This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

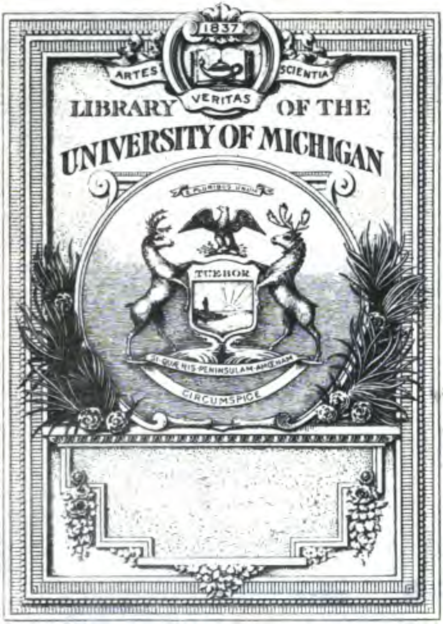
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

840.9
M53
172

MENAGIANA

OU

LES BONS MOTS

ET REMARQUES CRITIQUES,

Historiques, morales & d'érudition,

DE MONSIEUR MENAGE.

RECUEILLIES PAR SES AMIS.

TOME QUATRIEME.

NOUVELLE EDITION.

A PARIS,

Chez la Veuve DELAULNE, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue des Noyers, à l'Empereur.

M. DCC XXIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU R

MENAGIANA.

QUATRIEME PARTIE.

DANS le douziéme siécle les épreuves par le feu, par le fer chaud, & par l'eau froide, étoient fort ordinaires, lorsque l'on vouloit ou prouver, ou tirer quelque verité des criminels. Hildebert Evêque du Mans, étant accusé du crime de Leze.Majesté par Guillaume le Roux Roi d'Angleterre, fut prêt de subir l'épreuve du fer chaud; mais il en fut dissuadé par Yves Evêque de Chartres, comme d'une chose qui étoit contre les Canons, & contre les Constitutions de l'Eglise. Un Abbé de S. Aubin d'Angers qui vivoit en 1066, aïant refusé à un Vicomte de Touars un cheval de service de cent sols, que le Vicomte prétendoit lui être dû à chaque mutation d'Abbé de l'Abbaye

de S. Aubin d'Angers, l'Abbé offrit de justifier sa prétention à ne lui rien devoir, par l'épreuve du fer chaud, ou par le duel, pour lequel il offrit de fournir un homme. Le Vicomte accepta le duel; sur quoi il faut remarquer qu'en ce temslà l'Eglise approuvoit les duels au sujet des accusations dont on ne pouvoit produire de preuves convainquantes; mais faisant refléxion que ces preuves n'étoient pas licites, il acquiesça enfin à la prétention de l'Abbé, à la charge qu'on l'associeroit aux prieres du Couvent, & sa femme, & ses freres. Le Pape Eugene II. a néanmoins approuvé, & même introduit l'épreuve par l'eau froide. Ce fut aussi dans ce tems-là que l'on introduisit cet abus de donner à ceux qui étoient accusez de vol, un morceau de pain d'orge, & de fromage de brebis, sur lesquels on avoit dit la Messe; & lorsqu'ils ne pouvoient les avaler, ils étoient convaincus de ce crime. Cette Messe n'avoit rien de particulier, sinon que l'on avoit choisi ce qui pouvoit mieux convenir au sujet parmi les Messes qui se disent dans toute l'année jusqu'à l'*Offertoire*, & l'Oraison appellée *Secrette*, après laquelle on faisoit la bénédiction du pain & du fromage, en disant une ou plu-

sieurs Oraisons composées pour ce sujet. Ensuite on donnoit à l'accusé un morceau de pain & de fromage, pesant chacun neuf deniers ; le pain devoit être d'orge sans levain, & le fromage, de lait de brebis du mois de Mai. M. du Cange au mot ancien Saxon *Corsned* a remarqué que notre façon de parler, *Que ce morceau me puisse étrangler*, vient de cette sorte d'épreuve par le pain. ☞ Voiez M. Ménage dans son Histoire de Sablé pag. 164. 354. & 394.

¶ Madame L.... avoit surpris son mari caressant sa Demoiselle. Quelque tems après, elle lui donna son congé. Allez, lui dit-elle, mamie, je n'ai plus besoin de vous, la besogne que vous faites ici, je la ferai bien. ☞ C'est un vieux conte.

¶ Madame la Marquise de Rambouillet s'appeloit Caterine de Vivonne. De Caterine on a fait Arténice, de même que de Rénée, on a fait Nerée. ☞ On peut très-bien écrire *Caterine*, l'ancien nom de cette Sainte étant Αἰκατερίνη, Αἰ-κατερὰ, ou Ἐκκατερὰ, où il n'y a point d'aspiration. M. de Racan dans ses Mémoires pour la vie de Malherbe, parle fort au long de l'occasion qui donna lieu à l'anagramme d'*Arténice*, & M. Menage

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

840.8
M53
172

poßunt ἀνθηρογραφεῖσθαι, quam videbatur. Ce que l'Abbé de S. Réal a fort bien traduit : *Ma foi, c'est une matiére difficile à débrouiller, trop uniforme, plus incapable d'ornement que je ne pensois.* Ce qui suit devoit être ainsi conçu : *Si on marque quelque lieu peu considérable, par exemple Andeli, bourg de Normandie près de la Seine, il sera bon d'ajouter, comme on a fait dans les derniers Calépins, que c'est le payis de Turnebe.* De la maniére dont on s'est expliqué dans l'Article, il semble qu'Ambroise Calépin, mort l'an 1510, deux ans avant que Turnébe fût né, n'ait pas laissé de parler de lui. Je remarquerai ici par occasion que le nom Latin *Turnebus* est cause qu'on dit Turnébe pour Tournebu, comme *Budæus* a fait dire *Budée* pour Budé, *Chassanæus*, Chassanée pour Chasseneuz, *Finæus*, Finée pour Finé, *Philander*, *Philandre* pour *Filandrier*, &c. M. Ménage pag. 188. de ses Remarques sur la vie de Pierre Ayrault dit qu'Adrien Turnébe le fils, Conseiller au Parlement de Paris, est appellé *Turnebus* dans les Registres, mais cela n'empêche pas que le vrai nom de famille ne fût *Tournebu.* Le fils aîné d'Adrien est nommé *Odet de Tournebu* dans la préface de sa Comédie en prose qui a pour titre

Les Contens. La Croix du Maine & Pâquier ont varié ſur ce nom, le premier aiant dit Turnebus, Turnébe, Tourneboeuf, & Tournebu; le ſecond, Turnebus dans ſes Recherches, Tournebus dans ſes Lettres, & Tournebu pag. 663. du tome 3e de ſes œuvres mêlées.

¶ Mauvilain étoit Médecin de Moliére. C'eſt celui pour lequel ce Poëte a fait le troiſiéme Placet qui ſe voit à la tête de ſon Tartuffe. Etant tous deux à Verſailles au dîner du Roi, Sa Majeſté dit à Moliére: Voilà donc votre Médecin, que vous fait-il? Nous raiſonnons enſemble, répondit Moliére, il m'ordonne des remedes, je ne les fais point, & je guéris.

¶ Lambert excellent Muſicien étoit chez Mademoiſelle d'Outrelaize qui étoit une fort belle perſonne. Cette Demoiſelle faiſoit tout ſon poſſible pour l'engager à lui montrer à chanter, il s'en défendit longtems; mais enfin ſe voiant preſſé, il lui avoua franchement qu'il craignoit de devenir amoureux d'elle. Le Préſident L.... qui étoit préſent, fit un paſſeport d'amour très-ſpirituel, dont je ne me ſouviens pas entiérement, mais qui contenoit en ſubſtance: *Nous, la divine d'Outrelaize, permettons au Sieur*

Lambert d'aller & de venir chez nous en toute aſſurance, & défendons à tous nos attraits, nos charmes & nos appas, d'attenter à ſa liberté ...

¶ Il y a des gens qui ſe plaiſent à contredire ſur toutes choſes, juſques-là qu'ils ne ſe ſouviennent plus du ſentiment dont ils étoient auparavant, pour prendre le ſentiment contraire, ſeulement pour contredire. Un Seigneur de la Cour un peu contrediſant, que je ne nommerai point, parce que je l'honore beaucoup, ſe promenoit un jour avec un ami chez Renard près des Tuileries. Cet ami lui dit que le maître du logis étoit bien fou d'abandonner ſon jardin au public, au lieu de s'y réjouir librement lui & ſes amis. Le Seigneur prit parti contre lui, & lui prouva par belles & bonnes raiſons, que Renard ne pouvoit mieux faire que de rendre ſa maiſon le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens à Paris. Le lendemain ils ſe trouverent, ſans y penſer, près du même endroit. L'ami lui dit qu'on ne pouvoit trop louer les ſoins que Renard prenoit tous les jours de rendre ſon jardin le rendez vous des honnêtes gens. Ce Seigneur qui en toutes choſes prenoit toujours le parti contraire, reprit bruſque-

ment que Renard étoit un fou, & qu'il le falloit être autant que lui, pour trouver bon que ce jardin, dont il pouvoit jouir tranquillement avec ses amis, fût inondé par tout ce qu'il y avoit de fainéans à la Cour & à la Ville. ☞ Ce Seigneur étoit M. de Montausier.

¶ Philippe II. demandoit au Comte d'Egmont le décapité, combien il y avoit de journées de Brusselles à Paris. Sire, lui répondit le Comte, si par journées vous entendez le chemin qu'une armée peut faire en un jour, il y en a tant; si par journées vous entendez des batailles, il y a plus de trente journées de Brusselles à Paris.

¶ Quand M. Colbert vit les grands desseins du Roi pour bâtir, il voulut avoir une devise, comme l'ame des grands bâtimens. M. Douvrier lui présenta la devise que le Roi porte encore, *Nec pluribus impar*. M. Colbert la donna à examiner à Messieurs Perrault le Moderne, Cassagne, Cotin & Chapelain, même avec pouvoir d'en faire une autre, s'ils le jugeoient à propos. Ces quatre Messieurs, d'ailleurs capables, résisterent à la tentation si chatouilleuse de se faire valoir par là, & tomberent d'accord de bonne foi qu'on ne pouvoit mieux faire.

Cette devise là me plaît assez, l'ame sur tout, *Nec pluribus impar*, sonne merveilleusement bien. Dans le tems qu'elle fut faite, elle ne manqua pas de gens qui la critiquérent. Les uns prétendoient qu'elle étoit obscure, d'autres qu'elle avoit déja été faite pour Philippe II. Et il faut demander à M. Perrault le tour qu'un Chanoine de Liége a fait là-dessus. Enfin, les Critiques se sont évanouies, la devise est restée. ☞ Peu de tems après que le Roi eut pris pour sa devise le Soleil, avec le mot *Nec pluribus impar*, un Chanoine de Liége fit réimprimer à ses frais le traité de Scipione Ammirato *delle imprese*, où il fit insérer cette devise comme faite pour Philippe II. afin qu'il ne fût pas dit que c'étoit Louis XIV. qui l'avoit portée le premier.

¶ Les Cardinaux ne portent le Chapeau rouge que depuis 1245. Et ce fut en cette année là que dans le Concile de Lyon il fut arrêté qu'ils porteroient le Chapeau rouge & la robe d'écarlate. Cependant les Peintres, contre la verité de l'Histoire, nous représentent S. Jerôme, & quelques autres Saints de son tems, avec cet habit de Cardinal. ☞ Le Jacobin Alfonse Ciacon qui a fait exprès

une Dissertation pour prouver que S. Jerôme a été Cardinal, avoue qu'à la verité il n'a porté ni la pourpre, ni le chapeau rouge, mais il croit que la coutume de le représenter ainsi étant déja ancienne, il n'est pas à propos de la changer. Jean Molan étoit de même avis. Les habiles Peintres n'en sont pas.

¶ Le Roi devoit danser à un Ballet de la composition de Lulli. Ce Prince alors dans sa plus grande jeunesse, s'étant rendu au lieu où ce Ballet devoit se répresenter, & n'aiant pas trouvé toutes choses prêtes, envoioit incessamment des valets-de-pied à Lulli, pour savoir quand on commenceroit, & pour le presser. Mais voiant que rien n'avançoit, le Roi lui envoia un valet de garderobe pour lui dire qu'il se lassoit d'attendre, & qu'il vouloit absolument que l'on commençât. Ce valet de garderobe dit à Lulli que le Roi étoit dans une grande colére, & qu'il ne pouvoit plus attendre. Lulli songeant moins aux ordres pressans qu'on lui apportoit de la part du Roi, qu'à ce qu'il avoit encore à faire, répondit d'un grand sang froid, capable de pousser la plus grande patience à bout : Le Roi est le Maître, il peut attendre tant qu'il lui plaira.

¶ On dit dans l'Anjou & dans le Maïne, que Judas Iscariot est né à Sablé, & là-dessus on a fait ce vers :

Perfidus ille Judas Sablolienſis erat.

Je ne sais sur quel fondement on a dit ce mauvais mot qui court parmi le petit peuple, ni la raison d'une opinion si erronée, si fausse & si extravagante. Les Bretons disent de même qu'il est né en Normandie entre Caen & Rouen, & à ce propos ils recitent ces vers* :

Judas étoit Normand,
Tout le monde le dit,
Entre Caen & Rouen ce malheureux nâquit.
Il vendit son Seigneur pour trente marcs contans.
Au diable soient tous les Normands.

On dit de même sans raison que Judas avoit demeuré à Corfou, & qu'il y est né. Pietro della Valle rapporte dans ses Voyages, qu'étant à Corfou on lui montra par rareté un homme que ceux du payis assuroient être de la race du traître Judas, quoiqu'il le niât, & avec raison, comme je crois ; mais quoique cela soit faux, c'est un bruit qui court depuis longtems en cette contrée, sans qu'on en sache la cause ni l'origine. Il me sou-

* C'est une Chanson.

vient à ce propos qu'un homme qui avoit demeuré longtems à Corfou, me dit un jour qu'il avoit entendu dire qu'il s'y rencontroit des gens qui descendoient de Judas, & même que l'on y voioit encore une maison qui lui avoit appartenu. Le peuple de la ville de Ptolemaïs, autrement d'Acre, disoit de même sans raison, que dans une Tour de cette Ville on avoit fabriqué les trente deniers pour lesquels Judas avoit vendu notre Seigneur, & pour cela ils appelloient cette Tour, la Tour maudite.

¶ Il y a des gens qui ont besoin d'être vivans, pour mériter que l'on écrive contre eux. Après leur mort ils n'en valent pas la peine.

¶ Je ne sais si M. Carreau a mis dans son Histoire de Touraine cette particularité, que les Danois ont pénétré autrefois bien avant dans les Gaules, mais qu'ils furent repoussez deux fois devant la ville de Tours. La premiére en 841, & la seconde en 903.

¶ Un Chanoine d'Angers fut si malade, que l'Evêque avoit déja disposé de son Canonicat. Etant revenu de sa maladie, il fut longtems sans voir son Evêque. Ses amis lui en demanderent la raison. Il dit: C'est que je crois que

notre Prélat est fâché de ce que je ne suis pas mort l'année passée.

¶ *Embrimium*, ou suivant les Grecs Ἐμβρίμιον, est un banc large pour se reposer, lorsqu'il ne reste pas assez de tems pour se mettre au lit. Les Chartreux en ont dans leurs Cellules. Cassien en parle dans ses Conférences Coll. 1. chap. dernier. Il signifie aussi ce que nous appellons un *Canapé*, qui est une espece de petit lit de repos pour faire la méridienne durant les grandes chaleurs. Scaliger dit qu'il ne sait d'où vient ἐμβρίμιον. Il vient de βρίζειν, *dormitare*, faire un sommeil leger ; & peutêtre que βρίζειν vient de μετὰ τὴν βορὰν ἵζειν, *post sumptum cibum residere*. Brizo étoit la Déesse du sommeil. ☞ Du Cange croit, avec assez de vraisemblance, que c'est un mot Egyptien. Casaubon néanmoins, *Exerc.* 1. *ad Apparat. Annal. Baron. n.* 9. a trouvé à propos d'y chercher une origine dans la langue Greque.

¶ Mon Dieu, que Monsieur le Curé de S . . . . mange bien ! Mon Dieu, qu'il prêche mal ! disoit un des Marguilliers de la Paroisse ; c'est, ajoûtoit-il, un petit Bourdaloue à table.

¶ Il y avoit dans l'Empire Romain vingt-trois Villes qui portoient le nom

d'*Héraclée*, trois dans une seule Province de l'Egypte ; ce qui n'est pas plus surprenant que de voir vingt-trois villages du nom de Dampmartin ; car comme ces villages ont tiré leurs noms de leur principale Eglise appellée saint Martin, ces villes avoient leurs noms de leur principal Temple dédié à Hercule.

¶ Une femme mariée qui n'avoit point d'enfans de son mari, appelloit son lit un véritable lit de repos. ☞ Le mot auroit été plus juste, si le mari avoit été impuissant.

¶ M. Louet avoit des pensées brusques qui faisoient rire. Un jour qu'il avoit cherché par tout dans sa maison son fils l'Abbé, sans l'avoir pu trouver, il se mit sur le pas de sa porte pour le voir venir. Il n'y fut pas un moment, que son fils parut. Dès qu'il le vit approcher, il lui demanda tout haut d'où il venoit. L'Abbé répondit qu'il venoit de la Messe * : Tu viens de la Messe à l'heure qu'il est, reprit M. Louet ? Ne voilà-t-il pas de mes Bigots qui sont à manger les Saints des Eglises quand on a affaire d'eux au logis : Tu viens de la Messe, continua-t-il, en levant un bâton dont il faisoit semblant de le vou-

* Il étoit deux heures.

loir fraper ? ça, l'Evangile du jour ? L'Abbé tout interdit ne sut que répondre, & M. Louet se contenta de lui avoir fait cette confusion devant le monde.

M. Louet ne pouvoit garder de valets. Un jour étant allé dans la Conciergerie, il y prit pour le servir un Espagnol qui avoit été condamné aux Galéres pour avoir donné un souflet à un Magistrat d'Angers. Le Magistrat s'en formalisa, & voulut en faire ses plaintes. M. Louet l'alla trouver, & lui dit : Monsieur, vous ne devez point crier si haut, ni trouver mauvais la hardiesse que j'ai prise ; je vous donne ma parole que le condamné sera plus malheureux chez moi, qu'il ne l'auroit été aux Galéres.

¶ Un Bibliothécaire Moine trouvant un Livre Ebreu, & ne sachant sous quel titre le mettre dans son Catalogue, mit : Plus, un Livre dont le commencement est à la fin.

¶ Il y a dans la Bibliotheque du P. Labbe une faute. En citant les Manuscrits des Bibliotheques, il nous en cite un *Ex Bibliotheca Car. Bar.* comme si c'étoit *ex Bibliotheca Cardinalis Baronii*, au lieu que c'est *ex Bibliotheca Caroli Baronis.*

¶ Le P. Labbe a fait un petit Livre intitulé *Anagnostes mensa*, qui mérite d'être lû. Il y soûtient avec raison qu'*Areopagus* doit se lire bref à la pénultiéme, comme signifiant *la Coline de Mars*, & non pas *la rue de Mars*. M. Capet prononçoit ridiculement *tabernaculum* long à la pénultiéme.

¶ M. du Chesne le pere a été un des savans hommes de son tems ; néanmoins tout ce qu'il a fait n'a pas toûjours été bon, parce qu'il le faisoit pour gagner sa vie, & pour tirer d'un Imprimeur dequoi pouvoir subsister. Son Histoire d'Angleterre, ni celle des Papes ne sont pas bonnes ; mais ses Histoires particulieres sont des ouvrages admirables, comme l'Histoire de Montmorency &c.

¶ *Saint Macut* est la même chose que *saint Malon* & *saint Maclou*. Macutus, *qui &* Machutes *&* Maclovius, &c. *factus postea Episcopus Alethis urbis, qua nunc Macloviensis, ab ipsius nomine, dicitur, in Britannia Aremorica; quum quadraginta annis sedisset, à malevolis civibus Episcopatu pulsus, iis maledixit, & in Santonum urbem se recepit.* Ce sont les termes du Breviaire d'Orleans du 15. Novembre. Outre ces trois noms dont

S. Malo a été appellé en Latin, il a encore été appellé *Machutus*. Et c'eſt de ce dernier mot que les Italiens l'ont appellé *San-Mauto*. On appelle à Rome *la Guglia di San-Maüto* l'Obeliſque qui eſt vis-à-vis de l'Egliſe de S. Barthelemy des Bergamaſques, dédiée originairement à S. Malo. Federigo Franzini dans ſon livre intitulé *Roma antica e moderna*, remarque que ce Saint a auſſi été appellé *Macovio* par les Italiens : ce qui fait voir que tous ces mots Latins ont été formez de *Mac* *, qui eſt un nom propre d'homme, qui veut dire *Fils* en vieux langage Breton, & qui eſt encore en uſage en Irlande, au commencement de pluſieurs noms propres d'homme. Et à ce propos il eſt à remarquer que S. Malo étoit Anglois. Pour ce qui eſt du nom François de ce Saint, l'Evêché d'Aleth de Bretagne s'appelle *Saint-Malo* par toute la France. Mais à Orleans, à Pontoiſe & à Rouen, on appelle du nom de *ſaint Maclou* les Egliſes qui lui ſont conſacrées : & on appelle de *ſaint Macut*, celle qu'il y a à Bar-ſur-Aube. ☞ Voiez Hadrien de Valois dans ſa Notice des Gaules au mot *Aletum*, & le Vocabulaire Hagiologique de l'Abbé Châtelain à la lettre *M*. au mot S. Malo.

* Boxhornius écrit *Mab*.

¶ Le Cardinal du Perron vieux & accablé de goutes, acheta une maison à Bagnolet deux fois plus qu'elle ne valoit, parce qu'autrefois il y avoit sauté vingt-deux semelles. ☞ Cet Article, conformément à ce qui est rapporté dans le *Perroniana* au mot *du Perron*, devoit être ainsi conçu. Le Cardinal du Perron, qui fut si incommodé de la goute, avoit été dans sa jeunesse merveilleusement dispos. Il se vantoit d'avoir sauté vingt-deux semelles d'un saut, & prenoit tant de plaisir à s'en souvenir, qu'aiant dessein de changer son jardin de Bagnolet, il disoit pourtant qu'il vouloit garder l'allée du milieu, parce qu'il y avoit autrefois sauté vingt-deux semelles.

¶ Juglaris bel esprit de la Cour de Savoye, a composé en Latin un Eloge de Louis XIII. que j'ai vû autrefois fort estimé. Il ne le seroit guere à présent; ce sont des pointes éternelles. Il dit que Louis XIII. devoit guérir le monde, étant né d'une mere Médicis, & venu au monde le jour de S. Côme & de S. Damien, Patron des Médecins. ☞ Cela avoit déja été remarqué par le P. Bouhours Dialog. 1. de la Maniére de bien penser dans les ouvrages d'esprit.

¶ Du tems de Martial un certain Stella

de Rome donnoit ordinairement à manger aux Poëtes de son tems, & exigeoit d'eux qu'ils lui fissent des impromptus. Martial qui s'y trouvoit quelquefois s'en plaignit par ces vers :

Lege nimis dura convivas scribere versus,
Cogis, Stella ; licet scribere, nempe malos.

Il est très-difficile de faire de bons impromptus, & je crois qu'il n'y a guere que ceux qui sont faits à loisir, qui soient bons. ☞ Voici une paraphrase en vers François de l'Epigramme de Martial.

Lothaire, on dit qu'à votre table
Vous prenez plaisir d'inviter
Côme, rimeur infatigable,
Qui compose sans méditer,
Qui peut, en impromptus fertile,
En faire par jour plus de mille ;
Moi, tout franc, je n'en fis jamais.
Cependant je conçois, Lothaire,
Qu'il est assez aisé d'en faire,
Oui da : mais j'entens de mauvais.

¶ Gaguin Général des Mathurins, qui écrivit sous Louis XII. dit en ses Annales, qu'un Roi de Perse fit présent à Charlemagne d'une Horloge qui avoit

douze fenêtres, & qui marquoit les heures par douze boules, dont une à chaque heure tomboit sur un tymbre qui faisoit sonner un coup, après qu'une fenêtre s'étoit ouverte, d'où sortoit un petit Cavalier qui la venoit refermer à chaque heure par ressort, & que le corps de cette Horloge étoit d'archal. ☞ Gaguin a tiré cela de la vie de Charlemagne écrite par un Moine de S. Cybar d'Angoulême. On a rapporté ici la chose assez fidélement, excepté *Horologium ex aurichalco*, qu'on a mal traduit Horloge d'archal, pour *Horloge de léton.*

¶ Les meilleures Horloges de sable ne valent rien, parce que non seulement le sable en coulant agrandit le trou par sa dureté, mais encore parce que les grains de sable deviennent plus petits en se frotant l'un contre l'autre. C'est ce qui est bien exprimé dans ce distique:

Clepsydra mentitur verissima, namque foramen
Semper fit majus, semper arena minor.

☞ Le distique seroit plus juste si *clepsydra* signifioit une Horloge de sable, mais le mot de soi fait assez connoître qu'il ne peut signifier que l'Horloge d'eau. Ces deux vers néanmoins ont donne à Owen l'idée de ces deux-ci.

Clepsydra conjugii effigies est vera; foramen
Tempore fit semper majus, & unda minor.

Saint-Ussans les a ainsi traduits:

Veux-tu, sans te charger du joug de mariage
Voir ce que les maris éprouvent dans leur lit?
L'Horloge d'eau t'en montre une parfaite image.
L'eau toujours diminue, & le trou s'agrandit.

¶ M. d'Usès étoit Chevalier d'honneur de la Reine. Cette Princesse lui demanda un jour quelle heure il étoit. Il répondit: *Madame, l'heure qu'il plaira à votre Majesté.* Cela paroît badin d'abord, néanmoins il y a matiere à de belles refléxions. ☞ La plus naturelle, c'est que les Souverains étant les maîtres de leurs actions, en retardent ou hâtent le tems comme bon leur semble. Le Chevalier de Méré pag. 177. & 178. de son Discours de la Delicatesse, rapporte à ce propos une remarque de la Duchesse de Lesdiguiéres sur cet endroit de la 10e lettre de Voiture, où il est dit que Madame la Princesse voulut aller voir les promenoirs *en attendant l'heure du souper.* Savoir, que ces derniers mots sentent le Bourgeois, parce que les

Princesses, ni les gens de la premiére qualité n'ont point d'heure précise pour se mettre à table. Le Duc d'Usés à qui, comme au sieur Gaulard, on attribue des naïvetez sans nombre, n'entendoit pas sans doute tant de finesse dans la réponse qu'il fit à la Reine. On dit même, pour rendre la chose plus ridicule, que la Reine lui avoit demandé, quand Madame d'Usès accoucheroit. A quoi le Duc avoit répondu : Quand il plaira à V. M. Madame. L'Auteur de la fausse Clélie a enchéri là-dessus dans ce conte qu'il fait d'une Dame extrémement simple, à qui une grande Princesse aiant dit par maniére de souhait : Mon Dieu, Madame, que vous me feriez de plaisir d'accoucher ce mois d'Août, afin que vous pussiez venir à Bourbon avec moi ! La Dame témoigna qu'il ne tiendroit pas à elle ; sur quoi elle ne manqua pas, étant retournée à la maison, de prier son mari d'envoier incessamment querir la Sagefemme, parce qu'elle vouloit absolument accoucher dès la nuit suivante pour être en état d'accompagner à Bourbon Madame la Princesse, que pour toute chose au monde elle ne voudroit pas desobliger.

¶ La Reine Christine de Suéde m'a-

voit fait son correspondant à Paris dans le tems qu'elle étoit à Stokolm. En cette qualité je recevois souvent de ses nouvelles ; & toutes les Lettres qu'elle me faisoit l'honneur de m'écrire étoient d'une pureté de style, au dessus de la capacité ordinaire des Etrangers. Elle avoit établi une Académie dans sa Ville capitale, qui s'assembloit les Jeudis. Pour lors on s'assembloit chez moi les Mercredis. Cela lui donna occasion en m'apprenant ce nouvel établissement, de m'écrire en ces termes : *Ma Joviale est très-humble servante de votre Mercuriale.* J'ai toujours cru que ce trait n'étoit pas d'elle. Il est trop François pour partir d'une Etrangere. Quelques années après elle vint à Paris, où j'eus l'honneur de la saluer. J'étois alors assez bien auprès d'elle, c'étoit moi qui lui présentois les personnes considérables qui venoient la saluer. Je ne manquois jamais de lui nommer les noms, & de lui dire quelque chose du mérite des personnes que je connoissois. C'est, lui disois-je, M. le Président un tel, M. le Conseiller un tel, &c. gens de mérite. Je ne sais si elle crut que je ne lui disois pas vrai, ou si elle s'apperçut qu'il ne se pouvoit pas faire que je ne mentisse souvent en lui disant tant

de

de bien de tous ces Messieurs, mais je lui entendis dire d'un air chagrin : Ce Monsieur Ménage-là connoît bien des gens de mérite. ☞ Voiez les Origines de M. Ménage au mot *Mercuriale*, où il parle de l'assemblée que l'Abbé de Dangeau tenoit chez lui les Mardis, appellée par cette raison *La Martiale*.

¶ La Reine Christine prenoit grand plaisir à ouïr ce conte. Un Gentilhomme de Nemours qui voloit sur les grands chemins, fut pris & rompu vif à Paris. Le Curé d'un Village dont ce Gentilhomme étoit Seigneur, le recommandant au Prône à ses Paroissiens, disoit: Nous prierons Dieu pour Monsieur tel, Seigneur de ce Village, qui est mort à Paris de ses blessures.

¶ Quelque mauvais traitement que M. . . . venoit de recevoir au sujet d'une Dame qu'il aimoit, fit croire à tout le monde qu'il n'oseroit plus paroître à la Cour : mais on se trompa fort ; car trois jours après cet accident, il y parut à son ordinaire ; & sans s'embarasser de la surprise avec laquelle on le regardoit, il dit en entrant chez la Reine : Madame, je ne sais ce qu'ont tous ces gens-là pour me regarder avec tant d'étonnement ; est-ce que je suis devenu sauvage pour

avoir passé par le bois ?

Peu de tems après cette affaire il se fit peindre avec un bâton de commandement à la main. La Reine à qui il faisoit voir ce portrait, demanda à M. le Prince de Guémené ce qu'il lui sembloit de l'attitude de M.... Il lui répondit : Madame, je la trouve admirable ; le voilà comme un saint Martyr, l'instrument de sa passion à la main. Quand on peint S. Laurent, on lui met un gril à la main.

¶ On s'entretenoit un jour au Cabinet, de la ressemblance qu'on dit que chaque homme a avec quelque animal ; & en examinant tous ceux qui composoient l'Assemblée, on disoit : Celui-ci ressemble à un tel animal, celui-là à un autre ; & parce que M. D.... étoit accusé de rapporter aux Ministres ce qui se disoit dans la Compagnie, quelqu'un dit : Pour M. D.... il ressemble à un barbet, car il rapporte ; & tout le monde en convint.

¶ M. de R... contrefait parfaitement bien l'âne. Un jour Madame de F...., sa sœur entendant un âne braire dans la rue : Voilà mon frere, dit-elle.

¶ Il y a des Fourmis dans la Chine & dans le Tonquin, qui volent en trou-

pe ſur des arbres, & qui y ſont une gomme, dont on compoſe la Laque ſi connue des Peintres & des Tinturiers. Elle eſt d'un rouge pâle, agréable, mat: & c'eſt le principal ingrédient de la cire d'Eſpagne.

¶ Lambin étoit un des plus honnêtes & des plus ſavans hommes du ſiécle paſſé. Néanmoins les Ecrivains de ſon tems ne rendirent point juſtice à ſon mérite. Les uns l'accuſérent de ſe faire honneur des penſées & des corrections d'autrui, en ſe les attribuant; les autres lui reprochérent ſon air décisif dans l'explication des choſes les plus obſcures & les plus difficiles qui ſe rencontrent dans les Anciens. Quelques-uns donnerent à entendre que pour faire parade de ſon érudition, il entaſſoit continuellement citations ſur citations. Quelques autres lui reprocherent qu'il entroit fort mal dans le ſens des Auteurs qu'il commentoit, & qu'il les corrigeoit à ſa fantaiſie. Enfin il y en eut qui blâmérent ſa maniére d'écrire un peu trop diffuſe & trop chargée. Tous ces reproches n'ont pas empêché les meilleurs Critiques d'aujourd'hui de le reconnoître pour un des plus doctes perſonnages qui aient paru depuis François I. juſ-

qu'à Henri IV. Grotius, le P. Sirmond, le P. Vavasseur, & plusieurs autres étoient dans ces sentimens d'estime pour lui, sans parler de Messieurs du Cange & Bigot, qui ne cessoient de l'admirer. Daniel Heinsius le consideroit extrémement, puisqu'il en parle dans son Commentaire sur Horace en ces termes : *Lambinus vir supra eruditorum vulgus eruditus.* Il y a de belles Préfaces & de belles Lettres de Lambin dans un petit Recueil *in* 16. qui a pour titre : *Trium disertissimorum virorum Præfationes ac Epistolæ familiares aliquot Mureti, Lambini, & Regii. Parisiis, apud Ægidium Maugier* 1579. Nicolas Heinsius, à ce que m'a dit M. Bigot, les avoit toujours sur sa table, & ne se couchoit guére sans en avoir lû quelqu'une. Pour moi j'ai été charmé de la lettre qu'il écrit à Muret, pour l'exhorter à retourner en France, qu'il sembloit ne vouloir plus reconnoître pour sa patrie. Elle est toute pleine de cordialité, & très-bien faite. Muret à mon gré n'avoit pas assez de toute son éloquence pour paier Lambin d'une si belle lettre. Cependant il l'a attaqué en plusieurs endroits de ses Ouvrages, sous prétexte qu'il lui avoit pris quelques corrections ; & quoiqu'il ne le

nomme pas toujours, il le désigne néanmoins si bien, qu'on ne peut s'y méprendre. Lambin au contraire dans son Horace se dit auteur de ces corrections, & insinue que c'est Muret qui les a empruntées de lui. Un des plus grands ennemis de Lambin étoit dans le siécle passé Gifanius, & un des plus outrez jaloux de sa gloire dans celui-ci, étoit un je ne sais quel Gébhardus, misérable Commentateur de Cornelius Nepos. ⸎ Antoine Gryphe Imprimeur, fils de Sébastien, publia en 1561. à Lyon *in* 8. de fort belles Lettres Latines recueillies par Michel Brutus, parmi lesquelles il y en a quelques-unes de Muret, que celui-ci a prétendu lui avoir été supposées par Lambin. Voici comme il s'en explique dans sa Lettre à Nicot, datée du 24. d'Août 1579. *Hoc autem æquiore animo passus sum exstare aliquas Epistolas meas, quòd quædam multis jam abhinc annis editæ sunt pro meis, de quibus scribendis ego ne per somnium quidem unquam cogitavi. Confinxerat eas is ipse qui tanquam à me ad se missas divulgaverat, homo eruditus quidem, sed improbus, & natura nocendi ac malefaciendi cupidus, cùm plurima & maxima officia, quibus à me affectus erat, summis injuriis compensare vellet. Qua de re olim*

à me graviter objurgatus, multis cum lacrymis à me veniam petiit, laqueo digna commisisse fassus, cum ei sermoni Hadrianus Turnebus, & Joannes Auratus præsentes interessent. Il est surprenant que M. Ménage qui témoigne avoir vû les Lettres que Lambin & Muret se sont écrites, & qui pag. 320. du tome I. de son Anti-Baillet a fort bien compris que le prétendu méchant homme, désigné dans la Lettre de Muret à Nicot, n'étoit autre que Lambin, ait néanmoins dit, pag. 321. du même volume, qu'il ne savoit quelles Lettres Muret entendoit que Lambin lui avoit supposées. Il n'étoit pourtant pas mal aisé de conclure que ce sont les onze Lettres qu'on voit de Muret à Lambin, dans le Recueil des *Epistolæ clarorum virorum* qu'Antoine Gryphe imprima *in* 8. à Lyon 1561. & dans celui des *Trium disertissimorum virorum Præfationes ac Epistolæ*, qu'imprima *in* 16. à Paris Gilles Maugier 1579. Muret n'a reconnu pour siennes aucune de ces onze Lettres. Aussi avoit-il raison de les desavouer. Elles lui faisoient d'autant moins d'honneur, qu'elles étoient jointes, & servoient de réponses à certaines Lettres de Lambin, d'où l'on tiroit de puissantes inductions contre lui, sur le

panchant qu'il avoit au vice dont il a été tant accusé. Lambin à son retour d'Italie sur la fin de l'an 1560, étant à Lyon dans le tems qu'Antoine Gryphe réimprimoit ces Lettres dont j'ai parlé, recueillies par Michel Brutus, lui en fournit bon nombre des siennes, parmi lesquelles étoient les onze de Muret. Il n'y a nulle apparence qu'elles aient été supposées. Ce qu'on peut dire de plus vraisemblable, c'est que Lambin ne fut pas fâché de trouver cette occasion de se venger de Muret. Ils avoient été les meilleurs amis du monde, & sur ce pied-là ils se communiquoient toutes choses. Lambin dans le dessein où il étoit de publier ses Commentaires sur Horace, avoit fait part à Muret de ses explications sur plusieurs endroits difficiles de ce Poëte. Muret, à ce que prétend Lambin, emploia dans ses diverses leçons, ausquels il travailloit alors, la plûpart de ces explications, telles que Lambin dit les lui avoir communiquées, & pour s'en approprier tout l'honneur, se hâta de faire imprimer son livre. Lambin ne pouvant souffrir une telle supercherie, en fit des reproches très-aigres à son ami dans une longue Lettre datée de Luques le 1. d'Août 1559. où entre

autres traits piquans, celui-ci mérite d'être remarqué. Dans le 21. chap. du 8. livre des diverses Leçons de Muret, il est dit que les femmes savantes sont ordinairement lubriques. Sur quoi Lambin le relevant : Je voudrois, dit-il, que vous ne vous fussiez pas avisé de traiter un pareil chapitre. On diroit que vous ne savez pas jusqu'où va la colere des femmes ; cependant, ne vous en déplaise, l'avanture d'Orphée devoit un peu vous faire sage là-dessus, & vous apprendre à ne pas irriter une nation si dangereuse. *Vellem caput XXI. de mulieribus eruditis & libidinosis admiscere tibi non venisset in mentem. Videris ignorare quàm sit iracundum mulierum genus : Atqui debebat te miserabilis Orphei casus erudire, & à mulieribus irritandis deterrere.* Muret n'eut garde de faire réponse à une Lettre de ce style-là. Il se tut, & n'en pensa pas moins. Quelque deux ans après il vint à Paris, où Lambin & lui se réconcilièrent. Mais que les circonstances de cette réconciliation aient été telles que Muret les rapporte ; que Lambin lui ait demandé pardon la larme à l'œil, avouant que ce qu'il avoit fait méritoit la corde, c'est un fait dont je doute fort. Les témoins qu'il en allégue à Nicot, doi-

vent être comptez pour rien ; l'un, qui étoit Turnèbe, étant mort il y avoit quatorze ans ; & l'autre, qui étoit Dorat, étant son parent, son compatriote, & son ami. Lambin qui étoit bon, comme en fait foi le premier *Scaligerana*, ne manqua point depuis cette reconciliation aux devoirs de l'amitié, parlant toujours honorablement de Muret, à qui le 12. de Septembre 1663. il dédia son Commentaire sur le 4e livre de Lucrèce. Muret n'en usa pas de même à son égard. Outre ce qu'il a écrit à Nicot, il a laissé d'autres marques de son ressentiment dans trois de ses Lettres à Gilanius ennemi juré de Lambin, en l'une desquelles il dit qu'il ne tient qu'à lui de convaincre ce dernier d'impudence & de perfidie, en publiant les Lettres qu'il lui avoit écrites pour le remercier de plusieurs observations dont il lui étoit redevable, & qu'il avoit depuis réclamées si effrontément sur celui à qui elles appartenoient. Je garde, ajoute-t-il, ces Lettres soigneusement, non pas pour les publier, la chose n'en vaut pas la peine, je les garde seulement pour les faire voir à mes amis dans l'occasion. *Et eas literas diligenter adservo, non ut edam, neque enim tanti esse duco, sed ut ostendam*

interdum amicis, si quando de me & Lambino sermo incidit. Il n'y avoit pourtant pas de moien plus sûr pour mettre son honneur à couvert, & pour convaincre Lambin d'imposture, que de publier quelques-unes de ces Lettres du vivant de Lambin, & en même tems de s'inscrire en faux contre celles qu'il disoit que celui-ci lui avoit supposées. Un homme tel qu'il dépeignoit Lambin, ne méritoit pas d'être ménagé. Bien loin cependant de l'accuser alors de cette supposition, il ne s'est avisé de s'en plaindre qu'en 1579 dans sa Lettre à Nicot, sept ans après la mort de Lambin. Il est bien aussi à présumer que ce que Giofanus pag. 87. de ses notes sur les Métamorphoses d'Ovide a écrit pour Muret contre Lambin, lui a été inspiré par le premier dont il étoit le disciple & l'admirateur.

¶ Les malheurs ne viennent jamais seuls. C'est ce qui fait dire aux Espagnols : *Ben vengas si vinieres sola.* Ils sous-entendent *disdicha.* C'est aussi à ce sujet que Martial a dit :

Expectant, curæque, catenatique labores a.

Et Malherbe dans quelque endroit de ses Poësies :

a 1. Epig. 16.

Nos jours filez de toutes soies,
Ont des ennuis comme des joies a.

Pour nous apprendre qu'il ne faut point s'étonner des malheurs de la vie. Le même dit fort bien dans un autre endroit que nous n'avons de beaux jours que dans la jeunesse :

Le plus beau de nos jours est dans la matinée.
La nuit est déja proche à qui passe midi.... b.

¶ Il y a dans Plutarque une belle pensée pour consoler les malheureux. Il dit qu'ils ne différent en rien, la moitié de la vie, de ceux qui sont heureux. Sénèque a été plus loin. Il a prétendu qu'il y avoit du bonheur dans le malheur, puisqu'il dit au Liv. de la Prov. c. 3. que rien ne lui sembloit plus malheureux, que celui à qui il n'étoit arrivé aucun malheur, parce qu'il n'avoit pas eu occasion de s'éprouver : *Nihil mihi videtur infelicius eo cui nihil unquam evenit adversi ; non licuit enim illi se experiri.*

¶ Le Pere Sanlecque faisoit assez bien des vers François. J'ai vû de lui une Epigramme pour demander au Roi un bénéfice. Elle est belle & bien tournée.

a Pag. 192. de la 2. édit. de Ménage. b Pag. 316.

& je ſuis fâché que le bénéfice qu'il demandoit ſe ſoit trouvé donné lorſqu'il la préſenta. La voici :

Nous avons, grand Heros, deux deſſeins differens,
Vous de vaincre vingt Rois, & moi vingt concurrens.
Mais l'un de ces deſſeins eſt mieux conduit que l'autre ;
Que cependant tout iroit bien,
Si vous me répondiez du mien,
Comme je vous réponds du vôtre!

☞ Ce ſizain fait ſouvenir de ce Triolet d'un Juge à une belle plaideuſe.

Si je ne gagne mon procès,
Vous ne gagnerez pas le vôtre.
Vous n'aurez pas un bon ſuccès,
Si je ne gagne mon procès,
Vous avez chez moi libre accès ;
J'en demande chez vous un autre.
Si je ne gagne mon procès,
Vous ne gagnerez pas le vôtre.

¶ On ne ſe ſervoit pas de Perruques * chez les Anciens auſſi ordinairement que l'on fait à préſent. Cependant les vieil-

* On croit qu'Othon avoit une perruque, comme il paroît par ſes Médailles C. Rango *de capillamentis, vulgo* Perruques *in* 12 *Magdeburgi* 1663. M. Thiers a fait auſſi un Traité des Perruques.

lards de leur tems n'aimoient pas moins à paroître jeunes, que ceux d'aujourd'hui. Au lieu de Perruques, ils se noircissoient les cheveux, comme on le voit par une Epigramme de Martial contre un certains Lentinus:

Mentiris juvenem tinctis, Lentine, capillis:
Tam subito corvus, qui modo cygnus eras.
Non omnes falles, scit te Proserpina canum:
*Personam capiti detrahet illa tuo *.*

¶ Urbain Grandier, Curé & Chanoine de Loudun, étoit un homme de beaucoup de mérite dans les Lettres, & qui peut aussi être ajouté au Catalogue de Gabriel Naudé, des grands hommes accusez de magie injustement. Seguin, Médecin de Tours, dans sa Lettre de la Possession de Loudun, imprimée dans le 20e Tome du Mercure François, en parle en ces termes: *C'étoit un esprit resolu, & qu'on peut dire fort, & tel que M. le Président Cotterau m'a dit l'avoir admiré sur la sellette.* Il étoit particulièrement grand Prédicateur. Ses prédications, qui lui avoient attiré d'abord l'envie des Religieux de Loudun lui attirerent ensuite leur inimitié, aiant prêché contre eux un jour de Pâques avec

* 3. Epigr. 43.

beaucoup de véhémence, touchant l'obligation de se confesser à Pâques à son Curé. Comme il étoit bel homme & de bonne mine, agréable dans la conversation, & propre en ses habits & en sa personne, il fut soupçonné d'être aimé des femmes, & de les aimer. Ses ennemis prirent de là occasion de le faire accuser d'adultere; crime si considérable parmi les Ecclésiastiques, que dans les premiers siécles de l'Eglise * on rebaptisoit les personnes qui avoient été baptisées par des Prêtres adulteres : & ils firent tant par leur cabale, que par Sentence de l'Official de Poitiers, il fut condamné à faire pénitence & à se défaire de ses bénéfices. Mais s'étant porté pour appellant comme d'abus de cette Sentence; par Arrêt du Parlement de Paris, il fut renvoié devant les Juges du Présidial de Poitiers, qui le renvoierent absous avec réparation. Quelque tems après quelques Religieuses Ursulines de Loudun passérent dans la commune opinion du peuple pour posédées : car à l'égard des Savans, la

* Théodore Archevêque de Cantorbie vers l'an 690. de son Pénitenciel : *Presbyter fornicans, si, postquam compertum fuerit, baptizaverit, iterum baptizentur illi quos baptizavit.*

plûpart d'entre eux soutenoient qu'elles n'étoient que malades ; ne se trouvant en elles quelque chose qu'on ait dit au contraire, aucune des trois marques que le Rituel Romain demande pour la marque d'une véritable possession, qui sont la Divination, l'intelligence des langues qu'on n'a point apprises, & les forces surnaturelles du corps. Et j'ai vû deux Livres qui furent faits en ce tems-là contre cette prétendue possession : l'un par Duncan, Ecossois, célebre Médecin de Saumur, & pere du fameux Cérisante résidant en France de la part de la Reine de Suéde : & l'autre par Jacques Boutreux, Sieur d'Estiau, homme docte de la ville d'Angers. Claude Ménard Lieutenant de la Prévôté d'Angers fait mention de ce livre de Jacques Boutreux, dans son Catalogue des Ecrivains Angevins, en ces termes : *Jacobus Boutreux, Dominus d'Estiau, Ponticasariensis, culta & incitata ad eloquentiam natura, cujus ignem polemicis scriptionibus totus impendit : nam post versus aliquot variis de rebus editos, &c. nova ingenii exercendi latus occasione, Laudunensis theatri scenam aggressus, Parochi Granderii tepidatas silentio longo favillas, memoriamque scripta vindicare ausus ; dubia quæstionis the-*

ma renovavit, ut triſtes Virginum male tractatarum pœnas, vel exercita potius trophæa virtutis, ad ſcurrilia planorum ludibria, vindicandique, & ſuppoſiti in Granderium, ut credi vult, maleficii miniſteria perſonata traduceret: grandi certè mentis fiduciâ, calami, ſcriptique libertate; neſcio an ceſſurâ feliciter. Mais quoi qu'il en ſoit, la commune opinion étoit, comme je viens de dire, que ces Religieuſes étoient poſſedées. Les ennemis de Grandier firent auſſitôt courir le bruit que cette poſſeſſion étoit arrivée par ſon fait : & ils l'accuſerent de magie, le crime ordinaire de ceux qui n'en ont point : & lequel, ſelon la penſée excellente d'Apulée *, accuſé autrefois du même cri-

* *Sin verò, more vulgari, eum iſti propriè magum exiſtimant, qui communione loquendi cum Diis immortalibus, ad omnia quæ velit incredibili quadam vi cantaminum polleat; oppidò miror, cur accuſare non timuerint quem poſſe tantùm fatentur. Neque enim tam occulta & divina potentia caveri poteſt itidem ut cetera. Sicarium qui in judicium vocat, comitatus venit: qui venenarium accuſat, ſcrupuloſiùs cibatur: qui furem arguit, ſua cuſtodit. Enim verò qui magum, qualem iſti dicunt, in diſcrimen capitis deducit, quibus comitibus, quibus ſcrupulis, quibus cuſtodibus perniciem cæcam & inevitabilem prohibeat? nullis ſcilicet. Et ideo id genus crimen non eſt ejus accuſare qui credit.* Apulée dans ſon Apologie.

me, n'eſt pas même cru par ceux qui en accuſent les autres ; car ſi un homme étoit bien perſuadé qu'un autre homme le pût faire périr par magie, il appréhenderoit de l'irriter en l'accuſant de ce crime abominable. J'ai oui dire ſouvent à M. Bouillau, qui eſt un homme digne de foi, qui eſt de Loudun, & qui a connu Grandier familierement, que Grandier accuſé d'aimer les Urſulines de Loudun, ne les avoit jamais vûes. Il eſt vrai que dans le procès verbal de la troiſiéme poſſeſſion de ces Religieuſes, imprimé dans le 20e tome du Mercure François, il eſt dit que la Superieure de ces Religieuſes ſentit un jour ſur les cinq heures du ſoir tomber de l'eau ſur ſa main, & que cette eau étoit un pacte apporté par Grandier, qui étoit entré la nuit dans leur Couvent par une porte que lui avoit ouverte le Diable Cédron. Je ne crois pas qu'il y ait au monde une perſonne ſi crédule qui puiſſe ajouter foi à une ſi ridicule impoſture. Mais quand Grandier auroit fréquenté ces Religieuſes, quand il auroit eu ſujet de s'en plaindre ; quand il auroit eu deſſein de leur faire du mal ; quand il auroit été Magicien, auroit-il eu le pouvoir de diſpoſer des Démons à

ma renovavit, ut tristes V tatarum pœnas, vel exerc virtutis, ad scurrilia planor dicandique, & suppositi in credi vult, maleficii ministeri duceret: grandi certè mentis fid scriptique libertate; nescio an ter. Mais quoi qu'il en soit, ne opinion étoit, comme je dire, que ces Religieuses étoie dées. Les ennemis de Grandi aussitôt courir le bruit que ce session étoit arrivée par son fait l'accuserent de magie, le crime naire de ceux qui n'en ont poin lequel, selon la pensée excellente pulée *, accusé autrefois du même

* *Sin verò, more vulgari, eum isti propriè ma existimant, qui communione loquendi cum immortalibus, ad omnia quæ velit incredibili q dam vi cantaminum polleat; oppidò miror, accusare non timuerint quem posse tantùm fate tur. Neque enim tam occulta & divina potenti caveri potest itidem ut cetera. Sicarium qui in ju dicium vocat, comitatus venit: qui venenariun accusat, scrupulosiùs cibatur: qui furem arguit sua custodit. Enim verò qui magum, qualem ist dicunt, in discrimen capitis dedu quibus mitibus, quibus scrupulis niciem cæcam & inevital scilicet. Et ideo id gen sare qui credit.*

qu'il lui faisoit paroître qu'il souhaitoit la perte de Grandier. M. de Laubardemont après s'être informé de cette affaire, vint à Paris en rendre compte au Cardinal de Richelieu, qui lui fit expédier le 8. Juillet 1634. des Lettres Patentes pour faire le procès à Grandier, adressées à M. de Laubardemont, & à douze Juges des Siéges voisins de Loudun, tous véritablement gens de bien, mais toutes personnes crédules; & par cette raison de credulité, tous choisis par les ennemis de Grandier. Et à ce propos il est à remarquer qu'il n'y a point d'innocence à l'épreuve du choix des * Juges. Qu'on donne le choix des Juges à un accusateur, il fera brûler par des Juges Molinistes tous les Evêques Jansénistes, & par des Juges Jansénistes tous les Evêques Molinistes. M. Deniau Conseiller au Présidial de la Fléche, un des Juges de Grandier, & Procureur de la Commission, a fait un Traité de la Pos-

* *Observandum est, ne is judex detur, quem altera pars nominatim petat: (id enim iniqui exempli esse, divus Hadrianus rescripsit) nisi hoc specialiter à Principe ad verecundiam petiti judicis respiciente permittatur*, dit le Jurisconsulte *Callistratus* en la Loi 47. au Titre *de Judiciis*.

session de Loudun, pour soutenir le Jugement des Commissaires. Le 8 * du mois suivant de la même année, sur la déposition d'Astaroth, Diable de l'Ordre des Séraphins, & le chef des Diables possédans; d'Easas, de Celsus, d'Acaos, de Cédron, d'Asmodée, de l'Ordre des Trônes; & d'Alex, de Zabulon, de Nephtalim, de Cham, d'Uriel, & d'Achas, de l'Ordre des Principautez. Ce sont les termes du procès verbal: c'est-à-dire, sur la déposition des Religieuses qui se disoient possedées par ces Démons peres du mensonge; les Commissaires de Grandier rendirent leur Jugement, par lequel Maître Urbain Grandier, Prêtre, Curé de l'Eglise de S. Pierre du Marché de Loudun, & l'un des Chanoines de Sainte-Croix, fut declaré dûment atteint & convaincu du crime de magie, de maléfice & possession, arrivée par son fait ès personnes d'aucunes Religieuses Ursulines de la ville de Loudun, & autres Séculiéres, mentionnées au procès. Ce sont les termes du Jugement. Pour la réparation duquel crime il fut condamné à faire amende honorable, & à être brûlé vif, avec un Livre manuscrit contre le célibat des Prê-

* Ce fut le 18.

tres trouvé parmi ses papiers, dont ce Jugement le déclaroit l'Auteur. Ce Livre qui n'étoit pas mal fait, étoit adressé à une femme, & il finissoit par ces vers :

Si ton gentil esprit prend bien cette science,
Tu mettras en repos ta bonne conscience;

J'ai oui dire encore à M. Bouillau, qu'il n'y avoit point de preuves que Grandier eût fait ce Livre, & qu'il étoit constant qu'il n'avoit point fait le Libelle de la Cordonniere de Loudun, lequel étoit indigne de lui, tant il étoit mal fait. Ce Jugement terrible fut prononcé le même jour à Grandier. Après l'avoir oui sans émotion, il demanda pour Confesseur le Gardien des Cordeliers de Loudun, homme docte & Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, lequel lui fut refusé. Et au même tems on lui présenta un Récolet, qu'il refusa, disant que c'étoit son ennemi, & un de ceux qui avoient le plus contribué à le faire périr : ce qui étoit véritable. Mais ce qui étoit étrange, ou plûtôt admirable, & ce que la posterité aura peine à croire, ceux qui avoient tant de fois soutenu que la Confession devoit être libre ; ceux qui trouvoient à dire qu'un Curé eût prêché à Pâques

de l'obligation de se confesser à Pâques à son Curé, ne voulurent jamais souffrir qu'on lui donnât d'autre Confesseur que ce Récolet. Et comme de son côté il persista à ne se point confesser à son ennemi; ne pouvant se confesser au Prêtre qu'il avoit demandé, ni à d'autre qu'à celui qu'on lui présentoit, il se confessa à Dieu, qui est le scrutateur des cœurs, & auquel on ne peut rien cacher, suivant ce que dit Prudence *:

Hic testis; hic est arbiter:
Hic intuetur quidquid est,
Humana quod mens concipit.
Hunc nemo fallit Judicem.

Ensuite de cette confession mentale qu'il fit très-dévotement, il alla au supplice qu'il souffrit très-constamment, & très-chrêtiennement. Henri de Sponde, Evêque de Pamiers, dans sa continuation des Annales de Baronius, en l'année 1634. fait mention de ce Jugement. Et il dit, comme l'Auteur de l'Histoire de la Possession de Loudun, ci-dessus allegué, que Grandier avoit envoié les Diables dans le corps des Ursulines de Loudun, en haine de ce qu'elles n'a-

* Hymn. 2. Cathemer.

voient pas voulu le recevoir pour leur Directeur. Comme il étoit sur le bucher, il arriva qu'une grosse mouche, du genre de celles qu'on appelle *bourdons*, vola, en bourdonnant, autour de sa tête. Un Religieux présent à cette exécution, qui avoit lû dans le Concile de Créci, que les Diables * se trouvoient toûjours à la mort des hommes pour les tenter, & qui avoit oui dire que *Béelzébub* signifioit en Ebreu *le Dieu des mouches*, publia aussitôt que c'étoit le diable Béelzébub qui rôdoit autour de Grandier pour emporter son ame en enfer. Et là-dessus on fit une chanson plaisante.

La Diablerie de Loudun ne finit pas par la mort de Grandier. Elle dura encore plus d'un an. Mais elle finit enfin avec le tems, comme la plûpart des maladies. J'ai oui dire à la Mere Supérieure des Ursulines de Loudun, Jeanne de Belciel, de la Maison de Cause, qui étoit une de ces prétendues possédées, que lorsqu'elle fut délivrée des démons

* *Certum est, quia ad omnes homines, quando egrediuntur de corpore, veniunt Diaboli, & ad justos, & ad peccatores.* Ce sont les termes de la Lettre des Peres du Concile *apud Carisiacum*, à Louis Roi de Germanie. M. Ménage traduit *Carisiacum*, Quiers. Mais c'est Créci, bourg & baillage de Picardie dans le Comté de Ponthieu.

qui la tourmentoient, un Ange grava sur sa main, JESUS. MARIA. JOSEPH. F. DE SALES: & elle montra sa main sur laquelle ces mots étoient en effet gravez, mais légerement & de la façon que sont gravez ces Croix & ces Crucifix qu'on voit aux bras des Pélerins de la Terre-Sainte. Je lui ai oui dire de plus, que cet Ange grava premiérement au haut du dessus de sa main le nom de *François de Sales*, & que ce mot se baissa pour faire place par honneur à celui de *Joseph*, & à celui de *Maria*, lorsque l'Ange les voulut graver; & qu'ils se baissérent ensuite tous trois pour faire place à celui de *Jesus*. J'ai bien voulu rapporter cette particularité, non seulement pour faire voir l'innocence de Grandier, mais aussi pour faire connoître avec combien de prudence & de justice feu Louis XIV. Roi de France, d'heureuse mémoire, y a arrêté le cours des procès criminels contre ceux qu'on accuse de Magie & de Sortilége: aiant commué la peine de mort en un bannissement, à l'égard de plusieurs particuliers, condamnez par Arrêt du Parlement de Rouen à être brûlez comme coupables de ce crime; & aiant ensuite par Arrêt de son Conseil d'Etat

d'Etat du 26 Avril 1672, ordonné que par toute la Province de Normandie les prisons seroient ouvertes à toutes personnes qui y seroient détenues pour raison des mêmes crimes ; & qu'à l'avenir celles qui en seroient accusées seroient jugées selon la Déclaration que Sa Majesté promet par cet Arrêt d'envoier dans toutes les Juridictions de France, pour regler les procédures qui doivent être tenues par les Juges dans l'instruction des procès de Magie & de Sortilége.

Théophraste Renaudot, de la Ville de Loudun, Médecin célebre de Paris, & l'inventeur des Gazettes en ce Royaume, a fait l'Eloge d'Urbain Grandier, imprimé à Paris en feuilles volantes.

C'est ce même Grandier, qui fit & prononça l'an 1623 à Loudun l'Oraison Funébre de Scévole de Sainte-Marthe après la mort de ce grand homme. Cette Oraison est imprimée parmi les Oeuvres de Sainte-Marthe.

☞ Cet article touchant *Grandier* est tiré mot à mot des Remarques de M. Ménage sur la vie de Guillaume Ménage son pere. On peut voit Bayle dans son Dict. au mot *Grandier*, & l'Histoire des Diables de Loudun imprimée *in* 12. à Amsterdam 1693.

¶ Je disois un jour à M. le Camus, ancien Cardinal, en me promenant avec lui dans les Chartreux, que je voiois toujours le nom du même Docteur, que je lui nommai, à la fin des belles Approbations que l'on voit à la tête des Ouvrages de Messieurs de Port-Royal, & que je ne croiois pas que cet homme eût assez de capacité & d'éloquence pour faire des discours si beaux & si bien suivis. Vous ne vous trompez pas, me dit-il, ce Docteur ne signe qu'en second.

La lettre qui suit, écrite de Paris à Rome le 15. de Janvier 1712. ne déplaira pas sans doute aux amateurs de la gaie litérature. Si j'en ai déja extrait des particularitez que j'aie placées en quelques uns des volumes de ce recueil, outre que le nombre en sera petit, les autres curiositez que la lettre contient, m'obtiendront aisément grace pour trois ou quatre lignes repetées.

Il est vrai, Monsieur, que je ne m'attendois pas à votre voyage d'Italie! J'en fus d'autant plus surpris, que peu de tems auparavant on m'avoit mandé que vous deviez venir à Paris. On ajoûtoit, qui pis est, que non seulement vous aviez changé de dessein; mais que vous aviez

toute la mine de faire un long séjour à Rome, & que peutêtre prendriez-vous la pensée de vous y établir. La disposition où je vous vois d'en partir au mois de Mars prochain, va rassurer vos amis. Je profiterai cependant de l'occasion que vous m'offrez de vous écrire, & sans m'arrêter aux Vignes, aux Palais, aux Antiquitez de la Ville, aux sept montagnes, je commencerai d'abord par vous dire que vous m'auriez fait plaisir, en me parlant des Bibliotheques, de me spécifier si vous aviez vû dans la Vaticane les manuscrits de la Palatine, & parmi ces manuscrits, ceux d'où notre fameux *Saumaise* copia Στρά-τωνος Παιδικὰ, & les autres Epigrammes anecdotes que vous savez. C'est dommage que ce grand homme, seul capable d'en donner une bonne édition, où il auroit rétabli le texte, & déploié ce genre d'érudition, qui étoit proprement son fort, se soit occupé à des ouvrages polémiques indignes de lui, & à traiter je ne sais quels sujets qu'il n'entendoit pas si bien à beaucoup près. L'entrée, ce me semble, de la Bibliotheque est libre certains jours de la semaine. On y fournit apparemment les livres que l'on demande, ou manuscrits, ou

imprimez. Ainsi, Monsieur, si vous n'avez point vû les originaux dont je vous parle, vous devez tâcher de les voir, les examiner, en reconnoître l'âge, & l'état. Je suis persuadé qu'un habile homme qui en auroit la communication, pourroit en tirer un grand secours pour l'intelligence, & pour la correction de divers endroits. Ce n'est pas au reste aujourd'hui qu'on doit espérer de trouver à Rome les livres que vous cherchez. Sous Léon X. Clément VII. Paul III. Jule III. les curieux auroient eu contentement. Croiriez-vous que sous le dernier tous les Centons de Lælius Capilupus, sans exception, & sans retranchement, osérent y paroître ? Ils y parurent pourtant. Antoine Possevin, depuis Jesuite, en fut l'éditeur, & les dédia au Cardinal du Bellai. Fulvius Ursinus, alors très-jeune, fit, en l'absence de Possevin, ajoûter à l'édition le Centon à la louange de Benoît Ægius de Spolete. Le lieu de l'impression à la verité n'est point marqué, mais des indices si clairs font connoître que c'est Rome, qu'il est impossible d'en douter. L'Iliade & l'Odyssée y parurent dans le même tems avec les Commentaires d'Eustathius, de l'impression d'un An-

tonius Bladus d'Asolo, qui imprima cinq ans après, savoir en 1555, la Bibliotheque d'Apollodore traduite & commentée par le même Benoît Ægius, dont je viens de parler. Les premieres éditions Grecques de Pindare & de Théocrite avec leurs Scholiastes, sont de Rome. Celle de Pindare *in* 4°, 1515. Celle de Théocrite *in* 8°. 1516. l'une & l'autre sous le Pontificat de Léon X. C'étoit le régne des savans, & des courtisans, entre autres de la belle Impéria tant louée par le Bandel dans sa 42e Nouvelle de la 3e partie. Elle aimoit la Poësie, & les Poëtes. Philippe Béroalde le jeune, qui étoit un de ses galans, fait dans une de ses Odes Latines, imprimées *in* 4° à Rome l'an 1530, le dénombrement des beaux esprits qui soupiroient pour la donzelle. Jaques Sadolet, depuis Evêque de Carpentras, & Cardinal, étoit un des plus favorisez. Béroalde dans une de ses Odes en témoigne sa jalousie. La Belle Imperia mourut en l'avril de son âge l'an 1511. & par privilege spécial fut inhumée en terre sainte, comme l'atteste Jean Névizan l. 4. de sa Forest Nuptiale n. 33. en ces termes : *Vidi Romæ in Capella S. Gregorii sepulchrum Imperiæ meretricis pul-*

chrum & honorificum etiam pro una Regina, cui hoc erat Epitaphium : Imperia Cortisana Romana, quæ digna tanto nomine, raræ inter homines formæ specimen dedit, vixit annos 26, dies 12. Obiit 1511 die 15 Augusti. Je vous copie exprès cette inscription, afin que vous preniez soin, étant sur les lieux, de vous informer si elle existe encore. Vous aurez peine à trouver ailleurs qu'à Venise le Philelphe *in folio* de l'an 1502, où sont les 37 livres de ses Epitres. Ne manquez pas ses Satires, de quelque édition qu'elles soient. La premiere est de Milan de 1476, du vivant de l'Auteur; la seconde de Venise 1502, la troisiéme de Paris 1518. toutes trois *in* 4°. Quoique les vers qui sont au nombre de dix mille, n'en vaillent rien, elles ne laissent pas d'avoir leur mérite par rapport aux faits qu'elles contiennent. Un de ses ouvrages, que j'aurois le plus de passion de voir, est celui qu'il a intitulé *de jocis & seriis*, qu'il dit consister en Epigrammes, le tout de pareil nombre de vers que ses Satires. Je ne pense pas qu'il ait jamais été imprimé, quoique l'Auteur dans l'Epitre unique du 26e livre, parlant de ses poësies, qu'il partage en 5 volumes, semble marquer le contraire.

Voici ses paroles : *Quartum autem & ultimum ex Latinis opus, est quod inscribitur de jocis, & seriis, libri editi decem, versuum decem millibus. Quintum enim totidem versibus Græcis constat &c.* Mais je tiens que dans le style de ce tems-là, ces mots *libri editi*, ne signifient autre chose que *livres publiez*, quoique simplement écrits à la main. On les appeloit *editi*, parce qu'ils étoient redigez en diverses copies multipliées, & répandues dans le public. Ceux qui étoient seulement mis au net, étoient appellez *scripti*. Ainsi dans l'Epitre citée, qui est du 1. d'Août 1465, Philelphe parlant de ses dix livres d'Odes Latines, dit : *Carminum libri editi quinque, versuum quinque millibus, nam alteri quinque libri, qui tantumdem versuum complectuntur, partim scripti sunt, non editi ; partim nescripti quidem.* Ce qui prouve qu'*editi* ne signifie pas imprimez, mais seulement publiez en manuscrit, puisqu'il est très-sûr que ces cinq premiers livres d'Odes n'ont jamais été mis sous la presse qu'en 1497, seize ans après la mort de l'Auteur, unique & premiere édition, faite *in* 4° dans la ville de Bresse du Domaine de Venise. Ailleurs dans une lettre du 5 Mai 1453, livre XI. *Epistolarum*, dit-il,

libros decem hoc anno edere institui : Ce qui ne peut pas être interprêté *faire imprimer*, puisque de l'aveu de ceux qui ont le plus exactement recherché le tems de l'invention de l'Imprimerie, le plus ancien livre imprimé qui se voie, est le Psautier de Mayence *in* 4°, par Jean Faust, & Pierre Schœffer 1457. il est en vélin dans la Bibliotheque Impériale au rapport de Pierre Lambec témoin oculaire. L'homme d'Italie qui, supposé qu'il vive encore, vous apprendroit de plus sûres nouvelles du livre *de seriis & jocis*, c'est M. Magliabéchi Bibliothécaire du Grand Duc, dans la Bibliothéque duquel ce manuscrit pourroit d'autant plus aisément se trouver, que Philelphe est mort à Florence. Les Journalistes de Trevoux tuerent, il y a sept ou huit ans, dans leurs nouvelles litéraires, M. Magliabéchi, que trois mois après, étant mieux instruits, ils ressuscitérent. Ce seroit dommage, s'il n'est point mort, que vous revinssiez sans l'avoir vû. Il vous indiquera surement le gîte des livres les plus rares. Je lui demanderois volontiers, si j'étois auprès de lui, pourquoi jusqu'ici nul Académicien de la Crusca ne s'est avisé de faire imprimer *le trecento novelle di Franco Sacchetti*.

Le ſtyle, quoique d'un Auteur preſque contemporain de Bocace, n'en aura pas ſans doute paru aſſez pur ; mais ſi les contes ſont bons, l'édition auroit été bien reçue. Je voudrois bien ſavoir auſſi ce que c'eſt que *Facetiæ Joannis Biſſi ad Laurentium Medicem*, manuſcrit *in* 8°, le 37 en nombre du 65ᵉ pupitre. A propos de ces ſortes de livres, je vous dirai qu'on m'en a fait voir ici un dont je n'avois jamais oui parler, intitulé *Hieronymi Morlini Juriſconſulti Neapolitani Novellæ*, *in* 4°, à Naples l'an 1520, chez Jean Paſquet de Sallo, avec privilege de l'Empereur, & du Pape pour dix ans ; Circonſtance que je remarque, parce que ces nouvelles ſont remplies des plus grandes infamies du monde, & d'obſcénitez, dont rien ne peut égaler la groſſiereté que les ſolécíſmes qui fourmillent dans le livre. C'eſt ce qui le rend original. Straparole en a tiré juſqu'à 21 fables du 2ᵉ volume de ces *piacevoli Notti*. Je doute fort que vous trouviez ce Morlinus. Il n'en ſera pas, je crois, de même de l'*Indice de gli huomini illuſtri* du Ruſcelli, qu'apparemment Veniſe, où je préſume qu'il a été imprimé, vous fournira. Le *Petrus Delphinus* imprimé là-même en 1524, *fol.* y ſera

plus difficile à déterrer. On croit l'avoir ici à bon marché, quand on l'a pour 20 écus. J'ose pourtant vous dire que son plus grand mérite est la rareté. L'ouvrage n'est considérable, ni pour la diction qui est entierement Monacale, ni par l'importance des faits, si on en excepte trois ou quatre lettres, telles que celle du 12 de Juillet 1500, à Pierre Barrocci Evêque de Padcue touchant un orage qui fit bien du fracas dans la chambre d'Alexandre VI. Une autre où il rapporte l'histoire du supplice de Jérôme Savonarole un peu différente de celle de Jean François Pic de la Mirande. Les lettres de cette espece y sont fort clair-semées. Les trois quarts s'adressent à de bons Religieux de l'ordre de Camaldoli, dont il étoit Général, & ne contiennent qu'une morale froide, ou des circonstances peu interessantes. Le Commentaire de Surita sur l'Itinéraire d'Antonin ne se donne point ici à moins de quinze francs. On ne le trouve qu'en des reventes, où la fureur des Bibliomanes le porte fort au-delà de son juste prix. Chercher *Baudii amores* en Italie, c'est y chercher Villon & Coquillart. Le livre, comme vous savez, est originaire de Hollande, où il fut impri-

mé en 1538, & où il n'en reste plus d'exemplaires il y a longtems. Je me souviens en avoir vû plus d'un à Genève, étant fort jeune, sans avoir été tenté d'en acheter. Il me parut que c'étoient toutes piéces qui se trouvoient ailleurs séparément. Je changerois bien moins de sentiment, à présent que Bayle dans son Dictionnaire, au mot *Baudius*, a épuisé tout le ridicule des avantures de cet Illustre. Les conformitez de S. François pourroient se trouver à Boulogne, où elles furent réimprimées l'an 1590, en bonne lettre. Je préfererois néanmoins les éditions Gotiques de Milan, sur tout celle de 1510, quoique les deux des années suivantes ne soient pas mauvaises. Il y aura bien du malheur, si vous n'en rencontrez quelqu'une à Venise. Pour les ouvrages de l'Arétin, c'est-là qu'il doit y en avoir tant & plus. Ne negligez pas les anciennes éditions des *Ragionamenti* prétendues faites à Turin l'an 1536 *in* 8°. Elles sont surement de Venise; & l'on trouve à la suite de la premiere partie un Dialogue merveilleux de l'Arsiccio Intronato. Vous en jugerez par le titre, qui est la *καζζαρία*. Un Académicien Siénois, dont le vrai nom est Antonio Vignali de' Buonagiunti en est l'Auteur. J'ai ce Dialogue,

manuscrit, & je voudrois bien avoir de même les seize Sonnets que fit l'Arétin pour mettre au bas des figures gravées par Marc-Antoine de Boulogne d'après les desseins de Jules Romain. Le Vasari, & après lui Félibien, ont dit que ces figures & ces Sonnets étoient au nombre de vingt. Mais l'Arétin lui-même, dans la dédicace qu'il en fit à Battista Zatti par une lettre du XI. Décembre 1537, n'en compte que 16. Il y avoit déja dix ans que son recueil de ces Sonnets paroissoit, témoin la lettre du 29 Novembre 1527, par laquelle il mande à César Frégose qu'il lui envoie *il libero de sonetti, e de le figure lussuriose.* Je me passerois des figures, mais je vous avoue que si j'étois en Italie, je tâcherois d'obtenir de quelque curieux, soit Romain, soit Venitien, la permission de copier les sonnets. J'ai cru autrefois que le Dialogue de Maddalena & de Giulia qui a pour titre *la puttana errante*, n'étoit pas de l'Arétin, mais de Lorenzo Véniero son éleve. Je me fondois en cela sur ces vers de l'Arétin lui-même dans son *Capitolo* au Duc de Mantouë :

Mà perch'io sento il presente all' odore,
Un' operetta in quel cambio galante

Vi mando hora in ſtil ladro e traditore,

Intitolata la puttana errante
Dal Veniero compoſta mio creato
Chem'è in dir mal quatro giornate inante.

Je me fondois auſſi ſur ce que la Mothe le Vayer pag. 396. de ſon Dialogue du Mariage, édition *in* 4°, voulant dire une p.... conſommée, dit la *p.... du Veniero.* Depuis aiant vû un poëme de quatre chants en rime octave, intitulé *la puttana errante di L. V. V.* c'eſt-à-dire de *Lorenzo Veniero Veneziano*, manuſcrit, mais copié ſur l'imprimé à Veniſe l'an 1531, j'ai reconnu que je m'étois trompé, & que les vers ci deſſus alleguez regardoient uniquement ce poëme que je crois néanmoins être très-certainement de l'Arétin, de même que le *Trentuno della Zaffetta*, poëme de 114 ſtances auſſi en rime octave, imprimé à la ſuite du premier ſous le même faux nom de Veniero; compoſitions, l'une & l'autre, les plus infames, les plus dégoûtantes, les plus monſtrueuſes, ſoit pour les paroles, ſoit pour le ſens, en un mot les plus *Arétines* que l'on puiſſe imaginer. Un certain Bernardino Arelio, dit autrement l'Armellino dans une

lettre à l'Arétin, datée de Turin du 17. Octobre 1531. lui écrit ce qui suit: *Ho veduto di novo una puttana errante, condetta insino qua a Turino. A! la bella festa che li fanno queste madonne intorno.* Cette lettre se trouve parmi celles qui ont été écrites à l'Arétin, imprimées à Venise *in* 8°. en deux volumes chez François Marcolini. Elle est du 1. vol. pag. 104. Cet Arelio se fit depuis Religieux Benédictin de la Congrégtion de sainte Justine de Padoue, & prit le nom de Dom Pacifique. Pag. 300. du même volume, Jean Alexandre Zancho, dans une lettre de Padoue du 26 Mars 1536, prie l'Arétin de vouloir bien lui envoier *la Zaffeta corretta, e la Errante.* La lettre est signée *Jo. Alessandro Zancho ditto Poëtino.* Les Comédies de l'Arétin ne sont pas toutes également rares. Rien n'est plus commun que *la Cortigiana* & le *Mariscalco.* On ne peut pas en dire autant de la *Talanta*, de l'*Hipocrito* & du *Filosofo.* Toutes les œuvres de cet Auteur étant défendues, on s'est avisé, pour tromper l'Inquisition, de les imprimer sous des noms supposez, & sous d'autres titres. On a donné celui de *Finto* à l'*Hipocrito*, de *Cavallarizo* au *Mariscalço*, & de Sofista au *Filosofo*, sans changer

autre chose que les deux ou trois premieres lignes de ces trois piéces, qui, pour mieux couvrir le jeu, ont été publiées sous le nom de Luigi Tansillo. C'est-ce qu'a fort bien reconnu le Seigneur Mario Crescimbeni pag. 140 & 141 de son Essai de l'histoire *della volgar poësia in* 4o à Rome chez le Chracas 1698. J'ai appris qu'aiant été pressé de donner d'abord cette histoire en un seul volume, il avoit depuis eu le loisir de la mettre en cinq. Je n'ai point vû cette augmentation. Vous pouvez, Monsieur, vous qui êtes sur les lieux, voir & l'ouvrage & l'Auteur qui est un Gentilhomme né à Macérata, maintenant établi à Rome, & l'un des plus illustres sujets de l'Académie de *gli Arcadi.* J'ai eu plus d'une fois envie de le faire consulter sur un autre endroit où il dit pag. 287, que *Pietro Aretino era figliuolo naturale di Luigi Bacci.* Cela peut fort bien être, car j'ai observé que Pierre Arétin écrivant à Francesco Bacci d'Arezzo, apparemment fils légitime de Luigi, le traite ordinairement de *fratello*, de *carissimo fratello*, d'*honorando fratello.* La question est de savoir d'où M. Crescimbeni tient que le prétendu Pierre l'Arétin avoit nom Luigi Bacci. Anton.

Francesco Doni dans sa Zucca f. 244. tourné de l'édition de Venise 1565, promettoit la vie de l'Arétin, *la prima opera*, dit-il, *che io darò alla stampa, hora sarà la vita del l'illustre signor Cavalliere, il signor Pietro Aretino*; mais l'a-t-il effectivement écrite, & supposé qu'il l'ait écrite, cette particularité s'y trouve-t-elle? Cette vie de l'Arétin n'est point rapportée parmi les ouvrages du Doni. Je souhaiterois de tout mon cœur que vous puissiez la recouvrer. Vous ne me refuseriez pas sans doute le plaisir de m'en faire faire une copie que je payerois bien volontiers. L'Arétin au reste qui en qualité de bâtard ne pouvoit disconvenir que sa mere n'eût forfait à son honneur, ne laisse pas en deux de ses lettres au Peintre George Vasari, l'une du mois de Décembre 1548, l'autre du mois d'Avril 1549, de parler d'elle comme d'un modèle de pudeur. Il prie dans la premiere de ces lettres le Vasari de vouloir bien lui faire le portrait de sa bonne mere Tita, morte il y avoit longtems; & pour la faire ressemblante, de la copier d'après une Notre-Dame d'un tableau de l'Annonciation qui étoit sur la porte de l'Eglise de S. Pierre d'Arezzo, prétendant qu'on avoit

donné la ressemblance de sa mere à cette Vierge quand on l'avoit peinte, & ajoûtant là-dessus, tant dans cette lettre que dans l'autre, des choses que le sérieux, avec lequel il les dit, rend les plus risibles du monde. Je ne puis deviner qui étoit cette *Tita*, & ne sais pas même bien quel nom de bâtême les Italiens entendent, lorsqu'ils appellent ainsi les femmes ou les filles. A l'égard des Bacci d'Arezzo, je sais que la famille, qui peutêtre subsiste encore, en étoit bonne & honorable. Pierre Arétin cependant ne s'est nulle part, que je sache, appellé Bacci, se contentant de Pierre son nom de bâtême avec le nom de sa patrie Arezzo. L'Inconnu qui a pris soin de l'édition des Capitoli du Bernia, du Casa, du Mauro, & de plusieurs autres à Vicence l'an 1609, en 3 volumes *in* 12, impitoyablement mutilez, a fait sur le sonnet du Bernia qui commence par *Tu ne dirai e farai tante e tante*, une note un peu forte contre l'Arétin, mais curieuse, où il est dit que dans ses premieres années il faisoit le métier de relieur à Perouse. Nicolo Franco en plusieurs endroits des sonnets qu'il a faits contre lui, au nombre de 218, le traite de *figlio d'un povero*

calzolaro; mais Franco étant son ennemi mortel ne doit pas en être cru. C'est quelque chose de prodigieux que cette quantité de sonnets contre un seul homme. Demandez un peu à Crescimbeni s'ils ont été veritablement imprimez. Il semble qu'oui, à en juger par le manuscrit que j'en ai vû, à la tête duquel est une lettre du Franco, datée de Turin. 1541, (c'est-à-dire de Venise) *à Giovan Antonio Guidone Impreßore*, nom supposé, par laquelle il recommande à cet Imprimeur de joindre à l'édition des 218 sonnets contre l'Arétin, les 42 de la *Priapea*, pour faire en tout 260. Pardon, Monsieur, *di tante coionerie*. Il est tems de finir; mais ce ne sera pas sans vous témoigner auparavant l'extrême satisfaction que j'ai de voir ici le jeune M. Michel, de qui je croiois bien pouvoir dire un jour, mais non pas si-tôt, *Est bene*. Sa traduction du Gallus de Virgile vaut celle d'Heinsius, & presque celle de Scaliger. Il n'est bruit ici présentement que de l'admirable version de l'Iliade en prose Françoise par Madame Dacier, ci-devant Mademoiselle le Févre, sur quoi ce distique a été fait.

Ἰλιάδ' ἡ φαβερὴ Κελτοῖσιν ἔδωκεν. ἄληθες
Νῦν Πηληϊάδεω μῆνιν ἄεισε θεά.

Le ſecond vers a été generalement applaudi ; mais ὁ ἄριστος Ἀχαιῶν, M. Boivin a jugé que le premier ſeroit plus élégant de cette ſorte :

Ἰλιὰς ἠδ᾽ Ἄννης Δακιερίδος, ἣ μάλα δῖτι.

Adieu, Monſieur, il ne me reſte plus de place que pour vous ſouhaiter une heureux retour, & pour me dire votre &c.

¶ Un Capitaine de Bohème diſoit : J'avois la plus belle compagnie du Royaume, mais le Prevôt des Maréchaux de Dijon me l'a perdue.

¶ L'auteur du Roman de la Roſe eſt Guillaume de Lorris. Son continuateur eſt Jean de Meun, ſurnommé Clopinel, parce qu'il étoit boiteux. Celui-ci aiant ôſé lâcher ce trait contre les femmes,

Toutes êtes, ſerez, ou futes
De fait, ou de volonté putes ;
Et qui très-bien vous chercheroit,
Putes toutes vous trouveroit.

les Dames de la Cour réſolurent de s'en venger. Un jour donc qu'elles le trouvérent à leur avantage, aidées de quelques Seigneurs, elles l'enfermerent, & prenant des verges, dirent qu'il faloit lui

donner le fouet. Hé bien, dit Clopinel qui se vit hors d'état de résister, j'y consens, mais que la plus grande garce d'entre vous s'avance, & vienne me donner le premier coup. A ces mots, elles demeurerent toutes interdites; pas une d'elles, de peur de passer, en présence de ces Messieurs, pour ce qu'avoit dit Clopinel, n'aiant voulu commencer. ☞ Les quatre vers, *Toutes êtes, serez, ou futes, &c.* se trouvent feuillet 172 de l'édition *in* 8° du Roman de la Rose, à Paris 1529, chez Galiot du Pré. On a pris de là occasion d'appliquer à Jean de Meun le conte des Dames qui vouloient lui donner le fouet, & de lui prêter le mot à la faveur duquel il évita ce danger. Ce mot en une rencontre à peu près semblable est attribué dans la Nouvelle 39. du livre Italien intitulé *Cento Novelle antiche* à un *Guilielmo di* Bergdam, qui n'est autre que ce Guilhen de Bargemon, Gentilhomme & Poëte Provençal, dont parle Jean de Notre-Dame ch. 48 de ses Poëtes Provençaux. Guilhen étoit plus ancien que Clopinel.

☞ Si l'on demande à quoi tous les mouvemens, que Charles VIII. se donna pour la conquête du Roiaume de Naples, ont abouti, voici la réponse :

Parthenopes regnum simul olim, Galle, luemque
Cepisti; restat nunc tibi sola lues.

☞ On m'invite à insérer tout au long dans ce recueil ma Dissertation sur le songe de Poliphile : ce que je fais d'autant plus volontiers, qu'une partie des recherches qu'elle contient, a, de mon consentement, été déja emploiée dans le Commentaire qu'un homme d'esprit & de réputation donna en 1711 sur Rabelais. On peut voir sa note l. 1. c. 9. n. 13.

Le songe de Poliphile est une espece de Roman le plus ennuieux, & le plus extravagant, soit pour la conduite, soit pour le style, que l'on puisse imaginer. Le fond du langage est un Italien Lombard. Mais l'Auteur y mêle tant de mots écorchez, les uns du Grec, les autres du Latin, qu'il semble proprement, comme dit Antoine Augustin dans son Dialogue XI. *des Médailles, & Inscriptions*, ne parler aucune langue connue. C'est sans exagération un Italien plus étrange que n'est le François de l'Ecolier Limosin dans Rabelais, ou du Seigneur Philausone dans Henri Etienne. Le livre fut imprimé pour la premiere fois à Venise *in fol.* chez Alde Manuce

l'an MID. c'est-à-dire 1499. Vossius le pere qui dans les Historiens Latins l. 3. a dit sur la foi de Baltasar Boniface que ça été à Trévis l'an 1469. s'est trompé & pour la date, & pour le lieu. Il est vrai qu'au bas du dernier chapitre on lit ces mots qui font la clôture de l'ouvrage : *Tarvisii, cum decorissimis, Poliæ amore, lorulis distineretur misellus Poliphilus M. CCCCLXVII. Cal. Maii.* Mais outre que cette date n'est point conforme à celle que rapporte Vossius, il est visible qu'il ne s'agit là que du tems de la composition, celui de l'impression étant marqué au bas de l'*errata* en ces termes dans le feuillet suivant : *Venetiis, mense Decembri MID. in ædibus Aldi Manutii.* Léonard Crasso de Vérone, Maître-ès-arts, & Docteur en Droit Canon, qui avoit le manuscrit, le fit imprimer à ses frais avec quantité de figures en taille de bois estimées par les connoisseurs, & le dédia par une Epitre Latine au Duc d'Urbin Gui Ubalde fils de Féderic. Le titre du livre est ainsi conçu : *Hypnerotomachia Poliphili, ubi humana omnia non-nisi somnium esse docet, atque obiter plurima, scitu sanè quam digna commemorat.* Le sens naturel du mot *Hypnerotomachia* seroit de signifier *Combat du sommeil & de*

l'amour ; mais l'Auteur qui se met au dessus des regles a entendu par là une description des combats que l'amour lui livra en songe. Le surnom qu'il s'est donné de Póliphile ne signifie autre chose chez lui qu'*amant de Polia*. C'est ainsi qu'il lui a plu d'appeller sa maîtresse, soit d'un nom Romanesque fait à plaisir, soit que, comme Baillet, pag. 315 de ses Auteurs déguisez, le devine, il y eût à Trévis une famille des *Poli* dont elle fût ; soit plûtôt, que comme il étoit grand amateur de l'antiquité, & que nous donnons volontiers aux personnes que nous aimons & honorons, le nom des choses qui nous sont chéres, & en vénération, il ait par cette raison donné à sa maîtresse, quoique jeune, le nom Grec de πολιὰ, en Latin *canities*, qui figurément signifie *antiquité*. La conjecture de Baillet me paroît d'autant plus douteuse, que Polia elle-même chapitre 1. du l. 2, déclare que son nom de batême étoit Lucrece, & qu'elle descendoit d'un *Calo Mauro* nommé originairement *Lelio Mauro*, de l'ancienne famille *Lelia* de Trévis. *Io dè gli superstiti lineali, & prisca familia Lelia alumna, & prognata fui. Et postomi il prestante nome della casta Romana, che per il filio del*

superbo Tarquinio se occise, nutrita Patriciamente, con molte delitie, perveni al fiore della etate mia nel anno della redemptione humana, dapo gli quatro cento & mille nel sexagesimo secondo. Il n'y a rien dans les noms de *Lelio Mauro*, de *Calo Mauro*, ni de Lucrèce, qui revienne à celui de *Poli*, ni de *Polia*; au lieu que mon explication est fondée sur ce que Poliphile dans son Roman n'est pas moins amoureux de l'*antiquité*, que de sa maîtresse même. Aussi semble-t-il qu'il y confonde l'une avec l'autre. Polia y est representée comme l'oracle de Poliphile. C'est-elle qui lui déchiffre les difficultez, qui l'instruit des histoires anciennes, & le conduit à l'entrée du Temple, où il voit cette longue suite d'inscriptions curieuses, rapportées dans le chap. 19 du 1. livre. Elle l'invite à satisfaire la passion qu'elle sait qu'il a pour ces sortes de monumens. Je produirai ici fidèlement le passage, de même que le précédent, sans rien changer dans l'orthographe, ni dans les expressions: *Poliphile, di tuti amantissimo mio, giamai non son ignara che le antiquarie opere ad te summamente piaceno di vedere. Adunche commodamente potes tu in questo intervallo, che nui il signore Cupidine aspettiamo, ire licentemente*

centemente queste ade deserte, & dalla edace, & exoleta vetustate collapse, & per incendio assumpte, overo da annositate quassate, à tuo solatio mirare, & gli fragmenti nobili rimasti, di venerato dignissimi speculare. Vossius, précédé en cela, & suivi de plusieurs autres, a écrit *Polyphile*, comme si ce nom venoit de πολύφιλος : *Nam historico huic operi*, dit-il dans l'endroit que j'ai déja cité, *ut ex eo* (Baltasare Bonifacio) *cognosco, propositum est ostendere, cuncta, quorum amore depereunt homines, nihil aliud quàm somnium videri, & prope suspicor eo etiam nomen πολυφίλου, quod amicis abundantem signat, assumpsisse, quia omnes ferè magis amant mundana quàm æterna.* Son raisonnnement, dont pourtant il se fait bon gré en marge, n'est point juste. Si cet Ecrivain en effet a eu dessein de faire voir que les choses d'ici-bas ne sont qu'un songe, il s'ensuivra que le nom de Poliphile, c'est-à-dire qui a beaucoup d'amis, ne lui conviendra point du tout : puisque, contre son sentiment, toutes périssables que sont les choses de ce monde, la plûpart ne laissent pas de s'y attacher préferablement à celles de l'éternité. Il devoit dire, que cet Ecrivain aiant fait connoître par son histoire qu'il avoit ai-

mé passionnément les choses de la terre, qui ne sont qu'un songe, s'étoit fort à propos comme *Poliphile*, pouvant se vanter d'avoir en cela beaucoup d'amis, puisque la plûpart des hommes ont la même inclination que lui. Vossius n'auroit eu garde de songer à cette subtilité, s'il eût lu ce seul endroit du livre 1. chap. 8. où Poliphile introduit la Nymphe Osphresie, lui parlant ainsi: *Dimi, giovane, che è il nome tuo? Et io riverentemente liresposi; Poliphilo era. Piacemi assai, mi disse, si l'effecto al nome corresponde. Et senza indusie subjunse: Et come chiamase la tua chara amorosa? Io morigeratamente resposi: Polia. Et ella dixe, Ohe: io arbitrava che il tuo nome indicasse molto amante, ma quello che al presente io sento: vole dire amico di Polia.* De là ce Gentilhomme de Vicence nommé Camillo Scrofa, de qui nous avons des sonnets en style Pédantesque sous le nom de Fidentio Glottochrysio s'appelle *Camilliphilo*, parce qu'il aimoit son Camillo aussi ardemment que Poliphile sa Polia. Voici comme il s'en explique:

Il latteo collo, i crinuli, i dexterrimi

Membri, il bel corpo symmetriatissimo

contemnente quel [illegible]
ce, & [illegible]
incendio assumpta, [illegible] *quasi*
sate, à tuo [illegible] *& gli Fragmenti*
nobili rimasti, [illegible] *degnissimi* [illegible] *Specula-*
re. Vossius, précédé en cela [illegible] & suivi
de plusieurs autres, a écrit Polyphile, com-
me si ce nom venoit de [illegible] *Nam*
historico huic operi, dit-il dans [illegible] endroit
que j'ai déja cité, *ut ex eo* (Baltasare Bo-
nifacio) *cognosco, propositum est* [illegible]
cuncta, quorum amore deperemus [illegible], *ni-*
hil aliud quàm somnium [illegible] *prop-*
suspicor eo etiam nomen [illegible]
amicis abundantem [illegible]
omnes ferè magis amant [illegible]
æterna. Son raisonnement [illegible]
tant il se fait bon [illegible]
point juste. Si cet [illegible]
eu dessein de faire [illegible]
ses d'ici-bas ne sont [illegible]
s'ensuivra que le nom [illegible]
c'est-à-dire qui a beaucoup [illegible]
lui conviendra point [illegible]
contre son sentiment, toutes [illegible]
que sont les choses de ce [illegible]
plûpart ne laissent pas [illegible]
préferablement à celles [illegible]
devoit dire, que cet [illegible]
connoître par son histoire [illegible]

moins désigné dans la Stance Italienne adressée par Mathieu Visconti de Bresse à Polia, & imprimée à la suite de la Préface Latine du livre de Poliphile.

Mirando poi Francisco alta columna
Per cui phama immortal di voi rissona.

Benoît le Court dans ses Commentaires sur les Arrêts d'amours imprimez dès 1533 chez Sebastien Gryphe *in* 4°, citant par deux fois le Poliphile, le nomme tout au long François Colonne. Un Chevalier de Malte François, dont on ne sait pas le nom, prit pensée, vers le milieu du 16e siécle de mettre en sa langue cet ouvrage. L'entreprise étoit difficile. Aussi se contenta-t-il d'exposer le sens le moins mal qu'il lui fut possible, ne jugeant pas à propos de représenter le style pédantesque de l'original. Il communiqua son manuscrit à Jaques Gohory, & le lui recommanda. Le manuscrit peu de tems après passa des mains de Gohory à celles de Jean Martin, homme de mérite, qui venoit de faire voir son intelligence en architecture par sa version, non pas de Vitruve, comme dit Naudé dans son Mascurat, puisqu'elle ne parut qu'en 1572. mais de Serlio im-

primée l'an 1545. Jaques Kerver, fameux Libraire de Paris, à la priére duquel Jean Martin avoit retouché la traduction du Chevalier de Malte, en donna trois éditions *in fol.* La premiere en 1545. La seconde, qu'on dit être la bonne, en 1554. & la troisiéme en 1561. Cette même traduction fut réimprimée à Paris l'an 1600. chez Mathieu Guillemot, ornée de figures toutes semblables à celles des autres éditions. François Béroalde de Verville, qui l'avoit revûe, n'y avoit pas fait des corrections fort considérables. N'aiant pas dessein, comme il le témoigne lui-même, de s'attacher de plus près à l'original que le Traducteur précédent, il ne changea que peu de chose dans l'expression : & l'unique remarque sur laquelle il insista dans sa préface, fut touchant la faute qu'il reconnut à l'entrée du livre, où l'ancienne version porte que le songe de Poliphile commença par un matin du mois d'Avril, quoiqu'à la fin du livre, ajoute Verville, Poliphile lui-même, étant éveillé, dise que ce fut le premier du mois de Mai. A quoi je répons que dans le premier chap. du texte Italien, il n'est dit autre chose, sinon que Poliphile s'endormit au lever de l'aurore; & dans le dernier,

qu'il s'éveilla au chant du Rossignol, un peu après le Soleil levé. Ce qui fait voir que ce songe, tout long & tout diversifié qu'il est, n'a pourtant duré qu'autant de tems qu'il y en a depuis l'aube jusqu'au Soleil levé. L'ancien Interprête, à qui cela paroissoit choquer la vraisemblance, a supposé, pour éviter cet inconvenient, que Poliphile ne s'étoit pas réveillé le même jour qu'il s'étoit endormi, & interprétant suivant cette idée les mots ci-dessus rapportez qui font la clôture du livre: *Tarvisii &c. MCCCCLXVII. Cal. Maii*, au lieu de les prendre pour la date du jour auquel l'Auteur acheva la composition de son ouvrage, les a pris pour la date du jour que Poliphile s'étoit éveillé; d'où il a conclu que le songe aiant fini au premier de Mai, il faloit, pour lui donner une juste durée, le faire commencer en Avril. Mais en cela il s'est trompé, & le plus sûr pour lui étoit de suivre à la lettre son original. Il devoit considerer que l'action des songes est fort prompte, & que l'imagination, sur tout le matin, plus dégagée de la matiere, conçoit en un instant une suite nombreuse de choses qui pour être exactement racontées demandent une longue étendue de dis-

cours. Verville a relevé là-dessus avec justice l'ancien Traducteur, à l'exemple duquel en recompense il auroit mieux fait de conserver l'acrostiche, *Poliam Frater Franciscus Colomna peramavit*, que d'y avoir substitué celui-ci : *François Colomne fidèle serviteur de Polia*, sans autre raison sinon que le mot *Frater* ne convenoit pas à un Gentilhomme tel qu'étoit Colonne, qui d'ailleurs, continue-t-il, ne se fit Moine qu'après la mort de sa maîtresse. J'ignore sur quel fondement il avance cette derniere particularité, si ce n'est que Polia étant morte jeune, il a cru que de chagrin son amant se rendit Moine. Il est vrai qu'elle mourut jeune, & que Colonne, avec son Phébus ordinaire la regretta tendrement, comme on peut juger par l'Epitaphe qu'il lui fit, dont voici la copie figurée,

Epitaphium ubi Polia loquitur.

Viator fac quaeso morulam.
Polia Nympha
Hic est myropolium.
Quaenam inquies Polia? flos
Ille omnem redolens virtutem
Spectatissimus,
Qui ob loci aritudinem
Plusculis Poliphili lacrymulis

Repullulescere nequit.
At si me florere videres, eximiâ
Picturâ universis decoriter
Præstare conspiceres.
Phœbe, inquiens,
Quem intactum urore reliqueras,
umbrâ cecidit.
Heu Poliphile desine,
Flos exsiccatus
Nunquam reviviscit. Vale.

Il est pourtant sûr que Colonne étoit Moine du vivant de Polia. En voici la preuve. Colonne s'est qualifié Moine dans les lettres initiales des 38 chapitres de son Roman. Il a fait une dédicace de ce Roman à Polia pleine de vie; donc il étoit Moine du vivant de Polia. Je rapporterai ici tout au long l'original de cette dédicace omise mal à propos par les Traducteurs.

Poliphilus Poliæ S. P. D.

Molte fiate, Polia, cogitando che gli antichi Auctori adgli Principi, & magnanimi homini, alcuni per pretio, altri per favore, tali per laude, le opere sue aptamente dicavano. Di que per niuna di cosi facta cagione, se non per la media, questa mia Hypnerotomachia, non trovando a chi piu digno prin-

cipe, che ad te, mia alta Imperatrice dicare, la offerisco. La cui egregia conditione & incredibile bellecia, & venerande & maxime virtute, & costumi preclarissimi sopra qualunque Nympha negli nostri secoli principato tenendo, excessivamente me hano dil tuo insigne amore infiammato, arso, & consumpto. Recevi dunque, di bellecie diffuso splendore, & di omni venustate decoramento, & di inclyto aspecto conspicua, questo munusculo, il quale tu industriosamente nel amoroso core cum dorate sagitte in quello depincto, & cum la tua angelica effigie insignito & fabricato hai, che singularmente patrona il possedi. Il quale dono sotto poscia al tuo solerte & ingenioso judicio (lasciando il principiato stilo, & in questo ad tua instantia traducto) io il commetto. Onde si menda appare, & meno dilla tua elegante dignificatione sterile, & jejuno troverai, incusata sarai tu optima operatrice, & unica clavigera dilla mente, & dil core mio. il premio dunque di magiore talento & pretio non altro specialmente æstimo & opto, che il tuo amore gratioso, & ad questo il tuo benigno favore. Vale.

Cette Epitre sert encore à nous instruire d'une circonstance assez curieuse, qui est que François Colonne, dont la diction en cet ouvrage est si extraordi-

naire, l'avoit d'abord commencé dans un langage clair, & ufité; mais qu'à la priere de fa maîtreffe, il avoit changé de ftyle, traduifant fes expreffions de claires & fimples en obfcures, & affectées, jufqu'à fe rendre prefque inintelligible. D'où je préfume que cette Polia étoit une fauffe favante qui donnoit dans le pédantifme, ou qu'aiant honte d'avoir un Moine pour galant, elle l'avoit engagé à dérober, fous le voile du galimatias, l'hiftoire de leurs amours à la connoiffance du vulgaire. Quoi qu'il en foit, il répondit parfaitement bien à ce qu'elle fouhaitoit de lui. Son jargon fut monftrueux, & fon livre un tiffu de chiméres à perte de vûe. L'aiant intitulé *fonge*, il fe crut en droit d'y entaffer vifions fur vifions, & d'y fourrer tout ce qu'il favoit. Comme fon fort étoit l'architecture, dont M. Félibien le fils veut qu'il ait porté la grandeur, & la majefté au-delà des idées de Vitruve, il mêla dans fon ouvrage force defcriptions de temples, de palais, de théatres, d'obélifques, & de Maufolées, ne faifant jamais grace du moindre terme de l'art à fes lecteurs. Il y décrivit auffi des triomphes, des facrifices, des danfes, renfermant par-ci par-là fous des images Ro-

manesques certains principes de Physique, de Morale, & même de Théologie. Le principal chapitre ci-dessus mentionné, qui est le 19 du 1. livre, contient plusieurs Inscriptions & Epitaphes Latines, purement de l'invention de l'Auteur, lesquelles Pierre Apien, Barthelemi Amantius, Jerôme Magius, & beaucoup d'autres ont prises pour anciennes. Telle entre autres est celle où il y a *pes hasit stapia*, qu'on ose encore citer aujourd'hui pour prouver l'ancienneté des étriers. L'inscription qu'on y voit sous le nom de Faustine, femme de Marc Aurèle, à la mémoire du Gladiateur dont on a dit qu'elle étoit amoureuse, n'a pas imposé à Casaubon, elle commence ainsi : *D. M. Gladiatori meo amore cujus extremè perusta in mortis languorem decubui, at ejus cruore, heu me miseram, impiata convalui. D. Faustina piè monumentum relinquens &c.* Sur quoi Casaubon dans ses notes sur la vie de Marc Aurèle : *Sunt*, dit-il, *qui scribant gladiatoris hujus, quem Faustina deperibat sanguinem, in aqua speciem mutatum, illi infausta fuisse propinatum cui rei fingendæ videtur vox ista* SUBLEVARET *ansam præbuisse. Hoc tamen commentum secutus est ille suaviludius qui inscriptionem eam composuit quæ à Faustina posita fingitur.*

amore isto liberata. Il est surprenant que des piéces de cette fabrique aient passé pour légitimes. La supposition y est visible. On y trouve dans la plûpart, les deux extrémitez, des mots en une même inscription, les uns trop vieux, les autres trop nouveaux, une affectation sur tout de diminutifs familiére à cet Auteur, & à laquelle seule on pourroit le reconnoître; des adverbes inconnus dans toute la Latinité, *Zachariter*, *hederaciter*, *arsibiliter*, *annualiter*, & un grand nombre d'autres Barbarismes. Geoffroi Tory de Bourges, Libraire-Imprimeur, & Auteur, charmé de ce style, a composé dans ce goût sept Epitaphes, remplies de mots très-dignes de Poliphile, tels que, *murmurillare*, *insatianter*, *hilaranter*, *pederaptim*, *velocipediter*, *agrimoniosius*, *avicipes conspergitare*, *venustutulentissus*, *vinulentibibulus*, *apneumaticus*, *collifrangibulum*, qu'il a donnez pour antiques, & que sur sa foi, le bon-homme Catherinot, dans l'Epitaphe de ce Tory, n'a pas manqué de garantir tels. Mais la fortune du Songe de Poliphile n'en est pas demeurée là. Comme il arrive assez souvent qu'on admire ce qu'on n'entend pas; ce Livre écrit, ce semble, exprès pour n'être pas entendu,

a paſſé autrefois pour un tréſor de ſcience. Les Chymiſtes, nation fanatique, ſe perſuaderent que le ſecret de leur pierre Philoſophale y étoit caché. Gohory, dont j'ai parlé, grand Paracelſiſte, fut un des premiers à l'y chercher. Verville, trente-neuf ans après, appuia les mêmes rêveries, en ſorte que cette opinion s'étant répandue, bien des gens qui n'ont connu le Songe de Poliphile que par oui-dire, ont cru de bonne foi que le grand œuvre y étoit en énigme. C'eſt à quoi l'Auteur n'a jamais penſé; & Sorel, à qui Bayle s'en eſt fié, s'explique avec trop de negligence, lorſque page 373 de ſa Bibliotheque Françoiſe, après avoir dit que les Chymiſtes croient trouver le ſecret de leur art dans le Songe de Poliphile, il ajoute que François Béroalde ſieur de Verville compoſa ſur ce modèle un livre de pareil ſujet ſous le titre de *Voyage des Princes fortunez*. Le paralelle ne quadre pas. En effet le Voiage des Princes fortunez contient véritablement, & de deſſein formé par l'Auteur, le myſtére de la Chymie, au lieu que le ſonge de Poliphile ne les contient que dans la folle imagination de ſes lecteurs.

¶ Mad. . . . . étant allée en hyver avec

sa fille chez M. Ferrand Conseiller de de la Grand'-Chambre pour le solliciter, entra dans une salle où il n'y avoit point encore de feu. Peu de tems après M. Ferrand, qu'elle avoit fait avertir, vint à elle. Comme elle lui exposoit son affaire, la fille qui avoit froid, frappoit des pieds pour s'échauffer. Sa mere s'étant tournée vers elle comme pour la blâmer : Madame, lui dit le bon-homme M. Ferrand, elle demande son picotin.

¶ M. de Valois (Hadrien) dans la Vie qu'il a faite de Henry de Valois son frere, en parlant des amis de son frere, y fait mention d'un certain *Cantalupus*, qu'il appelle *très-pieux & très-savant*. Je crois qu'il a voulu parler de Claude Chantelou, Religieux de la Congrégation de S. Maur. Il fut reçu Religieux Bénédictin Profès en l'Abbayie de la Dorade à Toulouse le 7. Février 1639, âgé de vingt trois ans. Il avoit été auparavant Religieux de Fontévrault. Il quitta cet Ordre, ne pouvant s'accoûtumer à souffrir que des Religieux fussent soûmis à une Religieuse. C'étoit un homme très-savant dans l'Histoire Ecclesiastique & dans les Généalogies, & très-versé dans les titres des Monasteres de son Ordre.

Il a composé l'Histoire de l'Abbayie de Mont-Majour d'Arles, & celle de l'Abbayie de S. André d'Avignon. Ces deux livres ne sont pas encore imprimez. Il avoit commencé & fort avancé l'Histoire de Marmoutier & celle de S. Florent de Saumur. En 1562, il fit imprimer à Paris les Sermons de S. Bernard avec des Notes, & la Vie de S. Malachie. Il avoit dessein de donner toutes les Oeuvres de S. Bernard qu'il avoit conférées sur plusieurs manuscrits : comme je l'apprens de Dom Jean Mabillon dans sa préface sur son Edition des œuvres de S. Bernard. Il fit aussi imprimer à Paris vers ce tems-là le Bréviaire des Bénédictins, auquel il a eu beaucoup de part, ainsi qu'aux quatre premiers Tomes de la Bibliotheque Ascétique, comme il temoigne lui-même dans la preface qu'il a mise devant les Sermons de S. Bernard. On appelle *Livres Ascétiques* les livres d'Exercice spirituel, les livres de méditation pour la Vie Religieuse. Ces quatre Tomes ont été publiez à Paris après sa mort par Dom Luc d'Achéry, avec lequel il travailloit au *Spicilegium*. Il a dressé une Carte Géographique des Monasteres de France de l'Ordre de S. Benoît. Il a copié un nombre in-

fini de Titres de son Ordre, dont il a dessiné les Seaux. Enfin c'eût été un des plus grands Personnages de son siécle s'il eût vécu longtems : mais il mourut de mort subite à Paris en l'Abbayie de S. Germain des Prez le 28 Novembre 1664, âgé seulement de 47 ans. Il étoit ami de tous les gens de Lettres de Paris.

¶ Un Jésuite qui passoit de France en Amérique, fut fort recommandé au Capitaine du Vaisseau où ils s'embarqua. Le Capitaine qui vit venir du gros tems, lui dit : Mon Pere, vous n'avez pas le pied marin, le roulis du vaisseau seroit dangereux pour vous, mettez-vous à fond de cale; tandis que vous entendrez les Matelots jurer & tempêter, ce sera signe qu'il y aura encore bonne espérance ; mais si vous les entendez une fois s'embrasser & se reconcilier, alors recommandez-vous à Dieu. Le Jésuite envoioit de tems en tems son compagnon à l'écoutille voir ce qui se passoit. Helas ! mon Pere, lui disoit-il, tout est perdu, les Matelots jurent comme des possedez : leurs blasphêmes seuls sont capables de faire abîmer le vaisseau. Dieu soit loué, répondit le Pere, allez, allez, tout va bien.

¶ M. le Comte de Saint-Agnan, qui depuis a été Duc de ce nom, réussissoit à faire des vers en vieux langage, & ceux-ci qu'il a fait en se plaignant de ce que M. Arnauld Mestre de camp des Carabins ne lui écrivoit pas, me plaisent fort :

Ce failli glouton d'Arnaldus,
Est moult échars de son langage:
Quand tels ribauds seroient pendus,
Ce ne seroit ja grand dommage.

Le même M. Arnauld étant Gouverneur de Philisbourg, la place fut assiegée & prise, de quoi on lui fit un crime à la Cour ; car on croioit qu'il ne l'avoit pas bien défendue. C'est pourquoi il fut mis à la Bastille. Au bout de quelque tems, aiant été mis en liberté, on dit pour nouvelle au lever du Roi que M. Arnauld étoit sorti de la Bastille. M. le Prince de Guemené, dit : Pourquoi non ? Il est bien sorti d'une meilleure place. ☞ Ce M. Arnauld nommé Isaac, étoit Cousin germain du Docteur.

¶ Mad. la C..... vendit une Terre où il y avoit beaucoup de labour, & qui étoit de bon rapport. On lui demanda pourquoi elle se défaisoit d'une

si belle Terre. C'est, dit-elle, parce qu'elle ne rapporte que du bled. Elle l'eût peutêtre gardée, si elle eût produit des Jasmins & des fleurs d'Orange.

¶ J'ai lû dans un livre de Droit intitulé, *Dispunctor ad Merillium, seu de Variantibus Cujacii*, composé par un nommé François Ory, Docteur Régent en Droit en l'Université d'Orleans, une contestation qu'il eut avec un de ses Confreres sur l'intelligence de la Loi *Vinum* au Digeste. *Quod ait Cujacius*, dit-il, *temulentos pleraque ad legem* VINUM *scribere quosdam interpretes, non ausim ipse dicere; sed irâ adeò permotum virum fortissimum, mihique nunc, & olim, amicissimum, in ea agitanda, dum suam ratam esse vult opinionem, aliquando infensum sensi; ut cùm duriusculum aliquid, & fortè subcontumeliosum, arbitrio suo, oblocutus essem, subinde ab eo vapularem, & quasi temulentus ego, ob impactum non perfunctoriè colaphum, viderer mihi videre micantes igniculos, stellulasque media luce discurrentes.* Ce Professeur en Droit dont il receut ce mauvais traitement, s'appelloit *Aimé Monet*, qui étoit un Gentilhomme Savoyard, natif de Bonneville en Foussigny. J'ai appris de M. de Chambourg, que quelque tems après cette contestation, Monet s'étant

trouvé avec Mérille, Docteur Regent en Droit en l'Université de Bourges, contre lequel Ory avoit écrit, il lui dit en lui montrant la main dont il avoit frappé Ory: Voilà la main qui vous a vengé.

Outre le livre dont je viens de parler, Ory en a fait encore deux autres qu'il a donnez au public, savoir : *Apparatus Jurisprudentiæ*, & *De Pacto dotalibus instrumentis adjecto.* Il mourut en 1657. riche de plus de cinquante mille écus. Au lieu de s'appeller en Latin *Ordericus*, d'où a été fait *Ory*, il s'est appelé *Osius* dans ses disponctions contre Mérille. Et j'apprens qu'il s'appela de ce nom, par l'amour qu'il avoit pour l'antiquité, à cause de cet endroit de la Loi 2. au Digeste *De Origine Juris*: *Appius Claudius* R *litteram invenit, ut pro* Valesiis VALERII *essent, & pro* Fusiis FURII : & ce nom d'*Osius* lui plaisoit si fort, que s'entretenant avec des Etrangers, il se disoit de la famille du Cardinal Osius.

¶ On disoit à M. l'Evêque de la Rochelle qu'il n'avoit plus de parens pour soûtenir sa famille, il dit : Elle est assez ancienne pour finir.

¶ Les gens de Cour parlent ordinairement avec mépris des gens de Robe.

Ils les trraitent de Bourgeois, & ne croient pas qu'il y ait des gens de qualité parmi eux. Ils se trompent, car il n'y a guére de grande Maison dans le Roiaume qui n'ait eu des enfans Conseillers de la Cour, ou Maîtres des Requêtes. Les Maisons de Lavoye, de Bourbon l'Archambaud, d'Harcourt-Beuvron, de Rochefort, de Mailly, de Melun, de Mouy, d'Angest, de Genlis, d'Alegre, d'Aubusson, de Curton, de Chabanes, de Sainte-Maure, en ont eu en divers tems. De plus il y a encore aujourd'hui plusieurs Maisons dans le Parlement & dans le Conseil, qui étoient originairement d'épée, & qui ont renoncé à la profession des armes pour embrasser celle de la Judicature, comme les Montholons, les Marillacs, les Bérulles, les d'Argouges de Ranes, les de Harlays, les Lamoignons, les de Riants, les Thumerys, les Bailleuls, &c. Enfin on peut diviser les Maisons du Parlement en trois Classes; anciennes, moiennes, & modernes. J'appelle anciennes, celles de la premiere création, & des premieres séances du Parlement, & même avant le tems de S. Louis, comme les Boileves, Alegrains, de Marles, Bouchers, de Braques, le Prevôts, Blanchers,

Chartiers, Fumées, Barthelemys, le Picards, Charnys, l'Huilliers, Baillets, le Coqs, &c. J'appelle moiennes, celles qui ſont venues depuis Louis XI. & Charles VIII, comme les Nicolaïs, du Tillets, Seguiers, Briçonnets, Villemontées, Charlets, Anjorrans, Potiers, Chevaliers, Hannequins, de Thous, le Maîtres, du Prats, du Bourgs, Bochards, Bruſlarts, de Harlays, Marillacs, Qualins, Barjots, &c. J'appelle modernes celles qui ſont de ce ſiecle, ou un peu au deſſus, comme les Lamoignons, Molés, d'Argouges, Monchals, Talons, Bignons, Hardiers, Barillons, Amelots, le Jays, Maupeous, d'Aligres, Boucherats, le Fevres, Machauts, Tonneliers, de Meſmes, Refuges, &c. Il eſt certain que ceux de la premiere Claſſe étoient tous nobles; car le Parlement n'étoit dans les premiers tems que l'Aſſemblée des Notables du Roiaume, & que ceux de nos Rois de la premiere, ſeconde & troiſiéme Race envoioient dans les Provinces pour rendre juſtice à leurs Sujets, & qu'on appelloit *Miſſos Dominicos*, auſquels nos Intendans ont ſuccedé. C'étoient tous gens choiſis de la premiere Nobleſſe. Or comme j'ai déja dit, il y a encore aujourd'hui

dans le Parlement des descendans de ces premieres Maisons. Et quant à celles de la seconde & troisiéme Classe, que nous avons appellées moiennes & modernes, il est certain, ou qu'elles sont entrées dans le Parlement étant déja nobles, ou que l'étant devenues par leurs Charges, la plûpart des cadets de ces Maisons ont embrassé l'épée, & se sont avancez à la Cour, & distinguez à la guerre par leur bravoure & par leurs emplois. Plus de la moitié des Capitaines aux Gardes sont enfans du Parlement. D'ailleurs les bonnes Maisons de la Robe ont un avantage pardessus celles de la Cour, que les gens de Robe n'ont jamais changé le nom de leur famille, au lieu que la Cour est remplie de gros Seigneurs qui portent le nom des Terres qu'ils ont achetées, ou celui des Maisons où ils sont entrez par alliances. Enfin, il y a dans le Parlement comme à la Cour, des Familles illustres & des Maisons anciennes. Les Daligres, du Bourg, Briçonnets, Potiers, du Prats, l'Hôpitals, Boucherats, Nicolaïs, Catinats, Bellievres, Caumartins, &c. sont du premier genre; & les le Coqs, Picards, le Prevôts, Charnys, Bouchers, Barthelemys, &c. sont du second. Avant que

le Parlement fût sédentaire, il étoit entiérement semblable en France à celui d'Angleterre; ou plûtôt celui d'Angleterre n'a été formé que sur celui de France; car les Rois d'Angleterre ont porté chez eux la forme du Gouvernement qu'ils avoient vû observer en France.

¶ *Défendez-moi, l'on me lira.* Je dis cela de la plûpart des livres dont on défend le débit, car assurément on ne les lit que parce qu'ils sont défendus, quoiqu'ils ne vaillent pas quelquefois la peine d'être lûs.

¶ Entre tous les livres que l'on lit, il y en a beaucoup où l'on ne trouve presque rien de bon. En cela il faut imiter les Abeilles; elles voltigent sur toutes les fleurs, mais elles ne tirent pas de toutes de quoi faire du miel: *Apes in omnibus quærunt, non ex omnibus carpunt.* ☞ Tiré ou de Seneque Epit. 84. ou de Macrobe qui au commencement de ses Saturnales l'a copié mot à mot.

¶ Les livres de Dévotion & ceux de Galanterie s'achetent également. La différence que j'y trouve, c'est qu'il y a plus de gens qui lisent les livres de Galanterie, qu'il n'y en a qui les achetent; & plus de gens qui achetent les livres

de Dévotion, qu'il n'y en a qui les lisent.

¶ Les livres ont toujours été la passion des honnêtes gens. M. le Chancelier Séguier les aimoit tant, qu'il disoit souvent, que si on vouloit le corrompre, il n'y avoit qu'à lui donner des livres.

¶ *Magnus Liber, magnum malum.* Cela est bien vrai : Par exemple, le Recueil des Poësies de Scaliger le pere, est un gros volume *in octavo*, cependant il n'y a guere de plus méchant livre ; à peine y trouve-t on quatre ou cinq Epigrammes qui puissent passer à la montre. En voici une de celles là que je dis. C'est sur les Gascons qui prononcent l'*u* comme le *b* ; & le *b* comme l'*u*.

Non temere antiquas mutas Vasconia voces,
Cui nihil est aliud vivere quàm bibere.

¶ Le sentiment de Scaliger le pere dans sa Poëtique touchant l'Ode, est qu'elle approche de la majesté du Poëme heroïque : *Ode proximè ad heroïci carminis majestatem accedit.* ☞ C'est le sens des paroles de Scaliger 1. *Poëtic.* 44. Mais voici les paroles mêmes, *Proxima Heroïcæ majestati Lyrica nobilitas.*

¶ Jocondus a été le Précepteur de Scaliger

Scaliger le pere. M. Huet croit que les lettres de ce dernier ont été faites par son fils. Il l'en faut croire, car c'est un excellent juge en fait de style. Ce Joconde, que Jule Scaliger en divers endroits de ses ouvrages appelle son précepteur, étoit non seulement bon Humaniste, curieux Antiquaire, Peintre, Architecte, Mathématicien; il étoit de plus, si l'on en croit le même Scaliger dans son Exercitation 329ᵉ contre Cardan, habile Théologien & grand Scotiste, *Scoticæ Sectæ summus Theologus*. On sait qu'il étoit Moine & Prêtre avant qu'il vînt à Paris. Budé en deux endroits de ses Annotations sur les Pandectes, l'appelle *Sacerdotem*, & l. 4. de son Traité *de Asse*, *Virum religioni initiatum*. Là-dessus on a cherché de quel Ordre il étoit Religieux; & l'éloge de grand Théologien Scotiste, que son prétendu disciple Jule Scaliger lui a donné, n'a pas peu contribué à le faire croire Cordelier. Dès l'an 1594, Joseph Scaliger dans sa longue & fameuse lettre à Douza, où il déduit sa généalogie des Princes de Vérone, n'a pas hésité à dire que son pere avoit eu pour Précepteur Jean Joconde Véronois, créature de la famille des l'Escales, homme docte & vertueux, qui depuis s'étoit

fait Cordelier. *Prima literarum & Grammatica elementa didicit praceptore Joanne Jucundo Veronensi, cliente familia nostra, homine doctissimo & probissimo, qui postea ad Monachos Franciscanos transiit.* C'est sur cette grande autorité que ceux qui, depuis du Breuil jusqu'à le Maire, ont écrit des Antiquitez de Paris, lorsqu'ils ont parlé de la construction des deux ponts que Joconde y a bâtis, l'ont tous qualifié Cordelier. Ils auroient sans doute changé de sentiment, si, en remontant à la source, ils avoient fait refléxion qu'il n'est pas fort sûr que Joconde ait été précepteur de Jule-Cesar Scaliger. Celui-ci, qui vouloit à toute force descendre des Princes de Vérone, n'oublia rien de tout ce qui pouvoit lui donner quelque air de grandeur. Il lui parut qu'un homme du relief de Joconde, célebre par les qualitez de son esprit, & d'ailleurs né Gentilhomme, lui conviendroit pour précepteur. Il feignit donc, personne ne le pouvant alors convaincre de faux, que Jean Joconde lui avoit enseigné les élémens de la langue Latine & de la Grecque. Il s'en est vanté dans sa seconde Declaration contre Erasme, dans ses Poësies, dans ses Exercitations contre Cardan, sur tout dans la 329e, où pour

bien louer Joconde, qu'il savoit avoir été Moine, sans qu'il sût précisément de quel Ordre, il s'est à tout hazard avanturé d'en faire un grand Péripatéticien, & de lui attribuer une parfaite connoissance de la Théologie de Scot. Scaliger s'en formoit cette idée, parce qu'il étoit lui-même grand Péripatéticien, & qu'aiant été Cordelier, il avoit fort étudié les subtilitez de Scot. Mais ce n'étoit pas par l'intelligence, ni de la Philosophie d'Aristote, ni de la Théologie de Scot, que Joconde s'étoit acquis de la réputation; c'étoit par son habileté dans les Arts, soit dans la Peinture, soit principalement dans l'Architecture, par son application à rechercher les bons manuscrits, à les conférer, à en illustrer les éditions par des planches accompagnées de notes, à recueillir les anciennes inscriptions, médailles, & autres monumens. Qu'on examine les Préfaces, & les Epitres dédicatoires qui nous restent de cet excellent homme, on y trouvera un style bien éloigné de la diction scholastique. Il auroit avec le jargon du Docteur subtil bien mal fait sa cour aux Princes de la Maison de Médicis, à laquelle il a été toûjours attaché, & non pas à celle des l'Escales, éteinte il y avoit

longtems. Scaliger le pere n'a pas dit positivement que Joconde ait été Cordelier ; mais si, comme son fils l'a cru, il a eu l'intention de le dire, il y a tout lieu de croire qu'il s'est trompé. George Vasari qui, né l'an 1510, quatre ou cinq ans tout au moins avant la mort de Joconde, a depuis voiagé dans tous les lieux d'Italie, que celui-ci avoit fréquentez ; qui aiant écrit la vie de ce Religieux Peintre & Architecte, est présumé en avoir fait une recherche particuliere ; qui enfin cite les témoignages exprès des Exercitations de Scaliger, a dit tout naturellement que Joconde étoit Jacobin. Onuphre Panvin de Vérone, né l'an 1529, & mort dix ans avant le Vasari, qualifie aussi Jacobin Frere Jean Joconde, dont il dit même avoir vû dans le cabinet de Stefano Magno Noble Vénitien un recueil de plus de deux mille Inscriptions, copié apparemment d'après celui que Politien chap. 77. de ses *Miscellanea*, dit avoir été envoié par Joconde à Laurent de Médicis. Séraphin Razzi Florentin Profès du même Ordre dès l'an 1549, n'a pas oublié Joconde dans son Catalogue des illustres Jacobins. Félibien pag. 120, du tome 2. de ses Entretiens sur les Peintres, ne peut en qua-

lité de traducteur ordinaire du Vasari servir ici que de nombre. J'appuie beaucoup plus sur le silence du Cordelier Luc Vading. Cet Auteur qui passe pour laborieux & pour exact, n'auroit eu garde, dans la liste des Ecrivains ses Confreres, d'en omettre un de la conséquence de Joconde, pour peu qu'il eût cru avoir droit de le reclamer sur les Jacobins. A l'égard des Lettres imprimées sous le nom de Jule Scaliger, je ne puis me persuader que M. Huet les croie de Joseph. Il ne faut que les conférer avec celles qu'on ne peut nier qui soient de Jule, telles que la lettre à Gryphius au devant du livre des Causes de la langue Latine, & celles qu'a publiées le Président Maussac, écrites avant que Joseph fût né, on en trouvera le style entiérement conforme à celui des autres, & très-différent de celui des lettres du fils. Le style en un mot des Lettres de Jule, est le style de tous ses Ouvrages. Ses plus belles Lettres, au sentiment de son fils, dans le *Scaligerana* des Vassans, sont celles, qu'il écrivoit vîte; quand il méditoit, elles sentoient le Philosophe. J'ajoute à cela qu'il y en a plusieurs qui ne sont qu'un franc galimatias; d'autres, où sont certaines particularitez qui ôtent

tout soupçon de supposition, & qu'on juge que Joseph même, s'il en avoit été le maître, n'auroit pas mal fait de supprimer pour son honneur, & pour celui de son pere. On peut voir là-dessus Scioppius pag. 294. & 295. de son Scaliger hypobol.

¶ L'honnêteté qui fait qu'un homme est honnête homme, est la justesse de l'esprit & l'équité du coeur. Ainsi être honnête homme, c'est n'être point prévenu, avoir du discernement, juger bien des choses, avoir l'esprit & le coeur droit; c'est louer avec chaleur son concurrent ou son ennemi dans les choses où il est louable; c'est le condamner sans aigreur & sans emportement quand il est condannable; c'est enfin ne pas exagerer le mérite de son ami, & ne pas soûtenir ses sottises. Tout roule là-dessus, la justesse de l'esprit & l'équité du coeur. L'une est une vertu en l'esprit qui combat les erreurs, & l'autre une vertu au coeur qui empêche l'excès des passions, soit en bien, soit en mal. L'une & l'autre sont néceſſaires, car l'une sans l'autre fait un homme fort éclairé, & abandonné à ses passions, ce qui est un monstre; ou un homme de qui le coeur est droit, mais qui manquant de lumie-

res fait mille fautes & s'abuse souvent. L'une peche par malice, & l'autre par simplicité. Des deux on fait un parfaitement honnête homme, sans passions au cœur & sans erreurs en l'esprit. ☞ Il n'y a pas dans tout la Bruyere un plus bel article que celui-ci.

¶ La raison pourquoi les Saints qui ont été decapitez, sont représentez portant leurs têtes dans leurs mains, n'est pas qu'ils les aient reçues, comme le peuple mal instruit se l'imagine; c'est qu'on nous a voulu marquer par là le genre de mort qu'ils avoient souffert, & que le tronc seul d'un corps auroit trop choqué la vûe.

¶ La pensée qui est dans ces deux vers touchant les amours de Narcisse est fine & belle:

Se Narcissus amat captus lenonibus undis.
Cui si tollis aquas, non est ubi saviat ignis.

☞ Cette pensée n'est ni plus belle, ni plus fine que celle de ces deux vers sur une femme qui aiant appris que son mari s'étoit noyé, n'en pleura point.

Submerso nil flesse viro, Gallonia fertur.
Sustulit unda virum, sustulit uxor aquam.

L'Epigramme *Se Narcissus amat* est d'un Poëte ancien, peu connu, nommé *Pentadius*, qui outre celle-ci en a fait trois autres sur le même sujet, dont la meilleure à mon sens est la suivante.

Hic est ille, suis nimium qui credidit undis,
Narcißus vero dignus amore puer.
Cernis ab irriguo repetentem gramine ripam,
Ut per quas periit crescere possit aquas.

¶ Les Lacédémoniens représentoient Venus armée. Cela a donné lieu à cette belle Epigramme :

Armatam vidit Venerem Lacedæmone Pallas ;
Nunc pugnemus, ait, Judice vel Paride.
Cui Venus, armatam tu me temeraria temnis,
Quæ, quo te vici tempore, nuda fui.

☞ Elle est d'Ausone qui l'a imitée de celle-ci d'un Grec anonyme, tit. 12. du l. 4. de l'Anthologie.

Παλλὰς τὰν Κυθέρειαν ἔνοπλον εἶπεν ἰδοῦσα,
Κύπρι, θέλεις οὕτως ἐς κρίσιν ἐρχόμεθα ;
Ἡ δ' ἁπαλὸν γελάσασα, τί μοι σάκος ἀντίον αἴρειν ;
Εἰ γυμνὴ νικῶ, πῶς ὅταν ὅπλα λάβω ;

La voici en François.

Pallas aiant vû l'autre jour
A Sparte la Mere d'Amour,
Harnois au dos, & casque en tête.
Ça, lui dit-elle brusquement,
Vien, combattons présentement,
De mon côté me voici prête.
Le ton sans doute est un peu fier,
Lui dit Vénus, sans être émue,
Dans l'état où je suis, peux-tu me défier
Moi qui t'ai su vaincre étant nue?

On peut, à propos de Vénus armée, voir l'Epigramme 13e du 2. livre de Sannazar. A quoi, par occasion, j'ajouterai l'histoire d'un fait assez extraordinaire. Une jeune femme, de 24 à 25 ans, aiant découvert que son mari, de même âge qu'elle, avoit une maîtresse, délibera de s'en venger sur lui. Elle cacha pour cet effet un couteau bien affilé sous le chevet du lit, dans le dessein lorsque son mari viendroit à user de ses droits, de lui couper au fort de l'action, l'instrument de ses infidelitez. Ce qu'elle n'auroit pas manqué d'exécuter, si le jeune homme, au moment qu'il se sentit effleuré, ne

se fût retiré bien vîte. C'est le sujet de cette inscription, faite pour être gravée en bronze, & mise au dessus de la porte de la maison où le crime a été commis. L'affaire arriva la nuit du premier jour de l'année 1710, à Châtillon sur Seine, d'où aiant été portée au Parlement de Dijon, elle a été depuis accommodée.

De insano uxoris in virum facinore
Castellione ad Sequanam
Cal. Jan. 1710. patrato.

Hospes disce novum sceleris genus: Impia conjux
Inter nocturni gaudia blanda tori,
Amplexus inter medios, matura voluptas
Optatum ad finem cùm properare cupit,
Aggreditur cultro partem, quis crederet? illam
Scindere, vir calidum qua peragebat opus.
O furor! ô rabies! Lugent risusque, jocique,
Aufugit Idalius cum genitrice puer.
Assuetum ferro Martem narratur amasse,
At ferro nunquam saeviit alma Venus.

¶ *Linea margaritarum*, veut dire un

collier de perles chez les Jurisconsultes.

☞ L. 27. §. 30. ff ad l. Aquil L. 26. ad l. Falcid., &c. Il est parlé dans la 1. Epitre d'Aristénet d'un collier de diamans, où se voioit le nom de la belle qui le portoit, & où les lettres, qui formoient ce nom, étoient autant de diamans. περίκειται μέντοι λιθοκόλλητον περιδέρραιον, ἐν ᾧ τοὔνομα γέγραπται τῆς καλῆς· γράμματα δ' ἐπὶ τῶν λιθιδίων ἡ θέσις.

¶ Le Collége des Grassins est fondé pour de pauvres Ecoliers du Diocese de Sens. Il y avoit autrefois sur la porte : *Le Collége des Grassins fondé pour les pauvres de Sens*. Ce qui faisoit croire à bien des gens que c'étoit un hôpital de foux. Depuis on a ôté l'inscription.

¶ Génébrard a fait un Traité *de Judæis in Æthiopia clausis*, dont le savant M. de la Mare étoit autrefois bien en peine. ☞ Philibert de la Mare Conseiller au Parlement de Dijon a parlé de ce Traité dans la Vie qu'il a écrite de Génébrard, non imprimée.

¶ On me vint dire dernierement que deux Curez avoient un gros différend à qui auroit un corps mort, aiant tous deux les mêmes prétentions. Je dis à propos de cela ce que Martial disoit de son tems.

Cujus vulturis hoc erit cadaver[a]?

¶ Catin veut épouser Martin,
C'est fait en très-fine femelle.
Martin ne veut point de Catin,
Je le trouve aussi fin comme elle.

Cette Epigramme est de Marot qui l'a imitée de celle-ci de Martial :

Nubere vis Prisco, nec miror[b], *Paula, sapisti.*
Ducere te non vult Priscus, & ipse sapit.

Priscus apparemment étoit riche, & Paula pauvre, mais peutêtre décriée. Ainsi ils avoient tous deux raison ; Paula de vouloir se marier à Priscus, & Priscus de ne vouloir pas épouser Paula.

Marot étoit bon Poëte, mais pauvre. Il présenta ce placet à François Premier pour tâcher d'en avoir quelque gratification.

Plaise au Roi me donner cent livres,
Pour acheter livres, & vivres.
De Livres je me passerois ;
Mais de vivres je ne saurois.

Beze lui a fait cette Epigramme.

Tam doctè Venerem divinus pinxit Apelles,
Illi ut credatur visa fuisse Venus,

a 6. Epig. 62. b 9. Epig. 6.

At tantam sapiunt Venerem tua scripta, Marote,
Ut tibi credatur cognita tota Venus.

☞ Le quatrain *Plaise au Roi me donner* &c. ne fut jamais de Marot. Guéret, qui le rapporte pag. 216. de sa Guerre des Auteurs, le donne au Poëte Gomez, qui vivoit du tems de Malherbe.

¶ M. Varillas m'a dit que le Prieur d'un des plus célebres Couvens de Paris, lui avoit parlé d'un livre composé par un de ses Religieux, & l'avoit prié de le venir voir, afin qu'il pût examiner cet Ouvrage & lui en dire son sentiment. M. Varillas étant chez ce Prieur, on apporta sur une table cinq gros volumes *in folio* manuscrits. Cela l'étonna d'abord, mais il le fut bien davantage, lorsqu'aiant ouvert le premier volume, il y trouva pour titre: *Summa Deipara.* Il comprit d'abord le dessein du bon Pere, qui se vantoit d'y avoir travaillé l'espace de trente années, & d'y avoir traité deux ou trois mille questions touchant la Vierge, desquelles on ne s'étoit pas encore avisé. Pour écrire avec ordre sur une matiere aussi importante, il avoit cru devoir se servir de la méthode de S. Thomas, & faire une *Somme de la Vierge*, comme S.

Thomas avoit fait une *Somme de la Théologie*. Il y examinoit d'abord cette question, *Utrum sit Virgo*, comme S. Thomas avoit examiné *Utrum sit Deus*, &c. Enfin on n'avoit jamais vû un dessein plus extraordinaire. M. Varillas pressé de dire son avis là-dessus, conseilla avec beaucoup de jugement & de prudence au Pere Prieur d'entretenir doucement son Religieux dans l'espérance de faire imprimer son livre, d'y faire survenir de tems en tems des difficultez; qu'apparemment au bout de tant de remises, le bon Pere qui étoit déja âgé de 74 ans viendroit à mourir, & qu'après sa mort il feroit jetter son livre au feu; car à l'âge où il étoit, il y eût eu de l'inhumanité de lui donner du chagrin de voir son livre ainsi méprisé.

¶ C'est une chose étonnante que M. Varillas qui a si peu d'usage & de commerce dans le monde, ait attrapé si juste sans tâtonner le goût du public dans ses Histoires. On ne peut pas nier cependant qu'elles ne soient pleines de fautes de chronologie. Dernierement je lisois un de ses livres où il appelloit le Corps Helvétique, les treize Cantons, en rapportant un fait arrivé vers 1490. & les Cantons n'ont été que 23 ans après, au

nombre de treize. Le public fut d'abord la dupe des Histoires de Varillas. Elles furent presque généralement goûtées, & depuis, sans exception généralement méprisées. On peut en toute sureté mettre aujourd'hui sur chaque volume, *Ci gît*, & ajouter, *sans espérance de resurrection.*

¶ M. Varillas me disoit un jour que de dix choses qu'il savoit, il en avoit appris neuf dans la conversation. Je pourrois dire à peu près la même chose.

☞ *Qui libris*, disoit Cujas, *sine repertorio nescit uti, nescit uti.*

¶ Trois Députez des Etats de Bretagne étant venus pour haranguer le Roi; l'Évêque qui étoit le premier, oublia sa harangue, & ne put dire un seul mot. Le Gentilhomme qui le suivoit se croiant obligé à prendre la parole, s'écria: *Sire, mon grandpere, mon pere & moi sommes tous morts à votre service.* Le Roi le fit taire, en lui disant qu'il n'entendoit point les harangues des morts. ☞ D'Ouville pag. 118. de la 1. part. de ses Contes attribue cette naiveté à un plaideur bas Normand, qui se plaignant des chicanes de sa partie, disoit à son Rapporteur qu'il y avoit 80 ans qu'on le tenoit en procès. Comment mon ami, vous n'y songez pas? lui répondit son Rapporteur, à peine

avez-vous 22 ans. Ah! Monsieur, repliqua le plaideur, ce n'est pas de mon tems seulement que ce procès dure, mon grandpere mon pere & moi sommes morts à sa poursuite. Là-dessus le Juge lui ouvrant la porte : Mon ami, lui dit-il, Dieu vous fasse paix.

¶ M. Dacier dans ses Remarques sur Horace l. II, de ses Odes pag. 123, si je ne me trompe, nous dit que les femmes se distinguoient à Rome d'avec les filles, en ce que les filles portoient les cheveux pendans, & que les femmes les retroussoient. Je voudrois qu'il nous apprît d'où il a tiré cela, & en quel tems cette coûtume se pratiquoit. M. Vaillant, le premier Antiquaire de la France, que j'ai consulté là-dessus, m'a dit qu'il n'avoit jamais observé cette différence-là dans les Médailles, il m'a cité Julie fille de l'Empereur Tite, qui, quoique fille, se trouve dans ses Médailles coëffée avec ses cheveux retroussez.

¶ Il est étonnant que M. Dacier ne se soit pas rendu aux raisons que je lui ai dites, & qu'il ait encore soutenu depuis dans le vers d'Horace : *Mæcenas atavis edite Regibus*, que *Regibus* signifie seulement *grands Seigneurs*, & non pas *Rois*.

☞ On ne peut diſconvenir que ce vers d'Horace, Od. 29. du l. 3.

Tyrrhena Regum progenies &c.

Celui-ci de Properce, Eleg. 8. du l. 3.

Mæcenas, Eques Etruſco de ſanguine Regum.

Cet autre de Pédon, Elég 1 ſur la mort de Mécénas:

Regis eras genus Etruſci &c.

Et ces deux de Silius Italicus l. 10.

Mæcenas, cui Mæonia venerabile terra,
Et ſceptris olim celebratum nomen Etruſcis.

ne faſſent voir évidemment que Mécénas, ſuivant l'opinion commune, deſcendoit des anciens Rois de Toſcane. Mais qu'il ait eu pour pere Ménodore, pour ayeul Ménippe, & pour bis-ayeul Cécinna Roi de Toſcane; c'eſt une fable ridicule, dont M. Dacier a eu raiſon de ſe moquer, & qu'il eſt ſurprenant que Scaliger dans ſes notes ſur Pédon n'ait pas renvoiée au faux Caton du Moine Annius de Viterbe. Comment ce Critique dans l'endroit même où il reconnoît Mécénas pour arriére-petit-fils d'un Roi imaginaire d'Etrurie,

a-t-il pu lui donner pour pere cet affranchi de Pompée, ce Pirate, ce traître qu'Appien seul nomme Ménodore, & que les autres Historiens appellent Ménas ?

¶ M. le Comte de Charrost qui devoit toute sa fortune au Cardinal de Richelieu, en parlant de lui, l'appelloit toûjours son Maître. M. du Puy ne pouvoit souffrir cela. Il disoit qu'un bon François ne devoit point avoir d'autre Maître que le Roi.

¶ J'ai lu quelque part, que nos vieux Gaulois avoient beaucoup de vénération pour Hercule, parce qu'il étoit grand & fort; & qu'aiant témoigné, lorsqu'ils se firent Chrétiens, qu'une de leur plus grande peine seroit de ne plus voir son Image, on les consola en leur disant, que les Chrétiens avoient un Saint qui pour la grandeur & la force valoit six Hercules. ☞ On entend parler de S. Christophe : mais je pense que M. Ménage auroit été bien en peine de dire où il avoit lu ce qu'on rapporte ici d'après lui.

¶ Le Docteur Burnet voulant vendre un méchant cheval, monta dessus pour le faire valoir ; mais il n'en pouvoit lui-même rien faire de bon : & ce-

lui à qui il vouloit le vendre lui dit : Mon pauvre Burnet, quand vous me voudrez tromper, ne montez point à cheval, ne montez qu'en chaire.

¶ Ceux qui font leur capital de chercher de l'estime pour toutes leurs actions, ne rencontrent par tout que du mépris. Ce qui fait voir que leur vanité ne vient nullement de grandeur d'ame, mais plûtôt de bassesse de cœur, c'est qu'ils n'aspirent pas au véritable honneur, mais seulement aux apparences ; non aux vrais exploits, mais à s'en vanter sans les avoir faits.

¶ Seneque dans son Traité de la Clémence, dit qu'il y a quelquefois autant de cruauté à pardonner à tous, qu'à ne pardonner à personne : *Tam omnibus ignoscere crudelitas est, quàm nulli.* Plus bas, il déclare qu'il ne peut donner le nom de clémence à la douceur d'un regne, précédée d'un grand nombre de cruautez : *Ego vero clementiam non voco, lassam crudelitatem.* ☞ M. Ménage a mis à profit dans ses Poësies ces deux mots de Seneque. Il en a fait la sixiéme, & la cent-cinquiéme de ses Epigrammes. La premiere sur deux Auteurs, dont l'un, tel que le Mazzoni, excusoit tout ; l'autre, tel que le Castelvétre, condannoit tout.

In HYLAM omnes laudantem, & CALLISTRATUM omnes carpentem.

Omnes laudat Hylas : carpit Callistratus omnes.
Displicet hic nobis, nec magis ille placet.
Qui laudat cunctos; & pravos, Pontice, laudat.
Qui cunctos carpit ; carpit & ille bonos.

La seconde, intitulée *Lassa crudilitas*, s'adressoit à Mademoiselle de Lavergne, sa maîtresse *ad honores*.

Quæ me tot annos (ah pudet tanti mali)
Ipsis puella belluis crudelior,
Torsti, nec uno me tuum vatem modo,
Lassata nostris, Magdalena, lacrymis,
Torquere nunc me desinis vatem tuum, &
Te mihi benignam, te mihi clementem vocas.
Tu mihi benigna? tu mihi clemens? mihi
O semper ipsis bellis crudelior!
Crudelitatem mille quæ lassam modis,
Benignitatis nescia, & clementiæ,
Benignitatem, & nominas clementiam.

Si M. Ménage, qui a mis par mégarde un anapeste au quatriéme pied du sixiéme vers de cette Epigramme, eût dit,

Te mihi benignam, te mihi lenem vocas.

il auroit fait un ïambique plus regulier; & en auroit été quitte pour mettre *lenis* au lieu de *clemens* dans le vers suivant.

¶ Un Médecin de François I. s'appelloit *Sans-malice*. Ce nom lui paroissant ridicule, il le traduisit en Grec, & se fit appeller *Acakia*. Le P. Canard Jesuite traduisit le sien en Latin, & se fit appeler *Anat*. Le P. Comére a déguisé le sien, en changeant seulement une lettre, & s'est fait appeler *Comire*; parce que le mot de *Comére* joint à celui de *Pere*, lui sembloit avoir quelque chose de grotesque.

¶ Quoique je n'aie que quarante ans, on veut à toute force que je sois vieux, parce que je suis un peu cassé. Je viens de voir une femme à qui j'ai dit que j'avois bien mal aux jambes, elle m'a répondu: On ne peut pas être & avoir été. J'ai été chez une autre qui m'a répondu encore quelque chose d'approchant de cela; & revenant chez moi, j'ai vû un petit laquais qui écrivoit quelque chose sur une table: je lui ai

demandé ce que c'étoit, & en même tems j'ai pris le papier ; c'étoit une lettre qu'il écrivoit à sa mere, à qui il mandoit : En fin on m'a placé chez un vieux garçon. Ainsi quoique je n'aie que quarante ans, il faut que je sois vieux, car tout le monde le veut.

¶ Le Cardinal de Rets me disoit un jour : Apprenez-moi un peu à me connoître en vers, afin que je puisse du moins juger de ceux qu'on m'apporte. Monsieur, lui dis-je, ce seroit une chose trop longue à vous apprendre, vous n'avez pas le tems de cela ; mais lorsqu'on vous en lira, dites toujours que cela ne vaut rien, vous ne vous tromperez guére.

¶ M. le Maréchal de la Ferté étant prêt de mourir, son Confesseur qui étoit auprès de lui, après l'avoir exhorté pendant quelques momens, demanda un Crucifix. Aussitôt le valet de chambre & un laquais coururent pour en apporter un qui étoit sur la table ; mais s'en étant saisis tous les deux en même tems, il y eut contestation entre eux, le laquais ne voulant point ceder au valet-de-chambre ; M. le Maréchal de la Ferté qui voioit cette dispute de son lit, se mit à crier à son valet-de-chambre :

Et ! morbleu casse-lui-en la tête.

M. le Conseiller Dumay qui dès son enfance avoit la vûe très foible, la perdit entiérement plus de vingt ans avant sa mort. Une fois qu'il m'attendoit chez lui pour me lire un ouvrage de sa façon, aiant sû que je n'avois pu y aller à cause d'une enflure de pieds qui m'étoit survenue, il m'adressa ce distique énigmatique :

Qui mala nostra tulit, præstanti dote valebat.
Ede viri nomen ; dos tibi talis erit.

Je ne tardai pas beaucoup à lui en envoier l'explication en trois langues

En Latin.

Oedipodem tecum facio. Tumet æger uterque
Pes mihi. Caligat lumen utrumque tibi.

En Grec.

Οἰδίπόδην μετ' ἐμοῦ ποίεις ἴσα. σοὶ φάος ἔῤῥει
Ἀμφότερον, μοὶ πούς οἰδεῖ ἀμφότερος.

En François.

Oedipe à mon esprit s'est présenté d'abord.
J'éprouve un de ses maux, vous en éprouvez l'autre.

Il eut les pieds enflez : c'est aujourd'hui mon sort.
Il perdit les yeux : c'est le vôtre.

A quelques jours de là il me prit fantaisie à mon tour de lui proposer une énigme en ces ces deux vers :

Dic quibus in terris fuerit vir lumine captus,
Qui nec luscus erat, nec lumine captus utroque.

Il y répondit on ne peut pas mieux par ces cinq :

Neptuno genitus, Siculæ ferus incola rupis,
Amisit postquam Polyphemus luminis usum,
Non potuit luscus dici, quia nulla remansit
Lux misero; nec cæcus item, quia lumina Cyclops
Perdere bina nequit, debet quæ perdere cæcus.

¶ M. de la Feuillade ajant été blessé à la tête d'un coup de mousquet en 1655, au siége de Landreci ; les Chirurgiens qui lui mirent le premier appareil, lui dirent que le coup étoit dangereux, & qu'on voioit sa cervelle. Ah, parbleu, dit-il, Messieurs, prenez-en

nez-en un peu, & l'envoiez dans un linge au Cardinal Mazarin, qui me dit cent fois le jour que je n'en ai point.

☞ Il est à propos de rapporter ici l'Epigramme de Sannazar 1. Epig. 44.

Dum caput Aufidio tractat Chirurgus, & ipsum
Altius exquirit, quo videat, cerebrum.
Ingemit Aufidius, Quid me, Chirurge, fatigas?
Cùm subii rixam, non habui cerebrum.

En voici l'imitation en François.

Flamberge au vent deux Suisses but-à-but,
Après bon vin se battoient dans la rue.
Mu de pitié le gros Simon courut
Les séparer à travers la cohue.
Mais de son zele il eut mauvaise issue.
Le pauvre Diable à la tête reçut
Un coup d'estoc, si bien que besoin fut
Pour le trépan d'appeler maître Ambroise,
Qui voulant voir si la cervelle ou non
Etoit atteinte: Ah tout beau, dit Simon,
Je n'en eus point, quand j'entrai dans la noise.

PLAISANTERIE du Curé Arlot.

Meſſire Arlot, beau diſeur de ſornettes,
Fit un voiage à la foire d'Anvers.
Quelques amis pour divers emplettes
L'avoient chargé de mémoires divers.
Lui de retour; après la ſaluade,
Interrogé ſur les commiſſions:
Sachez, Meſſieurs, dit-il à la brigade,
Que, pour répondre à vos intentions,
Etant en mer, le pont de la galère
Me ſemblant propre à ranger vos billets,
Je les y mis, dans le deſſein d'en faire,
Les aiant lus, de différens paquets.
Tout juſqu'alors alloit le mieux du monde,
Calme la mer, le ciel étoit ſerein,
Quand par malheur un Zéphyre ſoudain
A vos papiers fit faire un ſaut dans l'onde,
M'ôtant par là, non certes le deſir,
Trop bien l'honneur de vous rendre ſervice.
Des écoutans nul ne fut aſſez nice,
Pour croire un conte ainſi fait à plaiſir.
Nous connoiſſons, dit l'un, vôtre malice,
Très-bien avez pour le Sire Zénon;
Le Sire Côme, & le Sire Sulpice
Su faire emplette, & pour nous autres, non.
Vous êtes mal informez de l'hiſtoire,
Reprit Arlot, oyez-en le meilleur.
Sire Sulpice en donnant ſon mémoire,
Sire Zénon, Sire Côme le ſeur,
En même tems eurent le ſoin d'y joindre
Force doublons, de trente fut le moindre.
Voila comment de ces billets, Meſſieurs,
Les uns peſans, légers étoient les autres.
Ainſi le vent n'emporta point les leurs,
Ainſi le vent emporta tous les vôtres.

André Dati mourut fort âgé sur la fin de l'année 1547. Ses Poësies furent imprimées à Florence *in* 8°. l'an 1546.

¶ François Premier aiant envoié le Chancelier Poyet en prison pour une chose qui ne le méritoit pas, dit Castellanus; je dois vous avoir fait bien aise en écartant un ennemi qui vous a tant traversé, & qui avoit juré votre ruine. Sire, répondit ce Favori, il ne faloit pas l'envoier en prison pour si peu de choses; il avoit fait tant de crimes autrefois qui le méritoient mieux. Je n'ai pas interrompu le Roi à tant de tort que vous pensez; quand le fruit d'un arbre n'est pas mûr, un grand vent a beau souffler, il n'abat pas le fruit; mais quand il est parvenu à sa maturité, il ne faut que le moindre petit souffle pour le faire tomber. Cette comparaison me semble belle & bien juste.

☞ Ce *Castellanus* n'est autre que Pierre du Châtel, alors Evêque de Tulles. On l'appeloit de son nom Latin *Castellanus*, à la Cour même de François I. *Marot* adresse une de ses Epigrammes traduites de Martial à *Monsieur Castellanus.* On feroit bien, quand on écrit en Latin, de mettre à la marge en François les noms de lieux & de familles qu'on la-

tinise dans le texte. Bayle dans son Dic-
tionnaire au mot *Castellan*, n'auroit pas
rendu *Archium in Burgundia* par *Archi
dans la Bourgogne*, n'y aiant en Bour-
gogne ni ville ni bourg du nom d'*Ar-
chi*, ce qui me persuade que quand Pier-
re Galland dit que du Châtel, dont il
a écrit la vie, est né *Archiis in Burgun-
dia*, c'est Arc en Barrois, petite ville de
Bourgogne qu'il faut entendre. Le mê-
me Bayle trouvant dans le Latin, que
Petrus Turrellus étoit Principal du Collè-
ge de Dijon, ne l'auroit pas, avec Boy-
ze, appelé *Pierre Tarquin*, mais *Turrel*,
nom d'une famille qui subsiste encore au-
jourd'hui à Dijon avec honneur.

¶ Du Ryer dans une Comédie in-
titulée *Cléomédon*, fait raconter à une
Princesse la naissance de son amour en
ces deux vers :

Et comme un jeune cœur est bientôt en-
flammé,
Il me vit, il m'aima : je le vis, je l'aimai.

Voilà quatre sens dans un seul vers, &
l'effet de la sympatie. Théocrite
dans le 82e vers de sa 2e Idyle a mer-
veilleusement bien exprimé cette promp-
te action de l'amour :

Χὡς ἴδον, ὡς ἐμάνην, ὥς μευ περὶ θυμὸς ἰάφθη :

où *ἰάπτειν* ne signifie pas *blesser*, mais *jetter*, comme si l'esprit de l'amante, dont parle Théocrite, eût été violemment jetté hors de son siege, *ἰάφθη*; & non seulement *ἰάφθη*, mais *περὶ ἰάφθη*, pour marquer le vertige dont cet esprit étoit saisi. C'est ce que Virgile a mieux rendu, que de savans Critiques ne le croient, quand il a dit:

> *Ut vidi, ut perii*; ut me malus abstulit error.

Error exprime le *περὶ*, comme *abstulit* exprime *ἰάφθη*. *Ablatus animus circumagi videbatur.*

¶ Une chose qui m'étonne quelquefois, est que j'aie eu tant d'ennemis, moi qui n'ai jamais cherché à offenser personne, & qui au contraire ai toujours aimé à rendre service aux autres. ☞ M. Ménage étoit en peine de savoir ce qui pouvoit lui attirer tant d'ennemis. Il en auroit peutêtre trouvé la raison dans cet endroit d'une Epitre de Liniéres.

> Thyrsis, je suis ravi que par votre moyen
> Mon *Factum* quelque tems ait servi d'entretien,
> Et de voir qu'en tous lieux le bonheur accompagne
> Ce plaidoyer en vers, produit à la campagne,

J'étois bien assuré que s'il vous sembloit beau,
Il devoit contenter le célebre Boileau *,
Lui qui pour acquérir du nom dans ce roïaume,
Attaque fortement Gilles fils de Guillaume ;
Car on sait que Ménage a mis sous son portrait
De sa présomption cet authentique trait :
Notre nouveau David abat avec sa fronde
Cet autre Goliath qui morguoit tout le monde.
Ce que je dis ici n'est pas pour le blâmer ;
Ménage a des talens que l'on doit estimer ;
Mais parmi les savans, c'est une république,
Et l'on n'y peut souffrir un pouvoir tyrannique, &c.

¶ Le plus ancien Auteur qu'on trouve s'être servi des années de Jesus-Christ, est Bede en son Histoire d'Angleterre, écrite du tems de Charles Martel, sous le fils duquel, qui étoit Pepin, quelques-uns commencerent de s'en servir en France ; & sous Charlemagne cela étoit tout-à-fait établi. A l'égard du tems auquel on commença à compter les années par

* Le Boileau qu'entend Liniéres, est Gilles Boileau, qui en 1656 fit imprimer *l'Avis à M. Ménage sur son Eglogue intitulée Christine.* Le fameux Nicolas Boileau Despréaux étoit son cadet.

le premier jour de Janvier, ce fut seulement en 1564, sous Charles IX. qu'on commença en France à les compter par ce jour. Jusques-là, c'étoit par Pâques, quoique Mobile.

¶ On appelloit un homme de Rouen *Corpus Poëtarum*, parce qu'il étoit excessivement gros, & qu'il savoit tous les Poëtes Latins par cœur.

¶ On a dit aussi d'un gros homme que l'on mettoit à quatre à cheval: *Equo incubuit bos.* ☞ Ce bœuf à cheval fait souvenir de la plaisanterie rapportée par H. Etienne dans son 2e Dialogue du Nouveau Langage François Italianisé. François I. (dit-il) demandoit une fois à des Seigneurs de sa Cour, s'ils n'avoient jamais vû de pies sur des pourceaux. Oui, Sire, répondirent-ils. Mais, ajouta le Roi, avez-vous jamais vû un pourceau sur une pie? Non, répliquerent-ils. Hé bien, leur dit alors le Roi, regardez par cette fenêtre, & voiez un gros Moine qui passe, monté sur un cheval pie,

¶ En 1651, M. Doujat n'enseignoit le Droit qu'en particulier. Il alla exprès à Bourges pour disputer une Chaire de Droit, afin seulement de s'accoûtumer à parler en public. Il partit même si brus-

quement, qu'il ne dit adieu à personne.

☞ La Lecture publique du Droit civil à Paris, défendue en 1579, par un article inséré en l'Ordonnance de Blois, a été rétablie cent ans après par Edit du mois d'Avril 1679.

☞ Daniel Heinsius qui, comme on l'a remarqué dans le premier volume, aimoit fort à boire, avouoit qu'une nuit, au retour d'une débauche, il fit ce distique par les chemins, sur l'apprehension où il étoit que le pied ne vint à lui manquer.

Sta pes, sta bone pes, sta pes, ne labere mi pes;
Sta pes, aut lapides hi mihi lectus erunt.

¶ *Joannes Cono Norimontanus*, c'est-à-dire, de Nuremberg, étoit un Dominicain qui a fait imprimer quelques Traitez des Peres Grecs en 1512. Il avoit été disciple de *Marcus Musurus* à Padoue, & d'*Alde Manuce* à Venise, comme il le dit dans une de ses Lettres à *Beatus Rhenanus*. C'est lui qui a corrigé tous les passages Grecs qui se trouvent dans les Institutes de Justinien ☞ Jean Conon né l'an 1463, à Numremg, passa en Italie, d'où après s'être perfectioné

dans la connoissance de la langue Grecque, il revint en Allemagne. Il étoit alors Jacobin, & sachant qu'à Bâle les Religieux de son Ordre avoient une Bibliotheque remplie de bons manuscrits Grecs qu'y avoient laissez les Peres du Concile tenu quelques années auparavant dans cette ville, cela ne contribua pas peu à l'y attirer. Son talent y fut bientôt connu. Jean Amerbach riche Imprimeur à Bâle, qui avoit dans ce tems-là entrepris l'édition de S. Jérôme, invita Conon à venir en sa maison, & le donna pour Maître en Grec à ses fils Bruno, Basile, & Boniface. Conon y fit encore d'autres disciples, du nombre desquels fut Beatus Rhenanus. Il mourut âgé de 50 ans le 21 Février 1513. Erasme en a parlé avec éloge en divers endroits, entre autres dans celui-ci, où il donne clairement à entendre que le pauvre homme ne mourut sitôt que par le chagrin de s'être engagé dans un état de vie, où l'on ne faisoit pas grand honneur au genre d'étude qu'il professoit; parce qu'il étoit infructueux à la Communauté. *Cono Norimbergensis vir in pervestigandis iis quæ ad restituendos Auctores pertinent, juxta fidelis ac diligens, & omnino dignus, qui diutius*

vixisset bonis litteris, ac diutius vivere potuisset, nisi in hoc vitæ genus incidisset, in quo huic studiorum generi non multum honoris haberi solet, quod haud magnopere faciat πρὸς τὰ ἄλφιτα. C'est dans *ses Scholies sur le Catalogue des Ecrivains Ecclesiastiques de* S. Jérôme, au mot *Josephus.*

¶ Il faut dire les *Institutes* de Justinien, & non pas les *Instituts*. Ce mot est très-ancien dans notre langue, il se trouve plusieurs fois dans une version qui en a été faite dans le douziéme, ou tout au plus dans le treiziéme siécle, écrite dans un *in folio* en velin, contenant encore les trois derniers livres du Code Justinien & les Constitutions des Fiefs. Mais la version des Constitutions des Fiefs est d'une autre main, & à la fin on trouve quatre vers qui marquent qu'elle a été écrite l'an 1292. Ainsi on peut présumer que la version des premiers Traitez est plus ancienne. ☞ *Institutes*, à la verité, est l'ancien mot, & l'on disoit même *Institute* au singulier féminin. Les Italiens ont dit aussi *La Instituta*, témoin Fracastor, qui dans une Lettre au Bembe appelle un certain Nicolo Ormanetto, *Lettore in Padova de la instituta*. M. Ménage tom. 1. de ses Observat. sur la L. F. chap. 3. d'où cét

article entier eſt tiré, n'oſe décider entre *Inſtitutes* & *Inſtituts*, l'un & l'autre ſelon lui étant également bons.

¶ Du tems de l'Empereur Juſtinien la Ville de Béryte en Phénicie avoit des Profeſſeurs en Droit. C'étoit alors un grand Privilege, puiſqu'il n'y avoit que Rome & Conſtantinople qui euſſent droit d'en avoir. Il y en avoit deux en chacune de ces deux grandes Villes, & il ſemble qu'il y en avoit davantage à Béryte; car outre les perſonnes que Juſtinien emploia avec Tribonien à la réformation de la Juriſprudence Romaine, il y avoit auſſi deux Antéceſſeurs de Béryte: & il n'y a nulle apparence que pendant qu'ils y étoient occupez, cette école ſoit demeurée ſans exercice. D'ailleurs, on remarque que la Conſtitution par laquelle Juſtinien régla la maniere d'enſeigner le Droit publiquement, eſt adreſſée à huit Anteceſſeurs. De ſorte, que s'il n'y en avoit que deux dans chacune des Villes de Rome & de Conſtantinople, il faut qu'il y en ait eu au moins quatre à Béryte; car M. Nublé diſoit qu'il reſtoit encore à examiner ſi en ces tems-là Rome étoit actuellement en la puiſſance de Juſtinien.

☞ Ceci eſt tiré de M. Ménage ſur la

fin du 24e chap. de ses *Aménitez de Droit*, aux quatre dernieres lignes près, où il est dit que M. Nublé laissoit à examiner si Rome étoit en la puissance actuelle de Justinien dans le tems qu'il fit la Constitution adressée aux huit Antecesseurs, touchant la maniere d'enseigner le Droit publiquement. A quoi il est aisé de répondre qu'à s'en tenir à la date de la Constitution du 16 Décembre 533, Athalaric Roi des Ostrogoths étoit alors possesseur actuel de Rome, sur laquelle, depuis l'usurpation d'Odoacre, il ne restoit aux Empereurs de Constantinople que le droit. Athalaric eut pour successeur Théodat en 534. Théodat en 536 Vitige, sur qui l'armée de Justinien prit Rome cette même année.

¶ Les Loix n'ont point d'effet rétroactif. Elles n'ont de vigueur que pour l'avenir : *Leges futuris dant formam negotiis.*

¶ M. Godefroy l'Historiographe étant sorti de son logis de grand matin le premier jour de l'an, rencontra dans la rue de la Harpe M. de Launoy qui s'en alloit en Sorbonne. Il l'aborda & lui dit en l'embrassant : Bon jour & bon an, Monsieur ; Quel Saint dénicherez-vous du Ciel cette année ? M. de Launoy sur-

pris de la demande, lui répondit : Je ne déniche point du Ciel les véritables Saints que Dieu & leur mérite y ont placez, mais bien ceux que l'ignorance & la superstition des peuples y ont fait glisser sans qu'ils le méritassent, & sans l'aveu de Dieu & des Savans. Cette réponse a été cause de l'Epigramme que j'ai faite sur M. de Launoy, où je le compare au Jupiter d'Homere *, qui chassa du Ciel toute la racaille des faux Dieux qui s'y étoit glissée parmi les véritables, & qui leur donnant du pied au cu les fit tomber du haut de son trône en terre.

Τὸν Λαυνοῖον ὁρᾷς ὃς Σύρφετον οὐρανιώνων,
Ῥίψε ποδὸς τεταγὼν ἀπὸ βηλοῦ θεσπεσίοιο.

☞ Bayle dans son Dictionnaire au mot *Launoy*.

¶ M. l'Abbé de Louvois qui à l'âge de quinze à seize ans fait déja paroître une si grande connoissance de la langue Grecque, m'a fait l'honneur de me citer sur ce sujet de M. de Launoy ; & de louer l'application de mes deux vers dans une illustre assemblée tenue chez lui il y a quelque tems en présence des plus habiles gens du Royaume, qui lui proposerent des difficultez sur Homere,

* A Iliad. 591.

ausquelles il répondit avec une présence d'esprit merveilleuse. Une des plus considérables fut celle que lui proposa M. l'Abbé Faydit, savoir, si Homere avoit fait quelque mention des Juifs dans ses livres de l'Iliade ou de l'Odyssée. Il répondit qu'il n'en avoit fait nulle mention, & que le mot Ἰουδαῖοι ne se trouvoit point dans Homere. Cependant, Monsieur, reprit M. l'Abbé Faydit, il est étonnant qu'Homere, qui étoit un si excellent Géographe, & qui a affecté de faire trouver au *Siege* de Troye ou dans les voiages d'Ulysse presque tous les peuples Orientaux, en ait oublié un qui, selon l'Ecriture, devoit être en ce temslà le plus puissant & le plus illustre de l'Univers. M. l'Abbé de Louvois lui repartit qu'on trouvoit dans Homere les Σόλυμοι & les φοίνικες peuples, sous le nom desquels on pourroit bien comprendre les Juifs, & particulierement sous celui de φοίνικες, qui bien qu'ils ne fussent que contigus aux Juifs, étoient plus connus parce qu'ils habitoient les côtes maritimes. Car à l'égard des *Solymi* Σόλυμοι, on ne peut pas les prendre pour les habitans de Jerusalem, puisqu'Hesychius dit que c'étoit une nation des Scythes.

Les traductions en vers échouent

d'ordinaire par les défauts de la versification. Comme il est impossible de les rendre élégantes & littérales, il faut toujours préferer l'élégance, & se contenter de prendre l'esprit de l'original. C'est ce qu'on a tâché de pratiquer dans les versions suivantes du commencement de l'Iliade en vers François, de l'Enéide en vers Grecs, & du Lutrin en vers Latins.

ΟΜΗΡΟΥ ΙΛΙΑΔΟΣ

ΑΡΧΗ.

Μῆνιν ἄειδε Θεὰ Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος
Οὐλομένην, ἣ μυρί' Ἀχαιοῖς ἄλγε' ἔθηκε.
Πολλὰς δ' ἰφθίμους ψυχὰς ἄϊδι προΐαψεν
Ἡρώων αὐτοὺς δὲ ἑλώρια τεῦχε κύνεσσιν,
Οἰωνοῖσί τε πᾶσι, (Διὸς δ' ἐτελείετο βουλὴ)
Ἐξ οὗ δὴ τὰ πρῶτα διαστήτην ἐρίσαντε
Ἀτρείδης τε ἄναξ ἀνδρῶν, καὶ δῖος Ἀχιλλεύς.

Τίς τ' σφῶε θεῶν ἔριδι ξυνέηκε μάχεσθαι;
Λητοῦς καὶ Διὸς υἱός, ὁ γὰρ βασιλῆϊ χολωθεὶς
Νοῦσον ἀνὰ στρατὸν ὦρσε κακήν, ὀλέκοντο δὲ λαοὶ
Οὕνεκα τὸν Χρύσην ἠτίμησ' ἀρητῆρα
Ἀτρείδης. ὁ γὰρ ἦλθε θοὰς ἐπὶ νῆας Ἀχαιῶν
Λυσόμενός τε θύγατρα, φέρων τ' ἀπερείσι' ἄποινα,
Στέμματ' ἔχων ἐν χερσὶν ἑκηβόλου Ἀπόλλωνος,
Χρυσέῳ ἀνὰ σκήπτρῳ, καὶ ἐλίσσετο πάντας Ἀχαιούς.

Le commencement de l'Iliade en vers François.

Muſe du fier Achille apprens-moi la colére,
Dis-moi comment aux Grecs la ſuite en fut amére ;
De combien de Héros elle abrégea les jours ;
Laiſſant leurs corps en proie à la faim des Vautours.
Tel fut l'arrêt du ſort, depuis cette aſſemblée
Qui vit Agamemnon, & le fils de Pélée
L'un contre l'autre émus d'une aveugle fureur.
Quel Dieu dans leur eſprit put verſer tant d'aigreur ?
Toi ſeul, fils de Latone, allumas leur querelle,
Répandant ſur l'armée une peſte cruelle,
Et contre Agamemnon mortellement outré,
Vengeas de ſes mépris ton Miniſtre ſacré.
Chryſès, ainſi du Dieu ſe nommoit le Grand-Prêtre,
Paré de la guirlande, enſeigne de ſon Maître,
Tenant le ſceptre d'or, étoit des champs Thébains
Aux Grecs, en leurs vaiſſeaux, venu tendre les mains,

Ἀτρείδα δὲ μάλιστα, δύω κοσμήτορε λαῶν.

Ἀτρεΐδαι τε καὶ ἄλλοι ἐϋκνήμιδες Ἀχαιοὶ,
Ὑμῖν μὲν θεοὶ δοῖεν, ὀλύμπια δώματ᾽ ἔχοντες,
Ἐκπέρσαι Πριάμοιο πόλιν, εὖ δ᾽ οἴκαδ᾽ ἱκέσθαι.
Παῖδα δέ μοι λύσαιτε φίλην, τὰ δ᾽ ἄποινα δέχεσθε,
Ἀζόμενοι Διὸς υἱὸν ἑκηβόλον Ἀπόλλωνα.

Η ΑΡΧΗ
ΤΗΣ ΑΙΝΗΙΔΟΣ.

Κεῖνος ἐγὼν ὃς σύριγγι πρὶν ἄεισα λιγείῃ,
Ἐκ θ᾽ ὕλης μετέπειτα βιβακὼς, γείτονας ἀγροὺς
Πείθεσθ᾽ ἀροτῆρι, φιλοκτεάνῳ περ, ἀνάγκῃ,
Τερπνὸν ἀρουροπόνοις ἔργον· νῦν Ἄρεος αἰνῶ.

Φημὶ μάχας τε, καὶ ἄνδρα ὃς Ἰλιόθεν φυγαὶς ἦλθε
Πρῶτος ἐς Αὐσονίην, ὡς θέσφατον, ἠϊονάς τε
Λαβίνης· ὅδε καὶ γαίῃ, πελάγει τ᾽ ἐπαληθεὶς,
Πολλὰ, θεῶν ἰότητι, δι᾽ Ἥρης μνήμονα μῆνιν.
Πόλλ᾽ ἔτι καὶ ὑσμῖνι παθὼν, ὄφρ᾽ ἄστυ κτίσαι,

Chargé de riches dons pour racheter sa fille
L'aimable Chryséïs, l'espoir de sa famille.
Atrides, leur dit-il, & vous braves guerriers,
Ainsi puissent les Dieux vous couvrir de Lauriers,
Renverser à vos pieds les murailles de Troie,
Et d'un retour heureux couronner votre joie.
Rendez-moi Chryséïs, acceptez sa rançon,
Et dans son Prêtre, ô Grecs, révérez Apollon.

P. VIRGILII MARONIS ÆNEIDOS INITIUM.

Ille ego, qui quondam gracili modulatus avena
Carmen, & egressus sylvis vicina coëgi
Ut, quamvis avido, parerent arva colono,
Gratum opus agricolis. At nunc horrentia Martis
Arma, virumque cano, Trojæ qui primus ab oris
Italiam, fato profugus, Lavinaque venit
Litora. Multùm ille & terris jactatus, & alto,
Vi Superûm, sævæ memorem Junonis ob iram,
Multa quoque & bello passus, dum conderet urbem,

Οὕς τε φέρεν Λάτιόνδε θεούς, ὅθεν ἔθνος Λατίνων,
Ἀλβάνοι τε γένος πατέρων αἰπεῖά τε Ῥώμης·
Ἔννεπε Μοῦσα ἐμοὶ τίς ἀτιμητὸς ποτε δαίμων,
Τίπτε τε κῆρ ἀχέουσα θεῶν βαρύθυμος ἄνασσα
Τόσσους αἴδρει πόνους ὁσίῳ, τόσ' ἄλγεα θεῖναι
Ἤθελεν; ἦρα φρεσὶν τοῖος χόλος ἐγρηγόρθαι;

Ἦν πόλις ἀρχαίη, Τύριοι ναίεσκον ἄποικοι,
Ἀντίον Ἰταλίης, Τιβερίνοιό τε προχοάων,
Καρχηδὼν πολύχρυσος, ἐνὶ πτολέμοισιν ἀταρβής,
Τὴν πασέων Ἥρη πολίων, ὅδε μῦθος ἄλαται,
Ἔξοχα τίεσκεν, καὶ ὑπὲρ Σάμον· αὐτόθι τεύχεα
Αὐτόθι δίφρον ἔθηκε, καὶ αἴ κως μοῖρα διδοίη,
Τὴν δ' ἀρχὴν πάλαι αὖ γαίῃ μίαν εὔχετο πάσῃ·
Ἄλλην δ' αὖ γενεὴν ἀπὸ Δαρδανίοιο πέπυστο
Αἵματος ἐρχομένην, Τυρίων ἣ δώματα πέρσοι,
Εὐρὺ τ' ἄφαρ κρέοντα, ὑπερφίαλον δαῒ λαὸν
Πάγχυ διαῤῥαίσειν Λιβύην· ἦδ' αἶσα τέτυκται.

Inferretque Deos Latio, genus unde Latinum
Albanique patres, atque altæ mœnia Romæ.

Musa mihi causas memora, quo numine læso,
Quidve dolens Regina Deûm, tot volvere casus
Insignem pietate virum, tot adire labores
Impulerit? Tantæne animis cœlestibus iræ?

Urbs antiqua fuit (Tyrii tenuere Coloni)
Carthago, Italiam contra, Tiberinaque longè
Ostia, dives opum, studiisque asperrima belli:
Quam Juno fertur terris magis omnibus unam
Posthabita coluisse Samo. Hîc illius arma,
Hîc currus fuit; hoc regnum Dea gentibus esse,
Si quà fata sinant, jam tum tenditque, fovetque.
Progeniem sed enim Trojano à sanguine ducì
Audierat, Tyrias olim quæ verteret arces;
Hinc populum latè regem, belloque superbum
Venturum excidio Libyæ. Sic volvere Parcas.

LE COMMENCEMENT DU LUTRIN.

Je chante les combats, & ce Prélat terrible
Qui par ses longs travaux, & sa force invincible,
Dans une illustre Eglise exerçant son grand cœur,
Fait placer à la fin un Lutrin dans le chœur.
C'est en vain que le Chantre, abusant d'un faux titre,
Deux fois l'en fit ôter par les mains du Chapitre,
Ce Prélat sur le banc de son rival altier
Deux fois le reportant l'en couvrit tout entier.

Muse, redis-moi donc quelle ardeur de vengeance
De ces hommes sacrez rompit l'intelligence,
Et troubla si longtems deux célebres rivaux?
Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots?
Et toi, fameux Héros, dont la sage entremise
De ce schisme naissant débarassa l'Eglise,
Vien d'un regard heureux ranimer mon projet,
Et garde-toi de rire en ce grave sujet.

Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle

PLUTEI INITIUM.

Bella, gravemque cano metuendi Præsulis iram,
Terribiles qui post casus, variosque labores,
Delubro in celebri, Psaltes qua parte sedebat
Invisus, plutei molem defixit opacam.
Hanc frustra titulo Psaltes confisus inani
Inde bis avexit, communi robore fratrum;
Bis valido hanc rursum contra certamine Præsul
Rettulit obnitens, adversoque obdidit hosti.

Musa mihi sacros memora quæ causa sodales
Fœderis oblitos subito commoverit astu?
Quid longis utrinque odiis pugnare furentes
Impulerit? tantæ ne piis sunt mentibus iræ?

Tu cui Relligio labis subducta periclo
Instantis, partam debet, Vir magne, quietem,
Huc ades, & placido Vatem bonus aspice vultu,
Atque adeo compesce, cano dum seria, risum.

Stabat dives opum, multos tranquilla per annos,

Paris voioit fleurir son antique Chapelle.
Ses Chanoines vermeils, & brillans de santé
S'engraissoient d'une longue & sainte oisiveté.
Sans sortir de leurs lits plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéans faisoient chanter Matines,
Veilloient à bien dîner, & laissoient en leur lieu
A des Chantres gagez le soin de louer Dieu.
Quand la Discorde encor toute noire de crimes,
Sortant des Cordeliers pour aller aux Minimes,
Avec cet air hideux qui fait frémir la Paix,
S'arrêta prês d'un arbre au pié de son Palais.
Là, d'un œil attentif contemplant son empire,
A l'aspect du tumulte, elle-même s'admire.
Elle y voit par le coche & d'Evreux, & du Mans,
Accourir à grands flots ses fidèles Normans.
Elle y voit aborder le Marquis, la Comtesse,
Le Bourgeois, le Manant, le Clergé, la Noblesse,
Et par tout des Plaideurs les escadrons épars
Faire autour de Thémis flotter ses étendars.

Lutetia,

Lutetiæ, felix ades, sua dum bona norat,
Cappellam dixere, viri, tenuere beati,
Immunes studiorum, atque otia sancta professi.

Ollis purpureo suffusus sanguine vultus,
Pallentem nescit maciem, labor unus opimas
Instaurare dapes, dein corpora tradere somno
Fusa super molli pluma, dum vocibus emptis
Securi resonare sinunt laquearia Divûm.

Jamque diu his læti volvebant legibus ævum
Cum Franciscanis subito Discordia claustris
Erumpens, olidos Minimorum aditura penates,
Illo torva tuens, quo Pacem territat, ore,
Subsedit, limenque suæ prope constitit aulæ.
Arboris hic trunco incumbens, stupet inde tumultum

Ingentem, apparent densi velut agmine facto
Neustriadæ, gens fida Deæ, nec turba moratur
Cenomanûm, videt agrestem cum milite plebem.
Vulgusque, proceresque, stolas simul, atque cucullos.
Applauditque sibi dum tot miratur alumnos,
Astræam circum, latè sua signa ferentes.

Mais une Eglise seule à ses yeux immobile
Garde au sein du tumulte une assiéte tranquile,
Elle seule la brave, elle seule aux procès
De ses paisibles murs veut défendre l'accès.
La Discorde, à l'aspect d'un calme qui l'offense,
Fait siffler ses serpens, s'excite à la vengeance,
Sa bouche se remplit d'un poison odieux,
Et de longs traits de feu lui sortent par les yeux.

IMITATION

d'un Madrigal du Cavalier Marin.

L'objet dont je suis idolâtre,
Lise a le sein de marbre, & les yeux de saphirs,
Les levres de rubis, la main de fin albâtre,
Le cœur de diamant, cœur rebelle aux soupirs,
Enfin ce n'est que pierre; ainsi plut à nature,
Et je m'étonne encor que Lise soit si dure.

Una sed in medio nimium peccata tumultu
Ipsius ante oculos ædes immota resistit.
Ipsius hac votis una insultare videtur,
Et placido nescit lites admittere tecto.
Non tulit invisa speciem Discordia pacis.
Ilicet horrentes ad sibila concitat hydros,
Ulcisci jubet ira nefas, spumantia felle
Ora tument, micat ex oculis ardentibus ignis.

¶ Cette belle Epigramme qui suit est de Sannazar *. Il la fit pour consoler une Princesse qui étant grosse souhaitoit avec passion d'avoir un fils, & qui cependant n'accoucha que d'une fille.

Dum parit & longas iterat Nisæa querelas,
Scinditur incerta seditione polus.
Pierides puerum, Charites optare puellam;
His Venus, ast illis docta Minerva favet.
Astat amans Veneri Mavors, Phœbusque Minerva,
Magnanimusque æqua Jupiter aure sedet.
Cum subito aurato surgit puer improbus arcu,
Et cœlum notis territat omne minis.
Assensere metu Superi. Pater ipse Deorum
Risit, & Aonias jussit abire Deas.
Exultat palma Venus & nascente puella,
Augentur Charites, Cypria turba, Deæ.

* 1. Epig. xI.

☞ Cette *Nisaa*, qui dans le titre de l'Epigramme est appelée *Chariteï conjux*, & qui ne faisoit que des filles, étoit, non pas une Princesse, mais la femme d'un Gentilhomme Napolitain nommé Carideo, Secretaire de Ferdinand, premier du nom, Roi de Naples. Elle s'appeloit Pétronille; autant qu'on en peut juger par ce passage de Jean Jovien Pontan dans son Dialogue *Ægidius*, où *Chariteus*, qui n'est autre que Carideo, est introduit parlant ainsi: *An fortasse arbitraris Petronillæ uxori inditum nomen à petrone, ac vervece sectario (sic enim quidam è priscis illis eum vocavere) quod videlicet gregem mihi filiarum uxor comparaverit, quæ illam sequantur & ad rem divinam, atque in templa, & ad invisendas per urbem puerperas, ad celebrandas item nuptias, ac festos dies.* Pontan par allusion à *Charites* donna le nom de *Chariteus* à *Carideo*. Sannazar, comme le titre de l'Epigramme rapportée le fait voir, en usa de même. Il a dit aussi 1. Eleg. XI.

Quin & rite suos Genio Chariteus honores
Præbeat, & festas concinat ante dapes.

Il l'a nommé en Italien *Cariteo*, témoin ✱ prof. 2. de l'Arcadie, le *Cariteo bifolco ve-*

nuto d'alla fruttifera Hispagna, par où Sannazar a donné à entendre que la *Carideo*, comme l'a remarqué le Toppi dans sa Bibliotheque Napolitaine, étoit originaire de Barcelone. Carideo lui-même a pris le nom de *Cariteo* dans son recueil de *Sonetti*, *Canzoni*, *e Strambotti*, intitulé *Endimion à la Luna*, parce que sous la fable d'Endymion & de la Lune, il y décrit ses amours pour une belle. Ce qui sert à expliquer ce que Ponta l. 1. *Baiarum* a voulu dire dans ces Hendecasyllabes *ad Chariteum*,

Felix Endymion suopte somno &c.

à côté desquels j'ai écrit cette note dans mon exemplaire : *Alludit ad amatorios quosdam Charitei versiculos qui typis Manfrini Bon.* (*an Bononiæ*, *an Bononiensis* ?) 8°. *prodierunt*, *non indicato editionis anno*, *nec loco*, *inscripti* : *Endimion à la Luna*. J'ai depuis lû dans le Toppi que ces vers du Carideo ont été imprimez *in* 4°. à Naples 1509. Leur Auteur dans une assez mediocre fortune, avoit en tout les manieres nobles ; ce qui donna lieu à Pontan de lui adresser son livre *de Splendore*.

¶ J'ai connu un homme qui étoit si avare, qu'on disoit de lui qu'il n'au-

roit regardé ni à la peste, ni au bâton, ni au chien de saint Roch pour lui prendre son pain. C'est quelque chose d'affreux que cette passion, & de toutes celles qui attaquent le cœur de l'homme, il n'y en a point de plus à craindre. Dans les autres il y a quelque apparence de plaisir & de satisfaction qui nous y attache, mais dans celle-ci il n'y a qu'une foule de chagrins, de craintes & d'inquietudes. Bacon dit un bon mot sur les avares, que l'argent est un bon serviteur, mais un méchant maître. Il est bon d'être ménager, mais non pas jusqu'à l'excès; comme cet Italien, qui voulant enchérir sur la lésine, disoit qu'au lieu de sonner vingt-quatre heures, ainsi qu'il se pratique en Italie, il faloit que les horloges n'en sonnassent que douze, afin que les Ouvriers ne perdissent pas tant de tems à compter. ☙ Ce conte tiré du 3. l. des Faceties du Domenichi, y est ainsi rapporté. Un Florentin dans le tems que Florence étoit République proposa un jour au Conseil un moien facile & sûr d'augmenter de 60000. écus le revenu de la ville. J'ai, dit-il, compté, Messieurs, qu'il se fait des ouvrages à Florence pour tant de milliers d'écus

l'année, & divisant cette somme par jours, que c'est tant par jour, & par heures, tant par heure. Or comme les Ouvriers ne manquent jamais de compter chaque heure du jour, & pendant ce tems-là cessent de travailler; ce qui emporte tant de minutes par jour, lesquelles minutes reviennent par an à tant d'heures, dont le total, supputation faite, cause une perte de 60000 écus; je trouve que si vous ordonniez qu'on ne sonnât les heures que de six en six, vous sauveriez cette perte à la ville, qui en vaudroit mieux de 60000 écus par an. Le mot de Bacon, si tant est qu'il soit de lui, que *l'argent est un bon serviteur, mais un méchant maître*, est excellent. Celui-ci sur une femme intéressée n'est pas mauvais:

En vain tu mets du rouge, avare Léonor;
Ce fard n'empêche pas ton jaune de paroître.
Mais faut-il s'étonner qu'une esclave de l'or
Porte la couleur de son maître?

¶ M. l'Evêque de . . . . . faisoit une Mission à la tête de douze Prêtres dans tous les lieux de son Diocese. Dès qu'il parut à la Ville Capitale de la Province,

il donna la chasse à une troupe de Comédiens qui étoient depuis longtems dans cette Ville. Ils ne laisserent pas le jour avant son arrivée ; & la veille de leur départ, d'annoncer qu'il y auroit Comédie le lendemain, & de dire tout haut : Demain, Messieurs, vous aurez le Tartuffe.

¶ Je voudrois bien savoir qui a fait le Rondeau de Richard sans peur ? Il n'est pas moins beau que celui d'Ogier. Le voici :

De cetui preux maints grands Clercs ont écrit ;
Qu'onques dangier n'étonna son courage,
Abusé fut par le malin esprit,
Qu'il épousa sous feminin visage.

Si piteux cas à la fin découvrit ;
Sans un seul brin de peur ni de dommage,
Dont grand renom par tout le monde aquit,
Si qu'on tenoit très-honnête langage
De cetui preux.

Bientôt après fille de Roi s'éprit
De son amour, qui voulentiers s'offrit
Au bon Richard en second mariage.

Donc s'il vaut mieux ou femme ou diable avoir,

Et qui des deux bruït plus en ménage,
Ceux qui voudront, si le pourront savoir

De cetui preux.

☞ Ce Rondeau n'est ni plus laid, ni plus beau que celui d'Ogier. Qui a fait l'un, a fait l'autre. Ils ont tous deux les mêmes défauts. Le sens en est naïf. C'est tout ce que la Bruyére en devoit louer.

¶ L'effet de la beauté est si surprenant, qu'il se fait ressentir même jusqu'aux pieds des Autels. Voiez entrer une belle femme dans une Eglise, elle attire les regards de tout le monde. C'est ce qui a fait dire à M. Gombaud dans ce vers, que la beauté

Représente les Dieux & les fait oublier.

☞ Voiez dans l'admirable Psyché de la Fontaine pag. 336, l'effet de l'entrée de cette belle dans un temple de Vénus.

¶ Les Algouazils menant un jour en prison à Madrit un François, il rencontra en chemin un Espagnol de sa con-

noissance qui étoit fort laid. L'espagnol aiant demandé au François où il alloit, celui-ci lui dit ; Je ne sais, ma foi, où l'on me mene ; c'est peutêtre en Amerique ; j'y verrai des Singes de vos parens, ne leur voulez-vous rien mander ?

☞ Ce conte ne vaut pas celui qu'on fait d'un payisan qui portoit des poires à son nouveau Seigneur, homme fort laid. Tout en entrant dans la cour de la maison, il trouva deux gros singes qui se jetterent sur le panier, & lui en mangerent chacun une demi-douzaine des plus belles. Ils avoient suivant la mode de ce tems-là, des casaques de toile d'or dans leurs bras, des toques ornées d'un plumet sur leur tête, & la dague au côté ; ce qui les rendoit respectables. Le payisan qui n'avoit jamais vû de ces animaux, les salua civilement, & les laissa faire. Quand il eut fait son present, le Seigneur en riant lui demanda pourquoi il ne lui avoit pas apporté le panier plein. Il étoit tout plein, Monsieur, dit le bon homme ; mais Messieurs vos enfans que j'ai trouvés comme j'entrois, se sont jettez dessus, & m'ont pris ce qui s'en manque.

¶ M. l'Evêque de Belley prêchant la Passion à Saint-Jean en Greve devant

M. le Duc d'Orleans Gaston, s'apperçut que ce Prince étoit placé entre M. d'Emery & M. de Bouillon, Intendans des Finances. Il prit de là occasion de faire cette exclamation équivoque: *Ah! Monseigneur*, s'écria-t-il, *quand je vous vois entre deux Larrons.....* Cela fut remarqué par une bonne partie de l'assemblée, qui ne put s'empêcher d'en rire. Monsieur qui dormoit se réveillant en sursaut, demanda ce que c'étoit: *Ne vous inquietez-pas*, lui dit M. de Bouillon en lui montrant M. d'Emery, *c'est à nous deux qu'on parle.* ❧ Lorsqu'en 1695 ma traduction du *Poëta mulctatus* de Santeuil fut imprimée entre deux autres qu'on en vit paroître en même tems, l'une de le Noble, l'autre d'un Poëte moins connu, nommé du Breuil, l'exclamation de l'Evêque de Belley me vint en pensée, & je me trouvois bien à plaindre, en ce que les deux Poëtes entre lesquels on m'avoit mis, étoient tous deux fort mauvais, au lieu que des deux larrons, ausquels je les comparois, il y en avoit un que tout le monde appeloit le bon. Ce fut le sujet de cette Epigramme Grecque.

Στὰς ὧδε Βρελὶυ, ϗ Ναβιλίοιο μεταξύ,
Ληστῆσιν δοκέω στὰς δύο Χριστὸς ἅμα.

Ἀλλ᾽ ἕτερος ληςῶν ἀγαθὸς, ληςὶς περ, ἄκουε·
Τῶν δέ τε ποιητῶν ἀμφότερος κακὸς ἦν.

¶ Le même prêchant un jour devant feu M. l'Areh. de ...... dont les manieres étoient fort bizares, Monseigneur, lui disoit-il, quand je m'imagine votre tête, je crois voir une Bibliotheque; d'un côté je vois les livres de S. Augustin, de S. Jérôme: de l'autre, ceux de S. Cyprien & de S. Chrysostome. ... & quantité de places pour en mettre d'autres. C'étoit lui dire honnêtement qu'il avoit des chambres à louer.

Le même dans un Sermon qu'il faisoit aux Cordeliers le jour de S. François: Mes Peres, leur disoit-il, admirez la grandeur de votre Saint; ses miracles passent ceux du Fils de Dieu. Jesus-Christ avec cinq pains & trois poissons ne nourrit que cinq mille hommes une fois en sa vie, & S. François avec une aulne de toile, nourrit tous les jours, par un miracle perpetuel, quarante mille faineans.

Le même parlant des Moineries, disoit: Dans les anciens Monasteres, on voioit de grands Moines, de Vénérables Religieux, à présent *illic passeres* * *nidi-*

* 103. Ps. 17.

ficabunt. L'on n'y voit plus que des moineaux.

¶ M. Boileau Despréaux étoit un jour chez feu M. le Premier Président à Basville. Il y avoit là des Casuistes qui soûtenoient hardiment qu'un certain Auteur connu avoit eu raison de faire un livre exprès pour prouver que nous n'étions point obligez d'aimer Dieu, & que ceux qui soûtenoient le contraire avoient tort, & imposoient un joug insuportable au Chrétien, dont Dieu l'avoit affranchi par la nouvelle Loi. Comme la dispute sur ce sujet s'échauffoit, M. Despréaux qui avoit gardé jusqu'alors un profond silence: Ah! la belle chose, s'écria-t-il en se levant, que sera-ce au jour du dernier Jugement, lorsque notre Seigneur dira à ses Elûs: Venez, les bien-aimez de mon Pere, parce que vous ne m'avez jamais aimé de votre vie, que vous avez toujours défendu de m'aimer, & que vous vous êtes toujours fortement opposez à ces hérétiques, qui vouloient obliger les Chrétiens de m'aimer! Et vous au contraire, allez au Diable & en Enfer, vous les maudits de mon Pere, parce que vous m'avez aimé de tout votre cœur, & que vous avez sollicité & pressé tout le monde de m'aimer...

Il fit rire toute la compagnie, & persuada plus efficacement par cette raillerie la nécessité de l'amour divin, que M. A ..... n'avoit pu faire par des livres entiers, & par des discours les plus éloquens :

——— *ridiculum acri* *
Fortius ac melius magnas plerumque secat res.

Despréaux Epitre 12.

¶ Vers l'an 1580, nous avons eu un Poëte François, nommé Georges du Tronchay, très-habile dans la connoissance des Médailles, & autres antiquitez Grecques & Romaines. La Croix du Maine dit qu'il a écrit plusieurs Poëmes François qu'il n'a pas fait imprimer. *C'étoit*, dit-il, *l'homme des mieux couchans par écrit qui fût en France.* J'ai de lui une lettre en vers François écrite à Pascal Robin du Faux, sur la mort de Julienne Sibyle de la Buronnerie, femme de ce Robin, par laquelle il paroît qu'il avoit entrepris en effet beaucoup d'Ouvrages. En voici quelques vers:

——— Mais comme une pucelle,
Qui de cent belles fleurs veut choisir la plus belle,

* Hor. 1. Sat. 10. v. 14.

Jette l'œil incertain ores ſur cette-ci,
Ores ſur cette-là, puis ſur cette autre ici;
Et de chacune à part les beautez elle admire:
Toutes brillant d'éclat, ne ſait laquelle élire.
Celle-ci lui plaît mieux pour ſa divine odeur:
L'autre pour ſa vertu, l'autre pour ſa couleur;
Et ſur le choix douteux de cette difference,
Enfin demeure pauvre en ſi grande abondance:
Je fais tout le ſemblable, aiant entre les mains
L'argument projetté de pluſieurs beaux deſſeins.
Si j'en veux prendre l'un, un autre s'y oppoſe,
L'un me plaît pour un point, l'autre pour autre choſe;
Je reſte cependant incertain en mon choix.
Tantôt je veux ourdir un Clotaire François;
Tantôt je veux chanter les beautez de Clyméne:
Tantôt de vers plaintifs faire gémir la Scéne:
Tantôt des Dieux Payens repréſenter je veux

Les Temples, les Autels; & leurs Prêtres, leurs vœux,
Leurs Offrandes, leurs noms, & leurs Fêtes publiques:
Et tantôt les portraits des Medailles antiques.

Maurice de la Porte, Antoine le Pois, Louis Savot, &c. écrivoient toûjours *Médalles*, mais je crois qu'ils mouilloient les ll, & prononçoient *Médailles*.

¶ Le Roi Jean aiant érigé en faveur de Jean son fils, le Duché d'Auvergne & de Berri, les nouveaux Ducs établirent leur Siege & leur domicile à Riom. Cela y attira les plus honnêtes gens du payis, & fit que d'une petite ville qu'elle étoit auparavant, elle devint bientôt considérable. Les principaux Seigneurs de la Noblesse d'Auvergne y firent bâtir des Hôtels pour être près de leur Prince. On y voit encore aujourd'hui l'Hôtel de Montboissier, de Chasteaugai, de Montmorin; & d'ailleurs il y eut quantité de Gentilshommes qui s'y vinrent établir pour être Officiers dans la maison du Roi. Les Marillacs, les Arnaulds, les Duprats, les Roberts, les l'Hôpitals, les du Bourgs, les Forgets, les Cambrais, les d'Arbouzes y prirent femmes, maisons, & charges. On trouve

dans les vieux papiers un Marillac, Secretaire des Commandemens du Duc ; un Cambrai Intendant, dont le frere fut fait Archevêque de Bourges ; un Henri Arnauld Ecuyer de Pierre Conte de Beaujeu & de son gendre le Connêtable, c'est le trisayeul de M. de Pomponne; un Forget Maître d'Hôtel, parent du Président au Mortier; un Sirmond, parent du savant Jesuite, Prévôt du Duc. M. l'Abbé Faydit qui est de Riom, m'a dit qu'il étoit si certain que Mess. Arnaulds étoient Gentilshommes d'extraction, qu'il avoit vû dans les Registres Baptistères de l'Eglise de saint Jean de Riom, dont il est Prieur, que le frere de ce Henri Arnauld prenoit la qualité de Commandeur d'Herment, & que sa femme s'appeloit Catherine Barjot, de la maison des Barjots, dont Mess. les Marquis de Moussi & d'Hormeuil sont issus, & que le fils de ce Henri, qui s'appeloit Antoine, épousa la sœur de la femme de M. du Bourg, neveu du Chancelier, qui étoit aussi de Riom. ☞ Voiez l'Abbé Faydit Eclairciss. 17. sur la vie de S. Amable.

¶ L'Abbé Faydit fit un Poëme Latin en 1671, sur la Promotion de M. de Pomponne à la Charge de Secretai-

taire & Miniſtre d'État. Il fit graver autour des Armes de ce Miniſtre un vers de Prudence que je trouvois merveilleux. Prudence parle de S. Gregoire de Tours qui étoit Auvergnac, & dit de lui :

Alpibus Arvernis ne mens mons altior ipſis.

L'application à M. de Pomponne eſt d'autant plus heureuſe, qu'outre qu'il eſt Auvergnac d'origine, il porte avec cela une montagne dans ſes Armes.

☞ Le vers cité dans cet article ne peut pas être de Prudence, mort près de cent ans avant que Grégoire de Tours fût né. Il eſt emprunté de Fortunat l. 8. 17. où le Poëte adreſſant la parole à Grégoire de Tours, après avoir dit,

Lumen ab Arvernis veniens feliciter arvis
Qui inluſtrans populos, ſpargeris ore Pharus,

ajoute :

Alpibus ex illis properans mens altior ipſis.

L'Abbé Faydit, pour rendre l'application de ce vers plus juſte, & plus claire, a jugé à propos de le concevoir ainſi :

Alpibus Arvernis en mens mons altior ipſis,

pour donner à entendre que l'esprit de M. de Pomponne est une montagne plus élevée que les plus hautes montagnes d'Auvergne. *Ne mens* pour *en mens* est une faute d'impression. Le paralelle de l'élévation d'un *esprit*, & de celle d'un *mont*, ne pouvoit manquer d'être au gré de M. Ménage, qui avoit dit dans les Etrénes à Mademoiselle de Scudéry :

N'en déplaise au fameux Grammont,
Dont la Seine & le Pô, le Danube & le Tage
Ont cent fois admiré l'esprit & le courage
Plus fermes qu'un rocher, plus élevez qu'un mont.

¶ L'Abbé Faydit m'a donné une Epigramme fort belle sur M. Colbert, lorsque le Roi le fit Cordon-bleu, & lui mit la Colombe au cou pour recompense de ce qu'il avoit chassé les Corbeaux de l'Arche, c'est-à-dire, les partisans qui pilloient les finances & les coffres du Roi :

Maxime Rex, merito Colbertum extollis honore,
Militiæ socium dum facis esse tuæ ;
Nam sine spe reditus Corvi fugere rapaces,
Arcam sola tuam fida Columba tenet.

Toute la finesse consiste dans l'allusion au Corbeau qui fut chassé de l'Arche de Noé & n'y retourna plus, au lieu que la Colombe y demeura.

¶ Parmi les plus grandes Maisons du Roiaume, je n'ai point vû de plus beaux Titres, ni qui établissent plus nettement la descendance généalogique d'une famille de mâle en mâle, & de pere en fils depuis six cens ans, que ceux de M. le Marquis de S. Heren de Montmorin. Il n'a point d'autre nom que celui de sa Terre, ce qui est parmi les connoisseurs une grande preuve d'ancienne Chevalerie: car autrefois il n'y avoit point de noms héreditaires, & il n'y avoit que les gros Seigneurs qui ajoûtassent à leur nom de baptême celui de leur Terre & de leur apanage, ce qui insensiblement est devenu le nom de famille, en sorte que les Cadets qui prenoient le nom de la Terre qu'on leur donnoit pour apanage, sont devenus insensiblement chefs de différentes Maisons, & ont oublié la tige dont ils étoient sortis. On croit en Auvergne que les Montboissiers sont Cadets de Montmorin; que les Langeacs sont les Cadets de Mercœur; que les Chalançais sont Cadets de Polignac, dont ils ont repris le nom & les

Armes aujourd'hui, à cause qu'ils ont la Terre; que les Tourfets sont Cadets d'Alegre, dont ils ont de même repris le nom & la Terre sans les Armes. De plus il n'y a jamais eu dans la Maison de Montmorin aucun changement dans les Armoiries. On voit encore aujourd'hui le Sceau de Hugues de Montmorin & de Bompar son fils qui vivoient du tems de Hugues Capet & du Roi Robert & de Philippe Premier dans l'onziéme siecle; leurs Armes sont toutes les mêmes que celles de M. de S. Heren d'aujourd'hui, & celles de son bisayeul paternel, qui étoit Gouverneur du Bourbonnois. Enfin on trouve dans le Trésor des Chartres de la Chambre des Comptes, l'original d'une donation de quelques Moulins bannaux & de quelques Terres, faite par Philippe Auguste aux Barons d'Auvergne, parmi lesquels est un Seigneur de Montmorin, pour récompense de ce qu'ils s'étoient signalez dans la Croisade & guerre d'outremer. Les Religieux de l'Abbayie de la Chaise-Dieu s'opposerent à cette donation; prétendant que lesdits Terres & Moulins bannaux étoient à eux, & non pas du Domaine, & qu'ainsi le Roi n'avoit pu en disposer en faveur des susdits Ba-

rons, en appellerent au Pape Innocent III, qui confirma la donation, à condition que lesdits Barons se croiseroient une seconde fois contre les Albigeois, comme ils avoient fait contre les Sarrasins, ce que les Seigneurs de Montmorin, de la Tour de Langeac & de Montboissier executerent avec beaucoup de valeur, & furent maintenus dans la jouissance de la donation. Mais environ deux cens ans après, sous le Roi Jean, les Moines de la Chaise-Dieu intenterent un nouveau procès, & disputerent encore cette donation. La cause fut examinée par le Parlement, & sur la piéce originale de la donation de Philippe Auguste. & de la confirmation par le Legat *à Latere* du Pape Innocent III, produite par le Seigneur de Montmorin, tant en son nom qu'en celui de ses consorts; ils furent maintenus dans la possession, & défenses furent faites aux Moines de les troubler. M. de S. Heren jouit encore aujourd'hui de ces Moulins, Prez & Terres, & a fait lever copie, tant de l'Arrêt rendu à la fin du quatorziéme siécle sous le Roi Jean, que de la donation de Philippe Auguste & du Pape Innocent III. au commencement du douziéme. M. du Bouchet dans l'his-

toire manuſcrite qu'il a composée de la Maiſon de Montmorin, prouve par pluſieurs Contrats, Titres de Fondations, & autres piéces originales, que le Seigneur de Montmorin qui ſoûtint le procès du tems du Roi Jean, étoit le ſeptiéme ayeul paternel de M. Saint Heren d'aujourd'hui. Rien n'eſt ſi curieux que l'acte de cette donation; les erreurs des Albigeois y ſont racontées avec beaucoup de naïveté, on y apprend mille circonſtances mémorables des hiſtoires de ce tems-là.

¶ M. Boyer étoit autrefois de mes amis. Ses Tragédies, & ſur tout ſon jeune Marius, ne ſont pas ſi méchantes. M. Furetiere * fit contre lui l'Epigramme que je vais vous dire, ſur ce qu'à la ſortie d'une de ſes piéces où il n'y avoit pas eu grand monde, il en avoit rejetté la faute ſur la pluie:

Quand les piéces repréſentées
De Boyer ſont peu fréquentées,
Chagrin qu'il eſt d'y voir peu d'aſſiſtans,
Voici comme il tourne la choſe:
Vendredi, la pluie en eſt cauſe,
Et le Dimanche le beau tems.

* Dans ſon 2. Factum.

☞ Il est surprenant que cette ancienne Epigramme Latine, qui est très belle, sur un petit bocage entouré d'eau, n'ait point été imprimée jusqu'ici. Elle est intitulée *de luco amœno*, & se trouve pag. 112. du curieux manuscrit dont il a été parlé ci-dessus, donné par le sieur de Lacurne au docte Saumaise. La voici ;

Hîc Cytherea tuo poteras cum Marte jacere ;
Vulcanus prohibetur aquis, Sol pellitur umbris.

M. Boivin l'a très-élégamment rendue en Grec.

Ἔχρῆν ὦ Κυθέρεια, μετ' Ἄρεος ὧδε σε κεῖσθαι·
Ἥφαιστον κεν νάματ' ἐρύκακεν, Ἥλιον ὕλη.

M. de la Monnoye l'avoit ainsi traduite auparavant.

Ἐνθάδε, Κύπρι, φίλῳ κεῖσθαι σὺν Ἄρεϊ δύναιο·
Ἥλιον μέλαν ἄλσος, ὕδωρ Ἥφαιστον ἀλάλκει.

En François.

Tu pouvois sans danger, Venus, en ce bocage
Donner un rendez-vous à Mars.
L'ombre empêche Phébus d'y porter ses regards,
Les ruisseaux à Vulcain y ferment le passage.

En

En deux vers.

Grace à l'eau, grace à l'ombre, ici Mars & Vénus
N'auroient apprehendé ni Vulcain ni Phébus.

Il s'est de plus exercé à combattre le distique Latin par celui-ci :

Non aqua Vulcanum, non Solem pelleret umbra.
Sylva aditum videt hic : Xanthi vada torruit ille.

En Grec.

Ἥλιον οὐ μάλαν ἄλσος, ὕδωρ Ἥφαιστον ἀλάλκοι·
Ξάνθον ὁ μὲν κατέκηεν, ὁ δ' ἄλσεος εἴσοδον ἀθρῇ.

En François.

A Phébus, à Vulcain, Venus, en ce bois sombre
Tu prétens opposer en vain les eaux, & l'ombre :
L'eau ne peut de Vulcain arrêter les efforts.
Il brûla le Scamandre au milieu de son onde.
Et Phébus de ce bois observe les dehors,
S'il ne peut en percer l'obscurité profonde.

¶ Joseph Scaliger * étant appelé par les Hollandois pour être Professeur chez eux, alla prendre congé du Roi (Henri IV.) auquel il exposa en peu de mots le sujet de son voiage. Tout le monde s'attendoit à quelque chose d'important de la part du Roi, mais on fut bien surpris, lorsqu'après lui avoir dit : *Eh bien, M. de l'Escale, les Hollandois vous veulent avoir & vous font une grosse pension ; j'en suis bien aise.* Ce Prince changeant tout à fait de discours se contenta de lui demander : *Est-il vrai que vous avez été de Paris à Dijon sans aller à la selle ?*

¶ *Marche* veut dire *Frontiére*, ainsi *Marquis* vouloit dire un *Seigneur* ou *Intendant de Frontiéres*. M^r de Marca a fait un Traité *De Marca Hispanica*. Dans la Chronique de Reginon l'Anjou est appelé *Marchia*, parce qu'il est sur les Marches de Bretagne. Les Comtes d'Anjou de ce tems-là sont aussi appelez Marquis de France, comme les Comtes de Barcelone, Marquis d'Espagne ; les Comtes de Toulouse, Marquis de Gothie ; & les Comtes de Forcalquier, Marquis de Provence.

Il est aussi fait mention dans la même Chronique, que les Normands étant

* En 1591.

pourſuivis par Robert Gouverneur d'Anjou, & Ranulfe Comte de Poitiers, qui fut créé par Charles le Chauve premier Duc de Guyenne, ſe retirerent dans une grande Egliſe bâtie de pierre. En ce tems-là la plûpart des Egliſes étoient de bois. Le Temple de ſainte Sophie fut bâti originairement de bois; aiant été brûlé, il fut rebâti de bois. Mais aiant été brûlé une ſeconde fois, il fut rebâti de pierre. La plûpart des Autels étoient auſſi de bois. On prétend, mais ſans aucune preuve, que S. Sylveſtre ordonna le premier qu'ils ſeroient de pierre. Par le Concile d'Epone tenu en 517, canon 26. il eſt fait défenſe de conſacrer les Autels s'ils ne ſont de pierre. Dans une des Chartres de Henri, ſurnommé Eſtienne Comte de Chartres, on remarque que l'Egliſe Cathedrale de Chartres étoit originairement de bois, & que ce fut Ives de Chartres qui la fit faire de pierre. *Ex lignea, lapideam; ex vili, reddidit pretioſam.*

¶ M. le Comte de Fieſque entrant un matin chez Madame de L...., vit en paſſant dans une chambre deux de ſes filles d'honneur qui étoient encore dans le lit: Eh bien! Meſdemoiſelles, leur dit-il, vous voilà couchées enſem-

ble en attendant mieux.

¶ Un Cardinal avoit fait faire une belle ſtatue à Rome par le meilleur Sculpteur de ce tems-là. Si-tôt qu'elle fut faite, il l'alla voir, & l'aiant conſiderée depuis les pieds juſqu'à la tête, il en parut fort content à la réſerve du nez, auquel il trouva quelque choſe à redire. Le Sculpteur qui n'en demeuroit pas d'accord, étant preſſé d'y remedier, prit ſon maillet & ſon ciſeau avec un peu de poudre de marbre, & feignit de retoucher à cet endroit que le Cardinal trouvoit defectueux, en laiſſant tomber adroitement de cette poudre de marbre qu'il avoit dans la main. Alors le Cardinal ne lui trouvant plus de défaut, lui dit tout tranſporté de joie: *Veramente gli havete data la vita.*

¶ Cette ſtatue me fait reſouvenir de ce qui arriva à Chantilli à l'occaſion de la belle ſtatue équeſtre de M. de Mommorency, qui eſt dans le jardin de cette belle maiſon. M. le Prince ſe promenoit dans ce jardin accompagné de M. de V...... & de pluſieurs autres Seigneurs. Lorſqu'on fut arrivé proche de cette ſtatue équeſtre, M. de V...... dit à M. le Prince: Monſieur, voilà notre Grandpere. Voilà le vôtre, lui dit

M. le Prince, en lui montrant le Cheval ; & voilà le mien, en lui montrant M. de Mommorency.

¶ Je connois une personne à qui on a donné pour nom de baptême celui de *Caton*. Je ne sais pas de quel Martyrologe on peut avoir tiré ce Saint, & si l'on ne doit pas ce Patron à l'ancienne Rome : quoi qu'il en soit, ce nom est devenu plus commun depuis que le Cardinal Gorrevod qui le portoit l'a donné à plusieurs autres. Ainsi, quoiqu'il n'y ait peutêtre pas de Saint de ce nom ; néanmoins le voila consacré par un Cardinal pour servir de nom à des Chrétiens. Les noms de *Cesar*, d'*Annibal*, & de *Scipion*, sont aussi fort communs en Italie.

Feu M. de Court avoit nom Charles Caton de Court. Il y a eu vers le milieu du quinziéme siécle à Pavie un Jurisconsulte nommé *Cato Saccus*, à qui Philélphe a écrit plusieurs lettres, & qui a laissé quelque chose sur le Code. Barthelemi Platine, dont le nom de famille étoit *Sacco*, & qui étoit à peu près de même payis, apparemment étoit aussi son parent.

¶ On avoit fait à Madrit une Comédie sur l'Alcade. Il eut le credit de la faire défendre. Néanmoins les Comé-

Di pour son ame ; ou bien ta Patenôtre :
Que son esprit affranchi du trépas,
S'envole en haut, ou qu'il descende en bas ;
Ni plus, ni moins, qui fit l'un, a fait l'autre.

Il est mort à Candie dans quelque emploi militaire pour la République de Venise.

¶ D'Ambreville que l'on a brûlé étoit un merveilleux Pantomime. Il contrefaisoit un homme sans en ômettre le moindre trait, & le rendoit reconnoissable à ceux qui ne l'auroient vû qu'une fois. Il étoit fort souple & fort adroit de son corps. A l'entreprise de Gigery il étoit forçat sur les Galéres du Roi : un Maure bien monté venoit souvent insulter les François, & faire le coup de pistolet aux gardes avancées. D'Ambreville se cacha derriere une mazure, où il attendit le Maure, & quand il fut passé il lui sauta en croupe, & le renversa mort de deux coups de poignard.

¶ L'aimable science que celle de savoir se soustraire aux affaires, aux visites & aux intrigues ! que de tems gagné ! Qui vit autrement vit à la hâte, & ne se sent pas vivre. ✠ Les visites

à Paris la plûpart du tems ſont des voiages. Un galant homme de mes amis qui en avoit été pendant ſa vie extrémement fatigué, fit à ce ſujet peu de tems avant ſa mort le quatrain ſuivant pour être gravé ſur ſa tombe.

Ci git qui d'un air enjoué,
L'ame de tout ſoin franche & quitte,
Dit en mourant : Dieu ſoit loué,
Je ne ferai plus de viſite.

Martial ſavoit par expérience l'incommodité que c'étoit dans une grande ville, telle que Rome, d'avoir à rendre viſite à des amis éloignez ; témoin cette Epigramme qui eſt la cinquiéme du l. 2.

Ne valeam, ſi non totis, Deciane, diebus,
Et tecum totis noctibus eſſe velim.
Sed duo ſunt quæ nos diſtinguunt millia paſſûm.
Quattuor hæc fiunt cùm rediturus eam.
Sæpe domi non es ; cùm ſis quoque, ſæpe negaris ;
Vel tantum cauſis, vel tibi ſæpe vacas.
Te tamen ut videam, duo millia non piget ire :
Ut te non videam, quattuor ire piget.

C'est-à-dire, non pas à la lettre, mais à peu près.

Ami, tu sais que ta demeure
Est à trois milles de chez moi:
J'y mets du moins une grosse heure
N'aiant mule, ni palefroi.
Le retour, soit que je te voie,
Soit que ton portier me renvoie,
Me coûte autres trois mille pas.
Trois mille pas pour te voir, passe;
Mais six mille, & ne te voir pas,
Ami, c'est-là ce qui me lasse.

☞ Chasseneuz, *vulgo* Chassanée, dans son Catalogue de la gloire du monde part. 12. consider. 96. dit avoir vû à Milan une femme qui avoit 365 paires d'habits, & qui en changeoit tous les jours. Elle en auroit eu sans doute 366, si l'année bissextile avoit eu cours dans ce tems-là.

¶ On dit que les Flamans voient la fin des affaires, & que les affaires voient la fin des Espagnols.

En ce tems-ci la plus grande de toutes les affaires, est celle de toucher de l'argent, je l'appele *negotium negotiosissimum*.

Quand j'en demande à ceux qui m'en doivent, afin de les obliger de m'en donner plûtôt, je leur dis qu'il y va de ma vie. Il m'est arrivé une fois d'avoir prêté de l'argent à un de mes amis, qui m'en avoit prié instamment. Quelque tems après j'en eus besoin, & fus le lui demander; Monsieur, me dit-il, j'ai trente raisons pour ne vous le point rendre à présent. La premiere, c'est que je n'en ai point. Comme il alloit poursuivre; Monsieur, lui dis-je, je vous quitte des vingt-neuf autres.

¶ Grotius étoit fort avant dans le parti Arminien, que le Prince d'Orange (Maurice) avoit entrepris de détruire. Comme Grotius étoit des meilleurs amis de Barneveld, il fut emprisonné avec lui, mais le Prince d'Orange au lieu de lui faire couper la tête comme à Barneveld, se contenta de l'envoier prisonnier au Château de Louvestein. Sa femme entreprit de l'en tirer, & elle y réussit. Grotius avoit obtenu permission de faire venir des livres, & ils passoient ordinairement dans un coffre que les gardes à la longue négligerent de visiter. Sa femme le fit enfermer dans ce coffre, & par bonheur on le laissa sortir sans le fouiller; néanmoins

un des soldats qui s'avisa de le soulever, dit : Voilà un coffre bien pesant ; n'y a-t-il point dedans quelque Arminien ? mais Grotius n'eut que la peur & se sauva par ce moien *. C'est de lui-même que je tiens toutes ces particularitez. Sur cette avanture on fit une Epigramme de quatre vers, dont voici les deux derniers, dans lesquels l'Auteur parlant du coffre, *arca*, où Grotius étoit enfermé, dit :

Mutatum neque sensit onus, quod enim illa ferebat,
Id quoque, sed spirans Bibliotheca, fuit.

☞ L'Epigramme est de Rutgersius. En voici les deux premiers vers :

Hæc ea quæ domini solita est portare libellos
Grotiadæ fuerat pondere facta gravis.

¶ Quand Grotius prit son Audience de congé de la Reine Christine, au retour de son Ambassade de France, elle lui dit des paroles un peu fortes. Grotius sortit en disant seulement : Madame, je demeure votre-très-humble serviteur. La Reine s'en fâcha, & ne

* 1621.

put s'empêcher de dire qu'il n'avoit pa dû se retirer de la sorte sans avoir pris congé d'elle. Marigny lui dit : Madame, il a pris congé de vous. Vous ne savez ce que vous voulez dire, lui répondit la Reine ; si cela étoit, je le saurois. Madame, ajoûta Marigny, ce que je vous dis est vrai, j'y étois ; en France quand on dit en partant, *Je demeure votre très-humble serviteur*, c'est prendre congé du monde. La Reine prit cela pour argent comptant, & renvoia querir Grotius, à qui elle donna pour quarante mille francs de cuivre. Voilà comme un fou fait rendre service à un sage. Grotius résolut ensuite de se retirer en Hollande, où le parti Républicain commençoit à devenir le plus fort ; mais il fut dans son voiage tellement incommodé de la tempête, qu'il mourut peu de tems après son arrivée à Rostock. Le Ministre qui vint pour l'assister lui disoit d'assez mauvaises choses. Grotius pour gagner tems, & lui faire entendre qu'il se passeroit fort bien de ses exhortations, lui dit : *Sum Grotius. Tu Magnus ille Grotius*, répondit le Ministre. Voilà un bel éloge !

¶ Quand on sût a Paris que Grotius étoit mort à Rostock, le Pere Pétau persuadé

qu'il étoit Catholique dans l'ame, dit la Messe pour lui. On disoit même en ce tems-là que Grotius avoit voulu se déclarer Catholique avant que d'aller en Suede rendre compte de son Ambassade; mais qu'il avoit suivi le conseil du Pere Pétau, qui étoit de faire ce voiage de Suede, & de retourner ensuite à Paris pour s'y établir, & executer la résolution qu'il avoit prise. Quoi qu'il en soit, il est constant que le Pere Pétau dit la Messe pour lui après sa mort.

☞ On auroit grand tort de dire que Grotius manquoit de Religion. M. Ménage lui en attribue six par cette Epigramme :

Smyrna, Rhodos, Colophon, Salamin, Pylos, Argos, Athenæ
Siderei certant Vatis de patria Homeri.
Grotiadæ certant de Relligione Socinus,
Arrius, Arminius, Calvinus, Roma, Lutherus.

Je remarquerai ici par occasion qu'il est assez surprenant que M. Ménage qui pag. 349 du tome 1. de ses Observat. sur la L. F. a repris avec justice Vaugelas d'avoir écrit *Arrius* en parlant de l'Hérésiarque, au lieu d'*Arius*, ait fait la mê-

me faute. Il lui étoit aisé de mettre

Arminius, Calvinus, Arius, Roma, Lutherus,

la pénultiéme d'*Arius* étant réguliérement longue, à cause du nom Grec Ἄρειος, d'où vient le nom Latin *Arius*, comme de Δαρεῖος, *Darius*.

☞ Le P. Bouhours tout au commencement de son 1. Entretien d'Ariste & d'Eugene avoit dit que ces deux amis avoient été très-aises de se retrouver après une si longue absence, & d'avoir occasion de *jouir* un peu *l'un* de *l'autre*. Ce qu'il changea dans la 2e édition en ces termes: *de jouir, un peu à loisir, de l'entretien l'un de l'autre*, déférant en cela aux avis de quelques Critiques un peu trop scrupuleux. Il faut en effet avoir l'imagination bien gâtée pour s'offenser d'une pareille expression. Ainsi le P. Garasse chap. 9. de son Apologie alléguant S. Ignace Martyr, qui à la fin de quelques-unes de ses Epitres, saluant les veuves & les Vierges, ajoûte: *quibus utinam fruar*, fait cette note: *Si ces paroles*, dit-il, *m'étoient échapées, je ne saurois assez trouver de terre pour m'enfouir.* Remarque d'autant plus ridicule, que S. Ignace a écrit en Grec ὧν ἐγὼ ὀναίμην, &

que le Latin est de Martialis Mestræus un de ses Interprètes qui nous donna une édition G. L. de ces Epitres *in* 8°, à Paris 1608.

¶ Quand Grotius étoit en France en qualité d'Envoié de Suéde, sa femme * avoit le tabouret chez la Reine. Comme elle étoit extrémement grosse, on la remarquoit très-aisément. M. de V.... qui ne la connoissoit pas encore, demanda à une Demoiselle qui l'accompagnoit toûjours : Qui est cette grosse Louve ? Monsieur, c'est ma mere, répondit la Demoiselle. Il s'étoit justement adressé à Mademoiselle Grotius pour faire cette belle question.

¶ Messieurs de la Société Roiale de Londres aiant résolu d'envoier faire des expériences de Torricelli sur le Pic de Ténériffe, députerent deux personnes de leur Corps pour demander à l'Ambassadeur d'Espagne des Lettres de recommandation pour ces Isles. L'Ambassadeur témoigna beaucoup de bonne volonté aux Députez, & les prenant pour membre d'une Société de Marchands qui s'étoit formée à Londres depuis peu pour le négoce des vins de Canarie, il leur demanda la quantité qu'ils

* Marie Reigersberg.

prétendoient en enlever. Les Députez de la Société lui firent entendre, que ce n'étoit pas pour negocier, mais pour y faire des expériences sur la pesanteur de l'air. Quoi! leur dit l'Ambassadeur, voulez-vous peser l'air? Les autres ne lui eurent pas plûtôt répondu que c'étoit leur intention, qu'il les fit sortir de chez lui comme des fous, & s'en alla aussitôt à Witehal, disant à tout le monde qu'il étoit venu chez lui des fous qui vouloient peser l'air; mais il eut le chagrin d'apprendre que le Roi & le Duc d'York étoient à la tête de ceux à qui il donnoit le titre de fous. Marque, qu'un Ambassadeur est exposé à dire des sottises, s'il n'a au moins une idée générale des Sciences.

¶ Les Archidiacres sont les Vicaires nez des Evêques; & dans la plûpart des Villes Episcopales, ils avoient autrefois une Officialité. Les Archiprêtres sont beaucoup moins considérables que les Archidiacres. Ceux qui demeurent à la campagne, appelez en plusieurs lieux *Doyens Ruraux*, ont droit d'inspection sur les Curez, sur les Prêtres, & sur les Paroissiens de leur détroit. Ceux qui résident dans les Villes Episcopales, soulagent l'Evêque dans les petites affaires.

Dans la ville d'Angers en la Cité, au côté du logis de M. Garande, qui regarde le grand Placite, il y a une porte murée, sur laquelle on lit ces mots: *Officialité de l'Archidiacre.* Par Arrêt du Parlement de Paris du 9 Janvier 1614, il a été fait défense aux trois Archidiacres de l'Eglise de Paris, & à leurs Officiaux, de prendre connoissance des causes matrimoniales, de décerner Monitions ou Absolutions: & on leur permet seulement de connoître des causes civiles legeres, dans le cours de leurs visites.

¶ Il y a dans la Touraine & dans l'Anjou des Archiprêtres & des Archidiacres: mais il n'y a que des Archidiacres dans le Maine, les Archiprêtres y aiant été supprimez par Maurice Evêque du Mans. Bondonnet dit que ce Maurice Evêque du Mans, élu l'an 1223, fut le premier des Evêques de France, nez François, qui fit serment de fidelité; mais il se trompe, & sa remarque n'est pas véritable. Car il paroît par le serment de Guillaume de Beaumont Evêque d'Angers, fait à Louis VIII. en la même année 1223, au mois de Novembre, que le Roi de France étoit dès ce tems-là en possession de faire faire le serment

de fidelité aux Evêques de son Roiaume. *Guillelmus Dei gratiâ Andegavensis Episcopus, universis præsentes litteras inspecturis. Noverit Universitas vestra, quod nos carissimo Domino nostro Ludovico, Dei gratiâ illustri Regi Franciæ, fecimus sacramentum fidelitatis; sicut alii Episcopi Regni Franciæ ipsi faciunt. Et ipse nobis recognovit, quod non tenemur ire in exercitum, aut equitatum ejus, in propria persona nostra, vel mittere aliquem ad sumptus nostros. Nec occasione istius sacramenti fidelitatis, ullum onus, aut gravamen imponetur nobis, aut Ecclesiæ nostræ: sed nos & Ecclesia nostra, manebimus in illis libertatibus, quas habuimus tempore felicis memoriæ Philippi, quondam Regis Franciæ, patris sui, & Regum Angliæ, Henrici & Richardi. Item recognovit nobis, quòd cùm Electus Andegavensis erit confirmatus à Metropolitano, vel ab eo qui potestatem habebit confirmandi, ipse reddet ei Regalia sua per Nuncios, Patentes Literas deferentes confirmationis ipsius. Ipse tandem Electus tenebitur bona fide adire Dominum Regem, si fuerit in Regno, infra* XL. *dies post susceptionem Regalium, & eidem fidelitatis sacramentum præstare. Et si infra quadraginta dies ad Dominum Regem, sicut dictum est, non venerit, Dominus Rex poterit saisire Regalia sua, & ea tandiu te-*

nere quousque Regi fidelitatem suam fecerit. L'Evêque ajoûte que si le Comté d'Anjou venoit à être separé de la Couronne, il ne seroit point obligé de faire ce serment de fidélité au Comte d'Anjou : *Et sciendum, quod si Comitatus Andegavensis separetur à Regno, non teneremur facere Comiti Andegavensi hujusmodi sacramentum.* Ce qui est remarquable : Les anciens Comtes d'Anjou, & les anciens Ducs de Normandie, & tels autres grands Seigneurs, aiant tous joui du Droit de Régale. Mais plus de quatre cens ans avant ce Maurice Evêque du Mans, les Rois de France étoient en possession d'exiger le serment de fidélité des Evêques de France, comme il paroît par le troisiéme Concile de Tours, qui est de 813. & par le second Concile tenu sous Louis le Débonnaire à Aix-la-Chapelle, qui est de 836. *Si quisquam Episcoporum sacramentum fidelitatis Ludovico promissum violaverit, & ejus contrariis malevola intentione quolibet modo se copulaverit, gradum proprium canonica atque synodali sententia amittat.* Concil. 2. d'Aix-la-Chapelle, can. 12. du chap. 2.

☞ Il n'est point vrai, comme Eméric Bigot dans une lettre à M. Ména-

ge du 2 Janvier 1673, & après lui M. Ménage chap. 54. de la 1. partie de ses Observations sur la L. F. l'ont cru, que Grégoire de Tours ait pris *Cœmiterium* (c'est ainsi qu'il écrit, & non pas *cœmeterium*) pour un mot purement Gaulois. Voici le passage, chap. 73. *de gloria Confessorum : Cœmiterium apud Augustidinensem urbem Gallica lingua vocitavit, eo quod ibi fuerint multorum hominum cadavera funerata.* Par où il est visible qu'il a cru que le mot François *Cimetiére*, ou, comme il semble qu'on prononçoit de son tems, *Cemitiére*, venoit du prétendu Latin *Cœmiterium*, formé de *cum* avec, & de *mittere* mettre, parce que c'est un lieu où l'on met ensemble les corps morts. La faute de M. Ménage est d'autant plus grande qu'il suppose que *Gallica lingua* dans le passage de Grégoire de Tours est à l'ablatif.

On fit cette Epigramme sur une fille qui avoit la jaunisse.

Iris, quelle métamorphose !
Mon œil ne vous reconnoît point,
Qu'est devenu votre embonpoint,
Et ce teint de lis & de rose ?
Voiant dans le miroir un si grand changement,

Profitez au plûtôt de l'avertiſſement
Que les juſtes Dieux vous fourniſſent.
Voici le ſens de la leçon :
Ainſi que les épis, quand les filles jauniſſent,
C'eſt le vrai tems de la moiſſon.

¶ C'eſt une belle Tragégie que l'Herode de Daniel Heinſius pere de Nicolas. C'eſt une famille où la ſcience eſt héréditaire, & M. Heinſius d'aujourd'hui pourroit faire ſes preuves & paſſer Chevalier dans la République Littéraire, comme on fait des preuves de Nobleſſe, pour être reçu Chevalier de Malte. Nicolas Heinſius n'étoit pas ſi bon Poëte que Daniel, mais étoit meilleur Critique.

¶ Le Cri des anciens Comtes d'Anjou étoit *Rallie*. En voici l'origine. Eude II. Comte de Blois, marchant avec une armée conſidérable contre Foulque Nerra Comte d'Anjou, ces deux Princes ſe rencontrerent à Pontlevoi ſur le Chêr, où ils ſe livrerent bataille le 6 Juillet 1016. Foulque eut d'abord quelque deſavantage, mais Herbert Comte du Maine, dit *Eveillechien*; étant venu à ſon ſecours, il rallia ſes troupes, & défit abſolument le Comte de Blois, lui

aiant tué ou pris près de six mille hommes & pillé tout son bagage. Depuis ce tems là le cri des anciens Comtes d'Anjou étoit *Rallie*. Et à ce propos je vous rapporterai ce qu'en dit Maître Vace, surnommé *Le Clerc de Caen* dans son Roman de Normandie.

François crie Montjoie, *& Normans* Dex-aïe.
Flaman crie Aras, *& Angevin* Rallie,
Et li cuens Thiébaut Chartre *&* Passavant *crie*.

☞ Tiré de M. Ménage dans son Hist. de Sablé pag. 4.

¶ La qualité de Maître de la Monnoie est bien inferieure à celle d'Ouvrier & de Monnoieur, le Maître de la Monnoie n'étant que le Fermier de la Monnoie, & ne jouissant des Privileges de la Monnoie que pendant sa Ferme: & les Monnoieurs, ou comme on les appelloit anciennement, *les Monnoiers du Serment de France*, & les Ouvriers étant du Corps de la Monnoie, & jouissant toujours & leurs descendans de ces Privileges. Les Rois à leur avénement à la Couronne, créent en chaque Monnoie du Roiaume un Ouvrier & un Monnoieur; & non seulement cet Ouvrier & ce Monnoieur jouissent leur

vie durant des Privileges de la Monnoie ; mais leurs descendans, tant mâles que femelles. Le fils aîné de chacun d'eux est Monnoieur, qui est celui qui marque l'ouvrage. Les filles sont Tailleresses, c'est-à-dire arrondissantes l'ouvrage. L'Ouvrier durant la premiere année de sa réception étoit appelé Recuiteur, parce que suivant la fabrique ancienne, lorsqu'on fabriquoit au marteau, il faisoit passer plusieurs fois son ouvrage par la cuiture. Et durant cette premiere année, on appeloit Ricochon l'apprenti Monnoieur : après laquelle année il étoit reçu Monnoieur, s'il étoit trouvé capable. On a appelé le Corps des Ouvriers & des Monnoies, *Les Ouvriers & les Monnoiers du Serment de France*, pour les distinguer de ceux de l'Empire, lesquels furent admis en France par l'Empereur Charlemagne, & par les autres Rois de France qui ont été Empereurs. Et ce Serment de l'Empire a duré jusqu'au tems de François I. qui le supprima, réunissant les Ouvriers & les Monnoieurs de ce Serment à celui de France. Il y avoit aussi autrefois en France des Ouvriers & des Monnoieurs du Serment de Brabant. Charles V. au sujet d'une grande mortalité

talité d'Ouvriers & de Monnoieurs du Serment de France ; en aiant fait venir en France du Serment de Brabant. Mais il y a plus de cent ans qu'on ne voit plus en France de ces Monnoieurs ni de ces Ouvriers du Serment de Brabant. On a appelé *de Serment de France*, ceux qui avoient fait Serment en France ; & *du Serment de l'Empire & du Brabant*, ceux qui avoient fait Serment en Allemagne, & en Flandres, ou qui descendoient de ceux qui y avoient fait Serment. Les Ouvriers, les Monnoieurs & les Taillereſſes, sont fondez de mettre à leurs Armes de Familles, un chef d'azur chargé de deux marteaux d'argent & d'une fleur-de-lys d'or en cœur, & de les entourer d'un collier composé d'écus d'or & de quart-d'écus entrelassés ensemble. Ce qui fait voir, contre l'opinion de M. de la Roque, qu'ils ne dérogent point ; les roturiers, selon l'opinion du même M. de la Roque, n'étant pas fondez à avoir des Armes. Et il seroit d'ailleurs ridicule que des emplois qui exemptent de Tailles, & qui ont tant d'autres Privilèges, derogeassent à la Noblesse. Et j'ai appris à ce propos de M. de Chasslebras, Conseiller de la Cour des Monnoies de

France, & qui en a écrit l'Histoire, que plusieurs personnes de grande qualité ont été Ouvriers & Monnoieurs; & qu'en 1450, Jaques de Montmorency fut reçu Monnoieur en la Monnoie de Paris par les Généraux des Monnoies de France. Que si les Ouvriers & les Monnoieurs ne dérogent point, à plus forte raison le Garde, ou le Prévôt qui est le Juge. J'oubliois à remarquer au sujet de ces Privileges, que Fille de fille perd le Privilège, mais que Fils de fille le conserve. ☞ Tiré presque entierement des Remarques de M. Ménage sur la vie de Guillaume Ménage son pere, pag. 285.

¶ Une des plus belles pensées de M. de Voiture, est celle qu'il emploie dans la lettre où il fait l'éloge du Cardinal de Richelieu : *Qu'il est bien plus touchant d'entendre ses louanges de la bouche du peuple, que de celle des Poëtes.* Toutes les femmes sont encore plus sensibles que les hommes, à cette espece d'éloge qu'arrache la verité. Elizabeth donnoit audience à Londres à des Députez des Etats Généraux. Un jeune Hollandois de la suite de ces Députez trouvant la Reine à son gré, témoigna par des paroles un peu libertines

que cette Princesse étoit assez belle pour faire souhaiter d'être de ses amis. Pendant l'Audience la Reine s'apperçut que le jeune Hollandois avoit dit quelque chose qui avoit scandalisé les Dames qui l'écoutoient, elle s'en informa ; & loin de vouloir du mal à ce jeune homme d'avoir manqué de respect, elle lui sût bon gré de son emportement : *Reginam mulier vicit.* Mad. de Montbazon disoit aussi que rien ne lui faisoit plus de plaisir que les louanges qu'on lui donnoit dans les rues, quelque brutales qu'elles fussent. J'ai, dit-elle, plus de plaisir à entendre dire à un artisan qui me voit passer, *Voila une belle femme*, que d'entendre un savant détailler en Grec, en Latin & en François toutes mes perfections. C'est la force de la verité qui fait parler cet artisan ; au lieu qu'il entre de la flaterie dans les éloges travaillez.

¶ Sur un bruit qui courut que Madame de Montbazon s'étoit noiée en passant l'eau, Mad. de Crécy lui fit cette Epitaphe :

Ci gît Olympe, à ce qu'on dit ;
S'il n'est pas vrai, comme on souhaite,
Son Epitaphe est toujours faite.
On ne sait qui meurt, ni qui vit.

M. l'Abbé Regnier en a fait une belle en Italien sur la même Mad. de Monbazon :

Sotto quel duro marmo,
Di mortal velo sciolta,
La bella Monbazon giace sepolta,
Festeggin le donne, piangan gli amori,
E liberi hoggimai vadino i cori.

☞ Messieurs les Maîtres des Requêtes aiant au mois de Mars 1648, député au Cardinal Mazarin touchant l'Edit de création de douze nouveaux Offices de Maîtres des Requêtes, M. Mangot de Villarceaux qui portoit la parole, dit qu'il en étoit de la colere des Rois, comme des torrens, dont le cours est violent, mais ne dure pas. A quoi le Cardinal répliqua que lorsque le sujet de la colére des Rois subsistoit, le torrent devenoit riviére. On ajoûte que retournant vers ceux avec qui il jouoit auparavant, il leur dit que c'étoient Mrs les Maîtres de Requêtes qui lui avoient parlé *torrent*, & qu'il leur avoit répondu *riviére*.

☞ Gratian du Pont, Sieur de Drusac, mal nommé Gabriel par la Croix du Maine, a fait un ouvrage en vers qui a pour titre, *Les Controverses des Sexes*

masculin & feminin; où entre autres choses après avoir dit que chaque homme, au jour de sa résurrection aura un corps entier sans aucune difformité, il ajoute que toutes les parties du corps, fussent-elles séparées l'une de l'autre de 1500 lieues, se rassembleront pour former un tout complet. Qu'ainsi Adam reprenant la côte dont Eve a été faite, il faudra qu'Eve redevienne côte, & cesse d'être femme. Autant en arrivera-t-il à toutes les autres, chaque femme répresentant Eve, & chaque homme Adam. D'où l'Auteur l. 2. f. 21. de l'édition *in* 16. à Lyon 1537, conclud que les femmes par-là cesseront d'être.

¶ L'Ambassadeurdu Roi de Suéde devoit faire son entrée à Londres. M. le Baron de Vatteville Ambassadeur du Roi d'Espagne, fit tant par ses artifices, qu'il surprit le Comte d'Estrades Ambassadeur pour le Roi en Angleterre, & fit passer son Carosse avant celui du Comte. Cela donna lieu à ce mauvais mot lorsqu'on demandoit: Que fait Vatteville en Angleterre? on répondoit: Il bat l'Estrade.

¶ Les Professeurs en Médecine étoient autrefois tous Clercs, & ce ne fut qu'en

1452, que le Cardinal d'Etouteville Légat en France leur apporta la permission de se marier. ☞ Paquier 3. des Recherches 29.

☞ J'ai oui dire à feu M. le Médecin Bonnet-Bourdelot, que la douche faite à Bourbon *super vulvam* à deux femmes en 1706, les avoit rendues fécondes.

¶ Pétrarque étoit grand ennemi des Médecins. Sur les mots *Ars longa, vita brevis*, qui sont au commencement des Aphorismes d'Hipocrate, il dit d'eux que *vitam dum brevem dixerunt, brevissimam effecerunt.*

M. Godeau n'en a pas mieux parlé dans ses Poësies.

Cet art qui fait le meurtre avec impunité,
Et dont notre foiblesse accroît l'autorité,
Par ses remedes m'empoisonne.....

¶ Casaubon étoit de Dauphiné. Dans les premiers Ouvrages qu'il fit imprimer, il prit le nom d'*Hortibonus*, qui est le même que *Casaubonus*, parce que *Casau* en Dauphiné veut dire *Jardin*, d'où il fit *Hortibonus*, qu'il changea dans la suite en celui de *Casaubonus*, qui sonne mieux. Bien des gens qui se mêlent de connoître les livres ne savent pas qui est cet *Hortibonus*, lors-

qu'ils rencontrent des livres de Casaubon sous ce nom. ☞ Casaubon n'étoit Dauphinois que parce que son pere étoit Ministre de Bourdeaux village du Dinois en Dauphiné. Il y fut conçu, mais Jeanne Rousseau sa mere accoucha de lui le 18 Février 1559, à Génève où elle & son mari Arnauld Casaubon s'étoient retirez, dans l'apprehension d'être condamnez au feu pour la Religion. C'est ce que rapporte Méric fils d'Isaac pag. 4. de son livre intitulé *Merici Casauboni pietas*. On ne peut donc pas dire proprement qu'Isaac Casaubon fût Dauphinois, quoiqu'il ait été reclamé comme tel dans des Stances qui ont été faites sur sa mort par le Président de Grenoble Claude Expilly. La raison qui lui avoit fait prendre le nom d'*Hortibonus* étoit connue de peu de gens. Voiez dans la nouvelle édition de Placcius *de Anonymis & Pseudonymis*, n. 1391, pag. 368, la plaisante méprise de celui qui traite Casaubon de Copiste d'Hortibonus. Le médisant Scioppius pour faire rire les Italiens affectoit d'écrire *Cazaubonus* par allusion à *Cazzo buono*.

☞ Les Italiens disent que bienheureux est celui qui peut assembler ces trois T. *Tempo*, *Testa*, *Testoni*.

¶ On disoit de M..... depuis qu'il est marié, Il ne couche plus avec sa femme.

☞ Un Libraire avoit une femme belle & coquette. Il mourut jeune, sur quoi les rieurs disoient de la veuve, qu'il lui restoit de bons livres, mais qu'elle avoit perdu la couverture.

¶ Quand on fit des vers sur la guirlande de Julie, qui étoit pour lors Madem. de Rambouillet, & qui fut depuis Me de Montausier, M. de l'Etoille fit ceux-ci sur le Narcisse:

Epris de l'amour de moi-même,
De Berger que j'étois, je devins une fleur.
Faites profit de mon malheur,
Vous que le Ciel orna d'une beauté surprême,
Et pour en éviter les coups,
Puisqu'il faut que chacun aime,
Aimez un autre que vous.

¶ Dans le XI. siécle les procès se faisoient aux vassaux par leurs Pairs, c'est-à-dire par leurs convassaux, & toutes sortes de procès se font encore présentement en Angleterre à toutes sortes d'accusez par leurs Pairs, c'est-à-dire par des personnes de leur même état & de

leur même condition, à la réserve des Bourreaux & des Bouchers, qui à cause de leur cruauté ne sont point Juges. Géoffroi Martel Comte d'Anjou fit faire ainsi le procès à Guérin de Craon, parce qu'il avoit fait foi & hommage de la Baronnie de Craon à Conan Duc de Bretagne. Géoffroi fit assembler ses Barons, qui, selon l'ancienne forme observée en matiére féodale, firent le procès à Guérin son Vassal & le condamnerent, quoiqu'il fût absent. Et il est à remarquer à ce propos, que le Pape Innocent III. qui favorisoit Jean sans-Terre, parce qu'en 1213 il avoit soûmis son Roiaume d'Angleterre au Saint Siege au devoir de mille marcs d'argent par an, aiant alllegué aux Ambassadeurs de Philippe Auguste que Jean sans-Terre avoit été condanné absent, & que les Loix défendent de condanner les accusez sans les ouir; ils lui répondirent que l'usage du Roiaume de France étoit de condanner les accusez absens, aussi bien que les présens, lorsqu'ils avoient été dûment citez en jugement. Chez les Romains, il n'étoit pas permis de condanner les absens: *Non licet civem inauditum damnare.* Tiré de M. Ménage dans son Hist. de Sablé page 120.

M. le Baron de Hohendorff, Seigneur Aleman qui joint à une noblesse du premier ordre uue litérature exquise, une politesse fine, & une connoissance des livres fort étendue, m'a fair voir l'Evangile supposé par les Turcs à S. Barnabé, traduit en Italien, apparemment de l'Arabe, vers le milieu du quinziéme siécle, & copié un peu après. C'est un manuscrit aujourd'hui unique, au moins très rare, qui appartient au Prince Eugéne, dont les recherches pour toutes sortes de livres curieux, n'ont point de bornes. Le volume est un *in* 8°, long de six pouces, large de quatre, épais d'un & demi, contenant 229 feuillets, dont les pages complettes sont de dix-huit à dix-neuf lignes enfermées dans un quarré tracé en rouge. Les marges, à côté de certains endroits, soulignez dans le texte, sont bordées de citations Arabes, fort bien écrites, rélatives à quelques versets de l'Alcoran. Le Copiste avoit dessein d'écrire en rouge les argumens des chapitres qui sont au nombre de 221: mais il en est demeuré au vingt-septiéme, qu'il a mal marqué 26, & s'est contenté de laisser des espaces vuides pour les autres. Le papier est d'un coton lissé qui a du corps.

Au devant du livre est écrit en Latin ce qui suit :

SERENISSIMO SABAUDIÆ
PRINCIPI EUGENIO,
Heroï Invicto, Musarum Herculi.

Hoc Evangelium Muhammedanum, quod BARNABÆ *nomen præ se fert, in Italicum sermonem, compluribus abhinc seculis, uti characteris ductus, & vetusta orthographiæ ratio ostendit, conversum : quod Evangelium sive Arabicè, sive alia lingua, & si quis conjecturæ locus est, à Sergio Monacho Nestoriano, uno è tribus illis* ALCORANI *architectis, compositum, adhuc videre nemini Christianorum licuit, quamvis hi illud perquirere, & inspicere omni ope niterentur, ut tandem ejusmodi Evangelium, quo Muhammedani tantopere gloriantur, ne existere quidem suspicari cœperint : Hunc, inquam, codicem, manu satis eleganti exaratum, &, sicuti constat, unicum, ut esset Bibliotheca, quam* PRINCEPS INCOMPARABILIS *libris rarissimis, seu typis, seu manu descriptis, refertissimam construendam suscepit, non postremum ornamentum, & simul suæ in immortale* MAXIMI HEROIS *nomen perpetuæ observantiæ, pietatis, devotissimi pectoris qualecumque monumentum.*

L. M. Q.

D. D. D.

JOANNES FREDERICUS CRAMERUS.

HAGÆ COMITIS

a. d. xx. Junii CIↃIↃCCXIII.

L'orthographe de ce manuſcrit eſt remarquable par ſes irrégularitez. Les conſonnes s'y trouvent ſouvent doubles où elles doivent être ſimples, & ſouvent au contraire ſimples où elles doivent être doubles. Un mot y eſt partagé en deux, & deux y ſont confondus en un. Les aſpirations ſuperflues, & vicieuſes, pareilles à celles qu'affectoit l'Arrius de Catulle, y ſont ſemées par tout. Nulle obſervation de Capitales. Une ponctuation ridicule qui ne conſiſte qu'en certains gros points rouges, placez la plûpart du tems au hazard. *Elgi*, *molgie*, *filgio*, *pilgiare*, pour *egli*, *moglie*, *figlio*, *pigliare*. *Scatiar* pour *Scacciar*, *ſcernir* & *ſcerno* pour *ſchernir* & *ſcherno*, *piaze* pour *piace*, & autres corruptions ſans nombre, qu'on doit regarder plûtôt comme une marque de l'ignorance, & de la mauvaiſe prononciation du Copiſte,

que de l'ancienneté de l'écriture. Les chiffres qui marquent les feuillets sont les chiffres Arabes ainsi formez : ı un. ٢ deux. ٣ trois. ٤ quatre. ٥ cinq. ٦ six. ٧ sept. ٨ huit. ٩ neuf. ١٠ dix. Après quoi l'on combine II onze. ١٢ douze, & ainsi du reste. L'écriture est, comme je l'ai remarqué, d'environ l'an 1470 ou 1480. tems auquel les Copistes commencerent à mettre les points sur les i, ce qui a été fort exactement observé dans le manuscrit dont il s'agit. Le mot *Dio* par honneur y est toujours écrit en rouge. Les Turcs opposent ce prétendu Evangile à nos quatre, comme le seul véritable. Barnabé qui se dit chargé de l'écrire y passe pour un Apôtre familier avec Jesus-Christ, & avec la Vierge, mieux instruit que Paul du mérite de la Circoncision & de l'usage des viandes accordées, ou défendues aux fidèles. On y voit que les peines infernales des Mahometans ne seront pas éternelles. Jesus-Christ n'y est apppelé simplement que Prophète. Il y est dit qu'au moment que les Juifs se préparoient à l'aller prendre au jardin des Olives, il fut enlevé au troisiéme Ciel, par le ministére de quatre Anges, Gabriel, Michel, Raphael, & Uriel ; qu'il ne mourra qu'à la fin du

monde, & que ce fut Judas qui fut crucifié en ſa place, Dieu aiant permis que ce traître parût aux yeux des Juifs ſi reſſemblant à Jeſus-Chriſt, qu'ils le prirent pour lui, & comme tel le livrerent à Pilate. Que cette reſſemblance étoit ſi grande, qu'il n'y eut pas juſqu'à la Vierge Marie & aux Apôtres qui n'y fuſſent trompez; mais que Jeſus-Chriſt avoit depuis obetenu de Dieu la permiſſion de les venir conſoler. Que Barnabé lui aiant alors demandé comment la bonté Divine avoit ſouffert que la Mere & les Diſciples d'un Prophete ſi ſaint cruſſent un ſeul moment qu'il étoit mort avec tant d'ignominie? C'eſt, répondit Jeſus-Chriſt, que Dieu, étant la pureté même, ne peut voir dans ſes ſerviteurs le moindre défaut, qu'il ne le châtie ſévérement; & comme, ajoûta-t-il, l'attachement pour moi un peu trop humain de ma Mere, & de mes Diſciples eſt une faute devant lui, il a voulu les en punir par cette douleur, pour leur ſauver celle du feu d'enfer. A mon égard, tout innocent que je ſuis, ſa juſtice néanmoins offenſée de ce que le peuple m'appelloit Dieu, & Fils de Dieu, a ordonné, pour m'empêcher d'être le jouet des Démons au terrible jour du

Jugement, que je ſerois le jouet des hommes en cette vie, leſquels, ſur ce que Judas eſt mort en croix ſous ma reſſemblance extérieure, croiront fermement que c'eſt moi qui ai été crucifié, & demeureront tous dans cette erreur, juſqu'à ce que l'envoié de Dieu Mahomet vienne les en tirer.

Les termes du manuſcrit ſont trop curieux pour ne les pas reprendre d'un peu plus loin, & les produire ici tout au long. Ce que je ferai en les rapportant premierement avec toutes les fautes du Copiſte, leſquelles j'eſſaierai enſuite de corriger le moins mal que je pourrai.

Ritorno la vergine chon cholui cheſcrive hejachobo he ioane inieruſalem quel giorno nel qualle uſcite il dechreto del pontifice pero la vergine che temeva ce dio ſe bene chonoſſeva li dechreto del pontifice iniuſſto. eſſa chomando ha chelloro che habitavano chonlei che ſiſmenticaſſero ſuo fiollo. hora chome reſſto ogniuno dio che chonoſce il chore di homeni ſa che fra il dollore della morte diuda che noi chredevamo ießu maeſtreo noſſtro eßere. he fra il deſiderio di vederllo riſſuſcitato ci ſconſſumavano chon la madre di ieſſu pero li angielli chuſſtodi di maria vergine aſſceſero alterzo ciello. dove ieſſu ſtava in chompagnia

di angiolli belirionontiorno il tutto onde iessu prego dio che li dessi potere di vedere la madre sua chon li suoi disscepoli. allora il misserichordiosso dio chomando ha quatro favoriti angiolli suoi che sono. Gabriello, michaele, Rafaelle he Uriello che loro portassero iessu in chassa della madre sua he hiuui il chusto dißero per tre giorni chontinui. lassandollo solamente vedere ha chollero che chredevano alla sua dotrina. pervene iessu circhondato dassplendore nellastantia dove maria chon dui sui sorelle he martha con maria magdallena. he lazare chon cholui che scrive heioane chòniachobo & pietro dimoravano. onde per timore chaßchorno come morto pero iessu levo lo madre chonli altri di terra dicendo non temete perche io son iessu he non piangete perche son vivo he non morto. stete ogniuno grande tempo chome fuori diße per la presenzza di iessu perche ad ogni modo loro chredevano che iessu fussi morto. Quando la vergine piangendo disse hora di a me filgiolo perche havendoti dato dio potessta di rissuscitare limorti ti laßo chosi morire convergogna di tuoi parenti he hamici he chon vergogna della tua dotrina che pero. ogniuno che ti amma hestato chome morto.

Rissposе iessu abrazando la madre. Chredetimi madre perche in verita vi dicho che io non sono giamai morto. perche dio mi ha ris-

ſervatö hapreſſo la fine del monddo he deto queſto. elgi prego li quatre angioli che ſi ſcopriſſero he deſſero teſtimonio come hera paßata la choßa. onde ſi ſcoprirnoli angioli chome quatro ſolli riſplendenti per modo che per timore di novo ogniuno chaſſco chome morto. allora ießu dete quatro linci0li alli angioli aziochè ſi chopriſſero percheli poteſſero vedere he ſentire ha parllare. la madre he li chompagni he levato ogniuno li chonffòrto dicendo. queſti ſono li miniſtri di dio gabriello che anontià li ſachreti di dio. Michalle che chonbate chontara li innimici di dio. Rafaello che ricevo le anime di chollore che moreno. he Uriello che chiamera ogniuno al iuditio di dio loultimo giorno. Narorno allora li quatro angioli alla vergine chome dio haveva mandato per ieſſu he chome haveva trasformato iuda. aziochè elgi riceveſſi quella pena che haveva venduto ha altri. Diſſe allora cholui che ſcrive ho maeſſtro he mi licito dimandarti hora chome mi hera licito quando habitavi chonnoi. Riſſpoſſe ieſſu dimanda quello cheti piaze ho barnaba che io ti riſſpondero. dißé allora cholui che ſcrive ho maeſſtro eſſendo dio miſſerichordioſſo perche choſſi ci a tormentati facendocî chredere te eſſere morto. he la tua madre choſſi ti a pianto che eßtata vicina a morire. he tu che ſei ſanto di dio ti ha dio laſſiato chaßcare queſſta infamia che

tu sii stato ammazato fra ladroni sul monte chalvario. Rispose iessu ho barnaba chredimi che ogni pechato per pichollo che sia dio il punisse chon pena grande. essendoche dio he offesso nel pechato onde ammandomi la mia madre he li fidelli con miei dissepoli uno pocho di ammore terreno. il iusto dio ha volluto punire quessto ammore chon il pressente dollore aziochesia non punito nelle fiami infernalli. he me che innocente sonstato nel mondo havendomi li homeni chiamato dio he fiollo di dio. dio per non farmi scernire dalli demonii il giorno deil iuditio. ha volluto che io sia scernito dali homeni nel monddo chon la morte di iuda facendo chredere ad ogniuno che io sia morto su la chroce onde questo scerno durera inssino alla venuta di machometo nontio di dio. il quale venendo al mondo sganera ogniuno che chrederano alla legie di dio di quesito ingano.

Cet échantillon fera juger de la piéce entiere. La même orthographe, les mêmes fautes y regnent d'un bout à l'autre. Tout défiguré néanmoins qu'est ce texte, rien n'est plus facile que de le rétablir en lisant ainsi.

Ritornò la Vergine con colui che scrive, e Jacobo, e Joanne in Jerusalem, nel giorno ne quale uscitte il decreto del Pontifice. Però la Vergine che temeva Dio, se bene conosceva

il decreto del Pontifice injusto, essa comando à coloro che l'abitavano con lei che si smenticassero suo fiolo. Hora come restò ogniuno, Dio che conosce il core di homeni sà che fra il dolore della morte di Juda, che noi credevamo Jesu maestro nostro essere, e frà il desiderio di vederlo risuscitato, ci consumavamo con la Madre di Jesu, però li Angioli custodi di Maria Vergine ascesero al terzo cielo, dove Jesu stava in compagnia di Angioli, e li rinontiorno il tutto. Onde Jesu pregò Dio che li desse potere di vedere la Madre sua con li suoi Discepoli. Allora il misericordioso Dio comandò à quattro favoriti Angioli suoi, che sono Gabriello, Michaele, Rafaele, e Uriello, che loro portaßero Jesu in casa della Madre sua, e ivi il custodissero per tre giorni continui, lasciandolo solamente vedere à coloro che credevano alla sua dottrina. Pervenne Jesu circondato da splendore nella stantia dove Maria Vergine con due sue sorelle, e Marta con Maria Magdalena, e Lazaro con colui che scrive, e Joanne con Jacobo e Petro dimoravano, onde per timore cascorno come morti. Però Jesu levò la Madre con li altri di terra, dicendo: Non temete, perche io son Jesu, e non piangete, perche son vivo e non morto. Stette ogniuno grande tempo come fuori di se per la presenza di Jesu, perche ad ogni modo loro credevano che Jesu fusse

morto. Quando la Vergine piangendo disse Hora di à me figliolo, perche havendoti dato Dio potesta di risuscitare li morti ti lasciò cosi morire con vergogna della tua dottrina, che però ogniuno che ti ama è stato come morto? Rispose Jesu abbracciando la Madre: credetemi, Madre, perche in verità vi dico ch io non sono giammai morto, perche Dio mi hà riservato appresso la fine del mondo. E detto questo egli pregò li quattro Angioli che si scoprissero, e deßero testimonio come era paßata la cosa. Onde si scoprirno li Angioli come quattro soli risplendenti, per modo che per timore di novo ogniuno cascò come morto. Allora Jesu dette quattro linciceli alli Angioli acciochè si coprissero, perche li potessero vedere e sentire à parlare la Madre con li compagni. E levato ogniuno, li confortò dicendo: Questi sono li ministri di Dio, Gabriello che annontia li secreti di Dio, Michaële che combatte contra li inimici di Dio, Rafaële che riceve le anime di coloro che moreno, e Uriello che chiamera ogniuno al juditio di Dio lo ultimo giorno. Narrorno allora li quattro Angioli alla Vergine, come Dio haveva mandato per Jesu; come haveva trasformato Juda acciochè egli ricevesse quella pena che haveva voluto à altri, Disse allora colui che scrive: O maëstro è mi licito dimandarti hora come mi era licito quan-

do habitavi con noi. Rispose Jesu; Dimanda quel che ti piace, o Barnaba, che io ti risponderò. Disse allora colui che scrive; O maëstro, essendo Dio misericordioso, perche così ci hà tormentati, facendoci credere to essere morto, e la tua Madre così ti hà pianto che è stata vicina à morire? E tu che sei santo di Dio, ti hà Dio lasciato cascare questa infamia, che tu sii stato ammazzato frà ladroni sul monte Calvario. Rispose Jesu: O Barnaba credimi che ogni peccato, per piccolo che sia, Dio il punisce con pena grande, essendo che Dio è offeso nel peccato; Onde amandomi la mia Madre, e li fedeli miei Discepoli con uno poco di amore terreno, il justo Dio hà voluto punire questo amore con il presente; accioche non sia punito nelle fiamme infernali. E me che innocento son stato nel mondo, havendomi li homeni chiamato Dio, e figliolo di Dio, Dio per non farmi schernire dalli Demonii il giorno del juditio, hà voluto che io sio schernito dalli homemi nel mondo con la morte di Juda, facendo credere ad ogniuno che io sia morto sulla Croce; Onde questo scherno durerà in sino alla venuta di Machometo nontio di Dio, il quale venendo al mondo sgannerà ogniuno, che credera alla lege di Dio, di questo inganno.

Mon dessein n'aiant été que de corriger les fautes du Copiste, je n'ai point

voulu changer *homeni* en *buomini*, *moreno* en *muoiono* ou *muorono*, *lincioli* en *lenzuoli*, que j'ai regardez comme des idiotismes du Traducteur, & peutêtre aurois-je mieux fait de laisser par cette raison *dissi*, *fussi*, *ricevessi*, à la troisiéme personne, *legie* pour *lege*, *fiolo* pour *figliolo* &c.

☞ Béatrix au laid minois
Voulant se donner carriére,
Un jour à certain grivois
Donnoit du pied au derriére.
Hé quoi! vous me frapez là,
Dit-il d'un air agréable,
Hola, Béatrix, hola,
Epargnez votre semblable.

☞ Un de mes amis m'aiant fait voir une traduction qu'un de ses parens avoit faite des Odes d'Horace en vers François, me pria de lui en dire mon sentiment. Je la lui renvoiai avec ce quatrain.

Il faudroit, soit dit entre nous,
A deux Divinitez offrir ces deux Horaces.
Le Latin à Vénus la maîtresse des Graces,
Et le François à son époux.

¶ C'est un bel & bon esprit que M. de Bussi Rabutin. Je ne puis m'empêcher de lui rendre cette justice, quoiqu'il ait tâché de me donner un vilain tour dans mon Histoire des Gaules. On ne peut pas écrire avec plus d'esprit & plus de feu, qu'il fait dans cette Histoire. Il fut trahi par Mad. de Monglas qu'il aimoit, & à qui il avoit confié son secret. On peut dire de lui ce que disoit Ovide de soi-même.

Ingenio perii qui miser ipse meo.

Les deux vers que M. de Santeuil a faits pour être mis sous le portrait de M. de Furetiére, sont imitez de celui d'Ovide. Les voici:

Multum scire nocet, si non tam docta locutus,
Felix ingenio viveret ille suo.

¶ M. de Bussy Rabutin servant sous M. de Turenne donna imprudemment dans une embuscade. Il envoia prier ce Général de lui donner secours pour le dégager. Mais M. de Turenne en fit des railleries: Hé quoi, disoit-il, donne-t-on encore aujourd'hui dans de telles embuscades? M. de Bussy qui sut la raillerie qu'on avoit faite de lui, fit cette

Chanſon pour s'en venger :

Son Alteſſe de Turenne
Soi diſant Prince très-haut,
Reſſent l'amoureuſe peine,
Pour l'Infante Guenegaut ;
Et cette groſſe Clymene
Partage avec lui ſa peine.

M. de Buſſy étoit de l'humeur des Provençaux, qui étant Poëtes naturellement (car c'eſt de ce païs-là que viennent les Trobadours ou Trouverres.) quand ils ont reçu un déplaiſir de quelqu'un, n'ont recours à d'autre vengeance qu'en le menaçant de faire une chanſon, ils diſent : *Te farai una Canzon.*

¶ Quoique M. le Marquis de Liche eût une femme belle & bien faite, cependant il ne l'aimoit pas. Il avoit toûjours à la mode d'Eſpagne, ſon Amancebada (la Courtiſanne) à qui il faiſoit tous les jours quelques préſens. Un jour la Marquiſe aiant été avertie qu'il faiſoit venir pour elle une étoffe magnifique, elle la fit enlever ſi-tôt qu'elle fut arrivée, & s'en fit faire un habit. Quelques jours après elle le fit voir à ſon

ſon mari, & lui en demanda ſon ſentiment : Voilà une belle étoffe, dit le Marquis, mais elle eſt mal emploiée. Tout le monde en dit autant de moi, repartit froidement la Marquiſe. Le Marquis de Liche avoit de l'eſprit infiniment, mais il étoit laid & malfait. La Marquiſe ſa femme étoit une des plus belles perſonnes que l'on pût voir ; en récompenſe le Comte de Monterey frere du Marquis eſt un Seigneur très bien fait, & la Comteſſe de Monterey n'eſt rien moins que belle.

¶ M. le Marquis de Liche étoit Ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome malgré lui. C'étoit le Duc de Médina Céli premier Miniſtre qui l'y retenoit, parce qu'il apprehendoit ſon eſprit, & ſes intrigues. Pendant tout le tems de ſon Ambaſſade il fit tout ce qu'il put pour chagriner le Pape Innocent XI. croiant que c'étoit le meilleur moien pour ſe faire rappeler ; mais il ne put en venir à bout. Il tomba malade ſur ces entrefaites, & envoia chercher le Médecin du Pape. Un de ſes amis qui ſavoit qu'en Italie les Médecins, & tout ce qui leur reſſemble, ſont encore plus à craindre que dans aucun payis de la Chrêtienté, dit au Marquis : A quoi ſongez-vous d'en-

voier chercher le Médecin de votre ennemi ? Est-ce pour abréger votre vie ? C'est pour cela même, lui dit-il, & vous pouvez bien penser que je n'envoierois pas chercher le Médecin du Pape, si je n'étois las de vivre. Le Pape aiant appris cette histoire, envoia Favoriti faire compliment au Marquis sur sa maladie. Il lui dit que sa Sainteté souhaitoit sa convalescence avec autant de passion que son rappel. Vous pouvez juger par là, ajoûta Favoriti, si le Pape qui a fait tant d'instances à Madrid pour vous faire rappeller, a envie que vous vous portiez bien.

¶ Le fameux Budé fut fait Maître * des Requêtes dans le siécle passé, parce qu'il savoit le Grec ; & dans celui-ci, savoir le Grec, c'est un moien pour ne le pas être.

¶ M. de la Bruyere peut passer parmi nous pour Auteur d'une maniere d'écrire toute nouvelle. Personne avant lui n'avoit trouvé la force & la justesse d'expression qui se rencontrent dans son livre. Il dit en un mot ce qu'un autre ne dit pas aussi parfaitement en six. Ce qui est encore de beau chez lui, c'est que nonobstant la hardiesse de ses

* Il n'y en avoit alors que huit.

expressions, il n'y en a point de fausses & qui ne rendent très-heureusement sa pensée. Je doute fort que cette maniere d'écrire soit suivie. On trouve bien mieux son compte à suivre le style efféminé. Il faut avoir autant de génie que M. de la Bruyere pour l'imiter, & cela est bien difficile. Il est merveilleux d'ailleurs à attraper le ridicule des hommes & à le developer. Ses caracteres sont un peu chargez, mais ils ne laissent pas d'être naturels. Si ce livre avoit paru de notre tems, il n'auroit pas eu la vogue & la réputation qu'il a, la raison est que les femmes y sont trop maltraitées, & que pour lors elles étoient en possession de décider de la destinée de ces sortes d'ouvrages. Comme à l'extérieur près, les femmes de ce tems-là ressemblent à celles de celui-ci, il y a apparence que M. de la Bruyere ne les auroit pas épargnées davantage. La traduction des caracteres de Théophraste est bien belle & bien Françoise, & montre que son Auteur entend parfaitement le Grec. Je puis dire que j'y ai vû bien des choses que peutêtre faute d'attention je n'avois pas vûes dans le Grec.

☞ Touchant cet article & les suivans qui concernent la Bruyére, voiez le

premier tome des Mélanges publiez sous le nom de Vigneul-Merville vers la fin.

¶ On veut que *Ménalque* dans le livre de M. de la Bruyere, soit le feu Comte de Brancas. Il a oublié d'y mettre deux traits des plus extraordinaires de ce Comte. Le premier est, qu'un jour le Comte de Brancas marchant dans Saint-Germain l'Auxerrois, M. de la Rochefoucaut se présenta pour lui parler. Dieu vous assiste, lui dit M. de Brancas. M. de la Rochefoucaut se mit à rire, & en même tems en devoir de lui parler. N'est ce pas assez de vous dire une fois Dieu vous assiste, ajoûta M. de Brancas? sans mentir on est bien importuné de ces coquins-là. M. de la Rochefoucaut se mit à rire encore davantage, & ce ne fut qu'après un peu de tems que M. de Brancas s'apperçut que M. de la Rochefoucaut n'étoit pas un mendiant. Voici le second trait: M. de Brancas lisoit au coin de son feu, Dieu sait si c'étoit avec attention; la gouvernante de sa fille la lui apporta, il quitte son livre & prend cet enfant entre ses bras. Il badinoit avec elle, lorsqu'un valet vint annoncer une visite d'importance; aussitôt oubliant qu'il

avoit quitté son livre, & que c'étoit sa fille qu'il tenoit, il la jetta sur la table. Par bonheur sa gouvernante lui sauva le coup, & la reçut entre ses bras.

¶ Le Carosse de M. le Maréchal de Bassompierre s'étant accroché avec celui d'une Dame qu'il avoit aimée, & avec laquelle il avoit dépensé beaucoup de bien, elle lui dit : Te voilà donc, Maréchal, dont j'ai tant tiré de plumes. Il est vrai, Madame, dit le Maréchal, mais ce n'est que de la queuë, & cela n'empêche pas de voler.

¶ M. de Mesmes Lieutenant Civil aiant été averti par Messieurs de l'Université du jour auquel ils viendroient le haranguer en pleine Audience pour l'inviter à leurs paranymphes, resolut pour se divertir de faire présider ce jour-là M.... Lieutenant Particulier, qu'il savoit n'être pas trop chargé de Latin. Le jour venu, M. de Mesmes étant prêt d'entrer à l'Audience, pria Messieurs du Châtelet de trouver bon que M.... tînt sa place, feignant d'avoir un ordre du Roi qui ne lui permettoit pas de tenir le Siege ce matin-là. Ensuite il pria M..... qui accepta la chose sans se douter de rien. A peine fut-il entré à l'Audience, que M. le Recteur ac-

compagné des Facultez, précedé de ses Massiers, entra, & fit à M.... une belle harangue en Latin. M .... qui n'aiant pas été averti, n'avoit pas préparé de harangue, & qui d'ailleurs ne savoit pas assez de Latin pour en faire une sur le champ, dit au Recteur pour réponse: *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi; in domum vestram ibimus* *. Allez, Monsieur, & une autre fois ne surprenez point la Cour. ☞ Costar pag. 118. de sa Défense de Voiture, 2. édit. rapporte ce fait, mais moins particularisé.

¶ *Omnia venalia præter bonam mentem, & pûto si venalis esset, neminem haberet emptorem.*

¶ Lipse après avoir fait un volume entier des miracles de Notre-Dame de Hall, lui dédia sa plume. Surquoi Scaliger fit ces vers:

Post opus explicitum quod tot miracula narrat,
Pennam Lipsiades hanc tibi, Virgo, dicat.
Nil potuit levius pennâ tibi, Virgo, dicare;
Ni forte est levius quod tibi scripsit Opus.

Les voici en Grec.

Μῆτερ παρθενικὴ σοι τ' πτερὸν, ῷ σεο γεάψε
Θαύματα, Λειψιάδης νῦν ἀνάθημα φέρει.

* 121. Ps. 1.

Κῦφον μὲν ἤδη, κυφότερον τί γὰρ ἄλλο δύναιτο,

Εἰ μὴ τὴν περὶ σοῦ βίβλον ἔγραψε, φέρειν.

¶ J'ai oui dire à Mad. la Maréchale d'Humiéres qu'une honnête fille peut bien dire, qu'elle ne veut pas d'un tel pour son mari, mais aussi qu'elle ne peut pas dire : Je veux un tel.

¶ Govean Portugais, Jurisconsulte, & Briand-Vallée, étoient tous deux Professeurs à Bordeaux & ne s'aimoient pas beaucoup. Govean savoit que Briand-Vallée avoit si peur du tonnerre, qu'il se cachoit dans les caves lorsqu'il l'entendoit gronder, il fit ce distique contre lui :

Dum tonat, in cellas trepido pede Vallius imas,
Confugit, in cellis non putat esse Deum.

Briand-Vallée qui savoit aussi qu'on soupçonnoit Govean d'être Juif, lui fit cette réponse :

Antoni Goveane, tua hac Marrana propago,
In cœlo & cellis non putat esse Deum.

☞ Le veritable nom du Portugais étoit

Govea; mais comme il s'est appellé en Latin *Goveanus*, on a toujours dit en François Govéan. Il enseignoit les Humanitez à Bordeaux, où Briand-Vallée étoit Conseiller au Parlement, & non pas Professeur comme il est dit ici. Voiez le Tome I. de l'Anti-Baillet pag. 260, 261 & 262. La réponse de Briand-Vallée à l'Epigramme de Govéan n'est pas juste. Ce n'étoit pas une raison d'accuser celui-ci d'athéisme sur ce qu'on le soupçonnoit d'être Juif. Qui dit Juif ne dit pas athée. Il faloit prendre un autre tour, & dire par exemple:

In cellis putat esse Deum Goveanus Iacchum;
At Christum in cœlis non putat esse Deum.

Ce qui auroit signifié que Govéan bon ivrogne, & mauvais Chrêtien, reconnoissoit bien dans la cave Bacchus pour son Dieu, mais ne reconnoissoit pas de même Jesus-Christ pour son Dieu dans le Ciel. Bayle a rassemblé dans son Dictionnaire tout ce qu'il a trouvé ailleurs pour & contre Antoine Govéan.

¶ Dante étant un des Gouverneurs de la République de Florence, avoit si bonne opinion de sa personne, qu'il croioit qu'on ne pouvoit rien faire de bien sans lui, c'est

pourquoi quand il s'agissoit d'une Ambassade, il auroit voulu pouvoir la faire & demeurer en même tems à Florence. Il disoit : *Se io vo, chi sta? Se io sto, chi va?* Si j'y vais, qui sera ici? Si je reste, qui ira?

¶ Sannazar a été enterré près du tombeau de Virgile, sur quoi le Bembo lui a fait cette Epitaphe:

Da sacro cineri flores, hîc ille Maroni,
Sincerus Musâ proximus, ut tumulo.

Sincerus est le même que *Sannazar*, qui s'est caché sous le nom d'*Accius Sincerus*. Ce qu'il a fait sur les Pêcheurs est d'une grande beauté, & c'est ce qui a fait dire à un Poëte Italien :

Giacopo Sannazar ch' alle Camene
Lasciar fà i monti, ed habitarle arene.

☞ En reconnoissance du plaisir que m'a donné autrefois la lecture des vers de Sannazar, j'ai cru devoir enchérir sur Bembe, & dire,

Ci gît, dont l'esprit fut si beau,
Sannazar, ce Poëte habile,
Qui par ses vers divins approche de Virgile,
Plus encor que par son tombeau.

Ce n'est pas *Accius* qu'il faut écrire, c'est *Actius Sincerus*, parce qu'il se piquoit d'une grande *sincerité* dans toutes ses actions; vertu peu ordinaire aux Napolitains, comme par une agréable ironie Moliere dans son Pourceaugnac l'a remarqué en la personne de Sbrigani. Les deux vers Italiens, citez au bas de l'article, sont de l'Arioste stance 17. du dernier chant de son *Orlando furioso.*

¶ Le Chevalier de Tonnerre s'étant fait Minime en 1683, M. de Coulange dit là-dessus: C'est une tache d'huile pour cette maison. ☞ Ce qu'on donne ici pour un simple mot, est un couplet de chanson que voici sur l'air de Joconde.

Un jeune Cadet de Clermont,
D'un esprit peu sublime,
Prit ces jours passez dans un Lyon
L'humble habit de Minime,
Ce choix doit du Prélat Noyon
Bien échaufer la bile;
Car pour son illustre Maison
C'est une tache d'huile.

¶ L'Epitaphe de Nicolas de Beze, Conseiller au Parlement, qui est dans l'Eglise de S. Côme à Paris, a été composée par Théodore de Beze son neveu.

Elle commence par ces mots : *Marmoreas Lector*, *&c.* & finit par ceux-ci : *Patruo charissimo Theodorus à Beza mærens ponebat.* 1543. Ce n'est pas une Epitaphe seule, c'en sont trois, la premiere en Latin, la seconde en Grec, & la troisiéme en François. Elles sont dans un petit quadre de bois fort simple, haut d'environ vingt-quatre pouces, attaché au mur, à main gauche du Crucifix en entrant. La feuille de parchemin enfumée qui les contient, est fendue actuellement de vieillesse par le milieu, sortant du quadre, & retirée à peu près comme si elle étoit grillée. La peinture où se voient les cierges allumez, & Beze à genoux, priant sur la représentation de son Oncle, est toute effacée. Les caracteres, autrefois enluminez, ne se lisent aujourd'hui qu'avec peine, & dans peu ne seront plus lisibles, en sorte que j'ai cru, pendant qu'on les pouvoit encore lire, devoir faire extraire les trois Epitaphes, d'autant plus que la Grecque & la Françoise n'ont jamais été imprimées, & qu'il s'est fait divers changemens dans la Latine. Les voici toutes trois dans leur ordre, avec leurs inscriptions.

Tumulus Nicolai à Beza viri ampliſſimi Regiique in Pariſienſi Curia Senatoris.

Marmoreas, Lector, nullas hîc ſtare columnas,
Æra nec artificis vivere juſſa manu,
Nec tumuli cernes operoſam ſurgere molem,
Qualia Mauſoli fama ſepulchra canit.
Scilicet hos titulos, hos quærere debet honores
Qui nil, quo melius nobilitetur, habet.
Hic autem magni, quondam pars magna Senatus,
Aut nullo, aut ſolo Beza Catone minor,
Quem ſic eripuit virtus ter maxima morti,
Ut fatis vivat poſthumus ipſe ſuis,
Cur tandem è tumulo famam nunc captet inanem
Illi quam vivo vita peracta dedit?
Imo, ſi verum fas nobis dicere, ſed fas,
Dignus, qui tumulo non tegeretur, erat.

Εἰς τὸν αὐτόν.

Τὸν δ' ἀρετῇ ἐπιλαμπόμενον ἐπιβλέψας Ἀΐδης
Τί ποτ', ἔφη, κόσμῳ ἥλιος ἄλλος ἔφυ;

Ὡ'ς φάτο, ϗ δολίῃσι φρεσὶν· κακὰ μηχανόωσα
Τὸν δ' ὀκίλωσε νεκροῖς νῦν ἐπιλαμπομένῃ.

Du même.

Ami passant, si tu as le loisir,
Je te suppli' me faire ce plaisir
De t'arrêter, non pour pleurer, ou rire,
Mais seulement, s'il te plaît, pour me lire.
Escoute donc : Vrai est que le tombeau,
Qu'ici tu vois, n'est trop riche, ne beau,
Ni estoffé de quelque ouvrage exquis,
Aussi celui oncque ne l'a requis
Auquel il sert de riche sepulture,
Car le bon homme avoit bien autre cure
Que pour ces biens, & trésors amasser,
Que nous voyons de jour en jour passer.
Et toutefois sa très-grande prudence
Lui mit en main des biens à suffisance,
Dont riche fut en son tems renommé,
Ce néanmoins par trop pauvre estimé,
Veu les honneurs, estats, & dignitez,
Veu les grands biens qu'il avoit méritez.
De Besze eut nom, nom d'antique maison,
Qui nonobstant mainte forte saison,
Et la fureur de guerre continue
En son honneur s'est toûjours maintenue ;
Et qu'ainsi soit, Bourgogne te dira

Tout le ſurplus que ma plume taira.
De te conter ſa vie vertueuſe
Par le menu, ſeroit choſe ennuieuſe,
Non pas à toi qui n'en as connoiſſance,
Mais bien à moi qui en ai ſouvenance,
Et ne ſaurois avoir aucun plaiſir
En racontant mon ancien déplaiſir.
Or donc, paſſant, pour achever mon conte,
Tu n'aperçois ici ne Duc, ne Comte,
Tu ne vois pas choſe qui à l'œil plaiſe,
Ains ſeulement le tombeau d'un de Beſze.
Tu vois un rien, mais dire je t'oſe,
Que ce rien fut jadis une grand'choſe.

Nicolao à Beza Patruo chariſſimo Theodorus Beza mœrens ponebat 1543.

J'ai dit qu'il s'eſt fait divers changemens dans l'Epitaphe Latine, ce qu'on reconnoîtra aiſément, ſi on confére l'édition de Paris 1548, chez Robert Etienne, & celle de Geneve 1569, chez Henri Etienne, avec le texte ici repreſenté. Les principaux changemens ſont dans l'édition de Geneve où les deux derniers vers ſe liſent ainſi:

Fas alios igitur nomen debere ſepulchris,
Beza ſuum contra nobilitat tumulum.

Les deux autres en effet

Imo, si verum fas nobis dicere, sed fas,
Dignus, qui tumulo non tegeretur, erat.

donnoient prise à la Critique de plus d'une façon. Le Poëte y faisoit longue la derniere syllabe d'*imo*, toûjours brève dans Martial, dont l'exemple doit servir de regle : *Dignus qui tumulo non tegeretur*, faisoit un sens fort équivoque. D'un côté, cela vouloit dire que cet homme ne devoit jamais mourir, & par conséquent ne devoit jamais être enterré ; mais comme pour trouver ce sens, il faut ajoûter à la lettre, & que dire simplement qu'un *homme ne mérite pas d'être enterré*, c'est-à-dire, ce semble, qu'il *mérite d'être jetté à la voirie* : Beze qui pour éviter ce double sens, n'avoit qu'à mettre,

Ah potius, morti dignus succumbere nunquam,
Dignus, qui tumulo non tegeretur, erat.

au lieu de chercher ce tour, ou un semblable, a cru avoir plûtôt fait de chercher une autre pensée. Dans le premier de l'Epitaphe Grecque la derniere du participe ἐπιβλέψας breve, devoit être

longue, la ſeconde d'Ἀΐδης longue, devoit être breve. Dans le ſecond vers τί long, devoit être bref. Dans le troiſiéme δολίοισι adjectif maſculin ne s'accorde pas avec φρεσὶν ſubſtantif féminin, qui demandoit δολίαισι ou δολίῃσι. On a eu raiſon de dire que Beze n'a pas bien entendu les langues. Quoiqu'il n'eût alors que vingt-quatre ans, ces fautes ſont ſi groſſiéres, qu'elles ne peuvent être excuſées. L'Epitaphe Françoiſe, toute puérile, ne mérite pas l'examen. Il ſuffit d'y remarquer deux choſes. L'une, qu'au pénultiéme vers

Tu vois un rien, mais dire je t'oſe :

le Copiſte a oublié un mot, & qu'infailliblement l'Auteur avoit mis, ou : *mais bien dire je t'oſe*, ou : *mais dire ici je t'oſe*. L'autre, que l'ancienne orthographe du nom de Beze étoit *De Beſze*. La preuve qu'on en tire de cette vieille Epitaphe eſt confirmée par le livre intitulé *Fratris Joannis Lazardi Celeſtini Hiſtoriæ univerſalis epitoma*, imprimé l'an 1521, à Paris *in fol.* & dedié *Nicolao de Beſze*, Oncle de Théodore, en ſorte que je ne doute point que M. Ménage ne ſe ſoit trompé, lorſque pag. 114 du tom. 2. de ſon Anti-Baillet il a écrit que

c'est de Besje que Théodore s'appeloit.

¶ Julien Baudereau a fait un commentaire sur la Coûtume du Maine, où il n'a pas trop bien réussi. Lorsqu'on vouloit le railler, on disoit de lui : Si Baudereau fait bien, ce n'est pas sa Coûtume.

¶ M. Ménage alloit en Bretagne avec Mad. la Marquise de Lavardin pour voir Mad. de Sevigny. Il étoit dans le carosse de la Marquise, & dans le chemin *per non parer troppo coglione*, lui contoit des douceurs, & lui prenoit les mains pour les baiser. Mad. de Lavardin lui dit en riant : Monsieur, vous recordez donc pour Mad. de Sevigny ?

Le même se trouvant avec Mad. la Comtesse de la Suze, lui manioit les mains, elle lui dit ce vers de M. Scarron, *Les patineurs sont gens insupportables* ; auquel il répondit aussitôt par le vers qui suit : *même aux beautez, qui sont très-patinables*.

¶ J'ai eu le Perroniana manuscrit longtems avant qu'il fut imprimé. M. le Cardinal du Perron étoit un bel esprit, mais il n'étoit pas savant. ☞ M. Ménage rapporte en petit l'histoire du *Perroniana* pag. 288 & 289. du Tome 1. de son Anti-Baillet.

¶ Madem. de Schomberg Hautefort étoit du nombre des Dames que le Roi Louis XIII. voioit ordinairement, mais elle se dégoûta de la Cour & se retira aux Madelonettes. M. l'Abbé de la Victoire y étant allé pour la voir, lui dit: Madame, c'est donc pour faire honneur au Roi que vous vous êtes retirée ici?

☞ Cet article est tout plein de fautes, comme Bayle dans son Dictionnaire au mot *Schomberg* (*Charles de*) l'a fort bien observé. Premierement, dit-il, *Cette Dame n'a jamais pu être nommée Mademoiselle de Schomberg, puisque le nom de Schomberg ne lui appartint qu'au moment qu'elle fut Madame de Schomberg en qualité d'épouse du Maréchal de ce nom, trois ans & quelques mois après la mort de Louis XIII.* Secondement. *Sa retraite de la Cour fut involontaire.* Troisiémement. *Il n'y a nulle apparence qu'entre tant de Convents où elle pouvoit se retirer, elle eût choisi celui où l'on enferme les filles & les femmes de mauvaise vie.*

¶ J'apprehende bien que quelqu'un ne prenne droit de m'avoir connu pour me faire quelque méchante Epitaphe. Je dis comme Passerat:

Mea molliter ossa quiescent,
Sint modo carminibus non onerata malis.

☞ Ce sont les deux derniers vers des six que fit Passerat pour son Epitaphe qu'on peut voir dans l'Eglise des Jacobins de la rue S. Jaques.

¶ Un jeune Prince avoit une voliere dans laquelle, entre autres oiseaux, il nourrissoit des tourterelles; un jour qu'elles se faisoient mille caresses, il leur dit; Dépechez-vous vîte, car voici mon Gouverneur qui vient. ☞ Ceci n'est qu'un déguisement du 201[e] conte du Poge, *de adolescentula segregata à viro.* Saint Ussans sous le nom de S. Glas en a fait une paraphrase en quatre-vingts & tant de vers. Ces quinze ennuieront un peu moins.

Dame Gertrude avoit un fils unique
Beau, fait au tour, jeune époux de Catin
Plus jeune encor, que du soir au matin
Tant caressa, qu'il en devint étique.
De peur de pis Gertrude separa
Le tendre couple. En vain Catin pleura,
Malgré ses pleurs il faut que la belle
Trois mois entiers couchât seule à l'écart.
Dans cette angoisse avint que de hazard
A sa fenêtre un jour la jouvencelle
Contre le mur sous un toit fait exprès
Vit des serins qui dans une voliére
Faisoient l'amour: Ah! dit-elle, pauvrets,

Que vos plaisirs, que vos jeux sont doux...
Mais
Dépèchez-vous, j'entens ma belle-mere.

¶ *Inalberarsi.* C'est un mot dont se servent les Italiens pour dire se cabrer, en parlant d'un cheval. ☞ Dans le Dictionnaire de la Crusca *Inalberare* est expliqué par *in arborem ascendere*, & de là le cheval est dit *inalberarsi* ou *inarborarsi*, parce que lorsqu'il se cabre il se dresse sur les pieds de derriere comme il feroit s'il vouloit monter sur un arbre. Nos Anciens ont dit s'*enarbrer*. Et à ce propos on fait un conte d'un homme qui voulant acheter un cheval de belle apparence, demanda s'il n'avoit point de défaut. Il n'en a point d'autres, lui répondit-on, sinon qu'il mange trop, & qu'il ne monte point sur les arbres. L'autre prenant cette reponse pour une raillerie achete le cheval; mais il ne fut pas longtems à reconnoître qu'on lui avoit dit la verité, parce-que le cheval étoit sujet à mordre, & qu'étant venu à un pont de bois, il ne voulut point passer dessus. On pourroit croire néanmoins qu'*inalberare* signifiant proprement *planter un arbre*, & figurément *planter*, *élever un étendard*, *un pavillon*, d'où nous avons fait *arborer*, on a dit par la même

figure en Italien, qu'un cheval s'*inalbera* quand se levant sur les pieds de derriere, il se dresse & plante comme un arbre, en sorte qu'il semble s'*arborer*: & cette raison étymologique est d'autant plus vraie, que c'est *inalberarsi* qu'il faut dire en parlant de cette action du cheval, au lieu que dans la signification de monter sur un arbre, ce n'est pas *inalberarsi* dont on se sert, mais simplement d'*inalberare*.

☞ M. Despréaux étant constamment celui de nos Poetes dont la versification est la plus finie, il est extrémement difficile de conserver dans les traductions qu'on entreprend de quelques-unes de ses piéces, l'élégance, la force, & en même tems la naïveté apparente, quoiqu'étudiée, du François. L'Auteur néanmoins des deux versions suivantes, l'une en vers Latins de la 2. Epitre de ce grand Homme, l'autre en vers Grecs de la 6. de ses Satires, a cru devoir en cette occasion se piquer d'une noble hardiesse: & sachant que la médiocrité n'est point soufferte en Poësie, a tâché, aidé des bons avis de l'Illustre M. Boivin, d'égaler son Original. Les experts jugeront du succès.

NICOLAI ABSTEMII PRATELLI AD RUPEUM ANTISTITEM EPISTOLA.

Aurem cessanti quid, Rupee, vellis amico?
Scilicet ut calamum evigilans, librumque resumam
Scripturus nostris præcepta horrenda Poetis?
Parebuntne mihi, vel cum ratio increpat illos
Ore meo? Minimè. Pol ridiculum caput, aient.
Simius en Flacci Parnasso adicere leges
Attonito parat. Haud aptè componimus. Ipso
An melius? Jam Linerii procul audio vocem
Bacchantis: dentur tabulæ, detur locus, hora,
Custodes, videamus uter, properante Camœna,
A summa citius cera decurrat ad imam.
Atqui talis ego pugna rudis. Ille palæstra
Regnat in hac, solus versus ex tempore fundat,
Et quia ferre mea nescit fastidia Musa
Insontes plectat, quidquid peccavere, chartas.
Te, qui non metuis simili carbone notari,
Quæ cura interea degentem rure moratur?

EPISTRE
A MONSIEUR L'ABBE' DES ROCHES.

A Quoi bon réveiller mes Muses endormies,
Pour tracer aux Auteurs des régles ennemies ?
Penses-tu qu'aucun d'eux veuille subir mes loix,
Ni suivre une raison qui parle par ma voix ?
O le plaisant Docteur, qui sur les pas d'Horace
Vient prêcher, diront-ils, la réforme au Parnasse !
Nos écrits sont mauvais ; les siens valent-ils mieux ?
J'entens déja d'ici Liniére furieux
Qui m'appelle au combat, sans prendre un plus long terme.
De l'ancre, du papier, dit-il, qu'on nous enferme.
Voions qui de nous deux plus aisé dans ses vers
Aura plûtôt rempli la page & le revers.
Moi donc qui suis peu fait à ce genre d'escrime,
Je le laisse tout seul verser rime sur rime,
Et souvent de dépit contre moi s'exerçant,
Punir de mes défauts le papier innocent.
Mais, toi qui ne crains point qu'un rimeur te noircisse,
Que fais-tu cependant seul en ton Benefice?

An tuus expectas aliqua cunctator uti te

Dignetur saltem proventus parte colonus ?

An rector sacra & defensor strenuus ædis

Luctantes tecum Monachos compescere quæris

Marte fori ? Ah quamvis tibi punctum spondeat omne

Ausanetus, subsiste : timenda vel optima lis est ;

Vitate illorum sapiens exempla memento

Stultorum, loculos ultro qui Judicis implent

Ære suo, semperque citantes atque citati

Esuriunt, postquam causas vicere trecentas ;

Rem fortes tueamur : eam qui deserit, amens.

Normanni ad Cadomum carmen juvenesque, senesque

Hoc recinunt, balbo solet inculcare parens hoc

Cenomanus puero post prima crepundia. Sed tu

Oesiacam citra ripam qui eductus, & in quo

Addita Picarda bonitas Campana renidet,

Non, puto, conduces unquam, altercator avarus ;

Facundam ravim Corbini, Mazerii-ve.

Si qua tamen jurgandi olim tibi forte cupido

Accensa in venis exarserit, en tibi pravam

Attens-

Atten-tu qu'un Fermier payant, quoiqu'un peu tard,
De ton bien pour le moins daigne te faire part ?
Va-tu, grand défenſeur des droits de ton Egliſe,
De tes Moines mutins reprimer l'entrepriſe?
Croi-moi, dût Auſanet t'aſſurer du ſuccès,
Abbé, n'entrepren point même un juſte procès.
N'imite point ces Fous, dont la ſotte avarice
Va de ſes revenus engraiſſer la Juſtice,
Qui toujours aſſignans, & toujours aſſignez,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnez.
Soûtenons bien nos droits : Sot eſt celui qui donne.
C'eſt ainſi devers Caën que tout Normand raiſonne.
Ce ſont là les leçons, dont un pere Manceau
Inſtruit ſon fils novice au ſortir du berceau.
Mais pour toi qui nourri bien en deçà de l'Oiſe,
As ſuccé la vertu Picarde & Champenoiſe;
Non, non, tu n'iras point, ardent Bénéficier,
Faire enrouer pour toi Corbin ni le Mazier.
Toutefois, ſi jamais quelque ardeur bilieuſe
Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuſe,
Conſulte moi d'abord; & pour la reprimer,

Commoda quæ possit restinguere fabula bilem.

Mane viatores ibant duo, queis obiter se
Improvisa offert jejunis ostrea; visam
Tollit uterque simul, simul & sibi poscit uterque,
Dum sic rixantur, gestans Themis obvia libram
Hac transit. Magnis causam clamoribus ambo
Coram agitant, plenum sperabat uterque triumphum.
Expendit Themis ancipiti jus lance, sibique
Vult porgi concham, reserat, patet ostrea, dumque
Attendunt partes, mandat Dea faucibus offam,
Bellè ita certamen dirimens; dein fertur biantes
Sic affata viros: restat modo testula duplex,
Quisque suam capito. Nos vivimus hîc aliena
Stultitia. Placuit nostro jucunda palato
Ostrea. Vos posthac sapite, edoctique valete.

Retien bien la leçon que je te vais rimer.

Un jour, dit un Auteur, n'importe en quel chapitre,
Deux Voiageurs à jeun rencontrerent une huitre;
Tous deux la contestoient, lorsque dans leur chemin
La Justice passa, la balance à la main.
Devant elle à grand bruit ils expliquent la chose.
Tous deux avec dépens veulent gagner leur cause.
La Justice pesant ce droit litigieux,
Demande l'huitre, l'ouvre, & l'avale à leurs yeux;
Et par ce bel arrest terminant la bataille,
Tenez, voilà, dit-elle, à chacun une écaille:
Des sottises d'autrui nous vivons au Palais.
Messieurs, l'huitre étoit bonne. Adieu. Vivez en paix.

ΝΙΚΟΛΑΟΥ ΤΟΥ ΥΔΡΟΠΟΤΟΥ ΛΕΙΜΩΝΙΟΥ

ΣΙΛΛΟΣ ΕΚΤΟΣ

Ἐκ Κελτικοῦ Ἑλληνικός.

Qui frappe l'air, bon Dieu ! &c.

Ζεῦ ἄνα, τίς γόος ὀξὺς ἀθέσφατος οὐρανὸν ἵκει;
Αἰὲν ἀκοίμητοι κοιμώμεθα τῇδ' ἐνὶ χώρῃ;
Τίς δ' ἄρα παννυχίους κακομήχανος ἐνθάδε δαίμων
Ἐξ ὀρόφων πάντων αἰλούρους πάντας ἀγείρει;
Ταρβήσας εὐνῆθεν ἀνίσταμαι, ἀχνύμενός περ,
Μαψ', ἅμα γὰρ τύποισιν ὅλος πάρα τάρταρος ἥκειν.
Εἰσὶ δὲ ποικιλόφωνοι, ὁ μὲν τίγριδος κοτεούσης
Μιμεῖται βρυχηθμὸν, ὁ δὲ βρέφεος μινύρισμα·
Οὐχ ἅλις. ὄφρα μοι ἡδὺν ἀπ' ὄμμασιν ὕπνον ἐλάσσῃ,
Τἄλλα δίχα φρονέοντες, ὁμοφρονέειν δοκέουσιν
Οἱ μύες αἰλούροις, πολὺ μοι χαλεπώτεροι ὄντες
Νύκτα δὲ ὀρφναίην, ἢ Πύρος ἤματι μέσσῳ.

Ἀλλὰ τί μικκύλα ταῦτ' ὀλοφύρομαι, λώϊκα τόσσα
Ἡσυχίην ἕτεραί μοι ἀφαρπάζουσιν ἀνίαι;
Εὖτε γὰρ ἡμετέροις τοῖς γείτοσιν οὖλον ἀΰσας
Ἠοῦς ἀγχιμόλου κηρύξαι νόστον ἀλέκτωρ,

LA SATIRE VI DE N. BOILEAU DESPREAUX.

QUi frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres cris?
Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris.
Et quel fâcheux Démon durant les nuits entieres,
Rassemble ici les chats de toutes les goutieres?
J'ai beau sauter du lit plein de trouble & d'effroi,
Je pense qu'avec eux tout l'Enfer est chez moi.
L'un miaule en grondant, comme un tigre en furie:
L'autre roule sa voix, comme un enfant qui crie.
Ce n'est pas tout encor. Les souris & les rats
Semblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats:
Plus importuns pour moi, durant la nuit obscure,
Que jamais en plein jour ne fut l'Abbé de Pure.
Tout conspire à la fois à troubler mon repos,
Et je me plains ici du moindre de mes maux.
Car à peine les coqs, commençans leur ramage,
Auront de cris aigus frappé le voisinage:

Χαλκεύς τις μυσαρὸς, τὸν κέρδεος ἵμερος ὀξὺς
Αἶψα μάλ' ἐξεγείρει, μοχθηρότερον Στερόπαο·
Ἠχῇ σμερδαλέῃ τύπτων πυρόεντα σίδηρον,
Εἶθαρ ἐμοὶ κεφαλὴν σφύρᾳ, καὶ ἄκμονι κόψαι.
Ἤδη τῶν ὀχέων με περὶ κτύπος οὔατα βάλλει.
Τέκτονας αὐτίκα, καὶ ἐργαστήρια πάντη
Οἰγομένοις στυγνὴν ἄμυδις κελαδοῦσιν ἀοιδὴν
Ἐξ ἱερῶν ἀνάριθμα πελώρια κύμβαλα πύργων,
Ἃ βριαροῖς ἀνέμοισι, χαλάζῃ τ' ἄμμιγα πυκνῇ
Σώοντας κτάνυσιν ὅπως τιμῶσι θανόντας.

Καὶ πολλὴν μὲν ἐγὼ χάριν ἀθανάτοισιν ἔχοιμι
Εἴπερ ἐμοὶ πάσης τόδε πείρας ὀϊζύος εἴη.
Ἀλλ' οὐ μέμφομαι, οἷος ἐνὶ κλιντῆρι, δικαίως,
Μεμφοίμην γε θύρηφι δικαιοτέρην πολὺ μέμψιν.
Ἄνδρων χρὴ βαρὺν ὄχλον ἀπείργειν, δύσφορον αἰεὶ
Ἶφι διαρρήξασθαι, ὅταν ποτὲ ποσσὶ φέρωμαι.
Μύξεν ὁ μὲν σπανίδι, σχεδὸν ὀστέα μοι συναράξαι.
Πῖλον ὁ δὲ στυφέλιξεν, ὃς ἥρπασε, καὶ πεπάλακτο,
Ἔνθα μελάγχλαινοι κῆδος πομπῆες ἄγουσιν,
Ἑξείης, βραδέως τ' ἐς ἀνάκτορον ἀμβαίνοντες.
Τυτθὸν δ' ὅσσον ἄποθεν ἐμοῦ παίζοντες ἄτακτα
Δμῶες ὀρίνουσι χόλον ἀνθρώπων τε, κυνῶν τε.

Qu'un affreux Serrutier, laborieux Vulcain,
Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain,
Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête.
J'entens déja par tout les charettes courir,
Les Massons travailler, les boutiques s'ouvrir:
Tandis que dans les airs mille cloches émues
D'un funebre concert font retentir les nues;
Et se mêlant au bruit de la grêle & des vents,
Pour honorer les morts, font mourir les vivans.

Encor, je benirois la bonté souveraine;
Si le Ciel à ces maux avoit borné ma peine:
Mais si seul en mon lit je peste avec raison,
C'est encor pis vingt fois en quittant la maison;
En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse
D'un peuple d'importuns, qui fourmillent sans cesse:
L'un me heurte d'un ais, dont je suis tout froissé;
Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.
Là d'un enterrement la funèbre ordõnance,
D'un pas lugubre & lent vers l'Eglise s'àvance:
Et plus loin des Laquais, l'un l'autre s'agaçans,
Font aboyer les chiens, & jurer les passans.
Des Paveurs en ce lieu me bouchent le passage;

Ἔνθεν ὑδροφορητῆρες ἐμὲ βλάπτουσι κελεύθου.
Ἔνθεν σπερχόμενον σταυρός τις ἀπαίσιος ἴσχει,
Ἣν δ' ὀλίγον προβέβηκα, λίθοις ἐπ' ἐμοὶ κεραμεῦσι
Τ' ἄφοθεν ἐκ τεγέων πέμπει θρασὺς ἰκριοπηγός.
Ἠνίδε νευστάζουσαν ὁρῶ δοκὸν, ἄχθος ἀμάξης,
Δίμφ' ἀπαλήσασαν, ὃν, ἤδη κυλιῶ, ἀΐξα,
Ζευγνύμενοι στιβαροὶ κρατερώνυχες ἕξ μόλις ἵπποι,
Τὸν δ' ἐπ' ὀλισθηρῷ μέγαν κινεῦσι πέδοιο
Φόρτον, ὅδε πλῆξεν κύρσαις παρεοῦσαν ἀπήνην
Ἀν' τροχὸν, ἡ δ' ἀραίβησε, καὶ ἐς βαθὺ τέλμα κυλίσθη.
Αὐτίκα δεύτερον ἅρμα λιλαιόμενον διαβλῶναι
Ἦλθε παρὰ πρότερον, μένε δ' ἔμπεδον αὖθι πεδηθέν.
Εἴκοσ' ἔπειτα κίον, καὶ τεσσαράκοντα, καὶ εὐθὺς
Χίλια, τῶν σπαρνοῦν ἅμα στίχες ἠγερέθοντο.
Πρὸς δ' ἔτι καὶ μεγάλην ὁ λοίγιος ἤγαγεν αἶσα
Δῶρα βοῶν ἀγέλην, ἐπιμὶξ δ' ἄνδρες τε βρέμοντες
Δεινὰ κατευχόμενοι, ταῦροι τε μεμυκότες αὐτήν,
Πάντες ὁδὸν ποθέοντες. ἐπισμαραγεῖ σφίσιν ἔθνος
Ἡμιόνων πολυηχὲς, ὁμοῦ δέ τε πάντοθεν ἵπποι
Ἐσσύμενοι πασῶν ζυνοχὰς κύκλωσαν ἀπηνῶν,
Καὶ δήσαντες ὁδοὺς, ἀγλαὴν δόξαι ἐν αὐτῇ,

Là je trouve une croix de funeste présage ;
Et des Couvreurs grimpez au haut d'une maison,
En font pleuvoir l'ardoise & la tuile à foison.
Là sur une charette une poutre branlante
Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente :
Six chevaux attelez à ce fardeau pesant,
Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant:
D'un carosse en passant, il accroche une roue,
Et du choc le renverse en un grand tas de boue ;
Quand un autre à l'instant s'efforçant de passer,
Dans le même embarras se vient embarrasser.
Vingt carosses bientôt arrivant à la file,
Y sont en moins de rien suivis de plus de mille :
Et pour surcroît de maux, un sort malencontreux
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs.
Chacun prétend passer : l'un mugit, l'autre jure :
Des mulets en sonnant augmentent le murmure :
Et bientôt cent chevaux dans la foule appelez,
De l'embarras qui croît ferment les défilez,
Et par tout des passans enchaînant les brigades,
Au milieu de la paix font voir les baricades.
On n'entend que des cris poussez confusément ;

Μνήμην φυλόπιδος, τὰ σιδήρεα δέσματ' ἀγυιῶν.
Ἔνθα βοὴ πάμφωνος ἀάσχετος, οὐδ' ἄρα πως ἦν
Τόσσῃ ἐνὶ κλαγγῇ βροντὴν Κρονίωνος ἀκοῦσαι.
Αὐτὰρ ἐγὼ δείλαιος, ὃ φοιτᾶν ἔς τινα χῶρον
Ὥριος εἰωθὼς, τὸν ὑποκλίνοντα νοήσας
Ἥλιον, οὐκ ἤδη μίμνω τετληότι θυμῷ,
Οὐδένα τ' ἐλπόμενος βροτὸν ἢ θεὸν ἄλκαρ ἔσεσθαι
Ἀφραδέως θάνατον προκαλίζομαι· εἴκοσι βότρυς
Κραιπνὸς ὑπὲρ θρώσκω, σπεύδω τ' ἢ κυφᾶ νέεσθαι,
Ἢ ἐν βίῃ καθ' ὅμιλον. τῷ Γηναύδιος ἵππῳ
Ἐμβεβαὼς, ἐπ' ἐμοὶ πηλοῦ ῥαθάμιγγας ἰάλλει.
Αἰδέομαι καλὸν εἷμα πεφυρμένος εἰσοράασθαι,
Ὅππῃ δ' οὐκ αἰδὼς, ὅππως δύναμαι, ταχὺ φεύγω.
Ἀλλ' ὅμως ῥύπα νόσφιν ἀποσμήχω νεμεσήσας,
Τοῖος ἀπ' οὐρανόθεν, κακὸν ἔσχατον, ἀθρόος ὄμβρος
Ὤρνυε, καὶ τότε παντὸς ἔραζε ῥέοντος Ὀλύμπου
Φαίης Δευκαλίωνος ὑπότροπον ὑετὸν ἐλθεῖν.
Χεύμασιν ἐν τοσσοῖς, ὄφρα προβοσκομένου ἰδοῖο,
Στενὸν ὕπερθε δύω πέτρων σανὶς οἶμον ὀπάζει·
Ἔρριγει περάων μὲν ὁ θαρσαλέος μάλα δοῦλος.
Χείμαρροι δ' ἐκ τῶν στεγέων πλήθουσι πεσόντες,
Καὶ ποταμοὺς ποιοῦσι, τρόμος δ' ἔχει εἰσορόωντα.
Χρὴ σφαλερῆς ἐπὶ τῆς δὲ γεφύρης βήμεναι ἔμπης.
Ὀκλάζων δ' ἀπέβην. ἀλλ' ἄκρης ἐγγύθι νυκτὸς,

Dieu pour s'y faire ouïr, tonneroit vainement :
Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre,
Le jour déja baissant, & qui suis las d'attendre,
Ne sachant plus tantôt à quel Saint me vouer,
Je me mets au hazard de me faire rouer.
Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse ;
Guenaud sur son cheval en passant m'éclabousse,
Et n'osant plus paroître en l'état où je suis,
Sans songer où je vais, je me sauve où je puis.
Tandis que dans un coin en grondant je m'essuie,
Souvent, pour m'achever, il survient une pluie.
On diroit que le Ciel qui se fond tout en eau,
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.
Pour traverser la rue au milieu de l'orage,
Un ais sur deux pavez forme un étroit passage :
Le plus hardi Laquais n'y marche qu'en tremblant :
Il faut pourtant passer sur ce pont chancelant,
Et les nombreux torrens qui tombent des goutieres,
Grossissans les ruisseaux, en ont fait des rivieres.
J'y passe en trebuchant ; mais malgré l'embarras,

Καὶ ὁδὸς ἀργαλέη, περί μοι φόβος ἔμβαλε πολλήν.

Εὖτε γὰρ ἑσπερίης ποτὶ τὸ κνέφας ἥσυχοι ὧραι
Δειλὸς ἧσιν ἀνὴρ ἐπέθηκε θυρῇσιν ὀχῆας
Ἔμπορος, ἠμάτιον τε καθήμενος ἔνδον ἀριθμεῖ
Ἢ βλάβος, ἢ κέρδος, δέλτους δ' ἐρέεινεν ἁπάσας;
Εὖτε νέη ἀγορῇ σιγᾷ, τότε φῶρες ἀν' ἄστυ,
Βουλοίμην τότ' ὄρος Σκιρώνιον ἀμφινέμεσθαι.
Ἀξεινόν θ' ὕλην, ἢ Λευκάτης ἕδος εὐρύ.
Σχέτλιος ἦν μάλα κεῖνος, ὃν ἑσπέριόν τις ἀέλπτως
Στεινωπῷ ἐν ὁδῷ ῥῆξις σχέθεν· αὐτόθι λῃσταὶ
Τέσσαρες ἀμφὶ περὶ ΖΩΝΗΝ ΠΟΡΕ· δᾶ σφι πιθέσθαι.
Οὐκ ἐθέλεις; ἄγε δή, σπάσσαι ξίφος, ὥς σε μετ' ἄλλων
Φήμη ἐπαγγέλλησι δαφοινῇ χειρὶ δαμέντων.
Πτὰξ μὲν ἐγὼ κλειστὸς, ἄλλην βεβαρημένος ὕπνῳ,
Εἶμι λέχοσδε· καὶ ἦμαρ ἅμ' ἠελίῳ καταδύντι.
Ἀλλ' ὡς ἔσβεσα λύχνον, ἐπειγόμενος ποτὶ κοίτην,
Οὐκέτι μοι μύσειν ὄσσε ὑπὸ βλεφάροισι φίλοισι.
Σφαιροβόλῳ ψολόεντι μολυβδαίνην περόωσαν
Ἧκαν ὑπὸ φριαλοὶ κλῶπες, τῆς ἄστερες ὁρμὴ
Χάσεν ἐλαὶς θαλάμοις, ξυλινόντι διήλυθεν ἕρκος.
Ἐν τέτῳ κελάϋσεν, ΑΡΗΣΑΤΕ ΛΑΟΣ, ΟΛΩΛΑ·
Ἴαχε, ΠΥΡ, ἕτερος, ΠΥΡ ΕΜΠΕΣΕ ΓΕΙΤΟΝΟΣ ΟΙΚΩ.

[illegible] με φρένας [illegible] ἔχθιστον εὐνῆς, [illegible]

La frayeur de la nuit précipite mes pas.

Car sitôt que du soir les ombres pacifiques
D'un double cadenas font fermer les boutiques,
Que retiré chez lui, le paisible Marchand
Va voir ses billets & compter son argent,
Que dans le Marché-neuf tout est calme & tranquile;
Les voleurs à l'instant s'emparent de la Ville.
Le bois le plus funeste & le moins fréquenté
Est au prix de Paris un lieu de sureté.
Malheur donc à celui qu'une affaire imprévûe
Engage un peu trop tard au détour d'une rue.
Bientôt quatre Bandits lui serrant les côtez:
La bourse; il faut se rendre: ou bien non, resistez;
Afin que votre mort, de tragique mémoire,
Des massacres fameux aille grossir l'histoire:
Pour moi qu'une ombre étonne, accablé de sommeil,
Tous les jours je me couche avecque le Soleil.
Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumiere,
Qu'il ne m'est plus permis de fermer la paupiere.
Des Filoux effrontez, d'un coup de pistolet;
Ebranlent ma fenêtre, & percent mon volet.
J'entens crier par tout, *au meurtre, on m'assassine*;
Ou, *le feu vient de prendre à la maison voisine*.
Tremblant & demi-mort je me leve à ce bruit,

Παννύχιος τ', ἄϋπνός τε, ϗ ἄζωστος πεπλάνημαι.
Λεύσσω μαρμαρυγὴν ὀλοοῦ πυρὸς, αἰπὺ μέλαθρον
Δαίεται, Οὔλυμπὸν δ' ἡ φλὸξ ἄσβεστος ἀείρει
Κύματα παμφανόωντα, νέη δέ τις ἔπλετο Τροίη,
Πολλὸς ὅσον κατὰ νύκτα, δι' ἄνθρακας αἰθαλόεντας,
Βῆ μεμαὼς Φρύγα συλήσων δύστηνον Ἀχαιὸς,
Εἰσόκεν Ἥφαιστος, δὴν ὕδασιν ἀντιφερίζων,
Ὀψὲ βίῃ μοχλῶν κεραϊζομένοιο δόμοιο
Θυμὸν ἄναλκις ἄϊσθε, ϗ ἐς πολὺν ᾤχετο καπνόν.

Θαμβήσας, ϗ ἄφωνος ἔτι, χλωρός θ' ὑπὸ δείους
Οἴκαδ' ἀποστείχω, πρὶν δ' ἤλυθεν ὄρθριος αὐγή.
Μὰψ εὕδειν ἐθέλω, χρυσοῦ τῆδ' ὤνιος ὕπνος.
Ἐχρῆν ἐν μεγάρῳ θεμιμήκει, τῆλε πάτροιο,
Ὥσπερ τις ζάπλουτος; ἔχειν λατικνιδῆα κοίτην.

Λευκεσπὴ ἔνι Φαιήκων εὐδαίμονι γαίῃ
Ἔμαχ' ἀνὴρ πολύολβος, ἀγρὸν τ' ἔντοσθε πόληος,
Εὐδένδρόν τ' ἄλσος, ϗ μεσσόθι χείματος ἦαρ.
Κεῖνος ὅπως ἐθέλει, γλυκύ τι φρεσὶ βυσσοδομεύων,
Λαμπροῖος τέρενος στάβα χαρίεσσαν ἀϋτμὴν
Οἴκοθ', ἐγὼ δὲ τάλας, φθονερὴν διὰ μοῖραν, ἄεικος,
Οὐ δύναμαι, ϗ ὡς βουλῇ Διὸς ἐπέδησε, ναίω.

TEΛOΣ.

Et ſouvent ſans pourpoint je cours toute la
nuit.
Car le feu, dont la flame en ondes ſe déploie,
Fait de notre quartier une ſeconde Troie;
Où maint Grec affamé, maint avide Argien,
Au travers des charbons va piller le Troien.
Enfin ſous mille crocs la maiſon abymée,
Entraîne auſſi le feu qui ſe perd en fumée.
Je me retire donc encor pâle d'effroi:
Mais le jour eſt venu quand je rentre chez
moi.
Je fais pour repoſer un effort inutile:
Ce n'eſt qu'à prix d'argent qu'on dort en
cette Ville;
Il faudroit dans l'enclos d'un vaſte logement,
Avoir loin de la rue un autre appartement.

Paris eſt pour un riche un payis de Cocagne:
Sans ſortir de la ville, il trouve la campagne:
Il peut dans ſon jardin tout peuplé d'arbres
verds,
Receler le printems au milieu des hivers:
Et foulant le parfum de ſes plantes fleuries,
Aller entretenir ſes douces réveries.
Mais moi, grace au Deſtin, qui n'ai ni feu
ni lieu,
Je me loge où je puis, & comme il plaît
à Dieu.

FIN.

AVIS.

Les pieces qui ſuivent devoient être placées à la fin de chaque tome de cet Ouvrage, où elles ont raport; mais comme les volumes ſe ſont trouvez aſſez remplis, on les a miſes ici en citant le volume & la page où il eſt parlé.

I. Requête des Dictionaires. Tome II. pag. 11. & 12. & Tome IV. p. 258.

II. Requête & Arreſt contre les nouveaux Philoſophes. Tome III. p. 20. & Tome IV. p. 278.

III. Diſſertation ſur le livre *de Tribus Impoſtoribus*. Tome II. p. 223. 224. & Tome IV. p. 283.

IV. Diſſertation ſur le *Moyen de parvenir*. Tome II. p. 231. & Tome IV. pag. 313.

V. Diſſertation ſur l'Epigramme de l'Hermaphrodite. Tome IV. p. 322.

ON n'a pu refuser à la priere de plusieurs personnes, qui estiment avec justice les Ouvrages de M. Ménage, de mettre ici sa *Requête des Dictionaires*. Cette Piece fera sans doute plaisir au Public ; c'est une des plus agréables de celles que ce savant homme a faites en ce genre : & comme elle ne se trouve que dans le Recueil qu'il fit imprimer à Paris en 1652, sous le titre de *Miscellanea, in quarto*, qui est à présent fort rare ; on l'alloit perdre insensiblement, & ç'auroit été dommage.

Quintilien Livre VIII. chap. 3.

Iniqui Judices adversus nos sumus : ideoque paupertate sermonis laboramus.

Seneque Epître LVII.

Quis autem ferat in egestate fastidium ?

REQUESTE* DES DICTIONAIRES A MESSIEURS DE L'ACADEMIE FRANCOISE.

A Nosseigneurs Académiques,
Nosseigneurs les Hypercritiques,
Souverains Arbitres des mots,
Doctes faiseurs d'Avantpropos,
Cardinal-Historiographes,
Surintendants des Orthographes,
Raffineurs de Locutions,
Entrepreneurs de Versions,
Peseurs de Brèves & de Longues,
De Voyelles & de Diphtongues;
Supplie humblement Calepin,
Avec Nicot, Estienne, Oudin:
Disant que depuis trente années,
On a, par diverses menées,

* Voiez le chap. 82. du tome I. de l'Anti-Baillet, où ce qui suit a été omis touchant cette Requête, savoir que l'Abbé de Montreuil l'aiant derobée à l'Abbé Giraud qui avoit en garde les papiers de M. Menage, la fit imprimer *in 4.* à Paris l'an 1649, le 3. Mai sous ce titre, *le Parnasse alarmé*, chez Jean du Crocq, nom apparemment supposé. M. Menage qui n'avoit pas lieu d'être content de cette édition, en donna une plus correcte en 1652, *in 4* dans ses *Miscellanea.*

Banni des Romans, des Poulets,
Des Lettres douces, des Billets,
Des Madrigaux, des Elegies,
Des Sonnets & des Comédies,
Ces nobles mots, *moult*, *ains*, *jaçoit*,
Ores, *adonc*, *maint*, *ainsi-soit* *,
A-tant, *si-que*, *piteux*, *icelle*,
Trop-plus, *trop-mieux*, *blandice*; *isnelle*,
Pieça, *tollir*, *illec*, *ainçois*,
Comme étant de mauvais François.
Et bien que telle outrecuidance
(Soit dit sauf votre révérence)
Fist préjudice aux Suppliants
Vos bons & fideles Clients;
Et que de GOURNAY la Pucelle,
Cette savante Demoiselle,
En faveur de l'Antiquité,
Eût notre corps sollicité
De faire ses plaintes publiques
Du décri de ces mots antiques:
Toutefois, comme nous pensions
Que le reste des dictions
Ne souffriroit aucun dommage
Par ces Correcteurs du langage,
Et que sous votre autorité
Nous aurions toute sureté;
Nous nous serions par déference
Tous contenus dans le silence,
Aimant mieux perdre ces bons mots,
Que de troubler votre repos.
Cependant on sait par la ville,

* Il devoit dire *Maint*, *ore*, *adonc*, *comme ainsi soit*, parce qu'*ainsi soit*, s'il n'est joint à un *comme* qui précede, n'a pas vieilli. On dit en effet *Ainsi soit-il* à la fin de toutes les prieres; & si quelqu'un souhaite que nous soions contens, nous pouvons fort bien, chacun en particulier, lui répondre, *Je prie Dieu qu'ainsi soit de vous*.

Que depuis, votre GOMBERVILLE *a*
Auroit injustement proscrit
Le pauvre *Car*, d'un sien écrit,
Comme étant un mot trop antique,
Et qui tiroit sur le Gothique;
Et qu'aussitôt votre BARO *b*
Sur cela cria tant haro,
Qu'on alloit par cette cririe
Bannir de la Chancellerie,
Tant lors on étoit de loisir,
Le *Car tel est notre plaisir:*
Sans que CONRART le Secretaire,
D'un tel mal ne pouvant se taire,
S'opposât généreusement
A ce cruel bannissement:
Vous remontrant qu'en toute affaire
Le *Car* est un mot nécessaire *c*;
Que c'est un mot de liaison,
Introducteur de la raison;
Et que depuis plus de cent lustres,
Toujours par des emplois illustres,
Il sert utilement nos Rois
Dans leurs Traitez & dans leurs Loix.
Sa remontrance étant suivie,
Au pauvre *Car* sauva la vie.

Mais d'autres bizarres Esprits,
Qui méchamment ont entrepris
De nous réduire à l'indigence,

a Pellisson hist. de l'Acad. Fr. p. 74. de la 2. édit.

b On ne reconnoit pas que Baro dans sa conclusion de l'Astrée, l'unique ouvrage en prose qu'on ait de lui, ait si scrupuleusement évité le *Car*.

c Tout ceci est imité de la 53. lettre de Voiture, laquelle ne devroit être comptée que la 52. parceque la 13 n'est pas de lui, mais de M. Arnaud d'Andilly, parmi les lettres duquel on la trouvera.

Vouloient, contre toute apparence,
Par brigues & par faux témoins,
Proscrire *encore* a, *néanmoins*,
Pourquoi, *dautant*, *cependant*, *oncques*,
Or, *toutesfois*, *partant*, & *doncques*.
Et prononcer un Interdit
Tant contre *ladite* & *ledit*,
Que contre *lequel* & *laquelle*,
Un quidán, *un tel*, *une telle*.
Mais, grace à l'ABBE' DE CHAMBON,
A SIRMOND, au PERE BOURBON,
A GODEAU le grand Paraphraste,
A BAUDOUIN le grand Métaphraste,
Au Politique PRIEUZAC *b*,
Au grand Epistolier BALZAC,
A CHAPELAIN l'Archipuriste,
A VAYER le Dialogiste,
VAYER qui de Pyrrhonien
S'est fait Académicien;
Au vieux MAYNARD le Satyrique *c*,
A SILHON le mélancholique,
Au Jansenisté DE BOURZAY;
Contre l'àvis de SERIZAY,
De l'ESTOILLE, de MALLEVILLE,
De FARET, & de GOMBERVILLE,
Et d'autres à nous inconnus,
Ces mots ont été maintenus.
Or Nosseigneurs Académiques,
Nosseigneurs les Hypercritiques,
Ce n'est pas tout, nos pauvres mots
Ont bien enduré d'autres maux.

a Il est faux qu'aucun Academicien ait jamais songé à proscrire, *encore*, *néanmoins*, *pourquoi*, *cependant*, & *toutesfois*, quoiqu'on ecrive plus ordinairement *toutefois*.

b Il avoit nom *Priézac*, & l'Histoire de l'Academie ne l'appelle pas autrement.

c On doit ecrire *Satirique* du Latin *Satira*.

Mille ont été bannis des Metres,
Les uns accourcis de trois lettres,
Les autres d'autant alongez.
Les genres ont été changez.
Par une trop lâche mollesse
Qu'on appelle délicatesse,
De combien de mots masculins
A-t-on fait de mots féminins *a* ?
Tous vos Puristes font la figue
A quiconque dit *un intrigue* ;
Ils veulent, malgré la raison,
Qu'on dise aujourd'hui *la poison*,
Une Epitaphe, *une Epigramme*,
Une Navire, *une Anagramme*,
Une reproche, *une Duché*,
Une mensonge, *une Evéché*,
Une éventaille, *une squelette*,
La doute, *une Hymne*, *une Epithete.*
Et le délicat SERIZAY
Eût chaque mot féminisé,
Sans respect ni d'Analogie,
Ni d'aucune Etymologie,
Pour condescendre au doux HABERT;
Sans que l'ABBE' DE BOISROBERT,
Ce premier Chansonnier de France,
Favori de son Eminence,
Cet admirable Patelin,
Aimant le genre masculin,
S'opposât de tout son courage
A cet efféminé langage.
De plus, depuis quatre ou cinq ans,
Un de vos grands Partisans,
Afin de nous faire injustice,

a Après avoir dit *De combien de mots masculins*, il faloit necessairement dire : *A-t-on fait des mots feminins*, & non pas *de mots* &c.

Et par belle & pure malice,
Auroit, de ſon autorité,
Dans l'Avantpropos d'un Traité,
Qu'il a fait, ſuivant ſon caprice,
De la faculté Concoctrice,
(Mais qui par ſes obſcuritez
Cauſe aux lecteurs des cruditez)
Banni de ce noble Royaume
Du Latin le docte Idiôme,
Comme langage de Pédant:
Et par cet étrange accident,
La pauvre Langue Latiale
Alloit être trouſſée en mâle,
Si le bel Avocat BELOT [a],
Du Barreau le plus grand falot
N'en eût pris en main la défenſe,
Et protégé ſon innocence.
En quoi, certes, & ſa bonté,
Et ſon zele & ſa charité,
Se firent d'autant plus paroître,
Qu'il n'a l'honneur de la connoitre [b];
Semblable à ces preux Chevaliers,

[a] Voiez ci-deſſus Tome 1. & Tome 3.

[b] Pris de cette belle Epigramme de Jean ſecond.

Dædala mens hominum quicquid ſcrutata, quod aut os
Protulit, artificum vel poſuere manus;
Agrippa hoſtili totum laceraverat ore
Auſus in Aonias ſumere tela Deas.
Non tulit hoc vates, & numine concitus æquo
Bubalus in ſontem carmina dira canit,
Quodque magis laudes nullo ſuadente favore
Scribit, & ignotis fert miſeratus opem.

Ces Paladins Avanturiers,
Qui, défendant des Inconnues,
Ont porté leur nom jusqu'aux nues.
Enfin, je ne sçais quels Auteurs
Auroient prescrit aux Correcteurs
Une impertinente Orthographe,
Leur faisant mettre *Paragrafe*,
Filosofie, *ôtre*, *le tans*,
L'Iver, *l'Otonne*, *le Printans*,
Place Réale, *le Réome*,
Saint Ogustin & *Saint Gérome*.
Et retranchant mal à propos
L'*S* de la plufpart des mots,
Comme d'*eſtat*, d'*oſter*, de *noſtre*,
D'*eſtre*, d'*eſtonnement*, d'*Apoſtre*,
Son usage fut maltraité
Autant & plus qu'il fut du *T*,
Lorsque de toutes leurs querelles
Elle fit juges les Voyelles *a*.
Si bien que les petits Grimaus
Ne rencontrans point tous ces mots,
Suivant notre ordre Alphabétique,
Qui retient l'Orthographe antique,
Entrent auſſitôt en couroux,
Et lors nous frappent à grands coups,
Soufletant le Dictionaire,
Auſſi-bien que le Despautere.
Mais tout cela n'eſt rien, au prix
De ce que nous avons appris,
Que VAUGELAS dans sa harangue
Opinoit à nouvelle Langue;
Et que sous votre autorité,
En dépit de l'Antiquité,
Dans un Vocabulaire étrange,

* Dans le Dialogue que Lucien a intitulé *Jugemens des Voyelles*.

Donnant

Donnant aux Ecoliers le change,
Avecque nos Locutions
Il ſupprimoit nos dictions.
Ce qui, ſauf votre révérence,
(Outre la haute impertinence
Qu'un Etranger & Savoyard
Faſſe le procès à Ronſard)
Seroit une extrême injuſtice:
Qu'enfin, après tant de ſervice
Que par nos termes renommez
Et de tout le monde eſtimez,
Nous avons en toute ſcience
Rendu, ſans reproche, à la France,
On nous caſſaſt honteuſement.
 Nous l'oſons dire hautement,
Que tous les vieux Dictionnaires
Sont abſolument néceſſaires.
Par eux s'entendent les Auteurs,
Par eux ſe font les Traducteurs.
Ils ſervent à tous de lumieres
Dans les plus obſcures matiéres.
Ils ſont les Docteurs des Docteurs,
Les Précepteurs des Précepteurs,
Les Maîtres des Maîtres de Claſſes;
Et tels qu'on a cru Savantaſſes
A la faveur de leurs bons mots,
Sans eux n'étoient rien que des ſots.
Témoin ce que fit ce bon homme *a*
Laiſſant ſon Calepin à Rome;
Témoin MONTMAUR, ce Profeſſeur,
Qui ſeroit un pauvre Feſſeur,
S'il n'avoit point les trois ETIENNES *b*,

a Le Cardinal de Pelvé dans le *Catholicon*.
b *s'il n'avoit pas* ſeroit ici meilleur. Les trois Etiennes qu'il entend ſont les Dictionnaires de Robert, de Charles & d'Henri Etiennes.

Avec les Gloses anciennes *a* :
Le Nomenclateur JUNIUS *b*,
Et MATTHIAS MARTINIUS *c*,

a Pierre Daniel d'Orleans, célebre par la découverte de quelques manuscrits qui ont beaucoup contribué à illustrer la Critique, est le premier qui aiant trouvé dans la Bibliotheque de l'Abbayie de Saint-Germain des Prez le recueil des vieilles Gloses, les copia. Turnebe, Cujas, Joseph Scaliger & d'autres en eurent bientôt communication. H. Etienne les imprima en 1573, comme une espece de supplément à son Dictionnaire Grec, imprimé l'année précédente. Vulcanius en donna une seconde édition à Leyde en 1600. plus correcte, à laquelle il joignit d'autres Gloses, & des notes sur divers endroits. Enfin Charles Labbé, Avocat en Parlement de Paris, les aiant à la sollicitation de Scaliger rangées en un double ordre Alphabétique fort exact, les recommanda en mourant à M. Ménage qui les remit à M. du Cange. Ce dernier qui venoit de nous donner son incomparable Glossaire Latin en 1678, les publia l'année suivante, enrichies de plusieurs Remarques Critiques, recueillies par un savant homme qu'il ne nomme pas, ne s'étant pas lui-même nommé ni au bas du titre du livre, ni au devant de la curieuse Préface qu'il y a mise.

b Hadrien Junius docte Médecin, & grand Humaniste, mort le 16 de Juin 1575, âgé de 64 ans, a fait un livre fort utile, intitulé *Nomenclator*, qui apprend en 8. langues les noms propres de toutes choses. Herman Germbergius, l'a reduit en 77 chapitres rangez par ordre alphabétique, suivant les matiéres disposées dans le même ordre. On le trouve imprimé ou séparement *in* 8, ou à la suite du Dictionnaire de Nicot *in fol.*

c Matthias Martinius, Professeur en Théologie à Bréme, mort l'an 1630, a fait un gros Dictionnaire Philosophique, plein d'une grande érudition, extraite de divers Critiques. Vossius le P. en a tiré souvent mot à mot, sans le nommer, la plûpart des Etymologies qu'il a répandues dans son *Etymologicon*. Il est surprenant que Baillet qui, au chap. des Dictionnaires, s'est souvenu de Vossius, y ait oublié Martinius.

Mais ſans parler ici des autres,
Vous ſavez que parmi les vôtres
Les plus renommez Traducteurs,
Et les plus célebres Auteurs,
Qui s'en font maintenant à croire *a*,
Nous ſont obligez de leur gloire.
Et cependant, ô ſiecle, ô mœurs!
Ce ſont eux qui par leurs clameurs,
Aujourd'hui dans l'Académie
Nous traitent avec infamie.
Quantesfois dans ſes Verſions,
Sans le ſecours des Dictions,
Et de CALEPIN & d'ESTIENNE,
BAUDOIN étoit-il en grand' peine?
Sans eux COLOMBY, dans Juſtin
Eſtoit au bout de ſon Latin.
Sans eux dans Terence VOITURE
Avoit l'eſprit à la torture.
Dans Quinte-Curce VAUGELAS
Dès le premier pas étoit las;
VAUGELAS ce grand Interprete,
Qui ſeul plus que tous les maltraite.
MAYNARD ſans eux traduiſoit mal
Son Catulle & ſon Martial;
Et les Verrines faiſoient nargue *b*
A votre Candidat LESFARGUE.
Sans eux GIRY n'entendoit rien
Aux Ecrits de Tertullien:
Et l'obſcur Apologétique

a Il faloit écrire *Qui s'en font maintenant accroire* & non pas *à croire.*

b Au lieu des Oraiſons de Ciceron contre Verrès, il y avoit originairement :

Et le Séneque faiſoit nargue

à cauſe, dit M. Pelliſſon, des controverſes de Seneque, traduites par le Sieur de Lesfargue, & par lui dédiées à l'Académie.

A tous coups lui faisoit la nique.
Dans les sept Pseaumes DESMARESTS
N'eût pas fait, comme il fait, florés.
Le beau PATRU dans sa harangue
Ne savoit de qui prendre langue,
Et cent fois étoit *à quia*
Dans l'Oraison *pro Archia*.
COLLETET dans son Saintemarthe
Prenoit souvent renard pour marte.
Même le hardy d'ABLANCOURT
Dans Tacite se trouvoit court.
Sans eux HABERT n'entendoit note
Dans la Morale d'Aristote;
C'est-à-dire en la Version,
Qu'avec beaucoup d'attention
En ont fait en Langue Latine
Des Gens d'éminente doctrine.
Pour le Texte, *non dicitur*,
Car *Græcum est, non legitur.*
  Que si nous sommes moins utiles
Aux L'ESTOILLES, aux GOMBERVILLES,
Aux SERIZAYS, aux SAINT-AMANS,
Aux CONRARTS, BAROS & RACANS,
Et tels autres savans Critiques
Des Ouvrages Académiques,
Ces grands & fameux Palatins
Etrangers ès Payis Latins:
Il est pourtant très-véritable
Que ce qu'ils savent de la Fable,
Ils l'ont appris des Versions,
Qu'à l'aide de nos Dictions
Il fut autrefois nécessaire
De leur faire en Langue vulgaire:
Ainsi, quoiqu'indirectement,
Nous leur servons de truchement.

Mais ſans regarder aux offices,
Aux aſſiſtances, aux ſervices,
Que vous rendent les Supplians,
Voiez les inconveniens
Que dans cette Langue vulgaire
Cauſeroit ce Vocabulaire.
Vous n'en êtes qu'à l'A. B. C.
Depuis plus d'un luſtre paſſé
Qu'on travaille à ce grand Ouvrage.
Or, nos chers Maîtres du Langage,
Vous ſavez qu'on ne fixe point
Les Langues vives en un point.
Tel mot qui fut hier à la mode,
Aujourd'hui ſe trouve incommode;
Et tel qui fut hier décrié,
Paſſe aujourd'hui pour mot trié.
Après tout, c'eſt le ſeul uſage
Qui fait & défait le Langage.
Si bien qu'il pourroit arriver,
Quand vous feriez prêts d'achever
Cet ouvrage extraordinaire,
Ce grand, ce beau Vocabulaire,
Que cent de vos Locutions,
Que mille de vos dictions
Qu'à preſent vous trouvez nouvelles,
Et qui vous paroiſſent très-belles,
Ne ſeroient lors plus de ſaiſon.
Nous joignons à cette raiſon,
Que tous les jours votre Critique
Décriant quelque mot antique,
Et des meilleurs & des plus beaux,
Sans qu'elle en faſſe de nouveaux,
On ſeroit, ô malheur inſigne!
Réduit à ſe parler par ſigne.
Mais quand vous feriez d'autres mots,
Combien ſouffriroit-on de maux
Avant que de les bien entendre,

Avant que de les bien apprendre ?
Combien vous faudroit-il de tems,
Pour appaiser les mal-contens,
Et faire que ce beau langage
Fût homologué par l'Usage ?
Ce considere', Nosseigneurs,
Pour prévenir tous ces malheurs,
Qu'il plaise à votre Courtoisie
Rendre le droit de Bourgeoisie
Aux mots injustement proscrits
De ces beaux & galans écrits.
Laissez-là le Vocabulaire,
Ne songez point à la Grammaire,
N'innovez, ni ne faites rien
En la Langue ; *& vous ferez bien.*

Fin de la Requête des Dictionnaires.

L'Université avoit présenté Requête au Parlement pour empêcher qu'on n'enseignât la Philosophie de Descartes. La Requête fut supprimée, & Bernier fit imprimer celle qui suit de sa façon.

A REQUETE A NOSSEIGNEURS *du Mont Parnasse.*

SUPPLIENT humblement les Maîtres-ès-Arts, Professeurs, Regens de l'Université de Stagire; Disant, qu'il est de notorieté publique, que c'est le sublime & incomparable Aristote, qui est sans conteste le premier fondateur des quatre Elemens, le feu, l'air, l'eau & la terre: Qu'il leur a accordé par grace speciale la simplicité qui ne leur appartenoit pas de droit naturel: Qu'il a donné aux uns la pesanteur, & aux autres la legereté, afin de se pouvoir maintenir dans les lieux & places qu'il leur avoit assignées pour y être en repos: Qu'il a ajoûté à la nature de chaque corps en particulier, une horreur si considérable de leur ennemi commun le Vuide, qu'il n'y en a pas un qui ne souffre plus volontiers sa propre destruction, que de permettre qu'il occupe la moindre place dans le monde; étant tous fort bien instruits, parce qu'il en a écrit, que si cet affreux Vuide se pouvoit insinuer en quelque part, il empêcheroit les influences des Astres d'y descendre, & causeroit par ce moien la destruction de toute la nature: Qu'il a de plus reglé par des loix non variables tous les mouvemens des Cieux & des Astres; & de peur qu'ils ne se perdissent & égarassent dans les routes si contraires, qu'ils sont obligez, pour

ſuivre ſes ordres, de tenir en même tems, il leur a par une prévoiance admirable, destiné autant de créatures ſpirituelles, c'eſt-à-dire autant d'Anges qui les guident & les conduiſent avec tant de juſteſſe, qu'ils ne tournent jamais ni plus vîte, ni plus lentement. Qu'il a enfin établi une ſi belle ſubordination entre toutes les choſes naturelles, qu'il a mérité tout ſeul d'être reconnu pour le Génie de la nature, le Prince des Philoſophes, & l'Oracle de l'Univerſité. Et quoique pendant pluſieurs ſiécles il a été maintenu d'un commun conſentement dans une paiſible poſſeſſion de tous ces droits, & qu'il y ait lieu de preſcription contre tous les Prétendans au contraire; néanmoins depuis quelques années en ça, deux Particulieres nommées la Raiſon & l'Experience ſe ſont liguées enſemble pour lui diſputer le rang qui lui appartient avec tant de juſtice, & ont tâché de s'ériger un thrône ſur les ruines de ſon autorité: & pour parvenir plus adroitement à leurs fins, ont excité certains eſprits factieux, qui ſous les noms de Carteſiens, Malbranchiſtes, Pourchotiſtes & Gaſſendiſtes, ont commencé de ſecouer le joug du Seigneur Ariſtote; & mépriſant ſon autorité avec une témerité ſans exemple, lui ont voulu diſputer le droit qu'il s'étoit acquis de pouvoir faire paſſer la verité pour fauſſe, & la fauſſeté pour veritable: & pour donner quelque couleur à leur rebellion, ils ont fait courir pluſieurs Libelles diffimatoires, & entre autres un Manifeſte ſous le titre ſpécieux de Journal des Savans, lequel contient pluſieurs nouvelles découvertes for-

tellement contraires à la doctrine d'Aristote, & dont le détail ne sera pas ici rapporté, tant parce que la chose n'est présentement que trop publique, que parce que l'autorité d'Aristote s'est acquis un droit de prescription contre ladite Raison & Experience, & qu'il n'y a point de meilleur moien pour les combattre, que de ne les point entendre, les renvoier aux fins de non recevoir : pour à quoi parvenir, les Supplians ont été conseillez de vous donner la presente Requête pour leur être sur ce pouvû. CE CONSIDERE', NOSSEIGNEURS, il vous plaise ordonner qu'on delivrera auplûtôt Saturne du cerceau où M. Hugens le tient très-injustement emprisonné depuis plusieurs années, son écrou raié & biffé, & condanné ledit sieur à cinq cens livres de dommages & interêts.

Que Jupiter congediera ses quatre gardes, si ce n'est qu'il en veuille reserver une comme Saturne.

Que le Soleil se débarbouillera bien le visage, & ne paroîtra plus en public avec ses vilaines taches, qui sont des signes de corruption, & qui vont à la destruction de la quintessence celeste d'Aristote.

Que Venus n'aura jamais plus l'impudence de rompre les Cieux pour monter au dessus du Soleil.

Que la Lune laissera la Terre en possession des Montagnes, des Ombres & des Vallées, des Mers & des Forêts; & renoncera pour jamais au titre de veritable Terre ou d'autre Monde.

Que les Mathématiciens rompront tou-

tes leurs Lunettes, comme fausses & trompeuses inventions ; & que le sieur Picard avouera de bonne foi, qu'il se trompe lourdement, quand il croit voir (au grand deshonneur du Soleil) les Etoiles en plein midi ; & qu'on démolira au plûtôt l'Observatoire Royal comme une Forteresse à Lunettes très-préjudiciable à l'état des Cieux solides d'Aristote.

Que Monsieur Denis sera tenu & obligé de faire réparer incessamment à ses frais & dépens toutes les bréches & crevasses qu'il a faites à la voute des Cieux, pour y donner passage aux dernieres Cometes qui parurent en 1654, & 1665. & que les sieurs Petit, Auzout & Cassini, qui le virent alors de leurs guerites se promener nuitamment au dessus de la Lune & du Soleil sans y former opposition quelconque, seront declarez complices de l'attentat qui a été fait en ce cas à l'autorité du vénérable Aristote, qui les avoit placées au dessous de la Lune, avec très-expresses défenses de passer outre.

Que le feu élémentaire ne sera plus imaginaire, & qu'il sera honorablement rétabli en son lieu & place dans le concave de la Lune.

Que l'air sera reconnu de nouveau plus léger qu'une plume, & qu'on rompra tous les tuiaux de verre de Messieurs Pascal, Roberval & autres qui le rendent pesant, & qui attentent aux interêts du Plein, partie adverse du Vuide.

Qu'aucuns Pilotes ou autres Navigateurs ne tourneront plus alentour de la Terre,

ſur peine de devenir Antipodes, & d'être précipitez au Ciel.

Que la Terre ſe repoſera, & que le Soleil tournera pour elle, ſur peine d'excommunication.

Que Monſieur Thevenot ſera tenu & reputé pour eſpion & perturbateur public des Abeilles, s'il ne rompt au plûtôt ces maiſons de verre, où il les tient malicieuſement enfermées, ne ſe fiant pas à ce qu'en a dit Ariſtote.

Que très-humbles ſupplications ſeront faites au Seigneur Ariſtote, de vouloir ſouffrir que le Monde ne ſoit plus éternel : ordonner de plus que la matiere premiere ne ſera toûjours qu'un quoi ni qu'eſt-ce.

Que les accidens ſeront de nouveau reconnus, non pas en qualité d'être abſolus & impérieux, mais pour jolies petites entitez.

Qu'on rappellera au plûtôt tous les êtres de raiſon qui s'étoient refugiez en Hibernie, & qu'ils ſeront rétablis dans tous leurs biens de notre bonne Univerſité.

Que le Cerveau déguerpira la qualité qu'il a mal à propos uſurpée de principe des Nerfs, & qu'elle ſera rendue & reſtituée au Cœur, nonobſtant toutes les diſpoſitions de Madame Autopſie, faites ou à faire, & à ce contraires. Que les ſieurs Kckrin & Sténon jetteront dans la riviere tous leurs Inſtrumens Anatomiques, & ſeront tenus & reputez pour Innovateurs & Perturbateurs du corps humain, & ſeront obligez de biffer de leurs écrits le triolet injurieux dit aux oreilles des femmes : Vous faites des œufs, vous

êtes des Poules, nous sommes des Cocqs.

Que le Sang ne circulera plus, & que le Cœur ne lui ouvrira plus le porte pour entrer au Poûmon. Que le Foye sera réïntegré dans son premier office de faire le Sang, sans que le Cœur lui ose plus disputer ledit office, & que le Chile l'ira trouver tout droit par la veine-porte sans s'amuser à aller monter vers les Jugulaires, nonobstant aussi les oppositions experimentales de Monsieur Pecquet, auquel il sera nouvellement fait inhibitions & défenses de plus à l'avenir faire ouverture de Chiens vivans pour prouver le contraire. Qu'on tirera desormais de l'argent de sa bourse, quoiqu'il n'y en ait point, comme on tire les formes substantielles & accidentelles de la Matiere où elles ne sont point.

Que Gassendi, Descartes, Rohault, Malbranche, Pourchot, Denis, Cordemoy, de Launay, & leurs Adherans, seront conduits à Athénes, & condannez à y faire amende honorable devant toute la Grece, pour avoir composé des Libelles diffamatoires & injurieux à la mémoire du défunt Seigneur Aristote, jadis Précepteur d'Alexandre le Grand, Roi de Macédoine, & en mille livres d'amende, applicable moitié au Receveur, & l'autre moitié aux réparations des Colleges ruïnez de notre Université.

Que Gassendi sera lui seul condanné en pareille somme de dix mille livres, pour avoir osé afficher ces placards seditieux:

Quod immeritò Aristotelei libertatem philosophandi sibi ademerint.

Quod rationes nullæ ſint quibus Secta Ariſtotelis videatur præferenda.
Quod maxima ſit incertitudo Librorum doctrinæque Ariſtotelis.
Quod apud Ariſtotelem innumera deficiant.
Quod apud Ariſtotelem innumera ſuperfluant.
Quod apud Ariſtotelem innumera fallant.
Quod apud Ariſtotelem innumera contradicant.

qu'on a voulu ci-devant faire ignoramment paſſer pour de grands & longs Chapitres très-doctes & très-judicieux. Cette amende applicable auſdits Profeſſeurs Régens de ladite Univerſité pour la moitié, & l'autre aux Répétiteurs Hibernois, pour tenir la main à l'execution des Preſentes.

Enfin pour ôter tout ſujet de conteſtation entre les Parties, qu'il ſoit ordonné qu'on continuera toûjours de raiſonner aveuglément en matiéres Philoſophiques. Que la ſeule autorité d'Ariſtote fondée ſur un titre de preſcription qu'il s'eſt acquis depuis tant d'années, prévaudra à la Raiſon & à l'Experience; & qu'à l'avenir on ne prétendra plus ſottement & impertinemment, comme l'on fait (ſauf la réverence de la Cour), à de nouvelles découvertes qui ne ſoient pas dans Ariſtote, à peine de punition exemplaire, de mille livres d'amende, & de tous dépens, dommages & interêts, & ferez bien. Ladite Requête ſignée CROTTE', Procureur de ladite Univerſité.

Voici l'Arrêt rendu ſur ladite Requête

ARREST

Donné en la grand'Chambre du Parnasse, en faveur des Maîtres-ès-Arts, Medecins & Professeurs de l'Université de Stagire au Payis des Chimeres, pour le maintien de la doctrine d'Aristote.

VU par la Cour la Requête présentée par les Regens, Maîtres-ès-Arts, Docteurs & Professeurs de l'Université, tant en leurs noms que comme tuteurs, & défenseurs de la Doctrine de Maître Aristote, ancien Professeur Roial en Grec dans le College de Lycée, & Précepteur du feu Roi de querelleuse mémoire, Alexandre dit le Grand, acquereur de l'Asie, Europe, Afrique & autres lieux; contenant que depuis quelques années, une inconnue nommée la Raison, auroit entrepris d'entrer par force dans les Ecôles de ladite Université, & pour cet effet à l'aide de certains Quidams factieux prenans les surnoms de Gassendistes, Cartesiens, Malbranchistes, &c. gens sans aveu, se seroit mise en état d'en expulser ledit Aristote, ancien & paisible possesseur desdites Ecôles, contre lequel, Elle & ses Confreres auroient déja publié plusieurs Livres, Traitez, Dissertations & raisonnemens diffamatoires, voulant assujettir ledit Aristote à subir devant elle l'examen de sa Doctrine; ce qui seroit directement opposé aux loix, us & coûtumes de ladite Université, où ledit Aristote auroit toûjours été reconnu pour Juge

ſans appel & non comptable de ſes opinions. Que même ſans l'aveu d'icelui elle auroit changé & innové pluſieurs choſes en & au dedans de la Nature, aiant ôté au Cœur la prérogative d'être le principe des Nerfs, que ce Philoſophe lui avoit accordée liberalement & de ſon bon gré, & laquelle elle auroit cedée & tranſportée au Cerveau. Et enſuite, par une procedure nulle, de toute nullité, auroit attribué audit Cœur la charge de recevoir le Chile, appartenante ci-devant au Foye; comme auſſi de faire voiturer le Sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit Sang d'y vaguer, errer & circuler impunément par les veines & arteres, n'aiant autre droit ni titre pour faire leſdites vexations que la ſeule Experience, dont le témoignage n'a jamais été reçû dans leſdites Ecôles. Auroit auſſi attenté ladite Raiſon, par une entrepriſe inouïe, de déloger le Feu de la plus haute Region du Ciel, & prétendu qu'il n'avoit là aucun domicile, nonobſtant les certificats dudit Philoſophe & les viſites & deſcentes faites par lui ſur les lieux. Plus, par un attentat & voie de fait énorme contre la Faculté de Medecine, ſe ſeroit ingerée de guérir, & auroit réellement & de fait guéri quantité de fiévres intermittentes, comme tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes, & même continues, avec vin pur, poudres, écorce de Quinquina, & autres drogues inconnues audit Ariſtote & à Hippocrate ſon devancier, & ce ſans ſaignée, purgation ni évacuation précédentes : ce qui eſt non ſeulement irregulier, mais tortionnaire & abuſif; ladite Raiſon n'aiant ja-

mais été admise ni agregée au Corps de ladite Faculté, & ne pouvant par consequent consulter avec les Docteurs d'icelle, ni être consultée par eux, comme elle ne l'a en effet jamais été. Nonobstant quoi, & malgré les plaintes & oppositions réïterées des Sieurs Blondel 1, Courtois 2, Dényau 3, & autres défenseurs de la bonne Doctrine, elle n'auroit pas laissé de se servir toûjours desdites drogues, aiant eu la hardiesse de les emploier sur les Médecins mêmes de ladite Faculté, dont plusieurs, au grand scandale des régles, ont été guéris par lesdits remedes. Ce qui est d'un exemple très-dangereux, & ne peut avoir été fait que par mauvaises voies, sortilege & pacte avec le diable. Et non contente de ce, auroit entrepris de diffamer & de bannir des Ecôles de Philosophie les formalitez, materialitez, entitez, identitez, virtualitez, ecceïtez, Pétréïtez, & Polycarpéïtez, & autres êtres imaginaires; tous enfans & aians cause de défunt Maître Jean Scot leur pere. Ce qui porteroit un préjudice notable, & causeroit la totale subversion de la Philosophie Scholastique dont elles font tout le mystere, & qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y étoit par la Cour pourvû. Vû les Libelles intitulez Physique de Rohault, Logique de Port-Royal, Traitez du Quinquina, même l'*Adversus Aristoteleos* de Gassendi, & autres pieces attachées à ladite Requête, signée

1 Blondel a écrit que le bon effet du Quinquina venoit des pactes que les Amériquains avoient faits avec le diable.

2 Courtois aimoit la fréquente saignée.

3 Dényau nioit la Circulation.

CROTTE', Procureur de ladite Université. Oui le raport du Conseiller Commis; Tout consideré:

La Cour aiant égard à ladite Requête, a maintenu & gardé, maintient & garde ledit Aristote en la pleine & paisible possession & jouissance desdites Ecôles. Ordonne qu'il sera toûjours suivi & enseigné par les Regens, Docteurs, Maîtres-ès-Arts & Professeurs de ladite Université, sans que pour ce ils soient obligez de le lire ni de savoir sa langue & ses sentimens. Et sur le fond de sa Doctrine, les renvoie à leurs cayers. Enjoint au Cœur de continuer d'être le principe des Nerfs, & à toutes personnes de quelque condition & profession qu'elles soient, de le croire tel, nonobstant toute experience à ce contraire. Ordonne pareillement au Chile d'aller droit au Foye sans plus passer par le Cœur, & au Foye de le recevoir. Fait défenses au Sang d'être plus vagabond, errer ni circuler dans le corps, sous peine d'être entierement livré & abandonné à la Faculté de Medecine. Défend à la Raison & à ses adherans de plus s'ingerer à l'avenir de guérir les fiévres tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes ni continues, par mauvais moiens & voies de sortileges, comme vin pur, poudres, écorce de Quinquina, & autres drogues non approuvées ni connues des Anciens. Et en cas de guérison irréguliére par icelles drogues, permet aux Medecins de ladite Faculté de rendre, suivant leur methode ordinaire, la fiévre aux Malades, avec casse, sené, syrops, juleps, & autres remedes propres à ce; & de remettre lesdites Ma-

lades en tel & semblable état qu'ils étoient auparavant, pour être ensuite traitez selon les regles; & s'ils n'en rechapent, conduits du moins en l'autre monde, suffisamment purgez & évacuez. Remet les entitez, identitez, virtualitez, ecceïtez, & autres pareilles formules Scotistes, en leur bonne fame & renommée. A donné acte aux Sieurs Blondel, Courtois & Denyau, de leur opposition au bon Sens. A réintegré le feu dans la plus haute region du Ciel, suivant & conformement aux descentes faites sur les lieux. Enjoint à tous Regens, Maîtres-ès-Arts & Professeurs, d'enseigner comme ils ont accoutumé, & de se servir pour raison de ce, de tels raisonnemens qu'ils aviseront bon être; & aux Répétiteurs Hibernois & autres leurs Suppôts, de leur prêter main-forte, & de courir sus aux Contrevenans, à peine d'être privez du droit de disputer sur les Prolégomenes de la Logique. Et afin qu'à l'avenir il n'y soit contrevenu, a banni à perpetuité la Raison des Ecoles de ladite Université; lui fait défenses d'y entrer, troubler, ni inquieter ledit Aristote en la possession & jouissance d'icelles, à peine d'être déclarée Janseniste, & amie des nouveautez. Et à cet effet sera le present Arrêt lû & publié aux Maturins de Stagire à la premiere assemblée qui sera faite pour la Procession du Recteur, & affiché aux portes de tous les Colleges du Parnasse, & par tout où besoin sera. Fait ce trente-huitiéme jour d'Août onze mil six cens soixante & quinze.

Collationné avec Paraphe,
BON SENS.

LETTRE A MONSIEUR BOUHIER

Président au Parlement de Dijon,

Sur le prétendu livre des trois Imposteurs.

MONSIEUR,

Un de mes amis me lisant il y a quelques années une lettre de M. Bayle, où il étoit parlé du dessein qu'un savant * d'Allemagne avoit de publier une longue Dissertation par laquelle il prouveroit qu'il y a eu véritablement un livre imprimé *de tribus Impostoribus*; je lui témoignai que je croyois pouvoir sans témérité entreprendre de produire des preuves du contraire. Comme il accepta l'offre que je luis fis de les lui communiquer, j'y satisfis peu de tems après par une lettre dont il envoia une copie à M. Bayle, & dont au mois de Février 1694, M. de Beauval donna un extrait dans son

* Daniel George Morhof, mort le 30 Juillet 1691, sans avoir tenu parole.

Histoire des Ouvrages des Savans. Aujourd'hui, Monsieur, vous m'invitez à composer un nouvel écrit, dans lequel joignant à mes anciennes observations, celles que je puis avoir faites depuis, je vous entretienne à fond de cette matiere. C'est sur quoi, en reconnoissance de tant de belles & bonnes choses que vous m'avez apprises, je vais tâcher de contenter en peu de mots votre curiosité, osant vous assurer que vous trouverez ici en petit l'histoire presque complette de ce fameux livre.

Vous savez, Monsieur, que de toutes les Religions qui se professent dans le monde, les quatre principales sont la Juive, la Paienne, la Chrétienne, & la Mahométane, ausquelles les autres se rêduisent comme les espèces à leur genre. De ces quatre la Paienne qui admet la pluralité des Dieux étant absolument insoutenable, les libertins ont cru n'avoir proprement à combattre que la Juive, la Chrétienne, & la Mahometane. C'est ce qui leur a d'abord fait dire que le monde avoit été séduit par trois pipeurs. Cette pensée qui se présente naturellement à des gens comme eux, ennemis de tout culte, se trouve attribuée à plusieurs personnes longtems avant qu'on ait parlé du livre *de tribus Impostoribus* comme imprimé. Colomiez pag. 28. de ses Mélanges historiques, dit que Grotius s'est trompé écrivant dans l'Appendice de son traité de l'Antechrist que les ennemis de l'Empereur Fridéric Barberousse lui attribuoient cet ouvrage : car ce ne fut pas, ajoute-t-il, Fridéric Barberousse qu'on fai-

ſoit Auteur de ce livre, mais Fridéric ſecond, comme il paroît par les Epitres de Pierre des Vignes ſon Secretaire & ſon Chancelier. Colomiez ſe trompe doublement lui-même. Premiérement en ce qu'il rapporte mal la mépriſe de Grotius, dont voici les termes : [1] *Librum de tribus Impoſtoribus abſit ut Papæ tribuam, aut Papæ oppugnatoribus. Jam olim inimici Friderici Barbaroſſæ Imperatoris famam ſparſerant libri talis, quaſi juſſu ipſius ſcripti, ſed ab eo tempore nemo eſt qui viderit. Quare fabulam eſſe arbitror.* Secondement en ce qu'il dit que c'étoit l'Empereur Fridéric ſecond que ſes ennemis accuſoient d'être l'auteur de ce livre. Ils l'accuſoient bien, au rapport de Pierre [2] des Vignes, & de Matthieu Paris [3], d'avoir dit que le monde a été ſéduit par trois Impoſteurs, mais non pas d'avoir compoſé un livre ſous ce titre. Fridéric ſecond au reſte nia fortement qu'il eût jamais dit ſemblable choſe. Il déteſta le blaſphème qu'on lui reprochoit, déclarant que c'étoit une calomnie atroce. Et c'eſt à quoi n'ont pas eu aſſez d'égard Lipſe [4], ni d'autres Ecrivains qui ſans examiner les défenſes de cet Empereur, l'ont

1 A Dieu ne plaiſe que j'attribue ni au Pape, ni aux adverſaires du Pape, le livre des trois Impoſteurs. Les ennemis de l'Empereur Fridéric Barberouſſe firent autrefois courir le bruit d'un tel livre prétendu écrit par ſon ordre. Mais il ne s'eſt juſqu'ici trouvé perſonne qui l'ait vû ; ce qui me fait croire que c'eſt une fable. *Grot. Append. ad tractat. de Antichriſto.*

2 Petrus de Vineis 1. Ep. 31.

3 Matth. Paris. ann. 1238. in fin.

4 Lipſ. 1. Monit. & Exemp. politic. 4.

impitoiablement condanné. On sait avec quelle audace Averroès, près d'un siecle auparavant, s'étoit moqué de trois Religions. Selon [1] lui la loi Judaïque étoit une loi d'enfans; la Chrétienne une loi d'impossibilitez; la Mahométane une loi de pourceaux. Je trouve dans Thomas [2] de Cantimpré, qu'un maitre Simon de Tournai disoit que trois seducteurs, Moïse, Jesus-Christ & Mahomet avoient infatué de leur doctrine le genre humain. C'est apparemment ce maitre Simon de Churnai, dont Matthieu Paris raconte une autre impiété. Polydore Virgile l'appelle de Thurvai, noms l'un & l'autre corrompus. Voici le comble du ridicule. Le bon Gabriel Barlette [3] dans son sermon de S. André fait dire à Porphyre ce qui suit. *Et sic*, dit-il, *falsa est sententia Porphyrii qui dixit tres fuisse garrulatores qui totum mundum ad se converterunt. Primus fuit Moyses in populo Judaico, secundus Mahometus, tertius Christus.* Par où l'on voit combien il étoit habile Chronologiste de mettre Jesus-Christ & Porphyre après Mahomet. Jean Louis Vivaldo de Mondovi qui écrivoit en 1506, & dont entre autres ouvrages, nous avons un traité *de duodecim persecutionibus Ecclesiæ Dei*, dit au chap. de la sizième persecution, qu'il y a des gens qui osent mettre en question lequel des trois Lé-

1 Apud Nevizanum 1. Sylvæ nupt. 2. n. 121.
2 de Apibus 48. n. 5.
3 Ainsi Porphyre a faussement avancé que trois causeurs avoient attiré tout le monde à eux; le premier desquels étoit Moïse, le second Mahomet, le troisiéme Jesus-Christ. *Barletta serm. de S. Andrea f. (m) 58, col. 1.*

gislateurs a été le plus suivi, Jesus-Christ, Moïse, ou Mahomet ? *Qui in quæstionem vertere præsumunt, dicentes: Quis in hoc mundo majorem gentium aut populorum sequelam habuit, an Christus, an Moyses, an Mahometus?* Herman Ristwyk Hollandois brûlé à la Haye l'an 1512, se moquoit de la Religion Juive, & de la Chrétienne. On ne rapporte point ce qu'il pensoit de la Mahométane; mais il n'y a guére d'apparence qu'un homme qui traitoit Moïse & Jesus-Christ d'imposteurs, eût meilleure opinion de Mahomet. On doit faire le même jugement du scélerat, quel qu'il fût, auteur des impietez contre Jesus-Christ, trouvées l'an 1547 à Genêve parmi les papiers du nommé [1] Gruet. Un Italien nommé Fausto da Longiano avoit entrepris un ouvrage qu'il intituloit le Temple de la verité, dans lequel il ne prétendoit pas moins, dit-il dans une lettre [2] à l'Arétin, que de détruire toutes les Religions. *Hò cominciato*, ce sont ses mots, *un altra fatica, laquale è intitolata Tempio di verità, una fantastica faccenda. Sara divisa forse in trenta libri. Ivi si leggerà la distruttione di tutte*

1 Calvin. Epist. 77. Beza in vita Calvini ad ann. 1547.

2 Alleguée par Ant. Franç. Doni f. 60. de sa *seconda Libraria*, comme anecdote, mais qui depuis fut imprimée à Venise l'an 1552. *in* 8. pag. 202. du 1. volume des lettres écrites à l'Arétin, où il est à remarquer qu'au lieu de ces mots, *Ivi si leggerà la distruttione di tutte le sette Giudaïca, Christiana, è Mahumethana, e di tutte le Religioni*, on ne trouve que ceux ci; *ivi si leggerà la distruttione di tutte le sette altamente ripetendole da gli primi principii loro*. La lettre est de Rimini le 22 Juin 1534.

le sette, Giudaica, Christiana, e Mahumethana, e di tutte le Religioni, le quali cose son tutte altamente ripetite da gli primi principii loro [1]. Parmi les lettres que nous avons de l'Arétin à ce Fausto, je n'en trouve aucune où cet ouvrage soit désigné. Peutêtre n'a-t-il jamais été achevé, & quand il l'auroit été, quand même il auroit paru, il seroit different de celui dont nous traitons. Il est question de savoir si ce dernier a jamais été en nature. Il n'y auroit pas lieu d'en douter si ce qu'on dit étoit vrai, qu'il y en eût une traduction [2] Allemande imprimée *in folio*, dont il restât encore aujourd'hui des exemplaires dans quelques bibliotheques d'Allemagne. Mais rien n'est plus inutile que d'alleguer ces sortes de faits qu'on n'est point obligé de croire, tant qu'ils sont alleguez sans preuve. Ce qui suit paroit avoir quelque chose de plus pressant. Claude Beauregard qui s'est nommé en Latin *Berigardus*, Professeur en Philosophie, premiérement à Paris, ensuite à Pise, & enfin à Padouë, dans son *Circulus Pisanus*, cite ou désigne un passage du livre des trois Imposteurs, où les miracles que fit Moïse en Egypte sont attribuez à la supériorité de son Démon sur celui des Magiciens de Pharaon. L'Ex-Jacobin

1 J'ai commencé un autre ouvrage intitulé le Temple de la verité, dessein bizarre que peutêtre diviserai-je en trente livres. On y verra la destruction de toutes les sectes, de la Juive, de la Chrétienne, de la Mahométane, & des autres Religions, à prendre toutes ces choses dans leurs premiers principes.

2 Morhof 1. Polyhist. 8. n. 3.

cobin Jordan Brun [1] brûlé à Rome le 17 Février de l'an 1600, a été accusé d'avoir avancé dans un de ses livres quelque chose d'approchant. Beauregard, qui avoit oui rapporter cette rêverie, aiant jugé à propos de la citer comme tirée [2] du Traité des trois Imposteurs, on a conclu de là, ou qu'il avoit le livre pardevers lui, ou que tout au moins il l'avoit vû. A quoi je répons que je nie la consequence; parce qu'il se peut fort bien faire qu'un spéculatif peu solide, tel que Beauregard, sans examiner si la tradition qu'il y avoit du livre *de tribus Impostoribus* étoit vraie ou fausse, ait supposé que les miracles de Moïse y étoient attribuez à la magie, & sur cette supposition n'ait fait nulle difficulté d'alléguer le livre comme

1 Bayle dans son Dic[illegible]au mot *Brun* dit après Henri Ursin que ce fut le 9. Il paroit par la lettre de Scioppius présent au supplice de Jordan Brun que celui-ci fut condamné le 9 de Février, mais executé le 17 suivant, jour de la date de la lettre de Scioppius publiée par Struvius pag. 64. *Fasciculi* 5. *Actor. liter.* C'est dans cette lettre qu'est rapporé le fait touchant Moïse.

2. Tot viri sancti, & Christus ipse Mosem secuti, satis eum (Mosem) vindicant ab hac calumnia, quicquid effutiat contra liber impius de tribus Impostoribus, omnia refundens in Dæmonem potentiorem, cujus ope Magi alii aliis videntur præstantiores. *Claudius Berigardus Circuli Pisani parte* 3. *Circ.* 3. *pag.* 230. *edit. Patavina in* 4. 1661. C'est à dire: Tant de saints personnages, & Jesus-Christ même, venus après Moïse, le mettent assez à couvert de cette calomnie, quelques sotises qu'oppose à cela le livre impie des trois Imposteurs, attribuant tous ces effets à un Démon plus puissant, à l'aide duquel certains Magiciens paroissent plus habiles que d'autres.

s'il l'avoit vû : de même à peu près que Barlette, sur ce que Porphyre passe communément pour un impie, lui a prêté la sotise ci-dessus rapportée touchant les trois Legislateurs, & l'a citée comme d'après Porphyre. Il n'est pas non plus hors de vraisemblance que Beauregard peu scrupuleux, avide de réputation & moins Philosophe que Charlatan, ait affecté cette citation pour faire parler de lui. Affectation néanmoins qui se trahit elle-même par les circonstances. Soit en effet qu'on regarde ou le raisonnement attribué au prétendu Auteur du livre des trois Imposteurs, ou simplement la maniére de le citer, tout y est mal entendu. Quant au raisonnement, est-il croyable qu'un homme qu'on veut qui se soit moqué des trois maitresses Religions, ait pu admettre le systême des differens ordres de Diables supérieurs les uns aux autres. Il y auroit eu en lui bien de l'incrédulité tout ensemble, & bien de la crédulité. Quant à la maniere de citer, si Beauregard avoit, je ne dirai pas eu par devers lui, mais seulement vû quelque part le livre en question, seroit-il possible, qu'il n'en eût rien particularisé? qu'il n'en eût point marqué la taille? qu'il ne nous eût point appris s'il étoit manuscrit ou imprimé? qu'il n'en eût allégué que ce seul endroit, dont il n'a pas même rapporté les propres termes, quoiqu'il dût sentir qu'une citation si singuliere avoit besoin d'être appuiée de toutes ces précautions, lesquelles encore ne serviroient de rien, puisqu'on sera toûjours en droit de nier la réalité de l'exemplaire, tant qu'on ne le produira point. J'oppose la même réponse à Tentzé.

lius qui ſur la foi d'un de ſes amis, prétendu témoin oculaire du livre, en fait la deſcription, ſpécifiant juſqu'au nombre de huit [1] feuilles ou cayers que contenoit le volume, ajoutant même un ſommaire des matiéres; ſavoir que l'Auteur dans le 1. chapitre traitoit des préjugez communs des hommes. Qu'il recherchoit dans le 2. pourquoi les hommes croient un Dieu qu'ils ne voient point, & qui, ſelon lui, ne ſubſiſte que dans leur imagination. Qu'il tâchoit de prouver dans le 3e, que l'ambition des Légiſlateurs eſt la ſource uniquede toutes les Religions. Qu'il y parloit d'une maniere impie de Moïſe & de Jeſus-Chriſt, auſquels il joignit Mahomet, paſſant de là aux queſtions de l'Enfer, du Diable &c. Struvius [2] qui rapporte ce détail d'après Tentzélius n'y trouvant rien que la fiction ne puiſſe inventer, n'en paroit pas plus diſpoſé à croire l'exiſtence du livre. Il a raiſon, & pour ſon honneur il auroit bien fait de raiſonner toûjours de la ſorte. Le premier que je ſache qui ait parlé du livre comme exiſtant, ç'a été en 1543 [3]. Guillaume Poſtel dans ſon Traité

1 Ne tamen de libri certitudine dubitetur, contenta quoque ejuſdem deſignantur. Tentzelius ex litteris communis noſtri amici delineat, quibus integrum librum octo conſtare plagulis teſtatur. Primo cap. &c *Burcardus Gotthelfius Struvius Diſſertationis de doctis Impoſtoribus Ienæ* 1706. *editæ* §. 9.

2 Ibid. § 15

3 Ce livre imprimé l'an 1543. à Paris *in* 8. chez Pierre Gromors, intitulé *Alcorani & Evangeliſtarum concordiæ liber*. Naudé qui le cite ch. 14. de ſon Apologie pour les grands hommes ſoupçonnez de magie, a lu *Cenevangeliſtarum*, & effectivement, de l'aveu même de Poſtel, le titre doit être ainſi conçu.

de la conformité de l'Alcoran avec la doctrine des Luthériens, qu'il dit se nommer *Evangelistes*, mais qu'il nomme lui *Cénévangélistes*, soit de κενὸς, soit de καινὸς, comme qui diroit, ou *nouveaux* ou *vains* & frivoles Evangelistes. Là, dans le dessein de les rendre tout-à-fait odieux, il entreprend de faire voir que le Luthéranisme conduit droit à l'athéïsme, & en apporte pour preuve trois ou quatre livres composez selon lui par des athées, qu'il dit avoir autrefois été des premiers sectateurs du prétendu nouvel Evangile. *Id arguit* * ce sont ses paroles, *nefarius tractatus Villanovani de tribus Prophetis, Cymbalum mundi, Pantagruellus, & Nova insula, quorum auctores olim erant Cenevangelistarum antesignani.* Naudé chap. 14. de son Apologie pour tous les grands hommes soupçonnés de Magie, a cru très-mal à propos que *Villanovanus*, en cet endroit de Postel, étoit Arnaud de Villeneuve, ne faisant pas refléxion qu'il s'agissoit-là d'Ecrivains contemporains de Luther, du nombre desquels Arnaud de Villeneuve, mort plus de deux cens ans auparavant, ne pouvoit avoir été. *Villanovanus*, dans le passage cité, n'est autre sans doute que Michel Servet, qui sous le nom de *Villanovanus* a mis au jour divers livres; les uns innocens, tels que l'édition de la Géographie de Ptolomée à Lyon 1535. un traité *de Syrupis* à Paris 1537. & à Venise 1545. Les autres pernicieux, tels que ce-

* Pag. 72. & non pas fol. 27. comme a mal cité Naudé ch. 14. de son Apologie des grands hommes, &c.

lui qu'en 1553, la propre année de sa mort, il fit imprimer à Vienne en Dauphiné, intitulé *Christianismi restitutio*, devenu si rare par le soin qu'on prit à Genève d'en rechercher les exemplaires pour les brûler, qu'on ne croit pas qu'il en reste d'autre que celui qu'il y a environ trente ans Sandius [1] disoit être dans la Bibliotheque du Landgrave de Hesse-Cassel. Tous ces livres qui ont paru sous le nom de *Michael Villanovanus* sont rapportez dans le Catalogue des œuvres de Michel Servet. On n'y trouve pas même celui *de tribus Prophetis*, qui aussi n'a jamais existé que dans l'imagination de Postel. Ni Calvin [2], ni Beze [3], ni Alexandre Morus [4], en un mot nul des défenseurs du parti Huguenot, lesquels, pour mieux justifier la punition de Servet, brûlé tout vif, avoient interêt à le convaincre d'avoir fait ce livre impie, ne l'en a jamais accusé. Postel, auteur sans autorité, est le premier tout ensemble & le dernier qui le lui ait attribué. On croira peutêtre qu'il sera plus difficile de répondre à Florimond de Ræmond qui a positivement écrit avoir vû le livre imprimé. Ses termes sont trop remarquables pour ne les pas représenter ici tout au long. *Jacques Curio en sa Chronologie de l'an 1556. dit que le Palatinat se remplissoit*

1 Pag. 14. Biblioth. Anti-Trinitar.

2 Déclaration pour maintenir la vraie foi de la Trinité contre Servet, 8. 554.

3 De puniendis hæreticis, 8 1554.

4 Dans le Panégyrique Latin qui a pour titre *Calvinus*, où il y a une longue déclamation contre Grotius touchant le supplice de Servet,

de tels mocqueurs de Religion, nommez Lucianistes, gens perdus, qui tiennent pour fables les livres saints, sur tout, ceux du grand Législateur de Dieu, Moïse. N'a-t-on pas vû un détestable livre forgé en Allemagne, quoiqu'imprimé ailleurs, au même tems que l'Hérésie jouoit ainsi son personnage, qui semoit cette doctrine, portant cet horrible titre, des trois Imposteurs, &c. *se mocquant de trois Religions maitresses qui seules reconnoissent le vrai Dieu, la Juive, la Chrétienne, & la Mahométane? Ce seul titre montroit qu'il sortoit des enfers, & quel étoit le siécle de sa naissance, qui osoit produire un monstre si formidable. Je n'en eusse fait mention si Hosius & Génébrard avant moi n'en eussent parlé. Il me souvient qu'en mon enfance j'en vis l'exemplaire au College de Prèle entre les mains de Ramus, homme assez remarqué pour son haut & éminent savoir, qui embrouilla son esprit parmi plusieurs recherches des secrets de la Religion, qu'il manioit avec la Philosophie. On faisoit passer ce méchant livre de main en main parmi les plus doctes, desireux de le voir. O aveugle curiosité, &c.* Après des paroles si expresses il est mal-aisé, ce semble, de nier l'existence de ce livre, & je vous avoue que si Hosius & Génébrard, que cite Florimond de Ræmond, en parloient aussi formellement, il y auroit dequoi balancer. Génébrard à la vérité parle de ce livre, pag. 39. de sa Réponse à Lambert Daneau, imprimée *in* 8° à Paris l'an 1581. où répondant à l'objection que celui-ci lui avoit faite touchant les erreurs de Postel, il dit qu'elles n'ont pas du moins, à l'exemple de celles de Calvin, rendu Mahométans George Blandrat, Paul Alciat,

& Bernardin Ochin ; qu'elles n'ont pas jetté dans l'athéïsme Geoffroi Vallée ; qu'elles n'ont pas enfin donné lieu à un scélerat inconnu de publier le petit livre des trois Imposteurs. *Non Blandratum , non Alciatum , non Ochinum ad Mahometismum impulerunt ; non Valleum ad atheismi professionem induxerunt ; non alium quendam ad spargendum libellum de tribus Impostoribus , quorum secundus esset Christus Dominus , duo alii Moses & Mahometes , pellexerunt.* Voila ce qu'il dit , fondé uniquement sur les bruits qui avoient couru , & qui couroient encore de ce livre , sans qu'il s'ensuive de là qu'il l'eût vû. Je m'arrête à deux reflexions : L'une , sur ce qu'il appelle petit livre , *libellum* , un ouvrage dont on prétend que la traduction , comme je l'ai ci-devant remarqué , a été imprimée *in folio* , & qui naturellement ne devroit pas être fort court , puisqu'il faudroit , pour répondre à son titre , que ce fût , non pas , suivant l'ami de Tentzélius , un écrit d'environ huit feuilles , mais un gros volume , contenant une critique exacte & maligne du Pentateuque , du Nouveau Testament , & de l'Alcoran. L'autre , que si les exemplaires , comme dit Génébrard , usant du mot *spargendum* , en avoient été répandus , il seroit comme impossible qu'il n'en fût resté quelques-uns. A l'égard de Florimond de Ræmond , quoiqu'il parle , comme on dit , *de visu* , je n'hésiterai pas à vous dire que sa déposition ne m'ébranle point. Je ne vois pas que parmi les gens de lettres il se soit acquis beaucoup d'autorité. On n'oseroit le citer qu'on ne vous allégue au moment le

mot si souvent répété, qu'il faisoit en même-tems trois choses mémorables, *adificabat sine pecunia, judicabat sine conscientia, scribebat sine scientia.* On croit [1] en effet qu'il ne faisoit que prêter son nom au P. Richeome Jésuite, qui sachant combien le sien étoit odieux aux Protestans, se cachoit sous celui de ce Conseiller de Bourdeaux pour écrire contre eux. Et qui ne sait que le P. Richeome écrit moins en historien qu'en déclamateur, cherchant plûtôt à dire des choses surprenantes que véritables. Il y a des gens qui pour se mettre en réputation supposent avoir vû, ou même avoir pardevers eux certains livres rares, singuliers, & qu'on croit perdus. Témoin ce Francesco Veneto qui fit accroire à un [2] Grammairien de Fano Commentateur des six premiers livres qui nous restent des Fastes d'Ovide, que les six derniers étoient dans la Bibliotheque du Roi de France, où il les avoit vûs & lûs. Témoin, sans aller plus loin [3], celui qui en 1690 se vanta d'avoir recouvré le Pétrone entier, & qui eut le front de faire imprimer un prétendu suplément, non seulement indigne de cet Auteur, mais même du plus médiocre. On avoit promis à Jean Sturme [4] les six livres de la République de Ciceron, à la recherche desquels le Cardinal Po-

1 Pierre Matthieu dans son Hist. de la Paix. Jo. Alb. Fabricius centur. Plagiar. num. 92.

2 Anton. Constantius Fanensis in fin. commentarior. suorum ad Fastos Ovidii. Obiit 1490.

3 François Nodot.

4 Jo. Sturm. Epist. ad Rog. Aschamum 30. Jan. 1552. Aschamus ad Sturm. 14. Septemb. 1555.

lus dépensa deux mille écus d'or, envoiant exprès un homme en Pologne, où on lui avoit fait esperer que se trouveroit le manuscrit. On avoit promis de même à [1] Vives les Anti-Catons de César. Quelles fables n'a-t-on pas crues touchant le Tite-Live ? Il y a plus de vingt-cinq ans qu'on l'attendoit entier de Chio [2]. Quelques-uns [3] ont dit qu'il étoit complet en Arabe dans la Goulette. D'autres [4] qu'il s'en voioit un exemplaire de cette même langue dans la Bibliotheque de l'Escurial. On a de même voulu dire que le livre des trois Imposteurs étoit dans celle de M. Salvius Plénipotentiaire de Suéde à Munster; que la Reine Christine n'aiant pas voulu le lui demander pendant qu'il vivoit, parce qu'elle savoit bien que c'auroit été inutilement, avoit sitôt qu'elle sut qu'il étoit mort, envoié M. Bourdelot son premier Médecin, prier la Veuve de satisfaire sa curiosité, mais qu'elle avoit répondu que le malade saisi de remors de conscience la veille de sa mort, avoit dans sa chambre fait jetter le livre au feu. C'est en ce même-tems à peu près que cette Reine faisoit chercher avec empressement le *Colloquium heptaplomeres* de Bodin, manuscrit alors très-rares. Après une longue quête, elle parvint enfin à le trouver, mais quelque passion qu'elle ait eue de voir le livre *de tribus Im-*

1 Jo. Lodovic. Vives ad 1. Augustini de civit. Dei. 23.

2 Baudelot, Util. des Voyages pag. 405.

3 Ant. de la Faye dans la Préface de sa traduction de Tite-Live.

4 Abraham Ecchellensis dans l'Epit. dedicat. *de semita sapientiæ.*

postoribus, quelque recherche qu'elle en ait fait faire dans toutes les bibliotheques de l'Europe, elle est morte sans avoir pu le déterrer, d'où je ne fais nulle difficulté de conclure que très-assurément il n'étoit pas dans la nature des choses, parce que s'il y avoit été, les soins de Christine l'auroient infailliblement découvert. Chrétien Kortholt, qui a donné le titre *de tribus Impostoribus* à son livre [1] contre Herbert, Hobbes, & Spinosa, n'a pas laissé de dire avec beaucoup de securité dans la Préface, qu'on avoit vû le véritable Traité des trois Imposteurs entre les mains d'un Libraire de Bâle. Postel que j'ai dit être le premier qui ait parlé du livre comme existant, l'annonce en 1543. Florimond de Ræmond ne le fait paroître que vers 1556. D'autres, comme je le ferai voir plus bas, assignent d'autres époques. A qui d'eux se fiera-t-on touchant le tems de la découverte? Pour moi je suis persuadé qu'elle n'a jamais été qu'imaginaire. Le quolibet, que le monde a été seduit par trois pipeurs, continuellement rebatu par les libertains, aura donné l'occasion à quelqu'un d'entre-eux de dire qu'il y auroit bien là dequoi exercer son esprit, & que ce seroit un beau sujet de livre. Cette idée étant agréablement reçue, il n'en a pas falu davantage pour répandre dans le monde le bruit du prétendu livre *de tribus Impostoribus*. L'avidité des curieux leur a fait recueillir cette nouvelle avec d'autant plus de plaisir qu'ils la souhaitoient vraie. Les hommes les plus incrédules ne pouvant se défaire de certaine image des peines qu'ils n'ont que trop de

1 In 8° à Kiel 1680.

sujet d'appréhender en l'autre monde, sont ravis de trouver en celui-ci des raisons qui les délivrent de cette crainte. Ils ont tous cherché le livre. Quelques-uns ont feint de l'avoir vû, & il en a été à peu près comme du secret de la pierre philosophale, que bien des gens cherchent, que quelques-uns se vantent d'avoir découvert, mais que persone n'a vû pratiquer. Une raison qui depuis quelques années peut avoir aidé à faire croire que ce livre n'est pas une chimére, & qu'il a été véritablement imprimé, c'est que le titre en fut emploié par Kortholt l'an 1680, contre les trois Auteurs que j'ai nommez, & vingt-six ans auparavant par le Médecin, & Mathématicien, Jean-Baptiste Morin, sous le nom de *Vincentius Panurgius*, contre trois de ses adversaires, Gassendi, Neuré, & Bernier. D'où il est arrivé que des hommes sans érudition, à qui quelqu'un, abusant de leur crédulité, avoit montré, comme à la dérobée, le dessus du titre de l'un ou de l'autre de ces ouvrages, ont hardiment assuré qu'ils avoient vû le livre dont il s'agit, & aiant été ainsi trompez, en ont depuis trompé d'autres qui se sont fiez à leur témoignage. Sans m'arrêter à l'époque de la découverte du livre; qu'on me dise un peu si, en quelque tems qu'il ait pu paroître, il est possible que personne ne se fût élevé pour le refuter? Nous avons vû les Pré-Adamites de la Peyrére, & le Traité Théologico-politique de Spinosa combatus par je ne sais combien d'Auteurs qui ont voulu comme les étoufer au moment de leur naissance. L'ouvrage même de Bodin, tout

rare, & tout manuscrit qu'il est, n'a pu échapper à la critique [1]. Le livre *de tribus Impostoribus*, dont le titre seul fait peur, méritoit-il plus de grace? D'où vient qu'il n'a pas été censuré? Qu'on n'en produit pas le moindre passage surement extrait de l'original? D'où vient qu'il a été omis dans l'Index? Qu'il ne paroit pas qu'on ait donné d'ordre pour la suppression des exemplaires? Qu'il n'a pas été brûlé par la main du bourreau? Les livres contre les bonnes mœurs se tolérent quelquefois, mais ceux qui, comme celui-ci, attaquent le fond de la Religion, ne demeurent jamais impunis. Il n'y a donc pas apparence que ce livre ait vû le jour. Qu'on n'insiste pas sur les circonstances déduites par Florimond de Ræmond. Elles me rendent la chose plus suspecte. Il a affecté de dire qu'il étoit encore enfant quand il a vû le livre, pour éviter de répondre sur les particularitez qu'on auroit pu lui en demander. Il cite Ramus, qui étant mort il y avoit trente ans, n'étoit plus en état de le convaincre de mensonge. Il cite Hosius, & Génébrard, mais en termes vagues, & sans spécifier l'endroit de leurs œuvres. Il dit qu'on faisoit passer de main en main ce livre, qu'il me semble qu'on auroit dû bien plûtôt tenir sous clef, pour ne le laisser voir qu'en secret sans le déplacer. On m'opposera peutêtre encore ce passage de Thomas Browne, dont voici les mots, partie 1. section 19 de son livre intitulé *Religio Medici*, traduit d'Anglois en Latin par Jean Merrivheater.

1 Huetus in Demonstrat. Evangel. passim. Diecmannus de Naturalismo.

1 *Monstrum illud hominis, Diis Inferis à secretis scelus, nefarii illius tractatus de tribus Impostoribus auctor, quantumvis ab omni Religione alienus, adeo ut nec Judæus, nec Turca, nec Christianus fuerit, planè tamen atheus non erat.* D'où l'on inferera qu'il faloit sans doute qu'il eût vû le livre pour juger ainsi de l'Auteur. Il est aisé de répondre que Browne n'a parlé de la sorte, que parce que Bernardin Ochin, qui selon lui, comme il le marque par un astérisque, étoit auteur de ce livre, est plûtôt mort Déïste qu'athée, & que tout Déïste avec de l'esprit, & un peu de littérature, est très-capable de concevoir, & d'exécuter un pareil dessein. Moltkius dans sa note sur cet endroit de Browne n'assure pourtant pas, & avec raison, que ce livre fût d'Ochin. On veut en effet qu'il ait été composé en Latin, & Ochin n'a jamais écrit qu'en Italien; outre que s'il avoit été soupçonné le moins du monde d'avoir part à cet ouvrage, ses adversaires qui ont tant fait de bruit de quelques-uns de ses dialogues touchant la Trinité & touchant la polygamie, n'auroient eu garde de lui pardonner le traité des trois Imposteurs. De plus, comment accorder ici Browne & Génébrard? Ochin, selon Browne, n'étant sectateur de Moïse, de Jesus-Christ, ni de Mahomet, pouvoit également faire le procès aux trois Législateurs; mais selon Génébrard, qui le traite de Ma-

1 Ce monstre d'homme, ce secretaire de l'Enfer, en un mot l'Auteur de l'abominable livre des trois Imposteurs, quoiqu'il fût ennemi de toute Religion, n'étant ni Juif, ni Turc, ni Chrétien, n'étoit pourtant pas absolument athée.

hométan, il étoit obligé de faire grace à Mahomet. C'est en verité quelque chose de fort plaisant de voir le peu de conformité qui se trouve entre les Auteurs à qui l'on donne ce prétendu livre. D'un côté, comme nous avons vû, Naudé, par une ridicule méprise, le croioit d'Arnaud de Villeneuve, écrivain grossier & barbare. D'un autre, Henri Ernstius [1] déclare avoir, étant à Rome, oui dire à Campanelle, que c'étoit l'ouvrage de Muret, écrivain très-poli & très-Latin, postérieur de plus de deux siécles à Arnaud de Villeneuve. *Jungentur jam gryphes equis*. Si le témoignage d'Ernstius est sincére, ou Campanelle aura varié, lorsque dans la Préface de son *Atheismus triumphatus*, & plus expressément encore dans sa question *de Gentilismo non retinendo*, il a dit [2] que c'est d'Allemagne que l'ouvrage étoit parti : ou il faudra supposer qu'il n'y avoit que l'édition qui fût d'Allemagne, mais que la composition étoit de Muret; ce qui sera entiérement opposé à ce que Florimond de Ræmond a dit ci-dessus que le livre avoit été *forgé en Allemagne, quoiqu'imprimé ailleurs*. Muret accusé à faux, comme je le prouverai invinci-

1 II. Observat. var. 3.

2 Propterea exiit liber de tribus Impostoribus in Germania, juxta Averroïs & Aristotelis dogmata, volentium Legislatores esse impostores, & præcipuè, ut dicit Averroès, Christum, Moïsen, & Mahometem. *Campanella de Gentilismo non retinendo pag. 21.* C'est-à-dire, C'est pour cela qu'est venu d'Allemagne le livre *de tribus Impostoribus* conforme à la doctrine d'Aristote & d'Averroès, selon lesquels tous Législateurs sont imposteurs, principalement Jesus-Christ, Moïse, & Mahomet, selon Averroès.

blement à la fin de cette lettre, n'a pas ici autrement besoin d'Apologie. A la vérité son avanture de Toulouse lui a fait tort. On a jugé de sa Religion par ses mœurs. Les Huguenots fâchez de ce qu'aiant goûté leur doctrine, il l'avoit depuis quittée sans retour, ne l'ont pas épargné dans l'occasion. Beze en son Histoire[1] Ecclesiastique lui a reproché deux crimes, dont le second est l'atheïsme. Joseph Scaliger, piqué contre lui pour une bagatelle d'érudition, ne lui a pas fait plus de justice. Muret, a-t-il dit[2] malicieusement, seroit le meilleur Chrétien du monde, s'il croioit en Dieu aussibien qu'il persuaderoit qu'il y faut croire. De là sont venues les mauvaises impressions qu'on a prises contre Muret. Au lieu d'avoir égard à la piété exemplaire dont il donna des marques édifiantes les dernieres années de sa vie, on s'est avisé de le noircir cinquante ans après sa mort, d'un soupçon inconnu à ses ennemis les plus declarez, & duquel il est très-sûr que de son vivant il ne fut jamais atteint. Des Compilateurs idiots qui n'ont nulle teinture de ce qu'on appelle Critique, ont envelopé à tort & à travers dans la même accusation le premier que la moindre apparence leur a offert, un Etienne Dolet d'Orleans, un François Pucci de Florence, un Jean Milton de Londres, un je ne sais quel Merula faux Mahometan. Quelques-uns, sans considerer que Pierre Bacci d'Arezzo, dit vulgairement l'Arétin, homme fort ignorant, sans étude, sans

1 Pag. 554. du tom. 1.

2 Dans le Scaligerana de Vertunien, autrement le *Prima Scaligerana*, au mot *Muretus*.

lecture, ne savoit que sa langue maternelle, n'ont pas laissé, en aiant oui parler comme d'un écrivain fort licentieux, de le faire auteur du livre. Ceux qui ont dit que c'étoit Poge, se sont fondez sur la même raison. D'autres ont remonté jusqu'à Boccace, sans doute à cause du troisiéme conte de son Décaméron où est rapporté la parabole des trois anneaux ressemblans, de laquelle il fait une dangereuse application à la Religion Juive, à la Chrétienne, & à la Mahométane, insinuant, ce semble, par là, qu'on peut embrasser indifferemment l'une des trois, parce qu'on ne sait à laquelle ajuger la préference. J'étois surpris qu'on eût oublié Machiavel & Rabelais; mais j'ai depuis trouvé que Rabelais n'avoit pas échapé à Decker, & que le Hollandois qui a traduit en François le livre de la Religion du Médecin Browne, dans ses notes sur le chapitre 20, outre Machiavel, nomme encore Erasme. Il y auroit eu moins d'extravagance à lui de nommer, au lieu du dernier, ou Pomponace, ou Cardan. Pomponace, chapitre quatorziéme de son traité de l'immortalité de l'ame, raisonnant en pur Philosophe, & faisant abstraction de la créance Catholique, à laquelle solennellement à la fin de ses livres il proteste de se soumettre, a osé dire que la doctrine de l'immortalité de l'ame avoit été introduite par tous les fondateurs de Religion, pour contenir les peuples dans le devoir, en quoi ou tout le monde, ou la plus grande partie du monde étoit dupe: parce que supposé, ajoute-t-il, qu'il n'y ait que trois Religions, celle de Jesus-Christ, celle

de Moïse, & celle de Mahomet; si toutes les trois sont fausses, il s'ensuit que tout le monde est trompé; & s'il y en a deux de fausses, que la plus grande partie du monde est trompée. Raisonnement scandaleux, & qui nonobstant toutes les précautions de Pomponace, a donné lieu à Jaques Charpentier [1] de s'écrier: *Quid vel hac sola dubitatione in Christiana Schola cogitari potest perniciosius?* Cardan fait encore pis que Pomponace. Dans le onziéme de ses livres de la Subtilité il compare entre elles succintement les quatre Religions générales; & après les avoir fait disputer l'une contre l'autre, sans qu'il se déclare pour aucune, il finit brusquement de cette sorte: *Igitur his arbitrio victoriæ relictis.* Ce qui signifie en bon François, qu'il laisse au hazard à décider la victoire. Paroles qu'il corrigea de lui-même dans la seconde édition, & desquelles cependant il ne laissa pas trois ans après d'être repris aigrement par Jule Scaliger [2] à cause du sens terrible qu'elles renfermoient, & de l'indifférence qu'elles marquoient de la part de Cardan touchant la victoire que l'un des quatre partis, quel qu'il fût, pouvoit remporter, soit par la force des raisons, soit par la force des armes. Je ne daignerois presque, Monsieur, vous citer le *Naudæana*. C'est une rhapsodie de bévues, & de faussetez, le dernier article de laquelle contient quelques recherches confuses touchant le livre des trois

1 Que peut-on imaginer de plus pernicieux dans une école Chrétienne que ce doute? Jac. Carpentar. pag. 48. 2. partis Institutionis Alcinoi.
2 Exercit. 258. n. 1.

Imposteurs. Il y est dit que Ramus l'attribuoit à Postel ; ce qu'on ne trouvera, je pense, nulle part dans les écrits de Ramus. Quoique Postel eût d'étranges visions, & que Henri Etienne dépose [1] lui avoir oui dire que des trois Religions, la Juive, la Chrétienne, & la Mahométane, on pourroit en faire une bonne, il n'a pourtant dans aucune de ses œuvres attaqué la mission de Moïse. Il n'a point douté non plus de la divinité de Jesus-Christ. Il n'a même jamais soutenu en termes précis que cette Religieuse hospitaliere Venitienne, qu'il appeloit sa mere Jeanne, seroit la rédemptrice des femmes, comme Jesus-Christ avoit été le rédempteur des hommes. Seulement après avoir dit que dans l'homme *animus* étoit la partie masculine, *anima* la feminine, il a eu la folie d'ajoûter que ces deux parties aiant été corrompues en nous par le péché, sa mere Jeanne répareroit la féminine, comme Jesus-Christ avoit réparé la masculine. Le livre où il débita cette extravagance, fut imprimé *in 16* à Paris l'an 1553, sous le titre *des très-merveilleuses victoires des femmes.* Il n'est pas devenu si rare, qu'on ne le trouve encore assez aisément ; & l'on verroit sans doute de même, ou l'on auroit du moins vû autrefois celui qu'il auroit publié des trois Imposteurs, s'il étoit vrai qu'il en fût venu à cet excès d'impiété. Il en étoit si éloigné que dès l'an 1543, comme je l'ai fait voir, il déclara hautement que l'ouvrage étoit de Servet ; n'aiant depuis fait nul scrupule, pour se venger des Huguenots ses calomnia-

1 Ch. 14. de son traité préparatif à l'apologie d'Hérodote pag. 106, de l'édit. de 1566.

teurs, de leur impoſer à ſon tour dans une lettre [1] qu'il écrivit à Maſius l'an 1563, d'avoir eux-mêmes fait imprimer le livre à Caen. Je revins au *Naudæana*. Il y eſt au même endroit parlé d'un certain Barnaud en des termes ſi embrouillez qu'on n'y comprend rien, à moins que d'avoir vû un petit livre intitulé *Le Magot Génévois*. C'eſt un *in* 8° de 98 pages, imprimé l'an 1613, ſans nom de lieu. L'Auteur qui ne s'y nomme point non plus, mais que je crois être Henri de Sponde, depuis Evêque de Pamiez, y dit [2] qu'en ce tems-là un Médecin nommé Barnaud convaincu d'Arianiſme, le fut auſſi d'avoir fait le livre *de tribus Impoſtoribus*, qui, à ce compte, ſeroit de bien fraiche date. Ce qu'il y a de plus raiſonnable dans ce même dernier article du *Naudæana*, c'eſt qu'on y fait dire à Naudé, homme d'une expérience infinie en matiere de livres, qu'il n'avoit jamais vû celui des trois Impoſteurs, qu'il ne le croioit pas imprimé, & qu'il eſtimoit fabuleux tout ce qu'on en débitoit. Je pouvois ajouter à ce catalogue le fameux athée Jule Ceſar Vanin [3], brûlé à Toulouſe l'an 1619, ſous le nom de Lucilio Vanino, accuſé d'avoir répandu ce livre en France quelques années avant celle de ſon ſupplice. Il n'y a que des Ecrivains folement credules, gens dépourvus de ſens commun, qui puiſſent admettre ces impertinences, & aſſurer que le livre ſe vendoit

1 M. Simon en rapporte le paſſage tom. 1. de ſes lettres choiſies, pag. 212. lettre 23. 2 pag. 57.

3 Du Roſſet dans ſes Hiſtoires Tragiques. Il étoit aiſé de le mieux réfuter que n'a fait l'auteur de l'Apologie de Vanin imprimée à Roterdam *in* 8. 1712.

publiquement alors en divers endroits de l'Europe, ne voiant pas qu'il s'ensuivroit de là que les exemplaires n'en devroient pas être fort rares. Un seul resté suffiroit pour soudre la question. Mais on n'en voit aucun de ceux-là, ni de ceux qu'on suppose avoir été imprimez, soit par Chrétien Wechel à Paris vers le milieu du seiziéme siécle, soit par le nommé Nachtegal à la Haye en 1614, ou 15. Le P. Théophile Raynaud[1] dit que le premier, de riche qu'il étoit, tomba par punition divine en une extrême pauvreté. Mullerus[2] dit que le second fut chassé avec ignominie. Bayle dans son Dictionnaire au mot *Vechel* a solidement réfuté la fable qu'on a débitée de cet Imprimeur. A l'égard de Nachtegal, Spizelius[3] rapporte que cet homme, qui étoit d'Alcmar, fut chassé de la Haye, non pas pour y avoir publié le livre des trois Imposteurs, mais pour y avoir proferé quelques blasphèmes de cette espèce. Je finis par dire qu'après avoir lû avec beaucoup de patience & d'attention ce que Vincent Placcius dans l'édition *in fol.* de son vaste ouvrage *de Anonymis & Pseudonymis*, Chrétien Kortholt dans son livre *de tribus Impostoribus*, revû par son fils Sébastien, & enfin Struvius dans l'édition de 1706 de sa Dissertation *de doctis Impostoribus*, ont écrit sur le même sujet, je n'ai rien trouvé dans leurs recherches qui m'ait obligé à me relâcher tant soit peu de mon sentiment. J'ai été sur tout étonné de Struvius, qui malgré les preuves les plus

1 Hoplothecæ sect. 2. serie 2. c. 14.
2 Atheïsmi devicti Prolegom. c. 2. pag. 29.
3 Scrutinii atheïsmi pag. 43.

ſpécieuſes, ci-deſſus mentionnées, qu'avoit pu lui apporter Tentzélius de l'exiſtence du livre, s'étant toujours, comme je l'ai remarqué plus haut, tenu ferme à la négative, s'eſt depuis, je ne ſais comment, aviſé de ſe dédire par la plus frivole raiſon qu'on ſe puiſſe imaginer. Voici le fait. Une préface anecdote de l'*Atheiſmus triumphatus* de Campanelle lui étant tombée entre les mains, il y trouva que l'Auteur, pour ſe diſculper du crime qu'on lui avoit imputé d'avoir fait le livre *de tribus Impoſtoribus*, répondoit que trente ans avant qu'il vint au monde, ce livre avoit vû le jour. Choſe merveilleuſe. Cette réponſe avancée en l'air a paru ſi démonſtrative à Struvius, qu'il a ceſſé de douter de l'exiſtence du livre, concluant qu'elle étoit ſure, puiſqu'il n'étoit plus permis d'ignorer le tems de l'édition, lequel aiant précedé de trente ans la naiſſance de Campanelle arrivée en 1568, tomboit par conſéquent juſte en l'année 1538. De là pouſſant ſes découvertes plus loin, il s'eſt determiné à prendre Bocace pour auteur du livre, ce qu'il tâche de prouver parune mauvaiſe interprétation d'un autre endroit [1] de Campanelle, ne ſe ſouvenant pas, ou ne voulant

[1] Chap. 2. n, 6. du livre intitulé *Atheïſmus triumphatus*, en ces termes. *Hinc Boccacius in fabellis impiis probare contendit non poſſe diſcerni inter legem Chriſti, Moïſis, & Mahometis, quia eadem ſigna habent, uti tres annulli conſimillimi.* C'eſt-à-dire, *Auſſi Boccace dans ſes contes impies prétend-il qu'on ne peut reconnoître laquelle des trois Religions eſt la vraie, celle de Jeſus-Chriſt, celle de Moïſe, ou celle de Mahomet, parce qu'il en eſt comme des trois anneaux ſemblables qui ont tous trois les mêmes marques.* Mais Campanelle a-t-il entendu par là que Boccace fût auteur du livre des trois Im-

pas se souvenir que celui-ci avoit dit [1] positivement à Ernstius que l'ouvrage étoit de Muret. Mais que Struvius choisisse de Muret ou de Bocace, il ne gagnera pas plus à l'un que l'autre. Si en effet c'est Bocace, il s'ensuivra qu'aux termes de Campanelle le livre des trois Imposteurs ne sera autre chose que la troisiéme nouvelle du Décaméron. Si c'est Muret, il se trouvera qu'étant né l'an 1526, il ne pouvoit en 1538, époque prétendue de l'édition du livre, avoir que douze ans, âge auquel on ne présumera jamais qu'on soit capable d'avoir composé un tel écrit. Je pense donc n'avoir pas eu tort de dire que Struvius pour son honneur devoit en demeurer à sa premiere opinion. De mon côté je persisterai invariablement dans la mienne, jusqu'à ce qu'on établisse par de meilleures preuves l'existence présente ou du moins passée du livre dont il s'agit. Je dis, existence passée, parce qu'il y a constamment des livres qu'on sauroit très-certainement avoir été imprimez, quand même il n'en resteroit aujourd'hui nul exemplaire. Tels sont, par exemple, les ouvrages de Servet, touchant lesquels on peut voir Sandius dans sa Bibliotheque [2] des Anti-Trinitaires, & M. Simon dans son Histoire Critique [3] des Commentateurs du Nouveau

posteurs ? Il me semble que non. Bien loin de là : répondant lui-même à cette objection des athées, il dit y avoir satisfait ailleurs *contra Boccacium, & librum de tribus Impostoribus*. Par où l'on voit qu'il distingue manifestement l'un de l'autre.

1 Struvius §. 9 de sa Dissertation *de doctis Impostoribus*, cite lui-même le passage d'Ernstius où cela est rapporté.

2 Depuis la pag. 6. jusqu'à la pag. 14.

3 Chap. 55.

Testament. Tel étoit, avant la résurrection qui vient de s'en faire à Amsterdam, le *Cymbalum mundi*, livre que Bonaventure des Périers, caché sous le nom de Thomas du Clevier, a de son chef écrit en François, quoiqu'il feigne dans la préface l'avoir traduit du Latin. Tel enfin, pour ne pas entrer dans un plus long dénombrement, est le petit livre intitulé *La béatitude des Chrétiens, ou le fléau de la foi*, dont l'Auteur, Géoffroi Vallée [1] d'Orleans, fut pendu & brûlé en Grève le 9 de Février 1573, après avoir abjuré son erreur. Petit livre de treize pages *in* 8. imprimé sans nom de lieu, & sans date, très-mal raisonné, mais au reste si rare, que l'exemplaire qu'en a Monsieur l'Abbé d'Estrées, est peutêtre aujourd'hui l'unique. Quand, dis-je, ces livres auroient tous absolument péri, on ne douteroit pas néanmoins qu'ils n'eussent existé, parce que leur Histoire est aussi vraie, que celle du livre *de tribus Impostoribus* est apocryphe.

1 C'est ce *Vallée* dont Génébrard a entendu parler dans le passage ci-dessus allégué de sa Réponse à Lambert Danneau. Quelques-uns l'ont nommé en François *Godefroi du Val*, trompez par le nom qu'on lui a donné en Latin de *Godefridus* ou *Gotfredus à Valle*. Le fond de sa doctrine n'est pas l'atheïsme proprement dit, mais un Déïsme commode, qui consiste à reconnoître un Dieu sans le craindre, & sans apprehender aucunes peines après la mort. Sur quoi Maldonat, contemporain de ce Vallée, aiant dit dans son commentaire sur le chap. 26. de S. Mathieu, qu'un libertin de son tems avoit fait un petit traité de l'art de ne rien croire, *libellum de arte nihil credendi*, plusieurs prenant ces paroles à la lettre, ont cru que l'ouvrage étoit Latin, & avoit véritablement pour titre *Ars* ou *de arte nihil credendi*, ne pouvant deviner que Maldonat avoit par ces mots équivalans voulu exprimer le titre François, *Fleau de la foi*.

Voila, Monsieur, ce que j'avois à vous dire touchant ce dernier. Vous aurez sans doute juste sujet de vous plaindre de moi. J'avois promis de vous expédier en peu de mots & me voici à la vingt-deuziéme page. J'ai digéré vaille que vaille sur le papier ce qui n'étoit que confusément dans ma mémoire. Il a falu l'en tirer, & le débrouiller, recourir aux sources qu'elle m'a indiquées, & vérifier le tout article par article. De bonne foi je ne croiois pas vous en tant dire. Le discours a insensiblement crû sous la plume. Je vous en demande pardon, Monsieur, & vous assure que je ne suis pas prêt à rétomber en pareille faute.

A Paris le 16 de Juin 1712.

DISSERTATION

DISSERTATION

SUR

LE LIVRE INTITULÉ

LE MOYEN DE PARVENIR

Le livre, qui a pour tire LE MOYEN DE PARVENIR, étant en son espèce véritablement original, bien des gens demandent tous les jours qui en est l'Auteur. On sait, à n'en pouvoir douter, que c'est François Béroalde, Sieur de Verville, Gentilhomme Parisien, & de plus Chanoine de Saint-Gatien de Tours. Les Regîstres de cette Cathédrale datent sa réception du Vendredi cinquiéme de Novembre, mil cinq cens quatre-vingt treize. Il a composé, tant en prose qu'en vers, une infinité d'ouvrages, où, à l'exception du Moyen de parvenir, il n'a fait nulle difficulté de mettre son nom. Comme cet écrit est extrémement licentieux, il n'a pas voulu tout-à-fait demeurer d'acord qu'il fût de lui. Voici comme il s'en explique pag. 461. & 462. de son Palais des Curieux. *Cependant je vous avise que, comme ici je donne des atteintes à plusieurs fautes, j'ai fait un œuvre, lequel est une Satire universelle, où je reprens les vices de chacun. Je pensois vous le faire voir sous un titre qui est tel;* LE MOYEN DE PARVENIR, *mais on me l'a volé, si que, pour en avoir le plaisir, vous attendrez encor.*

Je l'ai mis en tel état que je l'avoûrai mien ; au lieu que l'exemplaire, dont on m'a fait tort, est insolent, & que je dénierois être de moi, aussi qu'il n'est pas de mon écriture, & avec cela il n'est pas de mérite pour être lû, à cause des convices qu'on m'a rapporté qui y sont, pour ce qu'il y a des contes desagréables, ce qui n'est pas au mien, où je ne taxe ni Moine, ni Prêtre, ni Ministre, ni Nonnain, & n'y a point de contes qu'on tire à telle conséquente, mais rencontres joyeuses, & touches tendantes à réformation. Ce desaveu fait pour la forme n'a pas empêché qu'on ne l'ait cru l'unique auteur de ce livre. On y reconnoit d'un bout à l'autre son style & son caractére. Quoiqu'on l'ait repris d'avoir affecté, dans cet ouvrage, d'écrire sans suite, il ne laisse pas d'y marquer du dessein, & de cacher dans son desordre apparent un ordre plus fin qu'on ne se l'est imaginé. C'est une représentation naïve des conversations ordinaires. Que trois ou quatre personnes s'entretiennent ensemble familiérement, elles parleront insensiblement de mille choses différentes sans s'appercevoir de la difference des sujets. Le Marquis de Chatres Brodeau nous donna sur ce modèle en 1697, ses *Jeux d'esprit, & de mémoire*, mais d'un goût fort subalterne. J'ai exposé l'idée du Moyen de parvenir. L'Auteur y suppose une espèce de festin général, où sans conséquence pour les rangs, il introduit des gens de toutes conditions & de tous les siecles, savans la plûpart, qui n'étant là que pour se divertir, causent de tout en liberté, & par les liaisons imperceptibles, passant d'une matiere à

une autre, font des contes à perte de vûe. La verité eſt que brouillez comme ils ſont dans le livre, on a de la peine à les y retrouver quand on les cherche; mais il eſt aiſé de remédier à cet inconvenient par le ſecours d'une table alphabétique très-ample & très-exacte, qu'on a faite, en vertu de laquelle il n'y a pas de quolibet, pour mince qu'il ſoit, qu'on ne trouve en ſon lieu dans le moment. Le Moyen de parvenir en eſt le répertoire général. C'eſt en cette ſource que non ſeulement Bruſcambille & Tabarin ont puiſé, mais encore d'Aubigné dans ſon Baron de Feneſte, & Sorel dans ſon Francion. Un ami très-docte du docte Saumaiſe m'a dit que ce grand homme ſe délaſſoit quelquefois à lire le Moyen de parvenir, & qu'il l'eſtimoit en ſon genre. Il m'en a même appris un fait curieux qui mérite d'être rapporté. C'eſt que dans le tems que Mr Saumaiſe étoit malade à la Cour de Suéde, la Reine Chriſtine, qui l'y avoit fait venir, l'étant allée voir, le trouva au lit tenant un livre que par reſpect il ferma au moment qu'il la vit entrer. Elle lui demanda ce que c'étoit. Il lui avoua que c'étoient des contes un peu libres, que dans l'intervale de ſa maladie il liſoit pour ſe rejouir. Ha, ha, dit la Reine, voions ce que c'eſt, montrez-m'en les bons endroits. Mr Saumaiſe lui en aiant montré un des meilleurs, elle le lut d'abord tout bas en souriant; après quoi, pour ſe donner plus de plaiſir, adreſſant la parole à la belle Sparre ſa favorite qui entendoit le François: Vien,

Sparre, s'écria-t-elle, vien voir un beau livre de dévotion intitulé le Moyen de parvenir; tien, lis-moi cette page tout haut. La belle Demoiselle n'eut pas lu trois lignes, qu'arrêtée par les gros mots, elle se tut en rougissant; mais la Reine, qui se tenoit les côtez de rire, lui aiant ordonné de continuer, il n'y eut pudeur qui tînt, il falut que la pauvre fille lût tout. M^r^ Saumaise racontant cette particularité au savant homme, alors fort jeune de qui je la tiens, lui fit voir le propre exemplaire qui avoit été le sujet de cette plaisante scéne, & le lui donna. Ce qui s'étoit passé dans la chambre de M^r^ Saumaise, fut bientôt sçû de toute la Cour de Suède; & peutêtre fut-ce là qu'un autre homme célebre par son érudition, Nicolas Heinsius, fils de Daniel, ouit pour la premiere fois parler du Moyen de parvenir. Je dis peutêtre, parce qu'étant à Paris, quelque deux ans auparavant, il pouvoit y avoir eu connoissance du livre, & l'avoir lu. Le quolibet seul de *la verge de S. Benoît*, que je pense ne se trouver dans nul écrivain plus ancien, & qu'Heinsius a fait entrer si à propos dans la lettre médisante que nous avons de lui contre Madame Saumaise, est une marque évidente qu'il n'étoit pas étranger dans la lecture de Verville. Sorel dans ses remarques sur le dernier livre de son Berger extravagant, a parlé amplement du Moyen de parvenir. Il en a dit aussi un mot pag. 194. de sa Bibliotheque Françoise. Boisrobert le savoit par cœur, aussi est-ce delà que sont tirez les meilleurs contes inserez

dans le recueil publié sous le nom de son frere le S[r] d'Ouville. Antoine Oudin en a de même emprunté une partie de ses proverbes qu'il a intitulez *Curiositez Françoises*. Furetiére n'a pas dédaigné de le citer en son Dictionnaire au mot *Cocu*. Il le désigne pag. 58. de son Roman Bourgeois, au sujet du mot *qu'une Charge est un chausse-pied de mariage*, ce que Béroalde chap. 52, exprime d'une maniere équivalente mais plus forte. Bayle aussi dans son Dictionnaire, sur tout de la 2e édition, en produit divers passages, entre autres un, au mot *Periclès*, où il auroit pu observer deux choses; l'une, qu'au lieu de *Thierre de Héry*, il faut lire *Thierri de Héry*; l'autre, que ce Chirurgien n'est là nommé que pour mieux faire valoir le conte, puisqu'il n'est point vrai dans le fond qu'il soit jamais rien arrivé de tel à ce Thierri de Héry, la même chose aiant déja été dite d'un certain maitre Jean dans un livre ancien composé par Noël du Fail Sieur de la Herissaie, Conseiller au Parlement de Rennes, & imprimé diverses fois sous le titre de *Contes d'Eutrapel*. De tous les Auteurs qui ont fait mention du Moyen de parvenir, je n'en connois que trois qui aient su qu'il étoit de *François Béroalde*, ou, comme lui même se nommoit, quoique mal, de *Beroalde de Verville*, appelé d'ordinairement simplement Verville, savoir d'Aubigné l. 1. c. 8. de sa Confession Catholique de Sanci. Naudé page 579. de son Dialogue de Mascurat & de Saint-Ange 2e édit. & la Mothe le Vayer dans la Préface de ses Doutes de la

Philosophie sceptique. Voici les termes du dernier. *Les Chapitres de Montagne* tiennent beaucoup de cette liberté, & ceux des *Moyens de parvenir* (il devoit dire, du Moyen de parvenir) *sont tout-à-fait exorbitans, Verville s'étant plû à les rendre tels pour couvrir des saletez honteuses & condannables.* La Mothe le Vayer auroit néanmoins pensé plus juste, s'il avoit jugé que c'a été par un pur caprice d'esprit folâtre que Verville a placé au hazard les titres des chapitres de son livre, comme il fait. Une remarque particuliere qu'on m'a garantie vraie touchant le Moyen de parvenir, c'est que le mot *Car*, par où il commence, n'y est dans la suite repeté en nul endroit. Bayle nous a donné un léger article de François Béroalde Sieur de Verville, & un autre de Matthieu Béroalde pere de François. Matthieu originairement catholique fut vers 1550. précepteur d'Hector Frégose, fils de César Frégose & de Constance Rangon. Le Bandel en parle avec éloge dans l'épitre dédicatoire de la 63e Nouvelle de 3. tom. *Messer Matteo Beroaldo Parigino*, dit-il, *huomo non solamente ne la lingua Latina e Greca eruditissimo, mà ne l'Hebrea anchora, e negli studii filosofici essercitato, e precettore del nostro signor Hettor Fregoso, dal Rè Christianissimo nomato al sommo Pontefice per Vescovo di Agen.* Et dans l'épître dédicatoire de la Nouvelle suivante. *La novella fù narrata qui trà noi dal dottissimo messer Matteo Beroaldo precettore del nostro gentilissimo signor Hettor Fregoso.* Le Calvinisme commençant alors à s'établir à Agen, Matthieu Béroalde, Jule César Scaliger, & quelques autres savans, alors habitans de cette même ville, gouterent la nouvelle re-

ligion. Matthieu Béroalde en fit profession ouverte quelques années après, & fut même Ministre à Genève. Il étoit neveu de Vatable, & avoir des livres rares, & exquis, lesquels furent la plûpart vendus, & dispersez après sa mort. Quelques-uns cependant demeurerent à son fils, qui dans un tems de trouble, tel que celui où il vivoit, eut peine à les conserver. Il en regretoit un sur tout, imprimé, dit-il, à la Chine, que Joseph Scaliger, à qui il l'avoit prété, lui retint. Il en dit un mot dans son Moyen de parvenir, chap. 56. intitulé *Sommaire*, & en parle plus au long & plus serieusement sur la fin de son Palais des curieux. Il étoit Poëte, Chymiste, Médecin, Philosophe, Grammairien, Mathématicien. Ses ouvrages, dont nous avons un grand nombre, sont presque tous ou Romanesques, ou Chymiques, ou tous les deux; tel que son *Voyage des Princes fortunez*, livre ennuieux à la mort, au chapitre près qui contient l'histoire du Roi Eufransis, & de son favori Spanios. On la peut voir toute entiere dans les Remarques que Sorel sur le diziéme livre de son Berger extravagant. Claude Barthelemi Morisot Avocat au Parlement de Dijon l'a mise en Latin, en aiant seulement changé les noms, & l'a inserée dans son *Veritatis lacrymæ*, petite Satire, que les Jésuites, qu'il y maltraitoit, firent brûler publiquement à Dijon, par Arrêt du même Parlement le 4. Juillet 1625. On dit que ce *Voyage des Princes fortunez* n'ayant point eu de débit, Verville composa, pour dé-

dommager son Libraire, le Moyen de parvenir, dont il s'est fait des éditions sans nombre. Le titre seul excitoit la curiosité. C'est assurément un livre singulier. L'Auteur y paroît fort desabusé de la pierre Philosophale, dont il avoit été longtems entêté. Pour sa religion, l'on ne peut douter qu'étant fils d'un Ministre de Genève, il n'ait été élevé dans la prétendue réformée. De Huguenot, après la mort de son pere, il se fit Catholique, mais à en juger par son Moyen de parvenir, qui fut un de ses derniers ouvrages, il est aisé de voir que s'y moquant, comme il fait, des Catholiques & des Huguenots, il n'étoit ni l'un ni l'autre. Sa retraite à Tours, où apparemment il est mort, l'a fait mettre par l'Abbé de Marolles, page 255 de la 2e partie de ses Mémoires, au nombre des illustres Tourangeaux. Le même Abbé lui donne pour compagnon de Poësie enjouée le nommé Gui de Tours, qui en effet s'appliqua, peu de tems après que le Moyen de parvenir eut paru, à en tourner quelques contes en vers François. Ce sont des manieres d'Epigrammes. Je les ai vûes, rien n'est plus sec. Je me suis en mon particulier diverti à mettre en vers Latins trois ou quatre dont je me contenterai de rapporter celui-ci, qui est un des moins Cyniques. Il n'est que dans l'Edition *in 16.* mais je l'ai vû depuis dans la premiere partie des Lettres du Comte de Bussy p. 191.

LYCORIS ET ALCON.

Lycoris illa, tota qua Cupidines,
Qua tota spirat Gratias, & Cypriam
Ut ore, sic & moribus, refert Deam.
Nuper, dum amantem forte tardiusculum
Expectat, ibat, & redibat anxia,
Modo ad fenestras excubans, modo ad fores.
Quod è latibulo cum notavißet diu
Vicinus Alcon, quem Lycoris oderat,
Eam ut malignus ureret, prodit domo,
Atque, heus Lycori, dic bona, sodes, fide,
Quid quaris? Illa curiosum non ferens:
Nil quæro, dixit tetricè. Ridens ad hac
Eia, inquit Alcon, ut libet, quaras nihil,
Quod quæris, amisisse me nolim tamen.

DISSERTATION

SUR

LA FAMEUSE EPIGRAMME LATINE DE L'HERMAPHRODITE.

L'Ingénieuse Epigramme Latine de l'Hermaphrodite est assez connue, mais peu de personnes jusqu'ici en ont bien connu l'Auteur. Elle est d'un Italien nommé en Latin *Pulex de Custoza Vicentinus*, c'est-à-dire Pulci de Costozza, bourg à six milles de Vicence. Vossius qui le met au nombre de ses Historiens Latins, livre 3. chap. 9. & qui, sur les mémoires de Felix Osius, Professeur en Eloquence à Padoue, nous en apprend diverses particularitez, ne nous a rien dit de cette Epigramme. Zacharias Lilius Chanoine régulier, de qui nous avons un petit Dictionnaire géographique intitulé *Orbis breviarium*, au mot *Vincentia* sa patrie, parlant des hommes de mérite qui l'ont illustrée, n'y oublie pas ce *Pulci*, dont il fait mention en ces termes. *Pullex Poëta* (il devoit écrire *Pulex*) *qui Hermaphroditi carmina elegantissimè scripsit.* Laurent Valle, que je crois le plus ancien Auteur imprimé qui en ait parlé, le nomme *Duplex*, livre 2. de son Invective contre Facius. *Duplex Vicentinus in argutissimo carmine quod solum ipsius inveni.* Ensuite de quoi il produit

l'Epigramme tout au long *. Politien qui la trouvoit admirable, entreprit de la traduire en Grec, & le fit, au ſentiment des connoiſſeurs, fort heureuſement, en pareil nombre de vers. Voici les Latins de Pulex ou *Pulci*.

Cum mea me genitrix gravidâ geſtaret in alvo,
Quid pareret, fertur conſuluiſſe Deos.
Mas eſt, Phœbus ait. Mars, femina. Junoque, neutrum.
Cumque forem natus, Hermaphroditus eram.
Quærenti letum, Dea ſic ait: Occidet armis.
Mars, cruce. Phœbus, aquis. Sors rata quæque fuit.
Arbor obumbrat aquas; aſcendo: decidit enſis
Quem tuleram, caſu labor & ipſe ſuper.
Pes hæſit ramis; caput incidit amne: tulique
Femina, vir, neutrum, flumina, tela, crucem.

Voici les Grecs de Politien.

Ἔγκυος οὖσα γυνὴ, τέκεος πέρι Φοῖβον, Ἄρηα,
Ἥρην, τοὺς ἅμα τρεῖς ἐξερέοιτο θεούς.
Ἄρσενα Φοῖβος, Ἄρης θῆλυν φάτο, κ' οὐδέτερον σὺ
Ἥρη· παῖδ' ὑγιῶς, ἀνδρόγυνος γὰρ ἔφυ.

* Nicolas Pérot, qui le ſurvéquit de quelques années la rapporte auſſi dans ſon *Cornucopia* au ſujet du mot *Androgynus*, & la qualifie de célebre.

Εἰρομένῃ δὲ μόρον, μόρος οἱ ξίφος, ἔχραεν Ἥρη·
Σταυρὸς, Ἄρης. Φοῖβος, κύματα. Πάντ᾽ ἀπέβη.
Δένδρῳ ἀφυστήκει, πίπτε δ᾽ οἱ ξίφος, αὐτὸς ἐπ᾽ αὐτῷ
Ἤριπεν εἰς ποταμὸν κύμβαχος, ἐκ δὲ ποδοῖν
Ἤρτη ἀπ᾽ ἀκρεμόνων· Θάν: γῦν θῆλύς τε, καὶ ἄρσην,
Κ᾽ οὐδέτερον, σταυρῷ, κύμασι, καὶ ξίφει.

Jean Lascaris, le plus savant, après Musurus, de tous les Grecs de son tems, entreprit aussi de mettre en vers Grecs cette Epigramme par un esprit particulier d'émulation contre Politien, l'habileté duquel en langue Grecque lui avoit causé une jalousie qui alloit jusqu'à la haine. Il est à propos de rapporter ici sa version, qui, avec plusieurs autres de ses Epigrammes, ne se trouve point dans l'édition de Bâle, mais seulement dans celles de Paris.

Γαστρὶ με βαστάζουσα, θεῶν νόον εἴρετο μήτηρ
Ποῖοι ἀπ᾽ ὠδίνων ὄψι τ᾽ ἔχουσι γόνοι;
Ἄῤῥενα Φοῖβος ἔειπεν, Ἄρης δὲ θυγάτερον. Ἥρα
Οὐδέτερον· Τεχθεὶς δ᾽ Ἑρμαφρόδιτος ἔλω.
Οἶτον διζεμένῃ δὲ, θεὰ ξίφος, ἄπεν, ὀλεῖ νιν.
Σταυρὸς, Ἄρης· ὕδωρ, Φοῖβος· Ἅπαντ᾽ ἀπέβη·
Δένδρον ἐπαμβαίνοντι ἐξέκπεσεν, ὥς γε προὔχον
Τὸ ξίφος ὤλισθεν, κ᾽ αὐτὸς ὕπερθ᾽ ἔπεσεν·
Ἔχετο ποὺς ὄζοις, κάρα θ᾽ ὕδατι· Θῆλυς ἀνέτλην,
Ἄῤῥην, κ᾽ οὐδέτερον, σταυρὸν, ὕδωρ, χάλυβα.

En conferant ces deux versions, je trouve deux défauts dans la premiere. Le principal, c'est de n'y avoir point fait parler l'Hermaphrodite lui-même, ce qui ôte beaucoup de la grace & de la vivacité. L'autre, de n'avoir pas expressément marqué que l'arbre où monta l'Hermaphrodite, étoit au bord d'une riviere. A cela près je donnerois le prix à Politien sur Lascaris, dont les vers ne sont ni si légers, ni si corrects, l'*a* final de κάρα y étant fait bref, contre l'usage de tous les Anciens. Lascaris néanmoins étoit bien persuadé que sa traduction étoit la meilleure: & comme il ne pouvoit cependant disconvenir que l'autre ne fût du moins supportable, il s'avisa de dire, pour en rabaisser le mérite, qu'il n'y avoit pas dequoi tant se récrier, puisqu'on voioit d'autres Epigrammes Grecques, composées par Politien lui-même à l'âge de seize ans, qui valoient bien cette derniere qu'il avoit faite à quarante. Il se sçut si bon gré de cette plaisanterie qu'il nous l'a conservée dans ces six vers.

Παῖς αὐτοσχεδίως, ἔνι καὶ δεκάτῳ δ' ἐνιαυτῷ,
  Ἄγγελε, φῄς, ἐποίειν (θαῦμα) τοιάσδ' ἐλέγους.
Θαῦμα γάρ, ἀλλ' ἀναγνοὺς Ἑλλὰς μόνος ὅσ' ἐμόγησε
  Γράμματα, ποιητὰς ὁμοῦ τ' Αὐσονίων ὄαρυς,
Θαῦμ' αὖ, πῶς, παίδων ἑκατὸν σταδίοισιν ἄριστος,
  Δάκτυλον οὐ προβέβηκ' ἀνδρὸς ἐν ἡλικίᾳ;

C'est-à-dire
A haute voix Sire Angelo publie

Qu'en langue Grecque il a fait à seize ans
Vers si très-beaux qu'ils charment l'Italie,
Et de la Grece étonnent les Savans.

Le miracle est sans doute des plus grands,
Moindre pourtant que celui-ci, je gage,
C'est qu'Angelo qui dès seize ans a sû
Plus mille fois qu'on ne sait à tel âge,
Ore à quarante après avoir tout lû,
N'a de savoir pas un grain davantage.

Politien à la verité faisoit beaucoup de parade de ses vers Grecs. Il avoit dessein, peu de mois avant sa mort, de les publier, & pour goûter par avance la gloire qu'il en attendoit, il fit un choix des meilleurs, qu'il envoia, dans cette vûe, à Antonius Codrus Urceus, Professeur en Humanitez à Boulogne. Sa version de l'Epigramme de Pulex ne manqua pas d'être du nombre. Il la reserva exprès la derniere comme pour la bonne bouche. Après avoir produit quelques-unes de ses imitations des Poëtes Grecs, il finissoit par celle-ci d'un Poëte Latin. *Hoc autem quod sequitur*, dit-il dans sa lettre à Codrus *, *non cum Græcis jam, sed cum Latino commisimus. Vertimus enim vetustum poëta Pulicis in Hermaphroditum, quod*

* Codrus reçut à Boulogne, l'an 1494 au mois de Juillet la lettre de Politien, & y fit réponse le 5 du même mois. Politien mourut le 25 Septembre suivant, âgé seulement de 40. ans, 2 mois, onze jours.

vulgus Antonio Panormitano falso adjudicat ; in quo laboriosissimum fuit reddere totidem versibus , ac pene verbis , imo vel syllabis , eandem gracilitatem. Le mot *Vetustum* mal expliqué par quelques savans, leur donna lieu de croire que Pulex étoit un Poëte des plus anciens. *Pulcherrimum illud* , (dit Ptolomæus Flavius d'Ancone, chapitre 95. de ses *Conjectanea*) *& elegantissimum Epigramma de Androgyno*, Dum mea me genitrix , *quod Antonii Panormitæ putabatur , incerti auctoris fecerunt quidam Impressores , cum sit Pulicis , poëtæ vetustissimi , ut docet Politianus Angelus , & nos ostensuri sumus in acervo Epigrammatum , quæ ex variis auctoribus in unum corpus redegimus* *. Nicolas Bourbon de Vandeuvre qui a donné en d'autres vers Latins cette même Epigramme, en a conçu le titre en ces termes : *Imitatio Epigrammatis antiqui poëtæ Pulicis , & Græci τῦ Πολιτιανῦ.* Gyraldus au Dialogue 10. de son Histoire des Poëtes rapportant l'Epigramme entiere, dit qu'elle est *Pullicis poëtæ imprimis antiqui*. Joseph Scaliger , & Pierre Pithou , l'un & l'autre dans leurs éditions des anciennes Epigrammes, sont tombez dans cette erreur. Il est pourtant sûr que cet Auteur ne peut avoir précedé de guére le milieu du quatorziéme siécle , autant qu'on en peut juger par ce qu'en a remarqué Vossius dans

* Michel Bentin dans ses corrections du *Cornucopiæ* voulant apprendre à ses Lecteurs , de qui étoit l'Epigramme de l'Hermaphrodite , citée par Pérot, *Epigramma est*, dit-il , *Pulicis antiqui poëtæ , quod pari versuum numero & venustate Græcum fecit Angelus Politianus.*

l'endroit cité. Politien qui a qualifié de *vetustum* l'Epigramme de l'Hermaphrodite, & qui à la fin du recueil de ses Poësies Grecques a dit en termes exprès, *Latinum Epigramma Pulicis antiqui poëtæ Græcum feci*, auroit-il ignoré l'époque de notre Pulex ? Ou dirons-nous pour l'excuser, qu'il a cru que l'éloignement d'environ un siecle & demi suffisoit pour donner à un écrivain le titre d'ancien ? C'est ainsi que presentement nous autres François nous traitons Marot, & même Ronsard, d'anciens Poëtes, de qui cependant nous ne sommes pas plus éloignez que Politien l'étoit de Pulex. Ce nom au reste a été défiguré de plus d'une maniere. Laurent Valle, comme je l'ai observé plus haut, a cité *Duplex* au lieu de *Pulex*, à moins que ce ne soit une faute d'impression. D'autres en redoublant la lettre *L* ont écrit *Pullex*, d'où Scaliger a fait *Pollux*, apparemment pour lui donner un plus grand air d'antiquité. Ce grand Critique dans la Collection alléguée, & après lui Nicolas Mercier Souprincipal du Collége de Navarre dans son Traité de l'Epigramme, chap. 14. de la 2. partie ont nommé *Pollux* l'Auteur des vers *Cum mea me genitrix*. Il est encore à observer que Laurent Valle & Politien ne s'accordent pas ensemble sur quelques endroits du texte de l'Epigramme. Pour moi je m'en suis tenu à celui que j'ai trouvé le plus généralement suivi, bien que ce ne soit peutêtre pas le plus vrai, ces sortes de petites piéces, à force de courir, & de devenir communes, étant fort sujettes à s'alterer. A l'égard

de ce qu'a dit Politien qu'on avoit attribué celle-ci à Antoine de Palerme, il faut savoir qu'Antonio Bologna Beccadello, en Latin *Antonius Bononia Beccadellus*, nommé plus communement *Antonius Panormita*, avoit dans sa premiere jeunesse composé diverses poësies licentieuses, dont il fit un recueil qu'il intitula *Hermaphroditus*, parce que toutes les ordures touchant l'un & l'autre sexe font la matiére du volume, & que rien de part ni d'autre n'y étoit enveloppé. L'Auteur anonyme des notes sur Sannazar de l'édition de Hollande 1689, (c'est Janus Broukusius) dit avoir vû & lû manuscrites ces infames poësies d'Antoine de Palerme qui n'ont jamais été imprimées. Le scandale qu'elles causerent fut si grand, que deux célebres Prédicateurs Cordeliers de ce tems-là, Bernardin de Sienne, & Robert de Leccé, si connu sous le nom de *Robertus de Licio*, après avoir déclamé contre l'Auteur, les brûlerent en place publique à Boulogne, à Ferrare, & à Milan. Poge lui-même, dont nous avons des contes si libres, & qui d'ailleurs étoit alors son ami, ne pouvant souffrir des impuretez si débordées, l'avertit jusqu'à deux fois du tort que cela pouvoit faire tout au moins à sa réputation. Albert de Eyb dans sa Marguerite poëtique, qui est une Collection de passages tant en vers qu'en prose tirez de divers Auteurs anciens & modernes, a extrait une trentaine de vers *ex Joanne Antonio Hermaphrodita*, corrompant ainsi ridiculement le nom d'Antoine de Palerme, & le titre de son ouvrage. Il étoit dédié au

grand Côme de Medicis l'ancien. Le manuſcrit qu'on en garde encore dans la Bibliotheque du Grand Duc, contient l'Epigramme de Pulex inſérée, à cauſe du titre d'*Hermaphrodite*, au commencement du livre d'Antoine de Palerme, à qui, par la même équivoque, elle fut enſuite attribuée. Il n'étoit pas capable de faire une ſi bonne piéce. L'Anthologie entiere n'a rien de mieux tourné, de plus fin, ni de plus joliment imaginé, & ce n'eſt pas un petit honneur à Politien d'avoir pu donner une aſſez belle copie d'un ſi parfait original. La ſoupleſſe & l'abondance de la langue Grecque lui ont été en cela d'un grand ſecours. Je doute fort qu'il eût auſſi bien réuſſi dans la ſienne propre. La nôtre moins hardie, & moins ſerrée rend la choſe encore plus difficile. On s'y eſt pourtant eſſaié. Je ne prétens pas faire le dénombrement de toutes les verſions Françoiſes qui ont paru juſqu'ici de cette fameuſe Epigramme. Je dirai ſeulement que j'en ai vû deux qui ſe ſentent un peu du tems de leurs compoſitions, & auſſi du goût de leurs Auteurs. L'une, de Jean Doublet de Diépe en ſeize vers irréguliers, rapportée par Antoine du Verdier, pag. 686. de ſa Bibliotheque. L'autre, de Mademoiſelle de Gournay en dix-huit vers Alexandrins. En voici une de quatorze vers de cinq pieds, que j'ai faite en ſtyle à peu prés Marotique.

Ma mere enceinte, & ne ſachant dequoi,
S'adreſſe aux Dieux : là-deſſus grand biſbille.
Apollon dit, C'eſt un fils ſelon moi;
Et ſelon moi, dit Mars, C'eſt une fille.
Point, dit Junon, Ce n'eſt fille, ni fils.
Hermaphrodite enſuite je nacquis.
Quant à mon ſort ? C'eſt, dit Mars, le naufrage;
Junon le glaive, Apollon le gibet.
Qu'arrive-t-il ? Un jour ſur le rivage
Je vois un arbre, & je grimpe au ſommet.
Mon pied ſe prend ; la tête en l'eau je tombe
Sur mon épée. Ainſi, trop malheureux,
A l'onde, au glaive, au gibet je ſuccombe,
Fille & garçon, ſans être l'un des deux.

Les vers Latins de Bourbon, deſquels j'ai parlé ci-deſſus, ſe trouvent parmi ſes *Nugæ* *. Ils égalent en nombre ceux de *Pulex*, mais il ſuffit de les rapporter pour faire voir qu'ils ne les égalent point en beauté.

Phœbus, Mars, Juno, tria ſunt quæ Numina prægnans
Conſuluit mulier quid paritura foret ?

* Lib. 1. Epig. 82.

Respondet Phœbus : Mas est. Mars , femina ; Juno ,

Neutrum. Sors veros tres tulit esse Deos.

Nascitur Androgynus , quem Phœbus destinat undis ,

Marsque cruci. Juno , mors erit ensis , ait.

Omnia contingunt. Ex arbore lapsus in amnem

A prius elapso figitur ense miser.

Suspendere pedes rami. Mas occidit ergo ,

Feminaque , & neutrum , fluctibus , ense , cruce.

Ce feroit une folie manifeſte d'oſer en Latin copier *Pulex*. On pourroit faire incomparablement mieux que Bourbon , qu'on ne laiſſeroit pas d'échouer dans ce deſſein. S'il y a une langue capable de renfermer toute la préciſion de l'original dans un tout auſſi étroit , il m'a toûjours paru que c'étoit la Grecque. Quoique Politien & Laſcaris , tous deux fort habiles , le ſecond même Grec naturel , ne ſoient point parvenus à ce degré de perfection , j'ai cru qu'il ne feroit peutêtre pas impoſſible , ſinon d'y atteindre , au moins d'en approcher plus qu'ils n'ont fait , en profitant des avantages qu'ils n'ont pas ſentis , ou qu'ils ont trés-mal à propos negligez. On jugeras du ſuccès par l'execution.

Πρίν με τέκοι μήτηρ ἔπι γαστέρος ὄγκον ἔχουσα

Ἠρώτησε θεοὺς τί βρέφος ἔνδον ἔοι;

Ἄρσεν, φησὶν Ἄρης, θῆλυ Κρόνος, ὐδέτερον Ζεύς.

Ἐς δὲ φόως ἐλθὼν Ἑρμαφρόδιτος ἔφυν·

Πευθομένῳ τῆς κηρὸς: ὕδωρ εἰ κήρ, Κρόνος εἶπε,

Ζεὺς βρόχος, ὅπλον Ἄρης· Πάντα τέλεσσε τύχη.

Δρῦν παρ' ὕδωρ ἀνέβην, ὃ φέρον ξίφος ἤριπε, τῷ τῷ

Ἔμπεσον, οἱ δὲ πόδα κλῶνες ἀπεκρέμασαν.

Ῥίπτε ῥόῳ κεφαλὴ, κ' ἀγκὼ δ' ὑπὸ βρόχον, ὕδωρ;

Ὅπλον, θῆλυς, ἀνὴρ, ὐδέτερόν τε, πάθον.

J'ai taché de faire en ſorte qu'il y eût de la clarté, de la juſteſſe, & même de l'élégance, autant que la matiere en a été ſuſceptible. Il eſt vrai qu'à l'exemple de l'Auteur Latin qui a été le maître de choiſir ſes Dieux, & de les ranger, eux & leurs prédictions, comme bon lui a ſemblé, j'en ai uſé de même dans mon François, & dans mon Grec, où j'ai mis auſſi ſans façon, uniquement pour ma commodité, Saturne & Jupiter à la place d'Apollon, & de Junon. A la faveur de ce changement, qui ne touche point à l'eſſentiel de l'invention, j'ai évité les écueils où la difficulté

de mon entreprise m'exposoit ; & je suis très-sûr que bien loin d'être repris d'avoir eu recours à cette adresse, je serai tout au contraire loué de l'avoir trouvée, puisque sans elle je n'aurois jamais fait un vers aussi heureux qu'est le troisiéme de ma version.

FIN.

TABLE GENERALE DU MENAGIANA.

a *désigne la premiere partie*, b *la seconde*, c *la troisiéme*, *&* d *la quatriéme.*

A

A. E. I. O. U. Ce que signifient ces cinq voyelles qui sont à la voute du Palais de l'Empereur, b 290.
Abbayie, mot de quatre syllabes, b 126. Ecarter des Abbayies, a 284.
Abbé des expédiens, c 332.
Abbé malotru. b 95. 96.
Abbé Mondori, a 25.
Abbréviations, b 152. 153.
Abelly, a 197.
Ἄϐιος, dans Homere, expliqué, b 297.
d'Ablancourt, a 91. b 186. 299. c. 332. 382. 391.
Absolve des Grecs & des Latins, c 418.
Abstractions, a 137. 138. c 283. d 220.
Académie Françoise, a 97. 99. 303. b 220. 387. 410.
Acakia, d 117.
Accius, Auteur de quelques fables en vers Latins

sous le nom d'Esope, a 173.
d'Achéri. d 87.
Achille Tace, a 133.
Accords. Le Seigneur des Accords, a 54.
Accouchement, d 23.
Accoucheur, b 184.
Ἀκροχειρολια, c 343.
Acroteria, c 343.
Adam, b 108. c 67. 68. Le Pere Adam Jésuite, c 69. Maitre Adam de Nevers, c 86.
Adam ubi es, a. 314.
Adami (Léonard) a 391.
Adramyte ou Andramyte, c 176.
Adrevalde, a 178.
Adiaphore à la cause, a 302.
Adultére. Enfans batisez par un Prêtre adultére rebatisez, d 38.
Ægius (Benoît) d 52. 53.
Æmulum funus, b 256.
Æstimare, b 254.
Affaires, d 178. La grande affaire, c 178.
Affiche, a 284. c 295. 296.
Aga, a 358.
S. Agnan (Comte de) d 89.
Agnès femme de l'Empereur Henri III. a 367.
Agobard, c 169.
Agrippa (Henri Corneille) b 32. 325. d 263.
Agrippine, Tragédie de Cyrano, b 23.
Aiguillon, Madame la Duchesse d'Aiguillon, b 332. c 66.
Αἴλινα, c. 28.
Air. L'air & les paroles, b 387. Air dont on fait les paroles, c 94. Porter un air, a 58. Peser l'air, d 184.
Alain de l'Isle, a 386. c. 185. Alain Chartier, c 205.
Alard de Châteaugontier, c 260.
Albe,

Albe, Duc d'Albe, b 152.
Albedo, b 372.
Albert d'Eyb, a 339. c 159. d 329.
Albert Comte de Carpi, c 14.
Albert (Léandre) c 181.
Albret. Le Maréchal d'Albret, a 212.
Album amicorum, b 44.
l'Alcade, Comédie Espagnole, d 173.
Alciat (André) a 79. Paul, d 294.
Alciphron, a 389.
Alcyonée de Ryer, b 234.
Alcyonius, c 164. 165.
Aleman faiseur de harangues & de letres, a 165.
Alemanni (Nicolas) b 86.
Alexander Numenius, a 404.
Alexandre de Paris, b 286.
Alexandre de Villedieu, a 338.
Alexandre VII. b 88. 335.
Alexandrins. Vers Alexandrins. b 286.
Alfonse X. Roi de Castille, c 246. 247.
d'Alibray, b 167.
Des Alleux (Jacques) d 175.
Allusions, équivoques. Comment on doit les emploier, b 184.
Almanacs non menteurs, b 62.
Amalthée (Jerôme) a 51. 52.
Saint-Amant, a 20. 148. b 119. c 129.
Amateurs des belles Lettres, b 203.
Ambassadeur prenant son congé, d 180.
Ambassadeur des Etats, c 99.
Ambassadeur ignorant, d 185.
Ambassadeur de Siam, b 64. c 321. 322.
Ambidexter, b 131.
l'Ambigu. Son portrait, b 200.
Ambition, b 289.
d'Ambreville, d 176.
Ame, c 117.

Amelot de la Houssaie, a 164.
Ami *ad aras*, a 167.
Α'μία, sorte de poisson, b 431.
Amiot, b 411. 414. c 3. 179. 180
Amiral d'eau douce, b 367.
Ammien Marcellin, a 249. c 231. 353.
Ammirato, c 268. d 10.
Amphicrate, b 222.
Ana. Plaisanterie sur les *Ana*, a 258.
Anacréon, a 241. b 175. 305.
Anagrammes, b 38. 288.
Sainte Anastase, c 410.
le P. Anat, c 96. d 117.
Anatomistes anciens, c 157.
Anchoix, a 183.
Anciens & Modernes, b 225. c. 12. 13.
Ancillariolus, b 83.
André. Le petit Pere André, a 196. c 278. 279.
M. Andri, c 5.
Androgeos, b 422.
Ane, c 307. 324. d 26.
l'Ane ligueur, b 369.
Ane rouge, b 38.
d'Angeau. M. l'Abbé de d'Angeau, d 25.
l'Angély, a 18. b 205. c 53.
l'*Angelus*, a 206.
Angevins, b 38. 95. c 324.
Annales Volusii, b 149.
Anne d'Autriche, b 313.
Années de J. C. quand commencées en France au mois de Janvier, d 126. 127.
Annius de Viterbe, d 113.
Antecesseurs, d 131.
Anti-Catons, d 297.
Antigonus, c 244
Anti-Machiavel Latin, a 264.
Anti-Morus, a 130.

Antipodes, a 203.
Anti-Tasse, a 187.
Antoniotto Palavicino, a 67.
Anxior, comparatif, b 371.
Aonius Palearius, a 173.
Apathistes, c 137. 138.
Apollon poursuivant Daphné, b 341.
Apollonius de Tyane, a 389.
Apophtegmes recueillis par César, a 230. 381.
Apoplexie, b 177.
Apostolius, a 173.
Apôtres, b 30. c 418.
Approbateur de livres, d 50.
Apulée, a 244. d 40.
Aquila, Rhéteur, a 403. 404.
Arbitres en nombre impair, b 115.
Arbre du College de Clermont, b 302.
Arcesilaüs, b 284.
Archidiacres, Archiprêtres, d 185. 186.
Archiduc Albert, b 243.
Aréopage, d 17.
Arétin (Léonard) c 165. 166.
Arétin, (Pierre) b 108. 109. 178. 194. 197. 316. d 59. 60. 303.
Arida, b 250.
Arioste, a 360. 369. d 226.
Aristénet, b 177. d 107.
Aristote, a 387. b 150. 353. 410. c 293.
Arius, d 183.
Arlequin, b 203.
Arminiens, d 179.
Arminius, c 287.
Armoiries des nouveaux Nobles, c 359. Le premier Pape qui en ait pris, c 324.
Arnauld (André) c 269.
Arnauld (Antoine) c 15. 96. 97.
Arnauld (d'Andilly) d 260.

Arnauld (Henri) a 166. 334. b 34. 41. 72. c 395. d 158.
Arnauld, Mestre de camp des Carabins, d 89.
Arrêt pour l'Université, c 20. d 278.
l'*Arsiccio*, d 59.
Artemon, a 398.
Asiarque, c 344.
Asilus, c 393.
Assignatus pour *assenti* dans S. Jerôme, a 255.
d'Assouci, c 242.
Astrologue devenu Geometre, a 88.
Astrologue prétendu, c 354.
Ateius Capito, a 381.
Athalaric, d 132.
Atque mal placé, b 261.
Atteindre, aveindre, c 303.
Attendre, du Attendre mieux, d 171.
Atticus, a 397. c 398.
Avare, b 74. d 149. 150. 151.
d'Aubignac, c 349. 350.
d'Aubigné, d 415. 317.
d'Aubusson, Evêque de Mets, c 326.
Averroès, d 286.
Aufidius Bassus, a 214.
Auguilbert (Thibaud) c 105.
S. Augustin, b 18. c 284.
Aulularia par qui suppléée, c. 282.
Aulu-Gelle, a 399. b 400.
Avocat consulté par un payisan, c 196. Fait fortune par un conseil donné à propos. a 17. Plaidant à 14. ans, b 291. S'avançant hors de sa place en plaidant, b 330. Reçu à deux fois, b 313. Instruction pour un jeune Avocat, b 242.
Avocats, c 366. Jouez dans les Plaideurs de Racine, c 25.
Auratus, c 307.
Auréle. Marc Auréle, a 249. b 392. c 174.

Ausone, b 157. c 348. d 104.
Auteur. Devoir d'un Auteur, c 223. couché sur l'Etat des caresses, a 164. Mauvais Auteur, c 189. Vieux Auteurs bons à lire, b 291.
Auteurs Hollandois sont rares, b 312.
Auteurs placez suivant la taille de leurs livres, c 285.
Auvergne érigée de Comté en Duché, d 160.
Avunculus, c 317.
Ayrault (Pierre) a 37.

B

B*Aba*, nom supposé d'Imprimeur, c 6.
Bacheliers, c 332.
M. Bachot, b 231.
Bacchus, c 133.
Bacci, d 63.
Bacilly, b 332.
Badaudisme, b 48.
Badius, a 403.
M. Baillet, a 44. 130. 136. b 371. d 72.
Bains. Abbesse voulant aller aux bains, c 93.
Baisemains, b 93.
Baiser, b 357. c 205. 207. 212.
Balbi (Jean) a 70.
Balesdens, a 119.
Balet, d 11.
Balotes dans les jugemens, b 426.
M. Baluze, a 290. b 326. 354. c 162.
Balzac, a 244. 305. 306. 308. 309. 311. 312. 313. 314. b 4. 92. c 73. 190. 228. 349.
Bancs d'argent de la Galerie de Versailles, b 64.
le Bandel, a 55. d 318.
Baradat, a 254.
Barbe, a 285. b 12. 74. 120. c 205. 306. Pourquoi les femmes n'en ont point, c 408.

Sainte Barbe, b 252. 253.
Barberin (François) Cardinal, a 222. Palais Barberin, c 343.
Barbet, d 26.
Barbier Daucour, c 5.
Barbin, c 4. 197.
Barbon de Balzac, a 311.
Barclai (Guillaume,) c 39. Jean, 39.
La Barde, a 221.
Bardocucullatus, a 279 280.
Barjot, d 161.
Barlaus (Gaspar) b 400.
Barlette, b 320. 391. d 286.
S. Barnabé, son prétendu Evangile, d 202.
Barnaud, d 307.
Barneveld, b 214 c 419. d 179.
Barque de S. Pierre, b 31.
Des Barreaux, b 51. c 130.
S. Barthelemi, c 16. 169.
Barthelemi (Niçolas) a 367. 368.
Barthius, a 16. c 226.
Bartholin, c 280.
Bassompierre, b 29. c 66. 251 d 221.
Bastonnades, a 260. d 26.
Bâtard, b 20. 197.
Bâtars savans, a 274.
Bâtême des cloches, a 78. c 138.-139.
M. Baudelot, b 154. 198. 226. d 297.
Baudereau, d 233.
Baudius, d 58. 59.
Baudrand, b 53.
Bauïn (l'Abbé Bauïn) b 75.
Bautru, a 18. 19. 25. 205. 207. 267. 268. 272. 312. 313. b 86. 120. 130. 185. 248. c. 48. 50. 53.
Madame Bautru, a 268.
Bautru Prieur des Matras, a 137. b 52. 359. c 237.

Bayle, a 248. 293 336. b 327. c 42. 43. 284. 287. 312. d 85. 124. 283. 308. 317. 318.
Bazas, Bazadois, a 163.
Béatitudes, a 80.
Béatrix, d 214.
Beauté, d 153.
Beauval, d 283.
Beauvilliers, c 426.
Bebelius, a 255.
Bec. Le Général Bec, a 184.
Béda (Noël) a 364.
Béde le vénérable, d 126.
M. Bégon, a 2. b 112. 173.
Bégue, a 305. b 75.
Bekker, b 392.
M. le Bel, a 164.
du Bellay (Guillaume) b 397. Joachim, c 268. 381 d 4.
la Belle infidelle, b 186.
Belleau, c 252.
de Bellefontaine, a 6.
de Bellegarde, b 71. c 300.
de Belle-Perche, a 177.
de Belfont, b 70.
Béliers, b 185.
de Belliévre, b 348. 386. c 339.
Bellua insatiabilis, a 62.
Belon, c 229.
Belot, d 263.
Belzebub, d 47.
le Bembe, a 359. b 97.
Bémus, a 302.
Benedicite, a 166. 283. b 237.
Bénédiction d'Evêque, b 125.
Bénéfice qui oblige à résidence, a 317. Permutation de bénéfices, c 332. Pluralité de bénéfices, a 61. b. 22.

le P. Bénier, c 396.
Bensérade (Isaac) b 58. 200. 239. c 86. 310. 311. 375. Nicolas, c 87.
Bentivoglio, b 323.
Messieurs Beraut, b 64.
Berger extravagant, a 304.
Bergeret, b 387.
Berigardus, d 288. 290.
S. Bernard, b 314. c 286.
S. Bernardin, d 329.
Bernardin *le Bustis*, c 162.
le *Bernia*, c 5. d 65.
Bernier (François) d'Angers, d 270. 299.
Bernier (Jean de Blois) b 60.
Béroalde (François) Sieur de Verville, c 243. 252. d 77. 79. 85. 313.
Béroalde (Mathieu, pere de François,) d 318. 319.
Béroalde (Philippe) de Boulogne la Grasse, a 336.
Béroalde (Philippe) neveu du précédent, b 128. 129. d 53.
Berruyer, b 38.
Bersy. Le Président de Bersy, c 350.
Bertaud, c 102.
Bertrade, c. 186.
Béryte, d 131.
Besly qui a écrit des Comtes de Poitou, a 135. c 229. 317. 380.
Beuther, a 69.
de sainte Beuve, b 128.
Beuf, c 120.
Beuf à cheval, d 127.
Beze, a 179. 180. 379. 380. d 226. 303. Orthographe de son nom, d 332.
Beze & Chambertin, vignobles célebres en Bourgogne, c 8.
Bibliothecaire ignorant, c 51. d 16.
Bibliotheque ascétique, d 87.

Bibliotheque de S. Benigne de Dijon sous le nom de *Bibliotheca Janiniana*, b 97. 98.
———— de M. Bigot, a 240.
———— brûlée, c 280.
———— de Descordes, a 99.
———— Mazarine, a 48. 339.
———— de parade, a 143.
———— de Servien, b 40.
Bibliotheque Vaticane, d 51.
———— Vivante, d 156.
———— Volante, c 108.
Bibulus, Consul, b 229.
Bicki. Le Chevalier *Bichi*, b 88.
Biel (Gabriel) a 365.
Bien. Se porter au bien, b 336.
Bienfaits s'oublient facilement, b 240.
Biffi facetiæ, d 57.
Bignon (Jerôme) b 90. 151. 335.
Bignoniana, b 90.
Bigot (Emeric) a 239. 292. b 107. 308. 309. 310. 355. c 58. 61. 62. 63. 65. 194. 326. 358.
Bigot (Guillaume) b 353.
Bigot. Marthe Bigot femme de Guillaume Bautru, a 267
Bigot (Pierre) b 354.
M. Billaud, b 279.
Bissêtre, a 156.
Bladus Imprimeur, d 53.
M. Blanchet, a 162. b 404.
Blancheur, b 347.
Blanchinus (*Bartholomæus*) c 280.
Blandrat, d 294.
Blatta, a 379.
Blondéau Avocat du Mans, a 173.
Blondel (David) b 206. 317.
Blondin septuagénaire, a 98.
Bluets, c 108.

Blunet, b 190.
Bocace, a 39. 40. 130. d 204. 309.
Bochart (Samuel) b 208. 209. c 425.
Bodin, c 107. d 297. 299.
Bodmanitsky, b 346.
Boëce, a 338. c 405.
Bohémes, d 67.
Le *Boiardo*, c 6.
Boileau (Gilles) a 119. b 226. d 126.
Boileau (Jaques) b 128. 151. c 105.
Boileau (Nicolas, dit Desprèaux, a 79. 145 à 223. 334. 379. b 17. 26. 193. 399. 409. c 4. 73. 179. 311. d 157. 237.
Boilève, a 286.
Boire, combien de fois dans un repas? b 352.
Boire la santé du Roi, c 326.
M. des-Bois, b 180. 183.
Boisot. L'Abbé Boisot, a 4.
Boisrobert, a 22. b 162. 358. c 78. 79. 282. d 262. 316.
Boissat, a 183. 265.
Boitard, c 284.
Boiteux, c 43.
M. Boivin, a 390. d 67. 168. 237.
Boldoni (*Ottavio*) c 40.
Bombus, a 180.
M. le Bon, c 267 268.
Bon Chrétien d'été, b 202.
Bona Cardinal, c 112.
Bonard, c 36.
Bondonnet, c 260. 337. d 186.
Bonnefoi (Ennemond) c 253.
Bonnefons, b 367. 369.
M. de Bonneuil, b 47.
M. Bonnet-Bourdelot, b 111.
Bonnet carré, b 91.
Boniface VIII, b 306. c. 32.

Boniface (Baltasar) d 70.
Bordier. Le Président Bordier, b 228.
Borri, c 188.
Borromée (S. Charles) b 296.
Bos cretatus, a 250.
Bosc. Le Ministre du Bosc, b 90.
Bossu, c 342.
Bossuët (Jacques Benigne) a 223.
Bottaio. Capricci du Bottaio, c'est-à-dire du *Gelli*, a 82.
Boûcicaut, a 239.
Bouchet (Jean dit le Traverseur) c 205. Guillaume, Auteur des Sérées, c 44. 90. 94.
M. du Bouchet, d 166.
M. Bouhier Président au Parlement de Dijon, a 13. b 217. d 283.
Bouhours. Le P. Bouhours, a 63. 64. 233. b 292. c 4. 5. 9. 394. d 183.
Bouillaud, d 41. 44.
Bouillon de choux, b 184.
Bouquet à Mademoiselle de Scudéry, b 224.
Bourbon (Nicolas) bon Poëte Latin, a 48. 314. c 308.
Bourbon (Nicolas l'ancien) mauvais Poëte Latin, d 327. 331. 332.
le P. Bourdaloüë, b 54. 70. 223. 228. 238. c 260.
Bourdelot (Jean) b 111.
Bourdelot (Pierre) b 111. 208. c 219. d 297.
Bourdin, c 266. 267.
M. de Bourlemont Archevêque de Toulouse, c 271.
Boursault, c 245.
Bourreau. Mot d'un bourreau à un Cordelier, c 301.
Bouteille, b 26. c 76.
Bouteillers de Senlis, a 45.

Boutreux, d 39.
Bouts rimez, a 35. 231.
Boyer (Claude) d 167. Paul, c 334.
le P. *Bramancelli*, c 363.
Brancas. Le Comte de Brancas, a 138. 220.
S. Branchais, c 411.
Branda Cardinal, c 168.
la Brandebourg de du Périer, c 334.
Brantome, c 50. 411.
Mad. de Brégy, a 318.
Breslay (Gui) c 218. 219.
Bressaut, c 252.
le Bret, b 23. c 242.
Bretons. Bas Bretons peu curieux de nouvelles, a 57.
Breviaire. Maniére de le dire, b 202.
in Brevibus. & Doribus, c 355.
du Breuil. Jacques du Breuil, a 21.
Briand Vallée, d 223. 224
Briçonnet. Le Cardinal Briçonnet, c 248.
Bride, b 15. 353.
de Brieux, a 59. c 313. 314.
Briller. Il ne sied pas à un Roi de briller en parlant ni en écrivant, c 134.
Briséïs, b 86
Brixius, a 130. 132.
Brochures, c 107.
Brœk. Vanden Brœk. c 266.
Browne (Thomas) d 300. 301.
Bronkusius, a 70. d 329.
Brunet. Frere Brunet, c 230.
Brunet (Jean) c 253.
Bruno Nolano, c 304. d 289.
Bruscambille, d 315.
S. Bruno, b 348.
Brusquet, c 50.
Brutus. Ses Lettres, a 382.

la Bruyére, a 182. 401. c 245. 381. d 103. 153. 218. 220.
Bucanan, a 65. c. 91. 237. 239.
Budé, b 92. d 6. 218.
Bulgarus, a 253.
Bulles préambules, b 31.
Bunel, b 396. c 421.
Buratins ou Marionnettes, b 149.
Burlesque, c 291. 292. 384.
Burley, c 158.
Burnet, d 114.
Bussy. Le Comte de Bussy, b 150. d 215. 216.

C

CAbinet Satyrique, a 169.
Cacatorium, b 358.
M. Cachet, b 404.
Caduc, caduque, a 154.
Carellia, a 295.
Cailly. Le Chevalier de Cailly, b 351. c 270.
M. de Cailliéres, c 51.
Calcagninus, a 274. 371.
Caldérin, c 227.
Calebasse, c 252.
Calépin, d 4.
Callimaque, b 151.
Callipédie de Quillet, c 232. & *suiv.*
Calliste II. Pape. c 376.
Calliste, maîtresse de Malherbe, b 93.
Callistrate, b 94.
Calvin, a 91. 170. b 354. c 2. 421.
Campanelle, d 302. 309.
Camus (Jean-Pierre) Evêque de Belley, a 181. 182. c 75. d 154. 156.
le Camus. L'Abbé le Camus, a 197.
Candale. Le Duc de Candale, b 299.

du Cange, a 92. 201. b 220. c 43. 58. d 266.
Caninius Conſul ; b 229.
Canon, c 351.
Canoniſer. Premier Saint canoniſé, c 285.
Cantimpré (Thomas de) d 286.
M. Capet, d 17.
Capilupus (*Lalius*) b 157. d 52.
Capitation, b 46.
Capitoul de Toulouſe, b 241.
Capot de deuil, c 301.
M. *Capponi*, a 128.
Capucin qui ſe fait tailler, a 98. faiſeur de miracles, a 165. barbe de Capucin, b 120. Sermon d'un Capucin, c 82. Mort enterré en habit de Capucin, b 41.
Car, d 260.
Caracteres imperceptibles, a 141.
Caracteres de Théophraſte, c 245.
Caraffes. Origine du nom de cette maiſon, a 45.
Cardan, d 304. 305.
Cardinaux, d 10.
Carême, c 236. 237.
Carideo, d 148.
Carmelita mal interprété, a 196.
Carmelites à la Porte du Paradis, b 50.
Carmes, a 196.
M. Caron, b 31.
Caroſſe ſaiſi, c 80.
Carpio. Le Marquis *del Carpio*, b 20.
Carpzovius, a 309. c 222.
M. Carreau, b 231. d 13.
Carrion (Louis) c 158.
Carte de Tendre, b 11.
Caſanier, a 86.
Caſaubon (Iſaac) a 91. 325. 389. b 52. 387. c 33. 228. 284. 318. d 83. 198. 199. Méric, d 199.

Case. Jean de la Case, a 79. c 289.
Caseneuve, a 70. 71. c 43.
Cassagnes, a 90.
Cassiodore, c 420.
Castellanus, Pierre du Châtel, b 352. d 123.
Castelvetro, c 127. 128. d 115.
Castration des femmes, des poulettes &c. c 175.
Casuistes. Noms de quelques-uns, c 34.
Catalogue de livres, c 63. 64. de manuscrits Grecs, a 292.
Caterine, d 3.
Cathérinot, b 361.
Catholicon Satire Ménippée. c 93.
Catholicon Dictionaire, a 70.
Cato Saccus, d 173.
Caton, c 298.
Catulle, a 15. 258. 270. 271. b 165. c 293.
Catulle l'Urbicaire, a 15.
Cavallo di ritorno, a 206.
Causes jugées sans être entendues, b 178.
Sainte Cécile, son martyre, b 275
Cédron, prétendu nom de Diable, d 41.
Celerissimus, c 60.
Célibat, Livre contre le célibat des Prêtres, d 45.
Celse (Corneille) c 280. 343.
Cenalis (Robert) a 170.
Cendres, b 305.
Cent. Recueil de contes au nombre de cent, c 400.
Centons, b 157.
Cérémonie de Batême & de Mariage, c 304.
Cérisantes, b 292. c 89. d 39.
Cerisi. L'Abbé de Cerisi, c 271. 272.
Cervantes, c 15. 381. 382.
César, a 304. b 229. d 39.
Césarius. Lettre de S. Chrysostome à *Césarius*. c 358.
le Chagrin est inévitable, b 282.

Chaine d'or, b 5. 235.
Chaises à porteurs, c 300.
M. de la Chambre, b 329. 355. Son fils Curé de S. Barthelemi, c 16.
de Chamilly, b 372.
de Champagney, a 6.
Champier (Symphorien) a 365.
Chanceliers de France, b 54., c 196.
Chandeleur, b 91.
Chandelle qui brûle par les deux bouts, c 266.
Chanoine malade, d 13.
Chansons, c 265. 271. 272. 355. 384.
Chantelou, d 86.
Chapeau rouge, d 10.
Chapelain, Auteur de la Pucelle, a 31. 122. 124. 126. 140. 146. b 17. 31. 78. 225. 314. c 72. 73. 392.
la Chapelle de Bautru, a 269.
Chapelle Luillier, a 91. b 375.
Charbons qui sautent sur les habits, b 47.
Charge difficile à exercer à la Cour, b 186.
Charité, c 107.
Charles IX. c 88.
Charles I. Roi d'Angleterre, c 185. Charles II. b 47.
Charles-Quint, a 5. b 312.
Charleval, b 6. 130.
Charnacé, b 308.
Charpentier (François) b 134. 208. 213.
Charpentier (Jaques) d 305.
Charreton. Le Président Charreton, b 284.
Charrost. Le Comte de Charrost, d 114.
Chartreuse. Nulle Chartreuse à Beauvais, ni en Anjou, c 324.
Chassebras, d 193.
Chasseneux, a 253. 260. 364. d 6. 178.
le Chasseur des Facheux de Moliére, c 24.

Chaste, a 57.
Chat, a 231. Cervelle de chat, poison, c 419. Chat aux jambes, a 195. Chat pesé, b 162. Chate, c 270.
Château de Bellefille, c 337.
Châtelain. L'Abbé Châtelain, b 210. 355. c 31. 411.
Châtillon (Baltasar) b 96.
Mad. de Châtillon, a 300.
Châtillon sur Seine. Histoire d'une femme de cette ville, d 105.
de Chatonnay, a 5.
Châtres. Le Marquis de Châtres Brodeau, d 314.
Chaufer, se chaufer, c 267.
Chausse fourrée d'un Docteur, c 338.
Chaussepied de mariage, b 231.
Chef visible de l'Eglise, b 53.
Cheminée en Suisse, b 30.
Chemiré le Gaudin, c 336.
Chemise, c 400.
du Chêne (André) d 17. François, c 197.
Chérile, Poëte, b 14.
M. Chevillier, b 405.
Cheval perdu, b 15. à vendre, d 114. mal embouché, c 339. Cheval de l'Archiduc Albert, b 243. d'un homme qui battoit son cheval, b 351.
Chevaux de Cappadoce, c 88.
Cheveux blancs, a 46. 47. 48.
Chevreau (Urbain) b 121. 225.
de Chevreul, b 185.
Chevreuse. Madame de Chevreuse, c 14.
Chicaneau dans les Plaideurs de Racine, c 25.
Chien, c 268. 269. 279. Chienne, c 270. Entre chien & loup, c 54.
Chiendent, plante, b 344.
Chifflet (Jule, Abbé de Balerne) a 4. Jean Jac

ques, b 100 c 317. Pierre-François Jésuite, c 199. 317.
Chigi (*Flavio*) Cardinal, c 300.
Chimentelli, b 240.
Chirurgie, b 322.
Chommer, a 86.
Chordigera, a 131.
Chorier, a 184. 245.
Choses bonnes de soi, mais mal arrangées, a 239.
Choses qui n'arrivent qu'une fois, b 227. 228.
Choses sans nom, c 129.
Chrétien. Le titre de très-Chrétien, a 171.
Chrétienne de Dannemarc, a 5.
Christine, Madame Roiale, c 351.
Christine Reine de Suéde, a 139. 219. b 5. 209. 357. d 24. 180. 297. 315.
S. Christophe, d 114.
Chrysoloras, a 47.
S. Chrysostome, a 135. c 58. 358.
Cibo Cardinal, a 62.
Ciceron, a 215. 229. 230. 231. 242. 382. 397. 400. 401. b 109. d 296. Ciceron *de Glor. a*, c 163. 164. *de Legibus*, c 163.
Cierge chargé d'écus d'or à l'offrande, b 49.
Cimbriacus, b 33.
Cimetiére, d 189.
Cimetiéres hors des villes, c 331.
Cingere, b 254. 267.
Cino, a 136.
Ciofanus, d 34.
Ci présent, c 21.
Circulation du sang, c 12.
Cire, c 120.
Cîteau, b 381.
Citois Médecin, c 81.
Civilité, a 166. d 48.

Clatra, a 271. b 270.
Claude de Lorraine Duc de Guise, c 72. Claude Ministre, b 72.
Claudine femme de Guillaume Colletet, b 83.
Cléante & Cléarque, c 4.
la Clélie, b 9.
Clémence mal entendue, d 115. 116.
S. Clément d'Alexandrie, b 279.
Clément VII. a 275. Clément IX. c 110. Clément X. a 194.
Clementius, a 3. 52.
Cléopatre, Tragédie de Benserade, b 200.
Clérembault. Le Maréchal de Clérembault, a 305. b 65. 75.
Clitophon & Leucippe, Roman, a 133.
Clocher, b 125.
Cloches, a 77. 78. 84. c 138.
Clopinel, d 67.
Coavus, b 255.
Coaquen. Madame de Coaquen, b 43.
Cocher, c 302.
Cochon, c 267. Cochon de lait, c 16.
Cocu, b 79. 123.
Codrus Urceus, a 307. 336. c 280. d 326.
Coeffeteau, b 408.
Cœlo pour *ad Cœlum*, b 256. 270.
Cohen Juif, b 358.
Coifure haute, a 373.
Colbert, a 97. 148. 290. b 19. 68. 340. c 127. d 165.
Colere, c 285.
Colignac. Cure de Colignac, a 79.
Colin (Germain) Poëte, b 319.
Colin (Jaques) c 320.
Colique, a 37.
Collége des Cardinaux, a 163.
Collége des quatre Nations, a 99. 180. c 127.

Colletet, b 83. 288.
Cologne d'où nommée Agrippine ? b 316. 317.
Colomb (Christophle) a 100.
Colombe & Corbeau de l'Arche, d 163.
Colomiez, a 362. 401. b 96. 97. 180. c 169. d 284. 285.
Colonne (François) d 78. Mad. la Connétable Colonne, a 223. 256.
Coltellini, c 137. 138.
Côme. L'Abbé Côme, b 303.
Comédie d'Athenes, b 94.
Comes mal interprété, c 160.
Comes. Natalis Comes, a 346.
Comete, a 300. c 102.
le P. Commire, c 4. d 117.
Commodianus, c 396.
Communauté, a 181.
Complaisance, d 22. 23.
Compliment singulier, b 307.
le Comte-Duc, c 91. Comte sans Comté, c 30.
Comtesse vengée, c 416.
Concordat, a 100. 104.
Confessé comme pour être pendu, c 53.
se Confesser à Dieu, d 46.
Confesseur indulgent, sévére Predicateur, b 223. d'un Confesseur & de son pénitent, c 422.
Confirmation, a 182. b 107. c 414.
Conformitez de S. François, livre. d 59.
Conjectanea, a 381.
Connétable, c 186.
Conon (Jacobin) d 128.
Conrart, a 117. 118. 310. b 331.
Conseiller reçu à deux fois, b 315.
Conseiller Gardenote &c. c 244. 245.
Conseil. Grand Conseil, c 218.
Conseil privé, c 218.
Consolation des tristes, livre. a 169.

Constantin (Robert) a 105.
Constantius (*Antonius*) d 296.
Consuls, quand ils ont fini? b 311.
Consultans éternels, c 246.
Conti. Lorenzo Conti, a 69.
Contredire. Aimer à contredire, d 8.
Conversation ennuieuse, a 299.
Conviva, b 264.
Convoi, enterrement, c 145.
Copies pour imprimer, b 161.
Coquelin. L'Abbé Coquelin, b 72.
Coquillart, b 291. 292.
Coras, b 159.
Corbin, b 291.
Corbinelli, a 291.
Corchon (Robert de) c 294.
Cordeau, a 143.
Cordelier, c 301.
Cordonniére de Loudun, libelle. d 42. 45.
Corneille l'aîné, b 162. 239. 278. c 306.
Mad. Cornuel, a 97.
Corpus Poëtarum, d 127.
Corsned, d 3.
Cosmico, a 359.
M. Cospean Evêque de Lisieux, b 72.
le P. Cossart, b 302.
Costar, a 64. 283. 287. 288. 289. 309. b 76. 185. 231. 237. c 296. 332. d 222.
de Coste (Hilarion) a 364.
Cotelier, a 219. c 61, 62. 367.
Cotteblanche, a 143.
Cotin, c 23.
Cottibi, b 246.
Coulagne. Le Comte de Coulagne du Tassoni, b 317.
M de Coulange, d 226.
Couleurs, b 2. 147.

de Coupeauville, b 1. c 79.
Courage au jambes, a 138.
M. de la Courbe du Belley, a 219.
Couronne sur la tête des Rois de France aux bonnes fêtes, c 185.
de Court (Benoît) d 76. Charles Caton, a 227. 292. c 26. 340. 346. 405. d 173.
Courtisane qui tue son galant infidele, b 80.
Courvaisier, c 260. 337.
M. Cousin, b 387. 388.
Coutume de s'entresaluer le soir, c 327.
Cramer (Jean Fréderic) d 204.
Crasso (Léonard) d 70.
d'un Créancier & de son débiteur, c 370. 371.
Madame de Crecy, d 195.
Credo chanté en musique, a 84.
Crédulité, b 132.
Crescimbeni, a 361. d 63.
Créspin, a 105.
Crinitus, a 341.
Cris militaires anciens, d 191.
Critiques, a 80. b 56. c 197. 198.
la Croix du Maine, c 173. 314.
Cromwel, b 47.
Crucé (Emeric,) c 283.
Crucifix, d 118. 155. contenant la Passion en petits caractéres, a 142. d'argent, b 210. pris à la mort d'un Prélat, b 51.
Crusca: Académiciens de la Crusca, a 41.
Cujas, a 37. 38. b 389. 215. c 100. 103. 201. d 111. sa femme, c 253. sa fille, c 100.
la Culaison, b 311.
M. Cuper, a 368.
Cuper (Laurent) Carme, a 273. 276.
Curce. Quinte-Curce, c 405.
Curé long à dire la Messe, b 220. habile à table, d 14. à qui on demandoit le nom du Saint

de son Eglise, a 233. meurtrier. c 21.
Curez ânes, c 95.
Curio (*Cælius Secundus*) b 96. Jaques, d 293.
Cymbalum mundi, d 311.
Cynus, a 136.
Cypris, a 41.
Cyrano de Bergerac, a 79. 264. b 22. c 240.
Cyriaque d'Ancone, a 344.
le *Cyrus* & la Clélie, b 9.
Cyrus nom Persan, que signifioit? a 136.

D.

DAcier (M.), a 61. 303. 379. b 165. c 26. d 112. Madame Dacier, a 308. b 18. d 66.
Damon, b 261.
Dæmonium, b 269. *Meridianum*, a 284.
Dagobert, a 352.
Dalechamp, a 105. c 176.
Damase Pape, c 231. 353. Damase Seigneur d'Anniéres c 337.
le P. Damien, c 198.
Damier à Angers, b 36.
Dampmartin, d 15.
Dangerose, c 336.
Daniel (Pierre) d 266. le P. Daniel. c 393.
Danois, d 13.
Dante, d 224.
Dasypodius, c 248.
Date de Testament oubliée, b 42.
Dati (*Andrea*,) d 122. *Carlo*. b 310.
David Evêque d'Utrecht, b 321.
Dautant, b 67.
De mis devant le nom. b 346. 347.
Décameron, a 130.
Déchaîné sur les Dames. b 77.
Déclamateur bon ou mauvais, a 23. 25.

Decker, d 304.
Dédicace d'une Eglise, b 220.
Dédicace de livres, b 110.
Deesse, c 259. 263.
Deficere malle, quam desinere, b 177.
Délices, délires, b 122.
Déloial, a 58.
Delphinus (*Petrus*) d 57.
Demetrius fils d'*Antigonus*, c 244. Le Phalérien, a 393.
Democrite, b 151. 198.
Dens Leonis, plante, b 345.
Dents, b 360. c 369. 370.
Denys Aréopagite, c 199.
l'Evêque de Corinthe, c 200. Le Périègete, a 55.
Denys d'Halicarnasse, a 243. 387. 392. 393.
Dépenses superflues, c 321.
Depradicare, b 212.
Descartes, a 219. c 20. 362. 393.
Mad. Desloges, c 272.
Desmarets (Jean) a 306. 379. b 77. 122. 300. c 199. Roland son frere, c 198.
le P. Desmares (Jean) a 362.
Devises de Messieurs Grotius, Petau, Pithou, Daniel, Heinsius, Ménage, Bignon, Lamoignon, b 44. 45. du Duc d'Epernon, b 46. d'un Chanoine, b 45. d'un Cocu, c 13.
Devises Italiennes, b 46. devise du Roi, d 9.
Dévote qui tiroit les ames d'enfer, c 19.
Diable surnom, 229.
Diableres, c 250.
Diables, d 44.
Dialectes de la langue Grecque, a 318.
Dicacitas, b 399.
Dictamen metrificum de Remi Belleau, c 252.
Dictionnaire de du Cange, a 201. de Moréri, a 84. Espagnol, a 224.

Dictionnaires

Dictionaires, a 137.
Diduco, b 371.
Didyme. Le faux Didyme, a 138.
Dieu. Amour de Dieu, d 157.
Dii, b 371.
Dijon. Le plus fin Bourguignon s'y parle, a 399. L'Hostie miraculeuse qui s'y garde, b 53. 54.
Dinematin, c 307.
Diodati, b 74.
Diogéne le Cynique, a 323. c. 423. Laërce, a 74. 75.
Dion Chrysostome, a 388.
Disciplina, a 383.
Discipline après la Confession, c 104.
Dispute sans décision, b 387. La dispute est-elle une épreuve suffisante, pour juger de la capacité? b 357.
Disputes aux actes publics, c 33.
Dissitus, b 264.
Divus pour *Dive*, b 254.
Docte & Docteur, b 122.
Docteur de Navarre, a 202.
Docteurs, c 332.
Dodin & le Cordelier, a 367. 368.
Doigt mordu au Roi, a 196.
Dolet, b 396. c 219, d 303.
Donations à l'Eglise, c 250. 251.
Doni (*Anton-Francesco*) a 74. d 64.
Dorat, c 307. 309.
Doublet (Jean) Poëte, d 330.
Douche pour rendre féconde, d 198.
Doujat, a 38. d 127.
Douvrier, d 9.
Douza le pere, c 308.
Doyens ruraux, d 185.
Drouyn. L'Abbé Drouyn, b 224.
Drusac. Gratian du Pont sieur de Drusac, d 196.

M. Dubois, c 393.
M. Dubos, b 169. 241.
Ducere astris pour *ad astra*, b 262.
M. le Duchat, a 72. b 397. c 115.
Ducher (Guilbert) a 133.
Ducs & Pairs, c 70. 71. 72. 271. Duc, oiseau, b 79.
Dudithz, a 195.
Dumay (Paul) Conseiller au Parlement de Dijon, b 98. 100. 101. d 119. Pierre son fils, b 101. 102. 135. 136. c 273.
Duncan, d 39.
Durant (Gilles) Traducteur de Bonnefons, b 369.

E

EBrard de Béthune, a 175.
Ebreu. Livre Ebreu, d 16. Ebreu difficile à prononcer, b 364.
Echafauder, b 36.
Echecs, Jeu, c 8.
Echelle. Tirer l'échelle, c 86.
Ecolier & son Regent, b 89.
Echos en vers, b 157. 158.
Ecrire également, c 357.
Ecriture sainte bannie des disputes scolastiques, c 335.
Ecuier pour *Ecolier*, a 299.
Eète pere de Médée, b 233.
d'Effiat, b 5.
Eglise. Bonheur des gens d'Eglise, a 162. Eglises baptismales, c 330.
Egmont. Le Comte d'Egmont, c 328.
Egnace (Baptiste) a 405.
d'Elbéne, b 51. 77.
Duc d'Elbeuf, c 270.
Eléonore Reine de France, a 5.

Elevare, b 277.
Elizabeth Reine d'Angleterre, d 194.
Elu, b 338.
Embonpoint excessif, d 184.
Embrimium, d 14.
Eminence quand attribuée aux Cardinaux, a 373.
Encre, a 154.
Enéïde. Le commencement de l'Enéïde en vers Grecs, d 138.
Enfant difficile à batiser, b 21.
Enfans trigemeaux, b 190.
Enigmes, a 43. 44. 353. b 148. d 119.
Enrollement, c 326.
Enterrer à cru, a 219. On n'enterroit point autrefois dans les Eglises, c 331.
Eobanus, a 205.
Eperons qu'il faloit racheter, a 238.
Epigramme. Belle épigramme Latine ancienne, d 168.
Epigrammes Grecques anciennes, a 343. b 14.
S. Epiphane, c 293.
Epitaphes Latines. D'Alcippe, a 51. du Cardinal de RETS, a 50. de Nicolas Bourbon, a 316. du Médecin Simon Piétre, b 385. du Cardinal de Richelieu, b 181. d'Henri III. b 241. de Santeuil, b 382. 383. 384. d'un Médecin, b 31.
Epitaphes Françoises. De Gomais, a 51. de Mad. Griguette, a 109. de M. Ménage, a 202. de l'Evêque de Langres la Riviere, a 320. d'un autre, grand joueur, a 346. d'un cocu, b 124. de Colas, c 335.
Epistola obscurorum virorum, a 264.
Epitres Grecques, a 389. une Epitre de M. Despréaux traduite en vers Latins, d 238.
Erasme, a 14. 38. 132. 173. 380 387. 400. b 92. 315. 324. c 249. 282. 374. 406. d 304.
Erato, a 299.

Erastus (Thomas) a 54.
Eremus, b 258.
Ernstius, d 302.
Errata, b 122. 343. c 65.
Esclaves. Origine de ce mot, c 400.
Esope. Fables publiées sous son nom, a 172.
Espagnols, leur étude, b 18.
M. d'Espernon, Auteur. b 202.
Esprit & corps, c 99.
Esprit en dedans, b 245. c 85.
M. de l'Estang, c 38.
Œstrade, batre l'estrade, d 197.
Estrées. M. le Cardinal d'Estrées. b 110. M. le Maréchal d'Estrées, c 102. M. l'Abbé d'Estrées, d 311.
Esturgeons, a 223.
Eternuer, b 150. 408.
Etienne (Henri) a 47. b 215. c 143. 144. d 69. 266. 306.
Etofe. Belle étofe mal emploiée, d 217.
de l'Etoile, b 180. 278.
d'Etouteville, Cardinal, d 198.
Etrénes en vers, c 397. 398.
Etriers. d 83.
Etude. Tems propre à l'étude, b 1.
Etymologies, a 99. 323. b 357. c 44.
Evêque. Talent pour le devenir, c 286. Naissance autrefois requise pour l'être, c 377. Canon prétendu touchant les Evêques gouteux, a 165.
Evêques à un Sacre, b 409.
Evêques de Province, a 194.
Evêques du tems de S. Bernard avoient laquais & pages, b 314.
Evêques. Leur serment de fidelité au Roi, d 186. 187. 188.
Eugéne. Le Prince Eugéne, d 202. 203.
Eumolpe de Pétrone, b 112.

Euphorion, b 14.
Euripide, b 91. 345.
Euryphallique, c 348.
Eutrapel. Contes d'Eutrapel, d 317.
Exaudiat fondé, a 97.
Exemt des Gardes, c 286.
Exemplatio &c. c 239. 240.
Expilly, d 199.
Extraordinaire, b 191.

F

F*Aber* (Jean) Jurisconsulte, b 113.
Fabretti, loué, mais à tort, pour sa Latinité, c 309.
Fabrice (George) a 280. 342. Jean Albert, a 211. 336.
Fac, b 117.
Fæneste. Baron de Fæneste, a 57. d 315.
Faërne, c 225.
Mad. de la Fayette, a 223. 319. b 285. 338.
Du Fail, d 317.
Fannius Cherea, c 344.
Faret, c 240.
Fauchet, b 47. c 204.
le Faucheur, Ministre, a 119.
Faventia, b 373.
Favoriti, a 166. d 218.
Faure Evêque d'Amiens, a 298. b 122. 123.
Faustine, d 83.
Fausto da Longiano, d 287.
Faustus Andrelinus, b 398. c 183.
Fautes de quantité, b 117. 374.
Fauvettes pour Poëtes, a 301.
Favyn, a 46.
Faydit, b 306. d 134. 161. 163.
Fazel, a 391.

Fécondité prodigieuse, b 190.
Félibien, a 118. d 100. le Fils, c 119. d 82.
S. Felix in Pincis, c 379. 380.
Femme portée deux fois en terre, a 321. contente & mécontente de son mari, b 132. prête à se remarier, c 352. en croupe, c 411. couchée auprès de son mari, *ibid.*
Femmes, grandes parleuses, c 82. 407. 408. ce qu'elles abhorrent le plus, b 230.
Femmes au jour du Jugement, d 197.
Femmes & filles des Ecclésiastiques Anglois, c 297.
Femmes Philosophes, a 295.
Fenestella, c 167.
Ferdinand I. Empereur, a 5.
Fernel, a 254.
M. le Feron, b 123.
M. Ferrand Conseiller en la Grand' Chambre, d 86.
Ferrari (*Ottavio*) c 404.
Ferrier (Jean) a 241.
du Ferron. Arnould du Ferron, a 65.
la Ferté. Le Maréchal de la Ferté, a 305. c 278 d 118.
Festin de Pierre, d 174.
M. de la Feuillade, a 269. b 123. d 120.
M. Feuillet, b 30.
le Févre (Tannegui) a 60. 206. b 16. 17. c 122. 127.
le Févre d'Etaples, a 362. 363.
le Févre (Jean) de Dijon, c 334.
Fîlhard (Jean) a 253.
Fidentio Glottochristo, d 74.
Fiefs, c 197.
Fiesque. Comtesse de Fiesque, a 81. d 171.
Fiévre, c 243. de S. Valier, c 142.
Fileremo Fregoso, b 32.

Fille bien intentionnée, c 101.
Filippo delle Pelli nere, a 361.
Finé, d 6.
Fines terra, c 279.
Fioretti (*Benedetto*) c 158.
Fioumé, prétendu Comte Italien, c 342.
Firmanus, *Firmianus*, c 162.
Firmique (Jule) a 134.
Flaminius (*Marcus Antonius*) c 288. 290.
Flaminius Parisius, b 360.
Flandre, c 300.
Flavius (Ptolomæus) d 327.
la Flèche, b 155.
Flèches, c 118.
M. Fléchier, a 125. b 331. 362.
Fleury, valet de M. Ménage, c 193.
Fleuves (barbus, ou non) c 305.
Fliger, b 155.
Floccus (*Andreas Dominicus*) c 167.
Floridus, c 226.
Florilegium Martialis de Joseph Scaliger, a 325.
Florimond de Ræmond, d 293. 295. 296. 298. 300. 302.
Florus, a 16.
Foi, nom très-commun à Beauvais, b 280.
la Foi devoilée par la raison, livre, a 77.
Foin. Larron de foin, c 418.
Folieta, a 68.
Fondulo (Jérôme) c 320.
Fontaine (Charles) c 322.
de la Fontaine (Jean) a 126. 135. 225. 370. b 85. c 304. d 153.
M. de Fontenelle, b 341.
Fontévrault, d 86.
P. de la Forêt Chancelier se fit annoblir, c 197.
M. Formi, c 145.
Fortunat, c 317. d 162.

Foucher (Simon) c 359.
M. Fouquet, b 19.
Fourcroy, b 189. 407.
Fourmis, d 26. 27.
M. Fournier, a 202. 233. Guillaume Fournier, c 202.
Fou, c 182. Fou du Roi. c 183.
Francius, b 137.
Franco (Nicolo) b 358. d 65.
François devenus sages, c 300. Comment deux François se retrouvérent à Florence, a 206.
François Premier, a 318. b 314. 353. c 218.
Frasans (Jacques de Frasans) a 43.
Fratres, nolumus vos, a 197.
Frégose, d 318.
Fremont d'Ablancourt, c 332.
Fridéric Barberousse, d 285.
Fridéric II. d 285.
Fridéric III. c 224.
Frischlin, a 264.
Fronde, frondeurs, b 92. 93.
le P. Fronteau, c 380.
Fulgentius (Fabius Claudius Gordianus) c 330.
Furetiére, a 97. 126. 211. b 234. c 395. 428. d 167. 317.
Furstemberg Evêque de Paderborne, c 140. Evêque de Strasbourg, b 363.
Fusils à la chasse, c 195.

G

GAbrielle. La belle Gabrielle, b 71.
Gabs de Charlemagne, & de ses Pairs, a 110.
Gages de domestiques, c 67.
Gaguin, d 20.
Galactophages, b 297.

Galamment. Le Comte de Grammont vouloit se sauver galamment, a 261.
Galland (Auguste) b 55.
Gallandius (*Petrus*) b 352.
Galeottus Martius, a 173.
Galien restauré, Roman, a 110.
La Galisse, chanson, c. 384.
M. Gallois, b 17.
Gallus. *Cornelius Gallus*, a 336. 345. 346.
Gambara (Laurent) c 345.
Gant, c 120.
Garasse, b 408. d 183.
Garcilasso, c 89.
Gardefous d'un pont, a 261.
Gare, gare, c 31.
Garimbert, a 67.
de Garlandia, a 172.
le P. Garnier, b 223.
Gascon prêt à périr, a 163.
Gascons, d 96.
Gassendi, a 1.
Gassion. Le Maréchal de Gassion, b 61.
Gastius, a 366.
Gaston de France, c 188.
Gatien. Eglise de S. Gatien, c 378. d 313.
Gaudin. L'Abbé Gaudin, a 138. b 36. 72. 102
Gaudon. L'Abbé Gaudon, b 90.
Gaulard, a 44. 196.
Gaulmin, a 297. 298.
Gaulois & Romains, a 246.
Gaultier (Philippe) Auteur de l'Alexandréide, a 174.
Gautier, Avocat, b 86.
Gauric (Luc) a 340. Pompone, *ibid.*
Gaze (Théodore) c 2. 224.
Gazette, a 219. b 191. c 122.
St Gelais (Melin de) b 196. 319. 391. Octavien, b 80. 82.

Gelli. Jean Baptiste *Gelli*, a 82.
Gélyot, a 54.
Génébrard, d 107. 294. 295. 300. 301.
Génes, a 70.
M. l'Abbé Geneſt, b 24.
Genevenſes, b 260.
Gengou. S. Gengou, a 30.
Gens de cour & de robe, d 91.
Gens du Roi, c 339.
Gentilhomme extraordinaire, b 362.
Gentilhomme rompu vif, d 25.
Geoliers, b 249.
Geometra, a 88.
Gerontes & Ancilla, conte en vers Latin, d 321.
Gerſon, b 404. c 20.
Gervais de Cantorbie, c 331.
Geſner, c 226.
Gibelins, c 297.
Gigerus, c 343.
Gilbert, Poëte, a 139. c 89.
Gilles (Nicole) a 352.
Gillot (Jaques) a 280.
Girac, a 309.
Girault, b 5. c 192. 193.
Gladius pour *culter*, a 74.
Gliſcere, b 160.
Gloire, c 330. Traité de la Gloire par Ciceron, a 230. 231.
Gloſe d'Orleans, a 177.
Godeau Evêque de Graſſe, a 31. 181. 182. b 300. 331. c 326. 327. d 198.
Godeſcalque, c 249.
Gohory, d 76. 85.
Goldaſt, a 54. 337. 338. b 215.
Gomez, a 51. d. 109. c 55.
Gombauld, a 246. b 238. 316. 356. c 284. 299. 335.

Gomberville, b 47. 231. d 260.
de Gondrin (Louis Henri) Archevêque de Sens, a 202.
de Gonzague) François) Marquis de Mantoue, a 274.
Got. Le Marquis de Got, b 235.
Govean (Antoine) d 223. 224.
Goulard (Simon) c 136.
le P. Goulu, b 339.
Gournai. Mademoiselle de Gournai, b 344. d 259. 330.
Gourville, a 180.
Goussainville, b 226. 227.
Goute, a 317. b 283. c 52. d 19.
M. le Gouz, a 225. c 359.
La Grace, a 50. b 363. c 96.
Gracian, a 164.
Gracitas, c 58. 59.
Graille ou Corneille, *Graculus*, c 403.
Grammairiens correcteurs des Exemplaires, c 158.
Grammon, Guidon des Gendarmes du Roi, c 174.
Grammont. Le Comte de Grammont, a 261. b 35. c 14. Le Maréchal, c 75. 128.
Grancey, a 195.
Grandeur Episcopale, a 285.
Grandin, b 386.
Grandier, d 37.
Grange au Queux, a 156.
Granger, b 22.
Grandpere différent, d 172.
Granvelle. Le Cardinal de Granvelle, a 3.
Grassins. Collége des Grassins, d 107.
Gratitudo, c 420.
Gratius, a 15.
Graverol, c 125.

Graviora ferro vulnera, b 265.
Grebelius, a 67.
Grec, c 61. d 268. Peres Grecs, a 63.
S. Grégoire Pape, c 160. 187.
Grégoire de Tours, d 162.
M. de Grémonville, a 318.
Grevin, d 4.
Grevius, a 250. 309. b 128. c 159. 393.
Griguette, a 109.
Grille de Religieuses, a 270.
Gronovius (Jaques) b 240.
Groot Ce que signifie ce mot, b 298.
Gros pour grand, c 3.
Grotius (Hugue) a 346. b 101. 243. 298. c 394. 419. d 179. 180. 181. 182. 284. 285. Madame *Grotius*, d 184.
Grudé (Etienne) c 72. François, *vulgo*, La Croix du Maine, c 173.
Gruet, d 287.
Gruier, c 380.
Gryphe (Antoine) d 29.
Guarin de Vérone, a 7.
Guarin (Thomas) Imprimeur, c 137.
Guelfes, c 297.
Guemené. Le Prince de Guemené, a 205. 299. c 367. La Princesse de Guemené, a 140.
Gueret, b 23. c 242. d 109.
Gueux, c 86 133. 147.
Gui, c 335. Gui de Tours, d 320. Gui Ubalde, d 60.
Guichard (Etienne) c 396. 397.
Guiche Comte de Guiche, c 13.
Guichon, b 303.
Guiet (Martial) a 9. 300. (François) a 316. b 237. 302. c 141.
Guillandin, b 328.
Guillaume de Beaumont Evêque d'Angers, d 286.

S. Guilein, b 113.
Guirlande de Julie, b 300.
Guise. Le Duc de Guise, fils du Balafré, c 93.
Guitarres, b 92.
Gyraldus (*Lilius Gregorius*) a 172. 175. 352. 360. b 327. 392. c 192. d 327.
Gyges Roi de Lydie, c 175.
de Gyvez, a 177.

H

HAbits. Femme qui en avoit autant qu'il y a de jours en l'an, d 178.
Hagard, a 358.
Haine d'érudition, b 176.
Haïr *gratis*, c 189.
Hans Carvel, a 369.
Harangue, a 314. d 111. Empruntée, 228.
Harangueur qui demeure court, b 75. Harangueur Italien, b 338. Harangueurs ennuieux, a 48.
Harangue du bon faiseur, c 373.
Harcourt Beuvron, c 380.
le P. Hardouin, b 223. 299. c 305. 358.
de Harlay (Achille) b 407.
le P. d'Harrouis, b 54.
Harpalus, b 245.
Hegesias, a 218.
Heinsius (*Daniel*) a 59. 81. 82. d 128. 190. 316. (Nicolas) a 81. b 29. 119. 283. d 190.
Héléne, b 332.
Hélinand, a 385.
Héliodore, a 133. 134.
Hendécasyllabes, b 389.
M. Hennequin. c 34. 426.
Henri III. a 99. b 241. Henri IV. b 71. c 351. 365. Henri IV. Poëme de Cassagne, a 159.

Héraclée, d 15.
Hérauld (Didier) b 27.
Herbelot le jeune, b 63.
Hercule, d 114.
le P. Hercule de la Doctrine Chrétienne, b 362.
Héritier. Faire son ame héritiere, c 301.
M. Herman, b 234.
Hermaphrodite. Epigramme de l'Hermaphrodite, d 322.
Hermoleüs Barbarus, a 385.
Hérode le Sophiste, a 399.
Hérodote, a 250.
Héroïnes de Roman, a 257.
Hérophile, c 157.
Hervart, c 352.
Hésiode, c 315.
Heure, d 22.
Hexaméron rustique, b 184.
Hexaples, c 249.
Hiatus dans les vers, a 162.
Hieroclès. Conte tiré d'Hieroclès, a 129.
Hildebert Evêque du Mans. c 176. d 1.
Hoendorff. M. le Baron d'Hoendorff, d 203.
Hœdus (*Petrus*) b 32.
de la Hoguette, c 284.
Holstein (Luc) a 222. 373.
Hombres, c 187.
Homére, a 71. c 315.
Homme, & Philosophe, a 82. l'Homme résolu, b 183. l'Homme de lettres qui en va voir un autre, b 213. Hommes & femmes, c 406. Honnête homme, a 266. c 57. d 102.
le P. Hommey Augustin, c 330.
Honneurs du tabouret, b 228.
Hop, b 298.
Hopper, (Joachim) a 6.
Hoquet, c 290.

Horace, b 216. c 218. d 214.
Horloge, c 326. d 20. 21.
Hors de cour, c 143.
Hortemels, b 339.
Hosius (*Stanislaus*) d 294. 300.
Hospitalité, c 107.
Hostie, b 15. La sainte Hostie de Dijon, b 53. 54.
Hôtes congédiez. c 370.
des Houliéres (Madame) a 31. (Mademoiselle) a 32.
M. Huet Evêque d'Avranches, a 3. 75. 105. 122. 125. 133. 308. 389. b 28. 133. 207. c 248. 359. d 97. 101. 315. Ses Poësies, a 105. 290. 345. b 238.
Hugon. Le Roi Hugon, a 110.
Hugue Evêque de Grenoble, c 285. Hugue Evêque du Mans, c 337.
Hughens (Constantin) a 318.
Huile pour confirmer, a 283. Tache d'huile, d 226.
Huissier pour crier Paix-là, b 178. 189.
Hullon, a 303.
Humiéres. Mad. la Maréchale d'Humiéres, d 223.
Humum pour *Humi*, b 372.
Huyau, b 123 124. c 92.
Hymnes de Santeuil, b 250.
Hypatie, a 203.
Hyperbole, b 125.
Hypnerotomachia, d 70.
Hypothèse, a 206.

I

le P. JAcob, b 98. 405. 407.
Jalousie. Vengeance d'une femme jalouse, d 105.

ïambe, a 313. ïambes Grecs. b 92.
Jambe des femmes, c 407. Jambe de bois, b 79.
Jambon, c 51.
Janes pour Génes, a 71.
Jannin (Nicolas) b 98. (Pierre) b 98.
Jansenius, a 405. c 394.
Janua pour *Genua*, a 70.
Jaqueline, nom de cloche, c 138.
S. Jaques le Majeur, ou le Mineur, a 76.
De Jars, b 80.
Jason, c 411. *Maynus*, a 274.
Ιαλεὸς. Origine de ce mot, b 322.
Jaunisse, d 189.
le Jay premier Président, b 258.
Idées, c 360 461. obscénes, b 120.
Idyle, de quel genre, a 63.
S. Jean de Dieu, b 232.
Jean le blanc, cheval, b 367.
Jean Second, d 263.
Jeanne. Mere Jeanne de Postel, d 306.
Jehannin Avocat à Dijon, c 287.
Jerlandus. Gerlandus, b 99. 100.
S. Jerôme, a 239. b 365. c 231. d 10. 11.
Jerzay. Le Marquis de Jerzay, a 205. 220.
Jésuites, c 67.
Jettons rognez, b 120.
Jeudi Saint, c 400.
Jeux séculaires, b 150
S. Ignace de Loyola, c 177. S. Ignace Martyr, d 183.
Ignorant, a 86. 229. b 212.
Iliade. Le commencement de l'Iliade en vers François, d 137.
Illuminatus pour *inoculatus*, a 56.
Images, b 375.
Immolare honorem, b 254.
Immortalité, b 239.

Impécuniosité, c 355.
Imperia, fameuse & belle Courtisane, b 129, d 53.
Imposteur. Livre des trois Imposteurs, b 223. d 283.
Imprécation des Lacedémoniens, b 205.
Imprimer. Se faire imprimer à ses frais, c 189.
Imprimerie quand inventée, d 54.
Imprimeurs longs à imprimer, b 161.
Impromptus, d 20.
Inalberarsi, d 236.
Index, ame des gros livres, a 75.
Index du Cours, a 179.
In diebus illis expliqué en François, a 228.
Indulgences, c 376. 377.
Induti, c 366.
Ingenitus, b 266.
Ingratitude, b 14.
Ingratitudo, c 420.
Injures, les oublier, c 283.
Innocent XI. a 62. 166. b 6. 53. c 113. d 217.
Inquisition, a 215.
Inscription au dessus de la porte d'un Prêche, a 7. d'un cimetiére, b 175. au dessus de la porte d'un Médecin, a 256. au dessus de l'Eglise des Jésuites de la Flêche, b 183.
Insecutor, b 260.
Institutes, *Instituts*, d 130.
Intendans de Province, b 109.
Invasor, b 168.
Invidiam facere, b 275.
Job, sa patience, c 9.
Jocundus, 96. 97.
Joint d'une aîle de Perdrix. b 349.
Joli. Mot mal placé, a 105.
le P. Joseph, d 42.
Jove, Paul Jove, a 273. c 169.
Joviale. Académie, d 24.

Jouer *ad palmam*, *ad pulverem*, a 253. 254. à la Madame, b 323. à la Mourre, b 244. au volant, b 208. une reprise d'amitié, b 386.
Joueur, a 25. 32. 201. 233. 346. b 113. 194. c 182.
Jouir, d 183.
le P. Jourdan, b 212.
Journées, d 9.
Journel, Imprimeur, b 48.
Jouvenneaux (Gui) a 171.
Joyeuse, épée de Charlemagne, a 111.
Iphigénie de le Clerc, ou de Coras, b 159.
Irlande. Premier livre Latin imprimé en Irlande, c 249.
Isabelle de Castille, c 411.
Isidore, a 92.
de l'Isle Groslot, b 215.
Italianisme, b 333.
Italien. Langue Italienne, c 404. 405. Méprises en cette langue, b 21. 22. c 54.
Italiens, leur génie, c 10.
Ite ad vendentes, b 302.
Judas, d 12. 206.
Juges des eaux & forêts, c. 380.
Juges, d 43. nez sévéres, c 178. défiez par les parties, c 177. à Athènes pour la Comédie, a 323.
Juglaris, d 19.
Juifs, si Homere en a parlé, d 134.
Jule II. a 65.
Julien, a 249. b 73.
Julius Celsus, c 157.
Junius (Hadrien) d 266.
Junti, gentilhomme Libraire, a 184.
Jupe chargée d'or & d'argent, a 61.
Jurer, c 15. 54. d 88.
Juret (François), a 280.

Jurieu, c 42.
Juste-au-corps retourné, c 432.
Justel, b 213.
la Justice & la Paix, a 244.
Justification d'un homme accusé d'empoisonnement, a 68.
Justin l'Empereur, b 86.
Justiniano (*Bernardo*) c 164.
Justinien, b 85.
Juvenal, a 381.

L

LA pour *le*, a 87.
Labbé, P. Labbé Jésuite, a 71. 174. d 16.
Labbé (Charles) d 266.
Lavius, a 190. 192.
Lactance, a 295. c 162. 405. 406.
Lacurne, a 16. 93.
Laffemas, l'Abbé de Laffemas, a 294.
Lagoux, Peintre, a 305.
Laine, *Qui dat nivem sicut lanam*, b 334.
Lainez, b 399.
Lait, b 347.
Lalemant, (Jean) a 54.
Lalli, a 186.
Lambecius (*Petrus*) b 465.
Lambert, a 246. d 7.
Lambin, d 27.
Lamet, Madame de Lamet, b 205.
Lamoignon, premier Président, a 144. 145. c 339.
Avocat Général, a 166. b 249.
Lamproie, a 229.
Langez, le Marquis de Langez, b 376. 377.
Langerman, b 283.
M. Langlois, b 486. 403.

Langres, Epitaphe d'un Evêque de Langres, a 320. d'un autre, a 346.
Langues, a 198. c 404. 418.
Languet, c 134. 135.
M. Lantin, a 61. 94. 255. c 221. 359.
Laquais, c 399. à confesse, a 162. en sueur, a 262. retient place pour son maître à Luxembourg, a 298. Exlaquais, b 71. Leçon pour des laquais, a 282.
Laque, d 27.
de Larray, b 124.
M. de Larroque, b 124.
Lascaris (Jean) a 66. d 324.
Lascaris (Urfé) c 286.
Lasus d'Hermione, c 31.
Lateralis, b 83.
Latin perdu, b 61. Latin de Sorbonne, c 34. des Italiens, b 34.
Latins modernes, a 308. b 153. 154. c 405.
Latinus Latinius, a 216.
Laval, c 338.
Lavardin Evêque du Mans, a 303. Maison de Lavardin, c 176.
Laubardemont, d 43.
Laverna, a 121.
M. de Launay, a 38. b 148. c 107. 367. 405.
M. de Launoy, b 41. 42. 111. 210. d 132.
le P. *Lauria*, c 110. 113.
Lecteurs ou Lecteur, b 355.
Lecture ennuieuse, a 138.
Léganez. Le Marquis de *Léganez*, c 91.
Leodegarius à Quercu, a 131.
Leon X. a 103. 104. b 385.
Léonins. Vers Léonins, c 348.
Lesfargue, d 267.
Lettres à M. de Peiresc, a 2. b 90. Lettres manuscrites ramassées par M. l'Abbé Boisot, a 4.

Lettres de l'Arétin, b 109. 178. 316. d 60. de Politien, a 137.
Lever. Se lever matin pour se délasser, c 368.
Levriers, c 250.
Libanius. a 390. 397. 399.
Liber adjectif, b 252.
Libraire. Veuve d'un Libraire, d 200.
Liche. Le Marquis de Liche, d 216.
de Licio (*Robertus*) a 171. b 42. d 329.
Lictores, c 299.
Lieutenant Criminel sommé, a 255.
Lilius (*Zacharias*) d 322.
Linea margaritarum, d 106. 107.
Lingulationes, b 373.
Liniéres, a 116. 118. 119. b 51. c 147. 179. d 125. 238. 239.
Lipogrammatique. Ouvrages lipogrammatiques, c 329.
Lipse, a 10. 241. b 73. 299. c 157. 158. 174. 299. d 222. 285.
Litteræ forenses, b 153.
Livius Andronicus, a 190.
Livre brûlé, c 39. 68. Gros Livre, b 408.
Livres défendus, d 95. mauvais Livres, c 322. Livres de dévotion, d 95. de galanterie, d 95. Livres, passion des honnêtes gens, d 96. pourquoi on ne rend pas ceux qu'on emprunte, a 265.
Lizot, a 162.
Logique de l'Université, c 295.
Loi, la tronquer étoit un crime capital, c 58. Effet des Loix, d 132.
Du Loir, a 283.
Loiseau. Madame Loiseau, b 79.
M. de Longepierre, a 204.
Longueil (Christophle) a 274. b 395. c 14.
Lope de Vega, c 340.

Loret, b 19. 20.
Lorich, a 44.
de Lorme, b 344.
Lorraine. Le Cardinal de Lorraine, a 61.
de Lorris (Guillaume) d 67.
Lot, gros lot, a 212.
Loteries, a 137.
M. Louet, a 166. d 15. 16. René, b 55.
S. Louis, a 255. 256. Louis le débonnaire, c 203. Louis XIII. a 48. b 47. c 251. d 19. Louis XIV. son éloge par Guillaume III. Roi d'Angleterre, c 429.
M. de Louvois, a 97. c 425. M. l'Abbé de Louvois, d 133. 134.
M. Loyauté, b 346.
Loysel, Prédicateur, c 246.
le P. Lubin Augustin, c 242.
S. Luc, a 255. 256.
du Luc Arestographe, c 200.
Lucain, b 242.
Lucien, a 391. d'Ablancourt, b 186.
le P. *Lucius* Carme, a 273.
Lucullianæ quæstiones, a 242.
du Lude. Le Comte du Lude, a 205, 219.
Luitprand, c 190.
Lulli, d 11.
Lunette de longue vûe, a 372.
Luscinius (*Ottomarus*) a 366.
Luth, b 40.
Lutrin de M. Despréaux, c 16. 17. 18. le commencement de ce poëme en vers Latins, d 243.
Luxurius, a 15. 92.
Lyce, chienne de chasse, a 135.
Lyon brûlé, b 175.
Lysias, a 42.
Lysois, Sire d'Amboise, a 135.

M

M Finale, sans élision parmi les anciens Latins, a 14.
le P. Mabillon, a 248. 263. d 87.
Machault coupe-tête, c 178.
Machiavel, c 166. 167. d 304.
Machon, Μάχων, c 244.
Macrin (Salmon) a 362. b 397.
Macrobe, a 387. c 163.
Madeléne distinguée de Marie sœur du Lazare, & de la femme pécheresse, a 363. 364. c 170. 171. confonduë avec la pécheresse, c 371. 372.
Madelénet, b 50.
Madruccio, Cardinal, b 362.
Magliabechi, b 309. 355. d 56.
Maggi (Constance *de Maggi*. a 276.
Majesté, titre donné en 1524. à un Archevêque, a 170.
Maigre ou gras, c 406. Maîtresse maigre, b 345.
Maillard (Olivier) a 74. c 416.
Maillet, c 55.
Maimbourg, b 121. c 42. 189.
Main, a 167. b 74. 313. c 94. 330.
Mainard, b 277. 301. 314. 316. c 130.
Maine. M. le Duc du Maine, a 222.
Le Maire, ses Antiquitez d'Orleans, a 178. 179.
Mairet, a 245.
Mairie d'Angers, a 42. de Dijon, a 43.
M. le Maître, b 116.
Mai. Mois de Mai, b 350.
Mal de côté, b 83. Mal François, c 119.
Malade. Compliment à un malade, d 218.
Maladies épidémiques, c 219.
le P. Malbranche, b 73. c 2.

Maldonat, a 37. d 311.
Malespini, a 370.
Malherbe, a 25. 242. b 91. c 427. d 35.
Malleville, b 338.
S. Malo, d 17. 18.
Malte. Grand Maître de Malte, c 102.
Manger Faire manger, c 279.
le *Manso*, c 167.
Manteau rapiécceté, b 55. Gascon sans manteau, c 56.
Mantissa, c 399.
M. de Mantoue, b 313.
Mantuan, a 273. c 283.
Manuce (Alde) a 15. 389. 393. c 282. Paul, c 164. 421. Alde petit-fils d'Alde, a 389.
Maranta, a 243.
Marc Antonin, a 388.
M. de Marcillac, a 223.
Marche frontiére, d 170.
Marco de Lodi, c 375.
Mare, b 257.
de la Mare Philibert, a 37. 94. b 27. c 68. 136. 221. d 107. Philippe, b 28.
Marguerite d'Autriche Duchesse de Savoie, a 5. Duchesse de Parme, a 5. Stuart, 205. Duchesse de Florence, fille de Charles quint, c 312. Reine de Navarre, sœur de François premier, c 113. 115. 415. 402. Duchesse de Berri, fille de François premier, c 180.
Mari. d 223.
Mariage *in extremis*, b 12. Mariages à quel degré prohibez, c 187.
Mariane Tragédie, a 23.
Frà Mariano, b 129.
Marie sœur de Marthe, c 171. Marie Reine de Hongrie, a 5.
Marigni. Enguerrant de Marigni, a 20. Marigni de

de Nevers, a 17. b 408. c 192. d 181.
Marin. Le Cavalier Marin, d 146.
Marius, Poëme de Ciceron, c 293.
de Marolles (Michel) a 204. b 10. c 38. d 320.
Marot (Clément) b 2. 197. 292. d 108. 123. 328.
Marraines, b 214.
Mars & Vénus, b 289. d 168.
S. Martial, c 286.
Martial Poëte, a 252. b 162. 163. 164. 189. c 174. d 108. 122. 177.
Martiale. Académie ainsi nommée, d 25.
le P. Martianay, b 365
Martin (Jean) d 76. S. Martin, b 273. c 415. L'Abbé de S. Martin, b 95. 336. M. de S. Martin Traducteur du dom Quichotte, c 15.
Martinet Avocat, b 290.
Martinius (*Mathias*) c 40. d 266.
Martinon Avocat, a 305.
Martyr, d 26.
Mascarade, b 179. c 314.
Masculin & féminin, c 81.
Masque, b 22. 94
Masso (*Papirius*) b 384. c 169.
Mathieu Paris, a 278. c 146. d 285. 286.
Matines, b 124.
Maucroix, c 147.
Maurice, Evêque du Mans, d 186. Maurice de Nassau, c 302.
S. Maurille d'Angers, a 76.
Jean de S. Mauris, a 5.
Mauvilain Médecin de Moliére, d 7.
Maximien, ou le faux *Cornelius Gallus*, a 337.
Maximilien II. Empereur, a 5.
Mazarin. Le Cardinal Mazarin, a 7. 99. b 35. 210. c 232. d 196. Madame Mazarin, a 256.
M. de Mazaugues, a 2.

M. Mazure Curé de S. Paul, a 77.
le *Mazzoni*, d 115.
Méandre, c 12.
Mécéne, ou Mécénas, b 339. d 112. 113.
la Médecine, c 295. d 198. a commencé par la chirurgie, b 322. Professeurs en Médecine autrefois en France étoient tous Clercs, d 197.
Médecin malgré lui, c 106.
de Médicis. Pierre fils de Laurent, a 374. 378. Marie de Médicis, b 335. Jean Charles Cardinal, b 278.
Médiocrité mauvaise en trois choses, a 62.
Medius pour *dimidius*, b 272.
Meibomius le fils, a 117.
Ste Meille, c 411.
Mélanchthon, a 132. b 393.
Melchisedech, c 78.
Mellan, graveur, a 98.
Melson, c 191.
Mémoire, a 137. 283. c 107.
M. Ménage. Sa chute, a 161. ne voioit que de près, a 167. b 36. promettoit une explication des Proverbes François, a 176. refuse la charge d'Avocat du Roi de son Pere, b 35. plaide au barreau de Paris, b 238. fait un recueil des mots hors d'usage, a 99. n'a pu apprendre ni danse, ni musique, a 241. tems de sa naissance, a 322. sa négligence à faire des Préfaces, a 323. quoique sçavant en Italien, ne le parloit pas, b 59. ses vies des Courtisanes anciennes, b 87. a eu grand nombre de Médecins, & n'a pas laissé de vivre longtems, b 131. se réconcilioit aisément, b 169. ne faisoit point de collections, b 169. sollicité pour être de l'Académie, b 220. son crédit auprès de M. de Lamoignon, b 240. ses Origines Italiennes, & ses Vies des anciens Jurisconsultes, b 314. honoré & satirisé, b 342.

343. ses Observations sur l'Amynte du Tasse, c 10. ses vers pour M. Arnault, c 97. ses amis lui ont fait dire après sa mort beaucoup de faussetez, c 136. son hymne pour Notre-Dame du Chêne, c 173. ses Observations sur la langue Françoise, c 394. ses Origines Françoises, 395. critiqué, d 117. 182.
Ménandre, a 59. b 53.
Ménard (Claude) d 39.
Ménas ou Ménodore, d 113. 114.
Ménianum, c 399.
du Ménil, c 266.
Mens bona, d 222.
Mensa Philosophica, c 105.
Menton, b 70.
Mercier (Josias) b 7. Anne sa fille, c 327. Mercier (Nicolas) d 328.
M. de Mercœur (Louis) a 163. Philippe Emmanuel, b 284.
Mercure galant, a 96.
Mercuriale, Académie, d 224. Cathémérine, b 287.
Méré. Le Chevalier de Méré, a 306. b 363.
Mérétrice naturelle, b 332.
Meretrix, c 229.
Méridies, b 90.
Merlin Cocaie, a 74.
Mêtula, d 303.
M. de Mesgrigny Chanoine de Notre-Dame, b 93.
de Mesmes. Origine de ce nom, c 340. Henri, c 202. d 221. M. le Président de Mesmes, b 34. c 339.
Messe, a 318. c 301. à cinq sous, b 75.
Mestraus, d 184.
Métamorphoses d'Ovide, b 19. en Rondeaux, b 375. c 310.

Metellus, b 68.
Méthode historique de Bodin, c 107. 108.
Métulin (Vincent) a 176.
Meudon. Terrasse de Meudon, a 299.
Meursius, a 138. 397. b 8. c 165.
de Meun (Jean) d 67.
de Mey (George) b 209.
Mézeray, c 11.
Méziriac, b 411. 412.
Micare, b 244.
Michaël Scotus, c 105. 106.
S. Michel, b 268.
Michel Ange, a 352.
M. Michel de Dijon, d 66.
Midi Voir quelqu'un à midi, a 219.
Mignon, Maitre de Musique, a 35.
Mille excuses, mille écus, b 358.
la Milletiére, b 27.
Milton, b 28. d 303.
Mingere, a 180.
Minimes, b 488. d 226.
Ministre de Silhon, titre de livre, c 75.
Miscellanea, a 381.
Miscuus, b 373.
Miton, a 180.
Moëlle d'Abelly, a 197.
M. le Moine, b 343. Le P. le Moine, c 309. 310.
Moineries, d 156.
Moines, b 151. punis, c 302.
Molan (Jean) d 11.
M. Molé, a 262. b 286.
Moliére, a 90. 144. 197. 264. b 25. 65. 127. 197. 404. c 11. 23. 106. 147. d 174.
Moltkius, d 301.
Momus, b 271.
Monachisme, b 199.
Monanteuil Goulu, a 98.

Mondory, a 23. b 404. L'Abbé Mondory, c 79. 80.

M. de La Monnoye, a 33. 79. 293. b 192. c 304. 305. d 168.

Monnoyeurs, d 191.

Μονοπλᾶν & *Μονοφαγεῖν*, b 52.

Mons. La ville de Mons. Sa prise, b 409. N. T. de Mons, b 127.

Mons Martyrum, c 343.

Monsieur de pour dire *l'Evêque de* &c. a 170.

du Monstier, a 6.

Montagne, a 286. b 156. c 52. 102. 303. d 318.

Montaigu. Jean de Montaigu, a 21. c 138. 139.

M. de Montauban, b 363. c 26.

M. de Montausier, b 4. 8. d 9.

Madame de Montbazon, b 39. d 195. 196.

Montbrun Souscarriére, c 299.

le P. de Montfaucon, c 249.

Montfleuri, c 241.

Montmaur, a 85. b 167. 168. c 320. d 265.

M. de Montmor (Habert) a 2. 43. 122. 144. b 5.

Montmorency. Le Connétable de Montmorency, (Anne) b 214. Jacques, d 194.

Montmorin, d 164.

Montpensier. Madame de Montpensier, c 93.

Montrer le derriére, b 11. ce qu'on porte, 48. 49.

Montreuil. L'Abbé de Montreuil, a 89.

M. Moreau de Mautour, b 227. feu M. son frere, b 378.

M. Morel, a 86. b 6. 122.

Moréri, a 84.

Morgues. Mathieu de Morgues dit l'Abbé de S. Germain, b 335.

Morhof, b 377. 378. d 283.

Mori. Equivoques sur ce mot, a 7.

Morillon, a 6.

Morin (Jean Baptiste) d 299.
Morisot, a 100. c 39. d 319.
Morlini Novellæ, d 57.
Morsicationes, b 373.
Mort. Femme assez morte, a 181.
M. le Duc de Mortemar, b 177.
Morus (Alexandre) a 91. b 332. c 128. d 293.
Thomas, a 131. 264.
Moschus, a 205.
Mot. Apprendre comment se dit un mot, b 154. Plein de bons mots, b 239.
la Mothe le Vayer, a 129. b 184. 378. c 51. 392. d 317.
Motin, b 26.
la Motte Aigron, b 338. 339.
du Moulin (Charles) c 202. Pierre, b 50.
Moulin à paroles, c 326. à vent, b 162.
de Moussy, a 46.
Mouton, b 168. 409. c 120.
Moyen de parvenir, b 231. c 243. d 313.
Mozarabes, c 400.
Mullerus, d 308.
Mulot, b 5.
Muret, a 39. 52. 71. 230. 302. 380. 394. b 8. 212. 352. c 103. 131. 133. 345. d 28. 29. 302. 303. 310
Muriers, a 7.
Musée, a 71. b 6. 7. 325.
Muses dans le célibat, c 91.
Musique, a 241. mauvaise musique, a 84.
Musso (*Cornelio*) b 20.
Musure (Marc) a 393. 395. d 324.
de Mutuo. Traité, a 286.

N

NAchtégal, d 308.
Nævius, a 193.

Naïm. La pécheresse de Naïm, c 171.
Nain de Julie, b 300.
Naïveté d'un payisan à son Curé, b 77.
Nanteuil, b 287. c 262.
Nappes neuves, a 202.
Nasus prehensus. Conte, c 364.
Petrus de Natalibus, c 379.
Natalis Calicis, c 400.
Nathanael, c 169.
Nations. Caractére de trois nations, c 119.
Naudaana, d 305. 307.
Naudé, a 173. b 393. c 6. 66. 283. 384. d 76. 292. 302.
Naufrage, c 375.
Nauger, b 349.
Nedum, b 269.
Nège. Boire à la nége, c 321.
Negligere au lieu de *nec legere*, a 167.
Nemesianus, a 15.
Nepos, c 316. 317. 318.
Ne quid nimis, b 304.
Nesciens, b 270.
Nestor (Denys) Cordelier, a 175. 343. 344.
Nestor de Laranda, c 330.
Nevelet, a 173.
Nevizani Sylva nuptialis, a 109. d 53.
Nexuosus, b 372.
Nez, b 191. c 92.
Niais. Style niais, c 384.
Nicasius, b 256.
M. l'Abbé Nicaise, b 68. 192.
M. le President Nicolaï, b 50.
Nicolas (Dom Augustin) a 234. b 45. 46.
Nicolini, b 362.
Ninon, b 130. 306. 307.
Noblesse de verre, c 129.
Nodot, d 296.

Nogent. Le Comte de Nogent, a 140. b 205. 248.
Noms propres Latins, a 243. Grecs, b 95. Profanes dans le Batême, d 173. Noms Latins de famille & de lieux, d 123.
Non mal placé, b 252. 259. 263. 276.
le P. Noris, a 309. b 223.
Normans, b 95. d 12.
Notre-Dame du Chêne, c 172.
la Nouë, c 140. Son fils, c 333.
Novelle. Cento Novelle antiche, c 400. d 68.
Nouvelle, b 205.
les cent Nouvelles nouvelles, a 369. c 401.
M. de Novion, c 339.
M. de Noyon, b 48. 116. 232.
Nublé, a 177. b 206. 348. c 198. 199. 290. 326. d 131. 132.
Num, b 203.
Nuncium, b 269.
Nuque. Origine de ce mot, b 203.
Nyctalopie, c 210.

O

O *Fortunam natam &c.* Vers de Ciceron par qui loué, a 242. 243.
Objection, c 33.
Obit à fonder, a 202.
Obscénitez dans les Epigrammes des Anciens, a 333. 334. b 15. 188.
Obstupendus, b 266.
Ochin, d 295. 301.
Ode, d 96.
Odeur d'aisselle, a 262.
Odofredus, a 253.
Odyssée en vers Latins par Livius Andronicus, a 190. 192.

Oedipe, d 119.
Oeuf en songe, a 295.
M. Ogier, a 305.
Ogier le Danois, a 111. b 280.
Oiseaux mangez en Carême, c 35.
Oisiveté combien pénible, a 220.
Olivier Pair de France, a 111.
Olympia Fulvia Morata, b 96.
M. d'Ombreval, b 228.
Omelette au lard, b 51.
Ondedei, c 338.
Ongle, c 193. 194.
Opera, c 264. Opera difficile, c 263. l'Opera & le Tartuf, a 145.
Opium, c 251.
Oppien, b 309. c 88.
Oracle, b 35.
Prince d'Orange (Guillaume I.) c 327. Maurice, d 179.
Ordalies, sorte d'épreuve, b 211.
Ordinans interrogez, b 321.
Ordre Corinthien, b 131.
Ordres Religieux. Ancienneté de quelques-uns, c 242. 243.
Oreille pour la prose & pour les vers, a 87.
Orgues dans l'Eglise, c 339.
Origéne, b 108. c 250.
Orleans, son Université, a 117. Glose d'Orleans, a 177.
Orléannois, Guèpins, a 179.
Ory, d 90. 91.
Osorio, c 165.
Osius (*Felix*) d 322.
Oudin (Antoine) d 317. Le P. Oudin Jésuite, b 390.
Owen, a 85. b 360. d 20.
Ovide, a 15. 213. 271. b 117. 198. 285. c 19. 184. d 296.

d'Outrelaize, d 7.
d'Ouville, c 78. d 317.
Ouvrage mis en lumiere, b 359.
Ouvrages où tout le monde prend part, c 222.
Oxestiern, a 285.

P

P. Quatre P. Leur explication, c 248.
S. Pacome, a 366.
le P. Pagi, b 312.
Pain benit de Marigny, a 20. Pain de Gonesse, b 226.
la Paix & la Justice, a 244.
Palais Impérial de Vienne en Autriche, b 290.
Palatin, b 189.
Palavicin (Augustin Sforce) c 2.
Palearius, a 215.
Palerme. Antoine de Palerme, d 317. 329.
Palliot, a 54. b 99.
Pallium, c 116.
Pancharis comment se décline, b 371. 372.
Panchant, c 422.
S. Pancrace, c 411.
Panégyrique, c 101.
Panigarole, c 269.
Pannonius, a 47. b 215. c 224.
Pantagruel, a 82.
Pantomime habile, d 76.
Panvin, d 100.
Panurgus (*Vincentius*) d 299.
Frà Paolo, c 8.
Pape en carosse dès le quatriéme siécle, c 353.
Papesse Jeanne, b 206.
Papias, a 292.
Pâquier, a 248. c 219.
Paracelse, a 172.
Paradis à décrire, b 75.

Paralelles du Pere Rapin, a 206.
Parasite médisant, a 201.
Parens incommodes, b 322. c 78.
M. Parfait, le Controleur, b 355. 385.
Pari pour un passage d'un Auteur Grec, b 362.
Paris, c 375.
Parisiens. Leur éloge, b 204
Parisius (Flaminius) b 360.
Parjures des amans, & des gens de lettres, c 351.
Parler en public, b 65.
Parleur, grand parleur, b 80. c 325. 326.
Parodies, a 146. b 78. 123. c 307. 411.
Parolé, non parola, b 37.
Paroles gelées, & dégelées, b 323.
Parrain, b 214.
Parrhasius (Janus) c 218.
Parthenoclea, a 94.
Pas, dispute pour le pas, c 70.
Pascal, b 160. 161. 408. c 34.
P. Pascal, nom donné au P. Faure Evêque d'Amiens, & pourquoi, c 298.
Passerat, b 241. d 234.
Pastorfido. Scéne du *Pastor fido* traduite en vers Latins, & en vers François., c 273. 275.
Patavinité de Tite-Live, b 377.
Patin (Gui) a 39. b 125. c 413.
Patineurs, d 233.
Patisson, a 223 c 357.
Patois, b 377.
Patrocle Parisot, a 77.
Patru, a 126. b 17. 116. c 37. 292.
Pavie. Jaques Cardinal de Pavie, a 70.
S. Paul, a 215. b 91.
Paul III. b 20.
le Paumier (Jaques) b 394.
Payens accusent les Chrétiens, c 35.
Payis de deux syllabes, *payisan* de trois, b 126. 127

Payis bons pour naître, vivre, & mourir, c 119.
le Payis, c 1.7.
Payisan & son Seigneur, c 304.
M. Peaucelier, b 6. c 99.
Pédant, a 62.
Pédérastę, a 25.
Péfournier, b 410.
Peinturer, c 195.
M. de Peiresc, a 1. b 90. 112.
Pellisson (Paul) a 90. b 116. 89. 207. 331. c 131.
Raymond, b 88.
Penard, a 72.
Penetrativi, b 13.
Pénitences publiques, a 202.
Pensées & expressions prises des autres, a 162.
Pensées Ingénieuses du P. Bouhours, a 233. 234.
Penser. Ne savoir pas penser, c 85.
Pension aux Indes, b 248.
Pensions aux hommes de lettres, a 290.
Pentadius, d 104.
Pepin, Jacobin, a 170.
Pérault (Raymond) Cardinal, b 307.
Perdrix rouges, c 174.
Peres Grecs, a 63.
Pérez (*Antonio*) a 164.
du Périer, a 9. 233. 317. b 62. 132. 249. 339. 347. c 45. 47. 183. 334.
des Périers (Bonaventure) a 254. c 321. 417. d 311.
Périgueux, c 217.
Pérille, a 391. 392.
Perles, c 188.
Permutation de bénéfices, c 332.
le *Per omnia* de la Messe, a 161.
Pérot (Nicolas) b 402. c 224. 228. 323. *Pyrrhus* Neveux de Nicolas, c 227.
Perrault (Charles) a 211. 257. 303. b 193. 230. c 10. 11.

M. Perron, a 22. c 140. Le Cardinal du Perron, b 408. c 326. d 19. 233.
Perroniana, d 233.
Perrot (Emile) b 396.
Perse, a 251.
Persona (Christophle) c 167.
Perruque, b 12. 13.
Pervirgilium Veneris, a 10.
Peruviana, a 100.
Pet, a 180. 222. c 239. adoré chez les Egyptiens, b 198, 199.
Petau (Denys) d 181. Paul, b 44. c 161.
Petit (Pierre) a 82. 308. 380. b 37. 73. 126. 192. 221. 227. 330. c 423. Samuel, b 94.
M. Petitpied, b 125. c 367.
Pétrarque, a 235. 381. c 161. 164. d 198.
Pétrone, a 128. 263. b 165. 299. d 296.
la Peyrére, c 67. 69. d 299.
Phalaris, ses prétendues lettres, a 391. 392.
Pharisiens, c 293.
Pharos, b 261.
Phédre. Fables de Phédre, a 173. c 225.
Phéniciarque, c 344.
Philander, d 6.
Philarque, Phylarque, & Phyllarque, c 421. Phyllarque, a 310.
Philelphe, a 333. 369. c 163. 164 d 55.
Philémon, a 34.
Philippe I. Roi de France, c 186.
Philippe II. Roi d'Espagne, a 5. c 77.
Philippe V. Roi d'Espagne, a 223.
Philippe Poëte Grec. son Ζτέφανος, a 345.
Philippote, d 4.
Philodème, b 165.
la Philosophie & l'Eloquence, b 156.
Philostrates, a 395. 396. 397.
Philothée, c 187.

Philtre. Conte intitulé *le Philtre*, c 257.
Phryné, c 354.
Φυλὴ, c 422.
Physis & Antiphysie, a 371.
Pic de Ténériffe, d 185.
Picard, c 351.
Picotin, d 86.
Picrochole, b 226.
Picturatus, c 195. 196.
Pie V. a 60.
Piéce. Tout d'une piéce, a 77.
Pierius de Literatorum infelicitate, c 43. 281.
Pierre Philosophale, c 140. d 299.
Pierreries, a 244. 245.
Piétre (Simon) b 384.
Piez tortus, a 94.
Pignora, b 250.
M. de Pile, b 173.
Pimentel, a 220.
de Pincé, a 42.
de Pinchesne, a 310.
Pindare, b 351. c 61. 330.
Pino (Bernardino) a 130.
Pinon (Jaques) b 371.
M. Pinsson, b 173.
Piscafolium, c 141.
Pison. Mort de Pison, a 254.
Pithou (François) a 389. 403. Pierre, a 10. c 224. d 327.
Placcius, d 199. 308.
Plagiaire, c 375.
Plainte des Poëtes, b 108.
Plaisirs, b 284.
Plangere, b 151. 261.
Plantes. Y a-t-il plus de sortes de plantes que d'animaux? c 32.
Planudes, a 168. 173. c 247.

Platine, a 69. 229. 359. d 173.
Platon, a 206. 387. c 236.
Plaute, b 229. c 218.
S. Plé, c 411.
Pléonasme, b 286.
Pline (l'Oncle) a 214. 384. c 117. 118. le Neveu, a 214. 382. 384. c 118.
Plomb, c 140.
Plove (Nicolas) a 365.
Pluie, b 180.
Plume. La plume inspire, b 355.
Plumes. Tirer des plumes de quelqu'un, d 221.
Plutarque, a 59. 243. b 421. c 1. 167. d 35. le Plutarque des faquins, b 248.
le Po, b 227.
Poëme Epique, b 9. 77.
Poëme trop long, b 359.
Pœna, b 257. 258.
Poësie son éloge, b 37. 201. est aubas, b 339. 356.
Poëta Regius, c 183.
Poëte riche a plus de 500000. livres de rente, c 141.
Poëte sans privileges chez les Romains, c 88. sont d'ordinaire Poltrons, c 88.
Poge, a 369. b 391. d 234. 304. 329.
Poil, brin, mie *&c.* c 345.
Pointes, quand à la mode? b 35.
Poisson Comédien, a 183.
Polia, d 71.
Poliphile, d 69. 71.
Politesse d'un Curé, d 25.
Politien, a 59. 137. 248. 265. 374. 378. 380. 395. 400. d 122. 323. 326.
Pollion, a 143.
Pollux (*Julius*) a 126.
Polus. Le Cardinal *Polus*, a 185. d 296.

Polydore Virgile, c 157. d 286.
Polyglotte de le Jay, c 108. 109.
Polygamie, ç 321.
Pompée. Le jeune Pompée, b 422.
M. de Pomponne, d 161. 162.
Pomponius Lætus, a 265. 274. c 168. 224.
Pomponius Mela d'Isaac *Vossius*, b 212.
Pont neuf. Entrepreneurs du Pont neuf trompez, a 212.
Pontac (Premier Président de Bourdeaux) c 248. Madame de Pontac, b 43.
Pontanus (*Isacius*) a 43. *Jovianus*, a 78. d 149.
Ponticus Virunius, a 47.
Pontus de Tyard, a 236. b 120. 279.
Porchetto Spinola, b 306.
Porphyre, d 286. 290.
Porphyrogénéte, c 189.
de la Porte (Maurice) c 319.
Portrait contenant un Poëme, a 142. parlant, a 246.
Portraits des Savans & illustres, b 173.
Portraits dans l'Histoire, c 146.
Portugais, b 92.
Posidippe, a 35.
Possédez, d 39.
Possevin (Antoine) Jésuite, b 157. d 52.
Postel, d 291. 293. 294. 298. 305.
Potage répandu sur un habit, c 320.
Pou, c 251.
Poulardes de Mezeray, b 308. c 174. de Sablé, c 174.
Poules naines, blanches, de Barbarie, c 174.
Pourceau sur une Pie, d 127.
Poyet (Guillaume) c 218. d 123.
Praco, b 262.
Praxitele, c 354.
Pré-Adamites, c 68.

Prêcher, c 286.
Précieuses ridicules, Comédie, b 65.
Prédicateur Gascon, b 110. prêchant la Passion, b 20. c 267. mauvais Prédicateur, b 56. qui demeure court, a 211. 303. non preparé, b 30. qui ne prêche pas d'exemple, b 148. qui ne prêche point contre la bonne chere, b 342. qui ne sauroit finir, b 177.
Préfaces, a 90. 91.
Prépositions Latines, leur situation, b 271.
Présens, b 216.
Président qui reçoit des présens, a 80. Président à la Cour, au Parlement, a 318. au Grand Conseil, c 218. Président au mortier, c 339.
Presséance de la France sur l'Espagne, a 319.
Prétextat, c 231.
Preuves de Noblesse, b 345.
Priam, a 240.
Priapées de Mainard, b 315. 316.
Priére à S. Pierre Célestin, b 263.
Priéres des voyageurs, b 237.
Primas, a 176.
Prince de Balzac, c 75. M. le Prince, 197. b 284. Princes qui souhaitent que leurs successeurs soient méchans, c 348.
Priscien, a 190. 192.
Prison, c 122.
Procès entre Mesdames de Châtillon, & de la Suze, a 300.
Procès, a 194. c 287. 296. d 36. pour menus plaisirs, b 8.
Procession. Quand ce mot est long ou bref, a 88.
Procope. Suplement de deux lacunes de son Histoire secrette, a 347. 348. 349.
Procureur du Roi du Châtelet, c 145.
Prononciation du Grec, b 191.
Properce, a 213.

Protogéne, b 112.
Protonotaire, b 112.
Provençaux, d 216.
Provence, gueuse parfumée, c 327.
Publicola, a 243.
Pucci, d 203.
Pucelle de Chapelain, a 122. 124.
Puerpera, b 255.
Puis après, a 261.
Pulex nom propre, d 322.
du Puy (Pierre) b 283. d 114.
Pyropus, b 373.
Pythagoriciens, b 167.

Q

QUartier à Dijon, b 36.
Question, torture, b 204.
Dom Quichotte. Sa derniere traduction Françoise, c 14. 15.
Quillet. L'Abbé Quillet Poëte Latin, c 232.
Quimper, c 129.
Quinaut, b 14. 229. 230. c 10. 262.
Quintianus Stoa, a 94.
Quintil censeur, c 322.
Quintilien, a 203. 213. 230. 344. 384. 400. 404., c 168. 319. 405. 406.
Quintilius Varus, c 323.
les Quinze joies du Mariage, a 108.
Quoque, Equivoque de Ciceron sur ce mot, a 285.
Quot, b 276.

R

RAbelais, à 72. 73. 77. 79 82. 132. 367. 369. 371. b 8. 194. 318. 324. 395. c 113. 322. d 69. 303.

S. Rabboni, c 409. 410.
Racan, a 163. b 4. 286. 344. c 83.
Racine, a 169. 223. 278. c 306.
Rage d'amour, b 159.
Rambouillet. Mademoiselle de Rambouillet, b 8.
Ramus, d 300. 306.
Ramusio, a 340.
Ranchin, b 350.
Ranconnet, c 103.
Ranucci Nonce & Cardinal, a 142.
Ranutius Gherus, a 131.
le P. Rapin, a 206. 207. 336. b 370.
Raquette, a 252.
Raulin Moine de Cluni, a 83. 84. c 82.
Raynaud (Théophile) d 308.
Razzi (Séraphin) d 100.
S. Réal. L'Abbbé de S. Réal, c 197.
Récit de la verité, b 296.
Recommandation, c 260.
Réconciliation, b 31.
Recorder sa leçon, d 233.
Recteur de l'Université, c 107.
Redire, b 259. 267.
Réflexions du P. Rapin sur la Poëtique d'Aristote, a 207. de M. Ménage contre l'Abbé d'Aubignac, b 18.
Régale, d 187. 188.
Régle de droit par rapport à S. Jaques le Majeur ou le Mineur, a 76. 77.
Regnault des Boisclairs, b 23.
Régnier le Satirique, c 183. 318. L'Abbé Régnier, b 56. 63. 230 341. c 272. d 196.
Religieuse, invention pour ne l'être pas, b 3.
Religio cujus generis? b 74.
Religion. Systême de Religion, c 322.
Remercier, c 129.
Rempli en vertu de ses degrez, b 386.

Remy (Abraham) Poëte, b 322.
Renard contrefait, vieux Romand, a 27.
Renard. Simon Renard, a 5.
Rinucini, c 264.
Riom, d 160.
Rire. Tems pour rire, b 242.
M. de Ris, a 318.
Riffwyk (Herman) d 287.
Rittershusius, b 309.
Rituels singuliers, a 99.
Rival, concurrent, compétiteur, c 383. 384.
de la Riviére Evêque de Langres, a 320. 321. b 73. c 188.
Robe sanglante de César, b 246.
Roberval, a 43.
Robin & sa flute, b 66.
M. de la Rochefoucault, a 223.
Rohan. Le Chevalier de Rohan, c 101. Mademoiselle de Rohan, b 235. 338.
Rohault, c 413.
Le Roi boit, b 357
M. Rollin, b 382.
Roma anagramme *d'amor*, c 309.
Roman de la Rose, d 67. Vieux Romans, a 27. nouveaux, b 9.
Roncerai, Abbayie, c 376.
Rondeau de Chapelle, b 375. Autre attribué à un Evêque de Rieux, b 280. Autres Rondeaux, a 225. 226. c 262. 310. 341. d 152.
Ronsard, a 185. c 103. d 328.
De la Roque, b 95. c 380. d 193.
M. de Roquelaure, a 25. 97. 212. 233. c 48. 102.
M. Rose, b 156. c 134.
M. Rostgaard, a 390.
Rotrou, c 306.
M. Roujault, b 47.

M. de Rouillac, b 235.
M. de la Roulerie, b 49.
Roure. Madeléne de Roure femme de Cujas, c 253.
Rousse, c 411.
Rousseau, a 169. b 236. 237.
Roussel (Girard) a 363.
M. de Rouvroy, b 242.
Rubedo, b 372.
Rubenius (*Albertus*) c 404.
Rufin Poëte Grec, c 45.
Rufiniën Rhéteur, a 404.
Ruiné précoce, a 81.
Rumetus Muretus, c 132.
Ruscelli, a 41. d 57.
Ruses œconomiques, b 1. 2.
Rutgersius, d 180.
Rutilius, a 15.
du Ryer, b 233. d 124.

S

Saavedra, b 312.
Sabadino, c 9.
Sabellic, a 359. 360. c 224.
Sablé, b 49. 125.
Sacchetti (Franco) d 56.
M. Sachot, b 49.
Sacra lux, b 263.
Sacremens, b 91. Grand Sacrement, c 338.
Sacripant, b 318.
Jean de Sacrobosco, c 247.
Sadolet, a 215. b 128.
Sage pour *chaste*, a 57. 58.
Qui est le plus sage ? a 238.
Saignée, a 115. c 56. Saignée, vomitif, confession, b 131.
le P. Saillan, b 302.

Le Saint du jour, c 361.
Sainte Morthe (Scévole) a 224. c 312. 346. d 49.
Jaques, b 226. Gaucher, b 226.
Saintot, b 286.
Saintré. Petit Jean de Saintré, a 237.
Saints representez, leur tête dans leurs mains, d 103.
Saints Vendangeurs transferez, b 247.
Saint-Ussans, d 22. 235.
Salacia, b 373.
Salamalec Lyonnois, c 254.
Sale de Sorbonne, b 387.
Salisbéri. Jean Salisbéri, c 157.
de la Salle (Antoine) a 237.
Salluste, a 246.
Saltinbanques en médailles, c 306.
Salviati (Lionardo) a 40.
M. *Salvius*, a 285. d 297.
la Sambre, c 306.
Sanchez de las Broças, a 284.
Sandius, d 293. 310.
Sanlecque, d 35.
Sannazar, a 15. 69. b 258. 385. c 46. d 105. 121 225. 226.
Santé, a 309.
Santeuil, a 98. 269. 316. b 56. 192. 249. 347. 378. Santeuil souffleté, b 380. c 205. Santeuil Confesseur, b 380. Santeuil à Citeaux, b 381.
Saone, b 169.
Sapio pour *scio*, b 219.
Sarrasin, a 90. 119. 185. 226. b 130. 206. c 191.
Sarrau, b 161. 238.
Satire c 203. La satire VI. de M. Despréaux traduite en vers Grecs, d 244.
Satisfaction faite en mourant, c 270.
Savaron, a 378. 381.

Saubert, a 250.
Savill. b 38.
Saumaise (Benigne) a 53. 55. Claude fils de Benigne, 2. 10. 12. 52. 61. 133. 240. 252. 312. 337. 400. b 14. 75. 112. 134. 209. 211. 398. c 221. 327. 344. d 51. 315. Claude fils de Claude, a 93. Madame Saumaise, b 27. 28. d 316.
Saumon, a 229.
Savonarole (Jérôme) a 38. c 290. d 58.
Sauter par forme d'exercice, c 75. d 19.
Scaliger (Jule César) a 71. 104. 105. 126. 136. 193. 336. b 7. 326. 329. 330. c 309. 348. 357. d 96. 97. 305. 318. Joseph, a 69. 168. 325. b 326. c 357. d 97. 113. 170. 222. 303. 327. 328.
Scaligerana de Vassan, a 69. c 158. de Vertunien, appelez *Prima*, a 168.
Scaramouche, b 404.
Scaramouche Ermite, comédie, d 174.
Scarron (Pierre, Evêque de Grenoble) a 284. Paul, a 23. 27. 62. 188. b 304. c 49. 66. 290. 291. 292.
Scéne. Equivoque sur ce mot, a 286.
Sceptre poetique, a 98.
Scévole (*Q. Mutius*) c 293.
Schema, a 401.
Scholiaste de Juvénal, a 251.
Schomberg Hautefort, d 234.
Schurman (Anne) a 204.
Scioppius, a 309. 332. 384. b 326. d 102. 199.
Scolazione, a 40.
Scriverius, a 16. 43. 325.
Scrofa (*Camillo*,) d 74.
Scudéry (George) b 10. 246. sa sœur Mademoiselle de Scudéry, a 88. 211. 301. b 8. 11. 19. 287. 331.

Sécretaire du Roi, a 17. b 179.
Sede vacante, a 87.
Segrais, a 90. 180. b 37. 201.
Séguier. M. le Chancelier Séguier, c 339. d 96.
Madame de Seignelay, c 321.
Seigneurie mangée, b 49.
Sein. Blancheur d'un beau sein, b 347.
Sel, a 59.
Selle. Entre deux selles le cu à terre, b 43.
Sellette, c 20.
Selve. Jean de Selve, c 219.
Séneque, a 347. b 242. 287. 401. c 1. 3. 285. 392. d 35. Séneque le Rhéteur, b 198.
Sengébére, a 286. b 133. 342.
Sens. Les pauvres de Sens, d 107.
Sequanus, b 267.
Serins faisant l'amour, d 236.
Serizay, d 262.
Serlio, d 76.
Serment d'un Gentilhomme, b 337.
Sermon auquel un payisan ne pleuroit pas, & pourquoi, a 282. divisé en 22. points, b 70. entendu de fort loin, a 212. Sermons à simple tonsure, b 208.
Serpent tentateur d'Eve, b 342.
La Serre, a 146. 148.
Servantes épousées par leurs maîtres, b 85. 86.
Servet, b 397. d 292. 293. 306. 310.
M. Servien, a 299. 305. b 39. 41. 316. 335. 358. c 352.
Madame de Sevigny, a 84. 87. 256. b 130. 387.
Sextus Empiricus, b 322.
Sibilet (Thomas) c 323.
Sibon Avocat au Parlement d'Aix, a 2.
Sibyle, a 378.
Sidonius Apollinaris, a 381. 385. b 400. c 12.
Sidrac, Misac, Abdenago, b 214.
Sigebert,

Sigebert, c 204.
Sillery. Le Chancelier de Sillery, c 183.
Simon (Denys) c 288. Richard, c 245. 363. d 310. de Tournai, d 286.
Simus inventeur du *Simicum*, a 126.
Singe, d 154.
Siri (*Vittorio*) a 89.
Sirlet, a 71.
le Pere Sirmond, a 381. b. 302. 348. 351. 352. 400. c 310. 326. 345.
Sixte IV. a 70. c 224. Sixte V. Point de Moines Papes depuis lui, a 197.
Sobriquets d'Angers, b 36.
Socinianisme, b 298.
Socrate, b 94.
Solécismes sans conséquence, a 307.
Soleil, a 115. 194.
Solin, a 15.
Solymi, d 134.
Somaro, a 55.
Songe, a 295. 316.
Sonneur d'un sermon, c 99.
Sonus epulantis, b 355.
Sophocle avare, b 53.
Sophologium, son Auteur, a 339. c 158. 159.
Soranzo (Raymond) c 164.
Sorbiére, b 44. 410.
Sorel, b 90. c 85. d 85. 315. 316. 319.
Sot, c 147.
Souflet, a 292. b 207. 380. c 205. d 16. 90.
Soufleur, b 65.
Souhait de Bautru, c 56. d'un septuagénaire ignorant, a 86.
Soupe à la Grecque, c 344. Soupier, a 70.
Souprieur, b 324.
Sourd, c 16. 50. 90.
Souscription de lettres, b 332. c 128. 304.

Spagnolo, nom de famille de Baptiste Mantuan, a 273. Ptolomée Spagnolo, a 274.
Spanheim (Ezechiel), a 309.
Sparre, d 315.
Spartien, c 318. 31.
Spinello, b 393.
Spinola. Le Marquis de Spinola, a 197. c 302.
Spinosa, c 30. 31. d 299.
Spizelius, d 308.
Spon (Jacob) a 2. 148.
de Sponde (Henri) d 307.
Sponsus, b 252.
Staakmans, a 54.
Stace (Papinius) c 319. Achille, b 401.
Stagirita, c 235.
Statilio Marino (pere de *Lorenzo*) a 263.
Statue de marbre, d 172.
Statues mutilées, c 100.
Stiça, b 284.
Strabon, c 90.
Strada, b 323. c 300.
Straparole, d 37.
Struvius, d 291. 308. 310.
Stuart (Marie) a 5. b 116. Louis Stuart d'Aubigni, b 124.
Sturme (Jean) d 296.
Syle de quelques Ecrivains François, b 188.
Subſtrahere, b 253.
Subcœnare, a 203.
Subditus, b 262.
Sublime. Chambre du Sublime, a 222.
Succeſſion, matiére à Procès, b 239.
S. Svibert, c 285.
Suiſſe malade, b 334. Suiſſes, c 191. 343.
Sully, c 243.
Sulpitius, b 258.
Summa Deïpara, d 109.
Superlatifs, c 73.

Surdité, a 165. supposée, c 40. 50.
Surita, d 58.
Suze (Madame la Comtesse de la Suze) a 300. c 272.
Sylla, b 244.
Sylvius (François) a 403.
Symmaque. (*Q. Aurel*) a 386. 387. c 231. Symmaque Médecin, a 37.
Synthen, a 172.
Syriarque, c 344.
Syrus (Publius (b 345.

T

T Trois T importans, d 199.
T. Tabarin, d 315.
Tabernaculum, d 17.
Table, c 373. 398. d 111.
Tabouet, b 88.
Tabourot (Etienne) a 54. 172. 181. 399. b 247. c 334. 374. d 75.
Tacite, a 213.
Tallemant (l'Abbé Tallemant l'ainé) a 51. 206. c 179. Le jeune, b 208.
M. Talon, b 248.
le Tansille, d 63.
Tarin, b 313.
Tartufe de Moliére, a 144. 145. d 174.
le Tasse, a 246. b 311. c 204.
le *Tassoni*, b 317.
Taubman, a 71.
Taureau de Phalaris, a 292.
Tela ignea Satanæ, b 223.
Temere, b 266.
Temulentus, c 236.
Ténebres de la grand'semaine, a 49.
Tentzelius, d 290. 292. 295.

Térence, a 263. c 349.
Terentianus Maurus, a 191.
Terre vendue, & pourquoi, d 90.
Tertullien, a 244.
Tesoro (*Emmanuele*) b 349.
Testa dia, a 317.
Testament en faveur des Notaires, b 42. de Lippo Topi, b 42. Testament politique du Cardinal de Richelieu, c 76. il étoit favorable chez les Romains, b 43.
Teufel, c 230.
Theano, a 296.
Théatre. Durée des piéces de théatre, c 350.
Thémiste, a 295.
Thémistocle, b 423.
Théocrite, a 205. c 315. d 124.
Théodas, b 378. c 381.
Théodore femme de l'Empereur Justinien, a 348. 349. 350.
Théodulphe, c 203. 204.
Théophile de Viau, a 162. 184. 245. b 236. c 130. 215.
Théophraste, a 400. c 295.
Thèse, a 196. b 242. 245.
Thevenot, b 175. c 421.
Tholmai, c 169.
le Pere Thomassin, a 79. c 363. 397.
M. de Thou (Jaques Auguste) a 91. 224. b 233. François, a 319.
T[illegible]nus, b 262.
Thucydide, a 388.
Tianges. Madame de Tianges, a 222.
Tibulle, a 213. 271. c 220.
Tinteville Evêque d'Ausserre, b 247.
Tiron, Affranchi de Ciceron, a 230.
Tisons de douze ans, b 31.
Tita, mere de l'Arétin, d 65.

Tite-Live, c 168. 169. d 297.
Titillare, b 372. c 235.
Titius (Robertus) a 190. b 328.
Toile. Aune de toile, d 156.
M. Toinard, b 37.
Toma, c 426.
Tonnerre tombé sur l'Eglise des Carmes, a 196.
le *Toppi*, d 149.
Torella (*Hippolyte*) b 96.
Torrent, riviére, d 106.
Tory (Géoffroi) d 84.
Toscan. Laurent Toscan, a 55. Jean Mathieu Toscan, a 56.
Tot. Le Comte de Tot, b 38.
Tournon. Cardinal de Tournon, c 219.
Tourterelles, d 235.
Toussaint, b 199.
Trabeas, c 131.
Traduction, c 37. 38. Discours de la Traduction, b 411. sur une mauvaise Traduction d'Horace en vers François, d 214.
Traduire une fille en femme, b 388.
Tranchée. Réponse d'un homme qui étoit dans la tranchée, a 266.
Trappe. L'Abbé de la Trappe, a 34. 35.
Travaux d'Hercule, b 362.
M. de Tréville, c 61.
Triolets, b 350. 351. c 36.
Triopion, a 400.
Triorchis, Τρίορχις, b 358.
Trissotin, c 23.
Tristan, a 24. b 168. c 269.
Trivelin endormi, b 15.
Trivulce (Jean Jaques) a 50.
Troie. Guerre de Troie, a 72.
Trolle, c 230.
Tromp, c 419.

du Tronchay, d 158.
la Trousse, b 78. 79.
de Troyes peintre, b 399.
Trunculi, c 344.
Tryphiodore, c 329.
Tunica recta, a 61.
Turcs. Leur croyance touchant Judas, d 206.
M. de Turenne, b 360. c 354. d 215. 216.
Turlupinades, b 184.
Turnébe, a 71. d 6. 7.
Turpificatus, c 60.
Turrel (Pierre) d 124.
Tusseau. Le Févre du Tusseau, son Epitaphe, d 175.
Tutayer, b 127.
Tybre, c 342.
Tzetzès (Isac) a 392. 397.

V

Vace, le Clerc de Caen, d 191.
Vading, d 101.
Vadius, c 23. 24. 189.
Vagenseil, a 263.
Vaillant, b 123. c 304. 306. 351. d 112.
Valére Maxime, a 253. c 419. 420.
Valerianus, b 274.
Valers Poëte de Londres, b 46.
Valesiana, a 198.
Valets devant, ou après leurs maîtres, c 222.
M. de Valincour, b 216.
Valla (George) b 326. Laurent, d 322. 328.
Vallée (Géoffroi) d 295. 311.
des Vallées Maître de Langue Ebraïque, b 11.
Valois. Messieurs de Valois. Henri, a 308. 395. d 86. Hadrien, a 198. 263. b 288. c 317. d 86.

Vanin, d 307.
Vanité, b 155.
la Varenne, c 40. 41.
M. Varenne Avocat à Dijon, c 288.
Varillas, b 190. 355. c 164. 312. 314. 334. d 110. 111.
Vasari, d 60. 64. 100.
Vatable, c 182. d 319.
La Vau, c 267.
le P. Vavasseur, a 41. 201. 207. 208. 336. c 45.
Vaudevilles, c 355.
Vaugelas, a 91. b 154. 411. c 392. 394.
Veau, b 21. c 120.
Veckel (Chrétien) d 308.
Veimar. Le Duc de Veimar, b 338.
Veneto (Francesco) d 296.
Veniero (*Lorenzo*) d 60.
Venise. République de Venise, b 291.
Vénitien, a 296. b 282.
Vent du Nord, vent de Nord, c 391.
Vénus armée, d 104.
du Verdier (Antoine) a 100. 224. b 99. c 105. d 330. Claude, a 132.
Verdun. Le Premier Président de Verdun, a 302.
Vergerio (Pietro Paolo l'ancien) c 35.
Messieurs de Vergy, a 6.
Veritatis lacryma, c 39. d 319.
le P. Verjus, c 129.
Vermandois. M. le Duc de Vermandois, b 367.
Vérole, a 198. c 315.
Verre bien rincé, b 51.
Vers. Faire des vers, b 154. 155. 282. bons ou mauvais, c 345. d 118. pourquoi l'on en fait de mauvais? c 45. vers forcez, c 346. mal récitez, b 162. 178. vers Latins dont on ne fait point les Auteurs, a 171. 172. vers dans la prose, a 40. vers Latins retournez, a 247.

248. vers François mesurez à la Latine, a 319.
M. de Vert Trésorier de Cluni, b 72. Le vert & le sec, b 87.
Vesse. Veille qui vessoit, a 9.
Vestales, c 298.
Vettius, b 386.
Vibius sequester, a 343.
Victorin Moine, b 360.
Victorius, a 60. 381.
Vieilles & jeunes, c 412.
Vigne. Mademoiselle de la Vigne, b 172.
Vignes. Pierre des Vignes, b 224. d 285.
Vigneul-Marville, c 31.
Vignier (fils de l'Auteur de la Bibliotheque historiale) a 361.
Villa nitida, c 349.
Villandri, c 299.
Villanovanus (Arnaldus) d 398. d 292. 302. Michaël, d 292. Simon, b 395.
Villon, b 318.
Vin. Présent de vin, a 224. 225. 226.
Vincent de Beauvais, a 385. c 158.
Vindobona liberata, b 308.
Vingt & un cheval, ou *vingt & un chevaux*, a 80.
Viole Dom George) a 132. Viole maitresse de Joachim du Bellay, d 4.
Vion d'Hérouval, c 137.
Vir supra titulos, c 293.
Virgile, a 71. b 305. c 315. 316. d 125. Polydore, c 15. d 286.
Virgini matri, c 34.
Virgo, c 412.
Le Duc de Virtemberg, c 128.
Visconti (Mathieu) d 76.
Visites, d 177.
Visionnaires, Comédie, b 280.
Vith. Messieurs de Vith, c 419.

Vitré, c 108.
Vivaldo, c 286.
Vivès, a 382. 406. d 297.
M. de Vivonne, b 367. c 432.
Ulpien, b 216.
Un & l'un, c 391.
L'Universale non s'inganna, b 176.
Voëtius, c 20.
Vœu de pauvreté, a 182.
Voir terre, a 322.
Voiture, a 115. 180. b 8. 92. 245. 301. c 315. 345. d 194.
Voix, bonne voix, b 386.
Voleur surpris & sauvé, a 8.
Volf (J. Christophle) a 390.
Volfgangus, b 264.
de Voragine (Jacobus) c 380.
Vossius (Gérard Jean) a 133. 174. 294. 342. 397. c 159. d 70. 266. 322. 327. Isaac, a 12. b 211.
Vox clamantis in deserto, a 85.
Voyager, b 330.
Urbain II. c 376. 378.
Urbain III. a 300. b 14.
Urfé, c 286.
Ursins. Marie Felix des Ursins Duchesse de Montmorency, c 215.
Ursinus. Fulvius Ursinus, b 283. d 52.
Usez. Le Duc d'Usez, d 22.
Usserius, c 249. 250.
Usurier mourant, b 210.
Utique. Evêque d'Utique, c 353.
Vue, belle vue, c 352.
Vulcain ou *Vulcan*, b 285. sa chaudiére, a 352.
Vulcanius, d 266.

X

Xanthe, Historien, c 175.
S. Xavier, c 177.
Xylander, b 233.

Y

Yoland, b 124.
Ypecacuanha, a 260.
Yves de Chartre, b 83. 211.
Yvo villiomarus, a 190. 341. b 328. 352.

Z

Zenon, a 34. b 424.

Fin de la Table Génerale.

Errata de la quatriéme Partie.

Page 47. ligne 13. *lisez* Béelzébu.
Page 53. lig. 12. *lisez* Courtisanes.
Page 66. ligne 5. *lisez* à M. Crescimbeni.
Page 134. ligne 8. *lisez* l'εὐδῖοι.
Page 138. ligne 2. *lisez* εὐκνήμιδες.
Même page ligne 12. *lisez* ἄιτυ.

ADDITIONS.

Page 173. ligne 19. *après ces mots* Charles Caton de Court, *ajoutez*: Et comme il étoit de Bresse, peutêtre étoit-il filleul de ce Conseiller au Présidial de Bourg en Bresse, nommé Charles Caton Ruffin au quatriéme plaidoyer de Patru.

Page 286. ligne 15. *après ces mots* l'un & l'autre corrompus, *ajoutez*: Alvar Pélage Cordelier Espagnol, mort vers l'an 1340. Evêque de Silves en Algarve, si connu par son

livre *de planctu Ecclesiæ*, en a laissé d'autres jusqu'ici non imprimez, du nombre desquels est celui qu'il intitula *Collyrium Fidei contra hæreses & errores.* Outre le manuscrit que Luc Vading dit en être resté dans la Bibliotheque du Vatican, il s'en voit un, cotté n. 2071. dans celle de M. l'Abbé Colbert. Le savant & officieux M. Baluze qui me l'a indiqué, m'y avoit fait voir, f. 76. & 77. les endroits où sont notées les erreurs du nommé Thomas Scotus Cordelier & Jacobin renié, *apostata*, dit le texte Latin, *Fratrum Minorum, & Prædicatorum*, prisonnier alors à Lisbonne pour diverses impiétez qu'il étoit accusé, & même en partie convaincu d'avoir répandues en Espagne. Une des principales étoit d'avoir également traité d'imposteurs Moïse, Jesus-Christ, & Mahomet; prétendant que le premier avoit trompé les Juifs, & le second les Chrétiens, comme le troisiéme les Sarasins. *Disseminavit etiam iste impius hæreticus in Hispania*, ce sont les termes d'Alvar Pélage, *quod tres deceptores fuerunt in mundo, scilicet Moyses qui deceperat Judæos, & Christus qui deceperat Christianos, & Machometus qui decepit Saracenos.*

Page 291. ligne 23. *après ces mots* la sorte, *ajoutez*: On ne doit pas avoir plus de déference pour la lettre écrite au Journaliste de Leipsic, de laquelle dans ses *Acta eruditorum* du mois de Janvier 1709, il produit, page 36. & 37. un extrait dont voici le sens : *Etant en Saxe*, c'est l'Auteur de la lettre qui parle, *j'ai vû le livre des trois Imposteurs dans le Cabinet de M.*** c'est un volume* in 8o *Latin, sans marque ni du nom de l'Imprimeur, ni du tems de l'impression; laquelle, à en juger par le caractere, pa-*

roissoit avoir été faite en Allemagne. J'eus beau emploier toutes les inventions imaginables pour obtenir la permission de le lire entier, le Maître du livre, homme d'une piété délicate, ne voulut jamais y consentir, & j'ai même sû qu'un célebre Professeur de Vuittemberg lui en avoit inutilement offert une grosse somme. Etant allé peu de têms après à Nuremberg, comme je m'y entretenois un jour de ce livre avec M. André Myhldorf, homme respectable par son âge, & par sa doctrine, il m'avoua de bonne foi qu'il l'avoit lû, & que c'étoit M. Vulfer Ministre qui le lui avoit prété. Sur quoi, de la maniére dont il me détailloit la chose, je jugeai que c'étoit un exemplaire tout semblable au précédent, d'où je concluois qu'indubitablement c'étoit le livre en question, tout autre, qui ne sera pas in 8° *ni d'aussi ancienne impression, ne pouvant être le véritable.* L'Auteur de cette lettre me pardonnera si je lui dis qu'il n'a guére sû profiter de la complaisance qu'eut pour lui le Maitre du livre, en lui laissant la liberté, sinon de le lire entier, du moins de le parcourir. Tout l'usage qu'il en a fait se borne à trois remarques très-superficielles, & comme j'ai déja commencé à le faire voir, très-équivoques, savoir à la taille du volume, à l'impression, & au titre. Les éclaircissemens qu'on lui donne ensuite à Nuremberg, ne nous rendent pas plus savans, & n'aboutissent qu'à un oui-dire. Force gens crient: *j'ai vû, j'ai vû.* Cela ne suffit pas. Il faut en consequence ou faire voir; ou démontrer qu'on a vû. Pour moi je sais bien que si j'avois clairement, véritablement, & incontestablement vû, j'en donnerois des preuves si convaincantes, que le plus incrédule s'y rendroit. Mais continuons l'histoire de la fausse tradition. Le premier que je sache qui &c.

douze fenêtres, & qui marquoit les heures par douze boules, dont une à chaque heure tomboit sur un tymbre qui faisoit sonner un coup, après qu'une fenêtre s'étoit ouverte d'où sortoit un petit Cavalier qui la venoit refermer à chaque heure par ressort, & que le corps de cette Horloge étoit d'archal. ☞ Gaguin a tiré cela de la vie de Charlemagne écrite par un Moine de S. Cybar d'Angouléme. On rapporte ici la chose assez fidelement, excepté *Horologium ex aurichalco*, qu'on a mal traduit Horloge d'archal, pour *Horloge de léton*.

¶ Les meilleures Horloges de sable ne valent rien, parce que non seulement le sable en coulant agrandit le trou par sa dureté; mais encore parce que les grains de sable deviennent plus petits en se frotant l'un contre l'autre. C'est ce qui est bien exprimé dans ce Distique :

Clepsydra mentitur verissima, namque foramen
Semper fit majus, semper arena minor.

☞ Le distique seroit plus juste si *Clepsydra* signifioit une Horloge de sable, mais le mot de soi fait assez connoître qu'il ne peut signifier que l'Horloge d'eau.

☞ Le nom propre Latin *Faber* doit

être rendu en François tantôt par le Fèvre, comme *Jacobus Faber Stapulensis*, Jaques le Fèvre d'Etaples; tantôt par du Faur, comme *Vidus Faber Pibracius*, Gui du Faur de Pibrac, & tantôt par Favre, comme *Antonius Faver*, le Président Antoine Favre, pere de Claude Favre de Vaugelas, dont le nom dans l'Histoire de l'Académie Françoise est mal écrit *Faure* par un *u* voyelle, ce qui donne lieu à une fausse prononciation.

¶ M. d'Usès étoit Chevalier d'honneur de la Reine. Cette Princesse lui demanda un jour quelle heure il étoit. Il répondit: *Madame, l'heure qu'il plaira à votre Majesté.* Cela paroît badin d'abord, néanmoins il y a matiére à de belles refléxions. ✂ La plus naturelle, c'est que les Souverains étant les maîtres de leurs actions, en retardent ou hâtent le tems comme bon leur semble. Le Chevalier de Méré pag. 177. & 178 de son Discours de la Délicatesse, rapporte à ce propos une remarque de la Duchesse de Lesdiguiéres sur cet endroit de la 10e lettre de Voiture, où il est dit que Madame la Princesse voulut aller voir les promenoirs *en attendant l'heure du souper*. Savoir, que ces derniers mots sentent le Bourgeois, parce que les

Le second vers a été généralemen tapplaudi, mais ὁ ἄριστος Ἀχαιῶν. M. Boivin a jugé que le premier seroit plus élégant de cette sorte:

Ἰλιὰς ἡδ' Ἄννης Δαμεέδος. ἢ μάλα δῖοι.

Adieu, Monsieur, il ne me reste plus de place que pour vous souhaiter un heureux retour, & pour me dire votre &c.

¶ Un Capitaine de Bohèmes disoit: J'avois la plus belle compagnie du Roiaume, mais le Prevôt des Maréchaux de Dijon me l'a perdue.

¶ L'Auteur du Roman de la Rose, *où tout l'art d'amour est enclose*, c'est Guillaume de Lorris. Son continuateur est Jean de Meun, surnommé *Clopinel*, parce qu'il étoit boiteux. Celui-ci étoit assez mal voulu des Dames pour avoir dit d'elles:

Toutes êtes, serez, ou fûtes,
De fait ou de voulenté putes,
Et qui tres-bien vous chercheroit,
Putes toutes vous trouveroit.

Un jour elles le virent qui venoit au Louvre: Ah, dirent-elles, voilà le galand qui nous a offensées. Il lui faut don-

ner le fouet. Clopinel étant entré, elles l'enfermerent, aidées de quelques Seigneurs de la Cour, qui étoient bien aises d'en avoir le divertissement. Elles lui firent bientôt entendre dequoi il étoit question : J'y consens, dit Clopinel, qui se vit hors d'état de resister ; mais du moins que la plus grande garce d'entre vous me donne le premier coup. A ces mots, elles demeurerent toutes interdites, pas une d'elles, de peur de passer, en présence de ces Messieurs, pour ce qu'avoit dit Clopinel, n'aiant voulu commencer. ☞ Les quatre vers : *Toutes êtes, serez, ou futes &c.* se trouvent feuillet 172. de l'édition *in* 8° du Roman de la Rose, à Paris 1529, chez Galiot du Pré. On a pris de là occasion d'appliquer à Jean de Meun le conte des Dames qui vouloient lui donner le fouet, & de lui prêter le mot à la faveur duquel il évita ce danger. Ce mot en une rencontre à peu près semblable est attribué dans la Nouvelle 30. du livre Italien intitulé *Cento Novelle antiche*, à un *Guilielmo di* Bergdam, qui n'est autre que ce Guilhen de Bargemon, Gentilhomme & Poëte Provençal, dont parle Jean de Notre-Dame ch. 48. de ses Poëtes Provençaux. Guilhen étoit plus ancien que Clopinel. Le mot qu'on don-

ne] à l'un & à l'autre est une imitation de celui de Jesus-Christ pour sauver la femme adultere. 8. *Joan.* 7.

On m'invite à inserer tout au long dans ce recueil ma Dissertation sur le songe de Poliphile : ce que je fais d'autant plus volontiers, qu'une partie des recherches qu'elle contient, a, de mon consentement, été déja emploiée dans le Commentaire qu'un homme d'esprit & de réputation donna en 1711 sur Rabelais. On peut voir sa note l. 1. c. 9. n. 13.

Le songe de Poliphile est une espece de Roman le plus ennuieux, & le plus extravagant, soit pour la conduite, soit pour le style, que l'on puisse imaginer. Le fond du langage est un Italien Lombard. Mais l'Auteur y mêle tant de mots écorchez, les uns du Grec, les autres du Latin, qu'il semble proprement, comme dit Antoine Augustin dans son Dialogue X I. *des Médailles & Inscriptions*, ne parler aucune langue connue. C'est sans exagération un Italien plus étrange que n'est le François de l'Ecolier Limousin dans Rabelais, ou du Seigneur Philausone dans Henri Etienne. Le livre fut imprimé pour la premiére fois à Venise *in folio* chez Alde Manuce

l'an MID. c'eſt-à-dire 1499. Voſſius le pere qui dans ſes Hiſtoriens Latins l. 3. a dit ſur la foi de Baltaſar Boniface que ç'a été à Trèvis l'an 1469, s'eſt trompé & pour la date, & pour le lieu. Il eſt vrai qu'au bas du dernier chapitre on lit ces mots qui font la clôture de l'ouvrage : *Tarviſii, cum decoriſſimis, Polia amore, lorulis diſtineretur miſellus Poliphilus M. CCCCLXVII. Cal. Maii.* Mais outre que cette date n'eſt point conforme à celle que rapporte Voſſius, il eſt viſible qu'il ne s'agit là que du tems de la compoſition, celui de l'impreſſion étant marqué au bas de l'*errata* en ces termes dans le feuillet ſuivant : *Venetiis, menſe Decembri MID. in ædibus Aldi Manutii.* Léonard Craſſo de Vérone, Maître-és-arts, & Docteur en Droit Canon, qui avoit le manuſcrit, le fit imprimer à ſes frais avec quantité de figures en taille de bois eſtimées par les connoiſſeurs, & le dédia par une Epitre Latine au Duc d'Urbin Gui Ubalde fils de Fédéric. Le titre du livre eſt ainſi conçu : *Hypnerotomachia Poliphili, ubi humana omnia non-niſi ſomnium eſſe docet, atque obiter plurima, ſcitu ſanè quam digna commemorat.* Le ſens naturel du mot *Hypnerotomachia* ſeroit de ſignifier *combat du ſommeil & de*

La treiziéme du 2. livre de Sannazar, à propos de Venus armée, est des plus jolies.

Tractabat clypeum Marti placitura Dione,
Sævaque feminea sumserat arma manu.
Pone Dea; exclamat petulanti voce Priapus,
Pone, decent istas hæc magis arma manus.

La voici en François.

Vénus manioit près de Mars
Son casque, son glaive, ses dars,
Armes de défense & d'attaque.
En voici, lui cria soudain
Le pétulant Dieu de Lampsaque,
De plus propres pour votre main.

J'ajouterai par occasion l'Histoire d'un fait assez extraordinaire. Une jeune femme, de 24 à 25 ans, aiant découvert que son mari, de même âge qu'elle, avoit une maîtresse, délibera de s'en venger sur lui. Elle cacha pour cet effet un couteau bien affilé sous le chevet du lit, dans le dessein lorsque son mari viendroit à user de ses droits, de lui couper, au fort de l'action, l'instrument de ses infidelitez. Ce qu'elle n'auroit pas manqué d'exécuter, si le jeune homme, au moment qu'il se sentit effleuré, ne

se fût retiré bien vîte. C'est le sujet de cette inscription, faite pour être gravée en bronze, & mise au dessus de la porte de la maison où le crime a été commis. L'affaire arriva la nuit du premier jour de l'année 1710, à Châtillon sur Seine, d'où aiant été portée au Parlement de Dijon, elle a été depuis accommodée.

De insano uxoris in virum facinore Castellione ad Sequanam Cal. Jan. 1710. patrato.

Hospes, disce novum sceleris genus: Impia conjux
Inter nocturni gaudia blanda tori,
Amplexus inter medios, matura voluptas
Optatum ad finem cum properare cupit,
Aggreditur cultro partem, quis crederet? illam
Scindere, Vir calidum qua peragebat opus.
O furor! o rabies! Lugent Risusque, Jocique,
Aufugit Idalius cum genitrice puer.
Assuetum ferro Martem narratur amasse,
At ferro nunquam saeviit alma Venus.

¶ *Linea margaritarum*, veut dire un